



HAL
open science

Agriculture et ruralité en Europe centrale

Marie-Claude Maurel, Guillaume Lacquement

► **To cite this version:**

Marie-Claude Maurel, Guillaume Lacquement (Dir.). Agriculture et ruralité en Europe centrale. CEFRES. Editions Aux Lieux d'Être, 164 p., Atlas 24 planches, 2007. hal-02464223

HAL Id: hal-02464223

<https://univ-perp.hal.science/hal-02464223>

Submitted on 23 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Agriculture et ruralité en Europe centrale

Marie-Claude Maurel et Guillaume Lacquement (dir.)

Ed. Aux lieux d'être, Montreuil, 2007.

Avant propos

Les agricultures et les territoires ruraux des pays d'Europe centrale ont traversé au cours de la décennie 1990 des mutations de grande ampleur. Rompant avec le système collectiviste qui avait encadré leur développement pendant près d'un demi-siècle, les pays d'Europe centrale ont engagé une série de réformes destinées à permettre leur insertion dans l'économie de marché. Cette transformation post-collectiviste, d'un type inédit dans l'histoire des sociétés rurales européennes, invite au renouvellement des paradigmes traditionnels du changement agraire afin de repenser la ruralité centre-européenne dans sa dynamique contemporaine. Au-delà de la crise du secteur agricole, les espaces ruraux ont subi les effets déstabilisateurs du démantèlement du système collectiviste qui était un modèle global d'organisation de la société rurale intégrant un large ensemble d'activités économiques et sociales.

Le fait majeur réside dans le maintien d'une forte ruralité. Selon les pays, la population rurale représente entre le tiers et les deux cinquièmes de la population. En dépit de l'exode rural impulsé par l'industrialisation et l'urbanisation, l'existence d'un monde rural plein demeure une réalité sociale propre à l'Europe centrale. Si l'agriculture conserve un rôle dans l'économie des territoires ruraux, celui-ci devient de moins en moins déterminant en termes d'emplois et de revenus. De ce fait, l'intérêt de l'analyse tend à se déplacer vers le rapport existant entre agriculture et ruralité. Si, dans certains territoires ruraux, se maintient une articulation forte entre l'activité agricole et l'économie rurale, dans d'autres le rôle de l'agriculture a fortement décliné. Qu'est devenu le rural qui n'est plus à dominante agricole ? Si l'on observe, en milieu rural, une diversification des activités économiques, les voies en sont étroites. Elles se résument à l'implantation d'activités industrielles qui sont le fait de nouvelles entreprises, au développement des activités de services dans les bourgs et les petites villes, à l'essor du phénomène résidentiel et du tourisme rural. Elles ne concernent pas toutes les régions, mais intéressent les mieux situées et les plus dynamiques, à proximité des villes et des axes de circulation. Faut-il voir dans les changements en cours la diffusion d'une forme de découplage de l'agricole et du rural, comparable à celle qui caractérise la ruralité en Europe occidentale ?

Pour appréhender le thème de la ruralité, on part, en introduction, des approches interprétatives du fait rural, avant de chercher, dans une première partie, à définir et à mesurer la ruralité (chapitre 1), et à analyser les modalités du déclin démographique des campagnes (chapitre 2). La deuxième partie rend compte des processus de recomposition affectant les fonctions et les usages de l'espace rural à travers les restructurations à l'œuvre dans l'agriculture (chapitres 3 et 4) et l'amorce d'une diversification des activités économiques (chapitre 5). Enfin, après avoir souligné le rôle fondamental joué par les collectivités locales dans la mise en place de nouvelles stratégies de développement local (chapitre 6), la troisième partie appréhende les dynamiques territoriales pour proposer un essai typologique des espaces ruraux (chapitre 7).

Cet ouvrage est le fruit de trois années de travail en équipe dans le cadre d'un projet de recherche portant sur « Différenciation et recomposition des territoires ruraux en Europe post-communiste », financé par l'Action concertée incitative « Espaces et territoires » du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Technologie. Chacun des membres a pris sa part du travail dans le domaine de compétence qui était le sien. La constitution des bases de données et la méthodologie de traitement des données statistiques doivent beaucoup au savoir faire de Pascal Chevalier et de Samuel Depraz tandis que l'illustration cartographique a été entièrement réalisée par les soins attentifs de Jean-Claude Raynal. Les enquêtes de terrain par pays ont été placées sous la responsabilité particulière d'un membre du groupe, l'Allemagne étant suivie par Guillaume Lacquement, la République tchèque par Pascal Chevalier, la Hongrie par Samuel Depraz, la Lituanie par Jurgita Maciulyte et la Pologne par Marie-Claude Maurel. L'approche transversale et le mode interactif qui ont prévalu au niveau de la rédaction finale de l'ouvrage font de cet ouvrage une œuvre réellement collective.

Chemin faisant, les membres de l'équipe ont bénéficié de l'accueil de diverses institutions de recherche centre-européennes et des conseils de leurs chercheurs. Il nous ait particulièrement agréable de remercier pour leur aide efficace Maria Halamska de l'Institut européen pour le développement régional et local de l'Université de Varsovie, Balint Csatari, Ilona Palné-Kovács et Peter Polá du Centre de recherches régionales de l'Académie des sciences de Hongrie, ainsi que les géographes de la faculté des sciences naturelles de l'Université Charles de Prague et ceux de l'Institut für Länderkunde de Leipzig. Il faut remercier encore le CEFRES, en particulier Claire Madl, pour sa participation à la mise en forme définitive du manuscrit.

Guillaume Lacquement et Marie-Claude Maurel

Les approches du fait rural en Europe centrale

Le processus d'intégration européenne met en interaction des agricultures et des sociétés rurales dont les itinéraires, les structures sociales diffèrent en raison de leur inscription dans des cadres nationaux divers. Aussi, convient-il d'appréhender les sociétés européennes dans la diversité de leur histoire politique, économique et sociale, des choix politiques successifs qu'elles ont pris, du regard qu'elles portent sur le rôle de l'agriculture et de la campagne dans la construction de leur identité. Issues d'histoires agraires différentes, les sociétés européennes peuvent-elles, à présent, s'engager sur la voie d'une convergence, sinon des structures, du moins de la formulation d'objectifs en vue de construire un nouveau projet politique pour les territoires ruraux ? Le processus d'intégration redonne sens à une Europe de l'histoire longue, car les choix d'aujourd'hui doivent prendre en charge les héritages agraires issus des mutations antérieures, les modèles d'organisation sociale et la place que le monde agricole et rural occupait autrefois dans l'univers symbolique et politique. Le poids de ce passé intervient aussi sur les défis que la construction d'une politique rurale européenne est invitée à relever¹. Pour interpréter les mutations à l'œuvre, deux thèses d'inspiration différente sont en présence.

1 - La thèse de la spécificité du rural centre-européen

Une première thèse postule l'existence d'une spécificité des territoires ruraux centre-européens par rapport aux évolutions enregistrées dans les pays d'Europe occidentale. L'hypothèse centrale est celle d'une histoire radicalement différente dans la longue durée comme dans le temps court des transformations contemporaines, avant, pendant et après la période socialiste.

La géographie rurale se réfère à l'aménagement des paysages agraires par les sociétés locales et aux héritages structurels de l'histoire. La prise en compte du temps long éclaire certaines des spécificités de ce que les historiens ont appelé l'Europe des grands domaines². Mis en place au début des temps modernes, le dualisme de l'Europe agraire, le système des grands domaines, à l'Est, celui des seigneuries et des communautés paysannes, à l'Ouest, a durablement marqué les rapports sociaux et a déterminé la situation socio-économique de la paysannerie au sein de chacun de ces ensembles³. Ces modes de production distincts ont eu des conséquences sur les évolutions sociales et politiques des nations européennes. En Europe occidentale (il conviendrait de préciser dans sa partie nord-ouest), les systèmes agraires ont évolué dans une relative continuité, tandis que des temps de rupture l'emportaient en Europe centrale et orientale et faisaient alterner phases d'homogénéisation et phases de différenciation structurelle. Les changements de systèmes agraires n'ont pas progressé au même rythme, dans chacun de ces ensembles.

Tandis qu'en Europe occidentale se développait la lente maturation d'un modèle paysan, ancêtre de l'exploitation familiale moderne contemporaine, une telle évolution se trouvait bloquée par le système de la grande propriété foncière en Europe orientale. À partir des

1. Marcel Jollivet, Nicole Eizner, *L'Europe et ses campagnes*, Presses de Sciences Po, Paris, 1996, 399 p.

2. Dans sa thèse, Samuel Depraz évoque trois traits spécifiques du rural centre-européen : l'instauration du second servage à la fin du Moyen-Âge, qui explique le maintien prolongé de la grande propriété aristocratique et seigneuriale, la domination des villes sur les campagnes, qui s'accompagne du contrôle foncier sur les terres, la permanence d'un pouvoir central autoritaire et le faible poids politique de la société rurale. Samuel Depraz, *Recompositions territoriales, développement rural et protection de la nature dans les campagnes d'Europe centrale post-socialiste*, Thèse de doctorat, Université Paul Valéry, Montpellier, 2005, 525 p.

3. La ligne de partage historique entre les deux grands types de systèmes agraires coïncidait à peu près avec le cours de l'Elbe.

années vingt du XX^e siècle, des réformes agraires ont tenté de généraliser l'idéal d'une paysannerie indépendante et propriétaire de ses terres, mais cette évolution a été interrompue par la collectivisation⁴. La diffusion du modèle paysan a été trop tardive et incomplète pour avoir pu effacer les clivages antérieurs. L'héritage structurel que les réformes agraires de l'après-guerre visaient à liquider n'est pas donc tout à fait celui du « féodalisme » complaisamment décrit par les historiens de la période communiste. Décidées à l'initiative des gouvernements de fronts populaires⁵, qui renouaient avec l'idéal du paysan propriétaire des mouvements agrariens de l'entre-deux-guerres, les réformes agraires de l'immédiat après-guerre ont procédé à un important transfert de terres au profit des petits paysans et des paysans sans terre. La généralisation du modèle paysan est apparue une réussite éphémère avant que la collectivisation n'impose une nouvelle phase de domination de la grande exploitation, à l'exception toutefois de la Pologne et de l'ex-Yougoslavie.

Pendant que le modèle de l'agriculture familiale modernisée se généralisait en Europe occidentale⁶, le modèle collectiviste de type soviétique, était imposé à l'Europe centrale et orientale, dès les années quarante dans les Pays baltes, à partir des années cinquante, ailleurs. Selon des modalités variables, avec des hésitations, voire des retours en arrière, en Pologne et en Yougoslavie qui conservent une petite propriété paysanne, ce système a perduré jusqu'en 1989. Selon les modalités prises par les structures de l'agriculture collectivisée (coopérative, ferme d'État), le degré de tolérance de la petite exploitation individuelle, des variantes du système collectiviste ont pu être distinguées⁷. En fonction des « voies nationales » de socialisation de l'agriculture, le modèle initial de type soviétique a subi des altérations variables, susceptibles de laisser des traces plus ou moins durables dans les structures comme dans les rapports sociaux et les comportements. Le socialisme a imposé et généralisé le système collectiviste et a produit des travailleurs « quasi-salariés » au sein des coopératives de production agricole et des fermes d'État⁸. Les campagnes ont été placées dans un système de commandement administratif et centralisé supprimant l'autonomie locale. La ruralité est restée sous domination jusqu'à la fin de la décennie 1980. En dépit d'une volonté de modernisation du mode de production agricole sur le modèle industriel, les performances de l'agriculture planifiée sont restées décevantes par comparaison avec les niveaux de productivité atteints en Europe occidentale. Les branches du secteur primaire (agriculture, forêts, pêche) ont assuré la base de l'activité économique et de l'emploi dans les campagnes. Les activités de services n'ont pas connu l'essor qu'elles enregistraient, au même moment, dans les pays d'économie de marché. À un rythme et selon des modalités diverses selon les pays, l'exode rural s'est poursuivi au bénéfice des centres industriels sans qu'un processus de périurbanisation se développe à la périphérie des métropoles. La multifonctionnalité de l'espace rural est restée un phénomène sinon inconnu du moins mineur au cours de la période communiste.

La transformation post-collectiviste, responsable d'effets économiques et sociaux brutaux et dans certains cas destructeurs, a conduit à l'apparition de formes sociales de production distinctes de celles que l'on observe dans les autres pays européens. La restructuration agricole a été engagée dans le contexte économique difficile de la « crise de transition », marquée par le recul de la production, la montée du chômage, etc. Plusieurs travaux de recherche ont mis en évidence la continuité d'un dualisme agricole caractéristique de cette partie du continent européen. Sous des formes renouvelées, ce phénomène prend appui sur la capacité de résilience tant de la petite agriculture de subsistance que de

⁴. Si « l'Europe des grands domaines » portait l'empreinte des rapports sociaux de domination des grands propriétaires sur les journaliers et les paysans parcellaires, elle a aussi connu, dans le cadre de réformes agraires (d'inégale ampleur selon les pays), le développement d'une paysannerie indépendante, propriétaire de ces terres, et autonome dans son travail. Ces réformes agraires ont éliminé ou réduit la part du grand domaine.

⁵. Les gouvernements de fronts populaires étaient infiltrés ou dominés par les communistes.

⁶. L'exploitation familiale affirme sa place et sa généralisation progressive va de pair avec la concentration structurelle. On peut interpréter l'« Europe verte » et la PAC qui se construisent progressivement dans les années 1960-1970 comme le triomphe du « modèle danois ».

⁷. Marie-Claude Maurel, *La Transition post-collectiviste, mutations agraires en Europe centrale*, L'Harmattan, Paris, 1994, 366 p.

⁸. Il faut y ajouter l'apparition de la figure de « l'ouvrier-paysan » qui acquiert l'expérience particulière du travail industriel.

la grande exploitation agricole. Certains auteurs n'hésitent pas à voir dans la persistance de la petite exploitation une opportunité, voire un modèle de développement durable⁹.

À l'appui de cette vision de la spécificité du rural centre-européen, un certain nombre de faits peuvent être avancés : les densités humaines des espaces ruraux centre-européens, sensiblement plus élevées qu'en Europe de l'Ouest, et qui sont le produit de décennies d'accumulation des excédents démographiques et d'un exode rural retardé ; le contenu socio-économique des activités en milieu rural marqué par le poids relatif encore très élevé de l'emploi agricole, en dépit d'une tendance récente au délestage dans la plupart des pays de l'Europe centrale. La sortie du système collectiviste viendrait en quelque sorte confirmer ce destin particulier. Plusieurs auteurs mettent l'accent sur le fait que l'évolution récente accentue encore la spécificité des sociétés rurales d'Europe centrale et orientale. Nigel Swain emploie le terme de « campagne post-socialiste », Chris Hann parle de « question agraire post-socialiste » tandis que Pamela Léonard et Deema Kaneff évoquent la figure d'un « paysan post-socialiste » se définissant par sa filiation socialiste¹⁰. Pour ces auteurs, le devenir du « paysan post-socialiste » ne peut être compris sans référence aux événements passés et aux contextes idéologiques particuliers dans lesquels ces figures sociales sont apparues.

Dans sa version extrême, mettant l'accent sur le caractère inédit du changement en cours, la thèse de l'irréductible spécificité du rural centre-européen conclut au caractère incompatible de cet héritage avec les structures diversifiées qui se développent dans les campagnes de l'Europe occidentale. Cette spécificité est susceptible de rendre problématique la convergence avec les agricultures des anciens pays membres au sein de l'Union européenne. Un tel constat fait peser une lourde hypothèque sur la politique de développement rural que l'Union entend promouvoir.

2 - La thèse de l'adaptation et de la convergence

La thèse de l'adaptation prend en quelque sorte le contre-pied de la précédente. Si elle ne nie pas l'existence de sensibles différences, elle y voit avant tout l'expression d'un décalage temporel du processus de modernisation économique et sociale. Un temps différée ou dévoyée par l'application du modèle collectiviste, la modernisation de l'agriculture et de la campagne reprendrait son cours. L'adaptation structurelle déclenchée par le retour à l'économie de marché et l'insertion dans des circuits élargis d'échange engagerait une logique de rattrapage que l'intégration européenne favoriserait. L'adaptation, qui est une réponse de moyen et de long terme, doit être distinguée de la réaction immédiate qualifiée de choc de la crise de transition au début de la décennie 1990. De nature spatio-temporelle, ce décalage trouve son expression dans le fameux gradient ouest-est qui affecte les espaces appartenant à l'est du continent européen. D'origine historique, ce gradient de modernité procéderait de la diffusion plus précoce des innovations et du progrès technique et économique, à l'ouest de l'Europe qu'à l'est. Ce gradient a été réactivé à plusieurs reprises au cours de l'histoire, en dépit des efforts successifs entrepris pour inverser cette tendance. Ainsi, la tentative de modernisation venue de l'est avec l'application du modèle soviétique n'a-t-elle pas donné toutes les preuves de sa capacité à transformer de manière durable les espaces ruraux de l'Europe de l'Est.

Cette thèse ouvre sur une perspective de convergence qui découlerait de la réussite de la transformation post-collectiviste. Le clivage historique majeur affectant les fondements agraires de l'Europe pourrait être surmonté grâce au transfert de modèle opéré sous l'égide de l'Union européenne. Ce transfert a porté sur l'introduction de l'entreprise agricole privée au moment où s'engage la décollectivisation, ainsi que sur la diffusion du modèle de la démocratie locale promu au début de la décennie 1990. Il emprunte aujourd'hui la voie des politiques de développement rural intégré.

⁹. Lee-Ann Small, « The Opportunity of Subsistence Style Agriculture in Central Eastern Europe », in *Eastern European Countryside*, n° 9, 2003, p. 45-62.

¹⁰. Nigel Swain, « A Framework for Comparing Social Change in the Post-Socialist Countryside », in *Eastern European countryside*, n° 4, 1998, p. 9-18. Chris Hann, *The Post-Socialist Agrarian Question : Property Relations and the Rural Condition*, LIT, Münster, 2003, 472 p. Pamela Leonard, Deema Kaneff, *Post-Socialist Peasant?* Palgrave, New York, 2002, 225 p.

Le changement institutionnel est l'essence même de la transition, il suffirait d'appliquer les principes et les formes institutionnelles qui ont donné ailleurs en Europe des résultats pour promouvoir le développement. C'est la voie de l'imitation et de l'importation des modèles, accompagnée de « recettes clés en mains ». C'est cette logique qui sous-tend la diffusion récente et inachevée d'un processus d'« européanisation » qui a pour finalité l'adaptation des modes de fonctionnement institutionnel aux normes européennes.

La mise en œuvre des politiques européennes, qu'il s'agisse de la politique agricole commune (PAC) ou de la politique de développement rural en vue de renforcer la cohésion économique, sociale et territoriale, se présente comme un acte d'importation de modèles politiques, c'est-à-dire, selon Bertrand Badie, de « transfert, au sein d'une société donnée, d'un modèle ou d'une pratique de nature politique, économique et sociale, forgé et inventé dans une histoire qui lui est étrangère et qui relève d'un ordre social fondamentalement différent »¹¹. Cela pose la question de la nature du transfert institutionnel, des agents qui y participent et des pratiques qu'ils entendent promouvoir. On peut schématiquement opposer deux modalités de ce transfert : l'une de type contraignant et normatif, sous la pression de l'Union européenne, impliquant un apprentissage institutionnel des dispositifs juridiques et réglementaires, tel que celui sous-tendant l'adoption de « l'acquis communautaire », par exemple ; l'autre, plus spontanée et souple, recherchant l'harmonisation en vue de favoriser un apprentissage social, et portant sur les approches, les idées, les méthodes de montage des projets. Cette dernière approche correspond à la logique sous-tendant le modèle de développement local que les programmes européens s'efforcent de diffuser. La thèse de l'adaptation implique de s'interroger sur les modes de réception et d'apprentissage de ces modèles par les sociétés centre-européennes, en particulier par les sociétés locales. Comment s'approprient-elles les nouvelles logiques, comment adoptent-elles les cadres institutionnels de la démocratie et du capitalisme ? À quel rythme et dans quelle mesure modifient-elles leurs comportements et leurs pratiques ? Y a-t-il abandon des anciens comportements et rupture avec les systèmes de valeurs du passé ? Ou transcription active de ceux-ci dans les nouveaux cadres ? Quelles stratégies de développement les sociétés locales et leurs représentants sont-ils disposés à mettre en œuvre ? C'est un thème de réflexion que nous entendons placer de manière délibérée au cœur de l'analyse des processus de recomposition sociale et territoriale.

Bien que ces deux thèses s'inscrivent dans des perspectives opposées, elles ne sont pas exclusives l'une de l'autre. Chacune apporte d'utiles éléments de compréhension. Toutefois, les interprétations qu'elles avancent nous semblent par trop réductrices de processus plus complexes, en raison même des différenciations géographiques qui parcourent les territoires ruraux. S'ils partagent des similarités de destin et des héritages, ces territoires traversent à présent une phase de re-différenciation qui ouvre sur de nouvelles divergences de trajectoires. Les matériaux empiriques rassemblés invitent à une lecture plus nuancée dans une démarche tout à la fois comparative et multiscalaire.

3 - Penser la transformation spatiale des territoires ruraux

Changement social et changement spatial se déroulent selon des temporalités qui leur sont propres. Comment s'articulent changement social et changement spatial, à l'échelle des territoires ruraux ? Quel est le rapport entre le temps économique et social de la transformation post-socialiste et le temps de recomposition des formes spatiales qui structurent les territoires ? Dans la transformation à l'œuvre, quel rôle joue la « matrice » spatiale, si l'on entend par là l'inscription spatiale des faits sociaux dans leur matérialité comme dans leur expression symbolique ? Pour analyser le présent, le chercheur doit intégrer dans sa démarche cognitive le passé et ses héritages, comprendre comment le jeu des acteurs prend en compte ces derniers pour tenter de les préserver ou pour s'en affranchir. En d'autres termes, il s'agit de traiter des rapports entre la morphologie des territoires et les sociétés qui les construisent et leur donnent sens au travers des divers types de temps¹².

¹¹. Bertrand Badie, *La Fin du territoire : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Fayard, Paris, 1995, p. 126.

¹². À l'échelle des sociétés d'Europe centrale et orientale, la chute du mur de Berlin en 1989, événement historique majeur de la fin du XX^e siècle, est considérée comme le moment où se déclenche un basculement de système politique et social.

La dimension diachronique : la notion de trajectoire territoriale

L'usage du terme de *trajectoire* s'est assez rapidement imposé pour exprimer la dimension temporelle des processus de transformation. La bonne fortune qu'a connu ce terme ne doit pas cacher la relative vacuité de sa définition. La notion de trajectoire utilisée pour rendre compte des itinéraires de transformation relève d'une définition implicite qui ne s'éclaire que par le contexte dans lequel elle est employée. Le terme de trajectoire est utilisé par les sciences dites « dures », en mécanique, en balistique, en cinématique, en astronomie, en physique (théorie du chaos), en mathématique qui en donnent des définitions strictes. Les sciences sociales l'ont emprunté pour en faire un usage métaphorique (transfert de sens par substitution analogique) en l'accompagnant d'un vocabulaire associé, rarement explicite, souvent issu des sciences physiques. Citons les termes de bifurcation, de divergence ou de convergence des trajectoires, de sensibilité aux conditions initiales. Les notions de temps (simultanéité, succession des événements, durée d'un phénomène) permettent au chercheur en physique ou en mécanique de décrire les mouvements qu'il observe, elles peuvent de même aider le chercheur en sciences sociales à concevoir et analyser les processus historiques. C'est le temps social enchâssé dans une longue durée que ponctuent les événements historiques. Temps social et temps des territoires sont des temps discontinus en ce que la succession d'événements ou de phénomènes peut entraîner des changements d'état des systèmes politiques, économiques et sociales et/ou des changements d'organisation des territoires et de leurs structures spatiales¹³. En géographie, l'approche du changement structurel est une question fondamentale qui se pose en termes spécifiques par rapport aux autres sciences sociales. En économie ou en science politique, les approches développées à propos du changement de système se distinguent par la manière dont elles conceptualisent le changement, soit par rapport à un état final souhaité (paradigme de la transition), soit dans une perspective qualifiée d'« évolutionnaire », plus attentive à la durée, aux temps propres des institutions et des comportements (paradigme de la *path dependence*¹⁴). Cette dernière approche qui prend en compte le passé convient *a priori* à l'analyse du changement spatial en ce qu'il remodèle des formes héritées. Elle laisse cependant entière la question de son articulation avec le changement social, c'est-à-dire la manière dont ces deux modes de changement interagissent et rétroagissent l'un par rapport à l'autre.

Les changements qui s'appliquent à l'organisation de l'espace ne sont pas indépendants des changements affectant les systèmes socio-économiques mais ils progressent à un rythme asynchrone par rapport à ces derniers. Chaque structure spatiale a sa durée de vie et les systèmes nés de leurs interrelations ont leur temporalité propre. Si la transformation des rapports sociaux s'est effectuée sur un laps de temps relativement court dans le cadre de la transition de système, le temps de recomposition des structures spatiales apparaît soumis à des résistances, à des décalages, voire à des récurrences d'éléments hérités. La mémoire des territoires s'applique à l'ensemble des héritages matériels et immatériels, c'est-à-dire des marquages spatiaux et des représentations qui ont trait au rapport à l'espace des sociétés. Ces témoins du passé ont pu être effacés, partiellement ou entièrement remodelés par les acteurs sociaux. Ils peuvent refaire surface. Si l'espace joue le rôle de mémoire, il s'agit d'une mémoire sélective (ou filtrante). La question est de savoir quel rôle, actif ou passif, jouent les héritages spatiaux, ceux de la période communiste et ceux qui lui sont antérieurs. Constituent-ils une contrainte entravant la transformation ou une ressource mobilisable ? Sont-ils un vecteur de

Parce que cet événement introduit une rupture entre le passé, le présent et le futur (ou les futurs possibles), il pose la question du temps, de la manière de penser le temps, les différents types de temps.

13. Bernard Elissalde, « Géographie, temps et changement spatial », in *L'Espace géographique*, n° 3, 2001, p. 224-236.

14. Ce paradigme pose une série de questions qui ont été identifiées par Michel Dobry à propos de la transition politique. Les interrogations qu'il développe ont trait au poids causal du passé et au risque de déterminisme historique introduit par la démarche régressive, à la manière dont sont reconstitués *a posteriori* les chemins de sortie du communisme et les bifurcations de trajectoire, à partir des choix stratégiques opérés par les acteurs sociaux. Michel Dobry souligne le risque consistant à identifier des cheminements, des séquences historiques et à expliquer le résultat par la trajectoire suivie. Il s'interroge sur « les principes de discrimination dans le passé de ce qui est supposé produire des effets de détermination décisifs ». C'est le risque d'une « analyse régressive sans principe » introduisant une forme de déterminisme élémentaire, risque inhérent au récit historique ou rétrospectif. Michel Dobry, « Les Voies incertaines de la transitologie », in *Revue française de science politique*, 2000, n° 4-5, p. 585-614.

diffusion du changement ou un facteur de résistance ? La réponse dépend dans une large mesure du jeu des acteurs sociaux et de la manière dont ils interviennent pour maintenir ou adapter les cadres socio-spatiaux dans lesquels ils vivent et travaillent. Certains s'accrochent aux formes anciennes et tentent de les pérenniser tandis que d'autres s'efforcent de les reconfigurer pour les adapter au nouveau contexte économique. La durée des formes socio-spatiales est variable selon les lieux. Ici, elles perdent leur fonctionnalité et leurs traces tendent à s'effacer, là, elles perdurent et s'adaptent à la nouvelle donne économique (phénomène de résilience). Dans tous les cas de figure, c'est la société qui les prive de leur rôle ou leur donne sens.

L'organisation spatiale léguée par le système socialiste ne pouvait voir son empreinte s'effacer qu'au cours d'un processus complexe de décomposition (voire de destruction) des formes héritées et de recomposition (ou de création) de formes nouvelles. Or, ces reconfigurations qui participent d'une telle recombinaison (de l'héritage et de l'innovation) progressent selon des temporalités décalées, asynchrones et empruntent des trajectoires différenciées selon les lieux. Aux diverses échelles spatiales, les trajectoires territoriales procèdent de la combinaison spécifique d'un effet de temps et d'un effet de lieu qui renvoient aux durées variables des structures spatiales. Les événements historiques, et particulièrement les ruptures de système de l'ampleur de celle intervenue en 1989, infléchissent les trajectoires et apparaissent comme des moments d'accélération d'évolutions qui ailleurs, dans d'autres contextes, se déploient dans la continuité et sur de plus longues durées.

Une démarche comparative et multiscalaire

L'approche adoptée cherche à confronter la diversité des trajectoires territoriales en ayant soin de les replacer dans leur contexte, c'est-à-dire en prenant en compte aussi bien l'effet lié à l'insertion dans un système national spécifique que l'effet propre au lieu observé. Elle implique de développer une analyse des processus de transformation aux diverses échelles significatives. Plusieurs référentiels ont été retenus : l'aire géo-historique commune, le cadre étatico-national, les territoires régionaux et locaux. Ce choix méthodologique constitue une dimension intrinsèque de la problématique.

L'appartenance à une aire géo-historique commune définit des similitudes en termes d'héritages agraires : l'Europe des grands domaines et des réformes agraires tardives et inachevées, la sphère d'extension du collectivisme de type soviétique induisant une relative homogénéité systémique, enfin, la sortie simultanée de ce système collectiviste. Pourtant ce modèle commun comportait des variantes, expression de spécificités nationales. Au cours des quatre décennies de collectivisme agricole, chaque système national avait acquis des traits propres en tentant de se dégager plus ou moins fortement du modèle d'origine. Le démantèlement du système socialiste, associé, dans le cas des États baltes, puis des Républiques tchèque et slovaque, au retour à l'indépendance, a ouvert la voie à des itinéraires de sortie différents qui sont fonction des choix stratégiques (politiques macro-économiques, privatisations) opérés par chaque pays. De ce fait, les trajectoires nationales ont divergé en se dégageant progressivement des structures antérieures. Des logiques d'héritage, d'innovation et de transfert se croisent pour rendre compte de la manière dont progresse le changement socio-spatial à l'échelle des territoires ruraux. Les trajectoires territoriales procèdent du jeu complexe des logiques à l'œuvre dans le processus de transformation. Le chapitre suivant explicite les conditions d'élaboration, puis d'expérimentation de la méthodologie appliquée à la lecture des trajectoires de recomposition des territoires ruraux.

Première partie

Une Europe plus rurale et plus agricole

Quelle méthode d'analyse pour le rural centre-européen ?

L'analyse des faits agricoles et ruraux en Europe centre-orientale repose sur un postulat méthodologique de fond qui engage l'ensemble de la démarche scientifique proposée dans cet ouvrage : l'on suppose en effet que les processus sociaux et spatiaux étudiés, qu'il s'agisse par exemple de l'évolution de la démographie, du chômage, des structures de production ou des types d'activité économique, ne sont pas réductibles à une simple différenciation régionale. Il est permis de penser qu'il existe en effet, plus profondément, une réelle sélectivité des phénomènes socio-économiques entre espaces ruraux et espaces urbains. Les évolutions spécifiques aux territoires ruraux ne sauraient donc être expliquées par une simple nuance, voire par un « retard » des campagnes par rapport aux logiques que observées dans les territoires urbains, mais bien plutôt par des facteurs propres qui méritent d'être étudiés pour eux-mêmes.

Il a donc été nécessaire de réfléchir à une démarche qui permette l'étude des seuls espaces ruraux avec des indicateurs statistiques qui leur soient propres. Ceci revient à isoler, en amont de l'analyse, un espace dit « rural » pour pouvoir ensuite mieux en décrire les variations.

En procédant ainsi, il s'agit en somme de dépasser un constat par trop banal : celui de l'écart profond qui sépare la situation socio-économique des campagnes de celle des villes en Europe centre-orientale. En écartant le fait urbain de l'analyse, en évitant aux classifications statistiques d'être marquées par les valeurs souvent extrêmes des grandes agglomérations, la lecture des différences de trajectoires entre espaces ruraux gagne en précision et la diversité de ces derniers n'en ressort que mieux.

Une telle démarche suppose toutefois au préalable un triple questionnement : quel critère de ruralité doit être retenu pour fonder l'analyse, quels indicateurs statistiques doit-on sélectionner pour bâtir la réflexion sur le rural et quelle méthode choisir pour construire les classifications statistiques elles-mêmes ? Ces interrogations liminaires permettent d'ailleurs de mettre tout de suite en lumière les principales caractéristiques des structures spatiales de la ruralité centre-européenne.

1 - Définir la ruralité en Europe centre-orientale

La variété des définitions nationales existantes

La plupart des pays d'Europe centre-orientale issus des régimes socialistes ou soviétiques possèdent une définition officielle de la ruralité, généralement établie à l'échelon local des communes. Cependant, cette distinction statistique s'avère très dichotomique et purement administrative. Elle distingue en effet par une classification statutaire, d'essence juridique, deux grandes catégories de localités bien distinctes : les « communes rurales » et les « villes ».

Cette démarche n'est en réalité pas nouvelle. Elle est directement issue de la période socialiste et s'inspire assez fidèlement du mode de gestion territorial appliqué dans l'ex-URSS : la distinction soviétique entre l'urbain et le rural procédait en effet avant tout d'impératifs d'organisation du territoire en conférant à la localité bénéficiant du statut de ville un certain nombre de prérogatives d'aménagement et de gestion. Ainsi en URSS, jusqu'en 1989, la structure du territoire se composait, d'une part, de Soviets ruraux (*selsoviet*) et de bourgs de type urbain (*poselok gorodskogo tipa*), statistiquement plutôt urbains mais dont la gestion demeurait comparable à celle des Soviets ruraux ; d'autre part, existaient des villes statutaires (*gorod*), avec une plus grande proximité aux instances décisionnelles du Parti et, partant, plus de compétences d'administration locale¹⁵.

Cette distinction administrative a été conservée jusqu'à présent dans la grande majorité des pays du post-communisme. Ainsi en Pologne, aujourd'hui, une commune (*gmina*) est soit de statut rural, soit de statut urbain-rural¹⁶, soit enfin urbaine, mais toujours par décret. En Hongrie, en République

15. Jean Radvanyi, *L'URSS : Régions et Nations*, Masson, Paris, 294 p.

16. Commune dont le chef-lieu a le statut administratif de « ville » (*Miasta*) mais dont le reste du territoire est composé de localités rurales (*Miejscowości wiejskie*). Il existe 521 communes possédant ce statut mixte en Pologne, soit 22 % du total des

tchèque ou en Slovaquie, la logique est encore plus simple et repose sur une distinction binaire entre « communes rurales » et « villes ». Enfin, en Lituanie, le maillage territorial a été plusieurs fois remanié depuis 1990 mais l'échelon administratif de base (*senunijos*) ne bénéficie pas aujourd'hui d'un statut de collectivité locale. C'est donc à l'échelon supérieur des districts (*savvyvaldybe*) que se perpétue la distinction entre municipalité rurale (*rajon*) et ville (*miestas*)¹⁷.

Une telle définition s'avère cependant problématique pour l'analyse géographique puisqu'elle n'a pas de visée proprement spatiale : elle dépend d'abord de contraintes administratives. C'est un outil biaisé en ce que de petites communes ont pu être promues au rang de villes pour les besoins de la gestion d'espaces au peuplement diffus, tandis que d'importantes localités, qui auraient pu prétendre au titre de ville, seront négligées dans des secteurs au peuplement dense. En outre, une telle classification est peu évolutive, puisqu'elle suppose une prise de décision officielle, des décrets de classement des communes en tant que « villes », c'est-à-dire un certain nombre de pesanteurs administratives voire d'arbitrages politiques. Aussi les chiffres officiels de la ruralité, dans ces pays, ne reflètent-ils que très imparfaitement les structures et l'évolution réelle des territoires.

L'approche administrative héritée de la période communiste a donc suscité un certain nombre d'adaptations de la part des organismes statistiques nationaux d'Europe centre-orientale afin de permettre une réflexion spatiale pertinente sur les catégories de l'urbain et du rural. Ainsi en République tchèque, la distinction administrative officielle reste usitée ; cependant l'Office statistique national a établi pour l'analyse spatiale une seconde définition du rural qui repose sur le seuil de 2 000 habitants par commune, agglomérés ou non¹⁸. L'Allemagne, quant à elle, n'appuie plus du tout sa lecture de l'urbain et du rural sur le statut de « ville » (*Stadt*), qui est devenu depuis plus d'un siècle un titre purement honorifique à l'Ouest – il servait cependant encore la politique d'aménagement à l'Est avant 1989. Depuis le rapport sur l'aménagement du territoire de 2000, l'Allemagne réunifiée décrit plutôt ses espaces ruraux selon un critère de densité de la population, mais aussi selon la proximité de ces campagnes vis-à-vis des villes principales. C'est donc une lecture dynamique et relative du « rural », fondée notamment sur le modèle christallérien des places centrales qui est toujours très prégnant en Allemagne. Ainsi, des espaces seront qualifiés de « ruraux en régions de concentration urbaine », tandis que d'autres seront « ruraux denses en régions rurales », entre autres distinctions territoriales¹⁹. Si bien qu'il n'existe d'ailleurs plus vraiment de définition officielle précise de la ruralité en Allemagne, mais plutôt un gradient de ruralité entre campagnes aux profils variables.

La nomenclature NUTS et le critère de la densité

Une telle hétérogénéité dans les acceptions de la ruralité impose donc à toute étude internationale à visée comparative de s'affranchir des définitions nationales pour créer une approche unique qui soit réellement opératoire.

La géographie a posé depuis fort longtemps les bases de cette réflexion critique sur la mesure du fait rural. En ce qui concerne les critères de définition, il a été généralement admis qu'une approche du rural par la fonction agricole était devenue non-pertinente, tant il est vrai que le découplage entre ce secteur économique et l'activité des populations rurales est, à des degrés divers, très avancé en Europe. De même, la multiplication de critères économiques, sociaux voire visuels – certains pays d'Europe retiennent en effet l'aspect extérieur des bâtiments ou leur ancienneté pour définir ce qui fait l'urbanité ou la ruralité – ne fait que renforcer la complexité de la mesure du rural ainsi que le risque de biais statistiques dans la collecte locale des données.

Les analyses comparatives internationales se reportent ainsi plus volontiers à la seule démographie, et plus particulièrement à l'examen des formes du peuplement. Le critère le plus communément retenu pour définir le rural reste encore la taille des localités.

communes ; cf. Maria Halamska, Marie-Claude Maurel, *Démocratie et gouvernement local en Pologne*, CNRS Éditions, Paris, 2006, 272 p.

17. Jurgita Maciulyte, « Décentralisation et Collectivités territoriales en Lituanie », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 35 n° 4, décembre 2004, p. 99-118.

18. OFFICE STATISTIQUE TCHÈQUE [ČSÚ], *Statistical Yearbook of the Czech Republic 2001*, Prague, 2002, p. 10-16.

19. OFFICE FÉDÉRAL DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE [BBR], *Raumordnungsbericht 2000*, Band 7, Bonn, 2001, 315 p.

Cependant, les seuils retenus pour différencier le rural de l'urbain restent très variables d'une étude à l'autre. Faut-il arrêter le rural à 5 000, 10 000 ou 50 000 habitants agglomérés ? Plus encore, un tel choix pose le problème des profondes différences de maillage entre pays. En Europe centre-orientale, tout comme dans l'ensemble du continent européen d'ailleurs, la taille des unités élémentaires assimilables à la « commune », c'est-à-dire celles qui disposent d'un statut de collectivité locale, est très hétérogène d'un pays à l'autre : pour 1 641 à 1 878 habitants en moyenne en République tchèque et en Slovaquie, la grande commune polonaise compte 15 517 habitants, sans même prendre en compte les 59 747 habitants de la municipalité lituanienne, qui correspondrait plutôt à un district (cf. tableau 1).

En outre, ce maillage est lui-même très hétérogène dans un même pays, puisque les communes hongroises, pour une moyenne de presque 3200 habitants, vont de 1200 âmes en Transdanubie à plus de 5000 dans la Grande Plaine. Enfin, dans les nouveaux Länder allemands, la maille communale est sans cesse remaniée. En effet, depuis 1990, l'administration locale de l'Est tend à adopter le modèle de la grande commune de l'Ouest, si bien que les municipalités rurales fusionnent régulièrement les unes avec les autres en fonction des politiques d'incitation ou de coercition de chaque Land²⁰. Ceci rend au final la collecte de données statistiques extrêmement délicate à cet échelon.

	Nombre de municipalités	Taille moyenne des municipalités
République tchèque	6 249	1 641 habitants
Slovaquie	2 928	1 878 habitants
Hongrie	3 145	3 190 habitants
Nouveaux Länder allemands	7 565	5 177 habitants
Pologne	2 478	15 517 habitants
Lituanie	60	59 747 habitants

Tableau 1 : la maille élémentaire des municipalités dans la zone d'étude.

Sources : statistiques nationales, 2005

L'une des solutions pertinentes pour cerner précisément le rural et l'urbain consisterait alors à s'affranchir de tout maillage administratif en se référant aux seules agglomérations morphologiques, comme le propose par exemple la base de données *Géopolis* au sujet des grandes villes du monde²¹ (Moriconi-Ebrard, 1994). Cependant, le problème est alors d'ajuster les données statistiques à ces limites morphologiques, ce qui s'avère pratiquement impossible, dans la mesure où elles sont presque toujours agrégées à des niveaux administratifs élargis.

Néanmoins, pour conserver les maillages administratifs, il est nécessaire de surmonter les écarts de taille entre « localités » et de s'appuyer sur des entités de taille comparable. Un tel exemple de résolution des contrastes de maillage en Europe est proposé depuis 1988 par l'organisme statistique européen Eurostat avec sa Nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS). Cette nomenclature, aujourd'hui très usitée dans les politiques régionales de l'Union européenne, a établi des équivalences entre les unités territoriales existant dans chaque pays européen en fonction de la superficie et du nombre moyen d'habitants de chaque échelon, et ceci quel que soit le statut administratif des unités territoriales. La comparaison entre données statistiques en Europe s'en trouve ainsi grandement facilitée.

20. Samuel Depraz, « Du territoire identitaire au maillage fonctionnel : la réforme graduelle des communes dans les nouveaux Länder allemands », in Annie Bleton-Ruget, Nicole Commerçon, Philippe Gonod (éds), *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, IRVSM, Mâcon, p. 227-235.

21. François Moriconi-Ebrard, *Geopolis : pour comparer les villes du monde*, Anthropos, Paris, 1999, 250 p.

Dans son principe, la nomenclature NUTS comprend 6 niveaux territoriaux allant du NUTS0 (les pays) au NUTS3 (échelon équivalant aux départements français). S’y ajoutent les échelons UAL1 et 2 pour les « unités administratives locales ».

Ainsi, en assimilant l’échelon de base des « localités » au niveau européen UAL2, on trouve la plupart du temps les communes de chaque pays. Mais en Lituanie, par exemple, la très grande taille des municipalités les place au niveau UAL1. L’échelon UAL2 lituanien correspondra alors au découpage infra-municipal des *seniunijos*, plus équivalent à la trame communale des autres pays (cf. tableau 2). Les écarts de maillage entre pays s’en trouvent ainsi grandement réduits.

	NUTS 1	NUTS 2	NUTS 3	UAL 1	UAL 2
République tchèque	pays (1)	oblast (8)	kraj (14)	okres (77)	obce (6249)
Slovaquie	pays (1)	oblast (4)	kraj (8)	okres (79)	obce (2928)
Hongrie	grandes régions (3)	régions statistiques (7)	megyék (20)	kistérségek (168)	telépülések (3145)
Allemagne	Länder (16)	Regierungsbezirke (41)	Kreise (439)	Verwaltungs-gemeinschaften (539) *	Gemeinden (13 176)
Pologne	régions (6)	voïvodies (16)	subrégions (45)	poviats (379)	gminy (3478)
Lituanie	pays (1)	pays (1)	apskritis (10)	savivaldybės (60)	seniunijos (515)

Tableau 2 : les échelons statistiques de la nomenclature NUTS en Europe centre-orientale – Source : Eurostat, 2005.

* « Communautés administratives », non-exhaustives et sans valeur statistique.

Une dernière solution consiste à se reporter au calcul de la densité du peuplement : ceci permet d’atténuer les contrastes de maillage, tandis que l’approche du rural par la densité constitue précisément un consensus *a minima* pour les chercheurs en sciences sociales. C’est ainsi que la commission de géographie rurale de l’Union géographique internationale, présidée par György Enyédi avait déjà défini en 1976 l’espace rural comme « l’espace de plus faible densité de population où tous les phénomènes se trouvent dilués »²².

De fait, ce critère de la densité s’avère employé par une douzaine de pays européens – au Portugal, aux Pays-Bas ou dans les pays Scandinaves, par exemple. L’organisme statistique Eurostat a également proposé en 1999 une typologie fondée sur des critères de densité pour permettre une analyse des territoires d’Europe²³ : sont « densément peuplées » les communes de plus de 500 habitants par kilomètre carré et formant ensemble une entité de plus de 50 000 habitants. Les éventuelles enclaves y sont intégrées. Toutes les communes dont la densité est comprise entre 100 et 500 habitants par kilomètre carré et formant ensemble une entité de plus de 50 000 habitants, ou bien jouxtant des ensembles densément peuplés sont quant à elles considérées comme « moyennement peuplées » ; là encore, les enclaves y sont intégrées. Les communes restantes forment l’espace « faiblement peuplé ».

22. Jacqueline Bonnamour, *Géographie rurale, position et méthodes*, Masson, Paris, 1993, p. 7.

23. EUROSTAT, « Les Zones densément peuplées dans l’Union européenne : essai de délimitation et de caractérisation des unités urbaines », in *Statistiques en bref* n° CA-DN-99-002, 1999, 8 p.

L'intérêt de l'approche de l'OCDE

Un groupe de travail du « Programme de développement rural » de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) s'est réuni au début des années 1990 afin de proposer une grille homogène d'analyse des espaces ruraux au sein des pays membres de l'OCDE. Il a réuni une vingtaine d'experts nationaux, dont des statisticiens d'Eurostat. La France y était représentée par Jean-Claude Bontron, économiste connu pour ses études statistiques approfondies sur le rural français à travers l'analyse d'indicateurs croisés à l'échelon cantonal²⁴. Le résultat de cette réflexion commune est une synthèse parue en 1994, riche à la fois par ses conclusions statistiques et par la méthodologie retenue²⁵.

La définition globale du rural par l'OCDE est simple et s'appuie, de fait, sur la seule densité de population. La densité est une approche morphologique relativement neutre du rural, une notion *qui peut être facilement comprise de ceux qui l'utilisent et simple à calculer pour ceux qui construisent les indicateurs ruraux (...)* quel que soit le contexte national ou régional considéré²⁶.

Exigence importante pour permettre à la fois une bonne maniabilité de la définition et un accès aisé aux sources statistiques dans tous les pays. L'OCDE a donc pris en compte les densités de population à l'échelon statistique UAL2 des « communautés locales » et a proposé le seuil arbitraire de 150 habitants par kilomètre carré au plus pour parler de « localités rurales ».

Ce seuil peut être, comme tout autre, discuté. Cependant, en Europe tout au moins, « l'analyse de la distribution des communautés locales, dans divers pays, pour plusieurs densités démographiques, a montré que si l'on retenait une densité de 100 ou 200 habitants au kilomètre carré au lieu de 150, la proportion de la population rurale n'en serait guère modifiée²⁷. » La plupart du temps, les densités des unités locales sont très inférieures ou très supérieures à ce seuil ; seuls les espaces périurbains constituent des cas limites qu'il faut pouvoir apprécier au cas par cas.

La définition proposée par l'OCDE n'en reste cependant pas à une lecture locale du rural. Elle établit en effet dans un second temps des regroupements régionaux entre localités en les rassemblant selon la maille statistique NUTS3. Ces « régions », de statut variable selon les pays mais, là encore, très comparables par la taille et l'étendue, vont alors être caractérisées selon leur degré de ruralité, c'est-à-dire en fonction de la part de leur population qui réside dans des localités rurales telles qu'elles ont été calculées plus haut.

- les « **régions essentiellement rurales** » sont celles dont plus de 50 % de la population habite dans des « localités rurales », c'est-à-dire dont la densité est inférieure à 150 habitants par kilomètre carré ;
- les « **régions relativement rurales** » sont celles qui comptent entre 15 et 50 % de leur population en « localités rurales » ;
- les « **régions essentiellement urbaines** » correspondent aux espaces où moins de 15 % de la population habite dans des « localités rurales ».

Cette approche repose donc sur un principe d'**emboîtement scalaire**. Ce terme désigne la méthode qui consiste à mener l'analyse du rural en deux temps et à deux échelles différentes ; la première à l'échelon des unités de peuplement de base, la seconde à l'échelon administratif supérieur. Il est ainsi tenu compte du contexte régional et de l'éventuelle présence de grandes métropoles dans l'analyse d'une localité : deux communes de taille et de conformation similaire n'auront pas du tout les mêmes caractéristiques économiques et sociales selon qu'elles se trouvent à proximité d'une grande métropole ou bien fortement isolées dans un territoire de faible densité. Ce qui importe alors n'est plus tant la distinction absolue et dichotomique entre des communes rurales et des communes urbaines, mais plutôt leur appartenance à un contexte régional plus ou moins rural ou urbain.

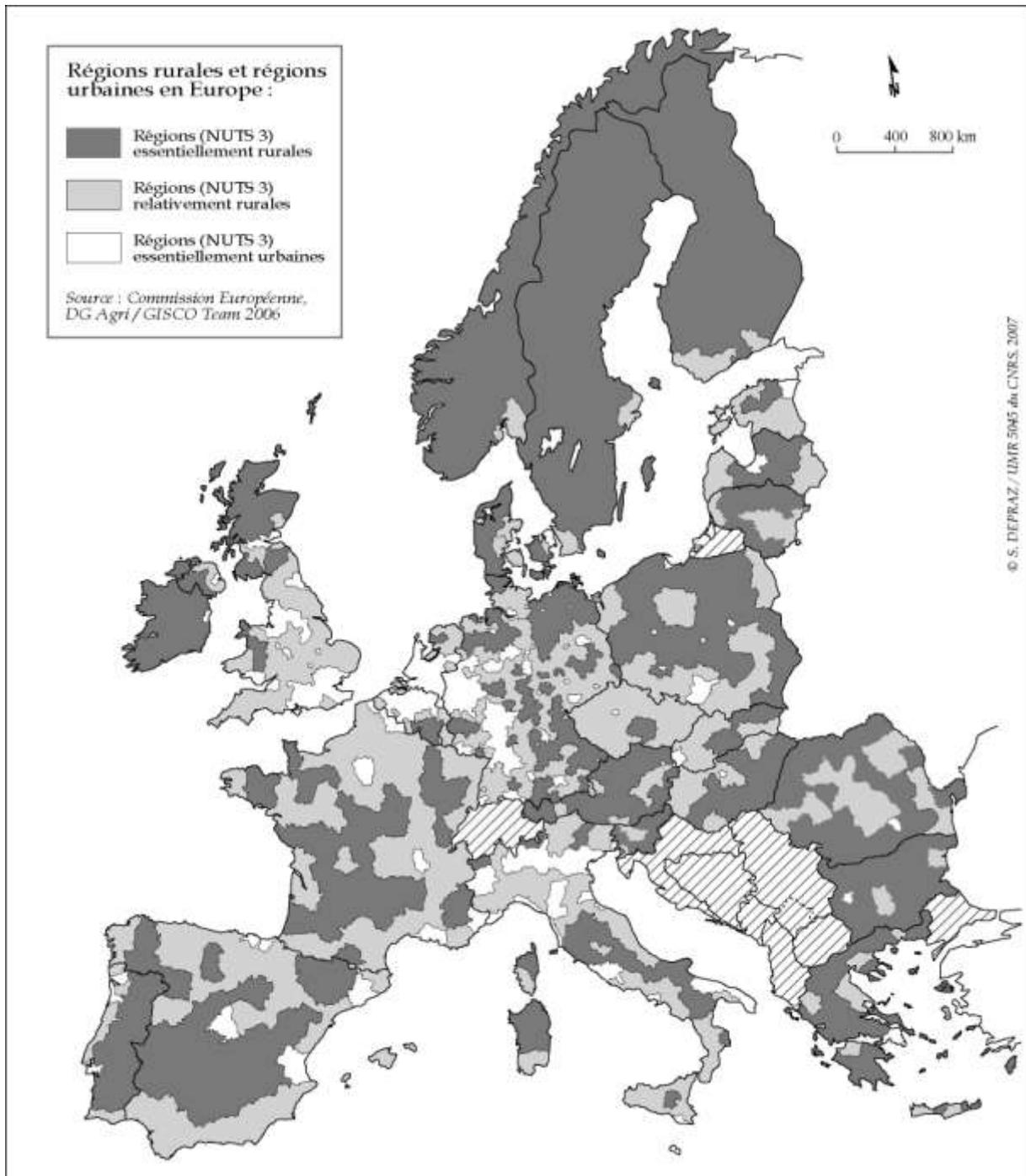
24. Jean-Claude Bontron, Sylvie Cabanis, *Essai de typologie socio-économique des cantons français*, SEGESA / DATAR, Paris, 1993, 60 p. et Jean-Claude Bontron, Sylvie Cabanis, Lucette Velard, *Nouvelle approche de la diversité des agricultures régionales*, SEGESA, Paris, 1992, 89 p.

25. OCDE, *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*, Rapport du « Programme de développement rural », Paris, 1994, 97 p.

26. OCDE, 1994, p. 25.

27. OCDE, 1994, p. 27.

Ainsi, tout en restant très simple d'utilisation, l'approche de l'OCDE est plus relative et plus graduelle ; elle reflète mieux la réalité des interactions ville-campagne, tout comme la notion de *continuum* entre espaces urbains et espaces ruraux souvent avancée par la géographie rurale (cf. carte 3).



Carte 3 : les espaces ruraux en Europe d'après la définition de l'OCDE – Source : d'après COMMISSION EUROPÉENNE, *Rural Development in the European Union, Statistical and Economic Information Report*, DG Agri, Bruxelles, 2006, 401 p.

Par rapport au reste du continent, l'Europe centre-orientale se caractérise par la forte extension de ses espaces ruraux ; les « régions essentiellement urbaines », ponctuelles et dispersées, concentrent toujours moins du quart de la population de ces pays, pour une moyenne communautaire située à 43 % d'urbains (cf. annexe 1). La métropolisation du peuplement et de l'économie apparaît ainsi moins avancée en Europe centrale que dans d'autres pays européens.

Cependant, il s'agit souvent de campagnes denses, aux charges humaines supérieures à la moyenne européenne : c'est particulièrement vrai en République tchèque, en Silésie ou le long du couloir morave, et jusqu'en Transdanubie hongroise, où dominent les « régions relativement rurales » selon une dorsale continue de peuplement au cœur de l'espace centre-européen. Font exception l'Est de la Grande plaine hongroise, le nord polonais et la Lituanie dans son ensemble.

La grande valeur opératoire de cette approche du rural selon l'OCDE est attestée par sa diffusion croissante dans les institutions européennes. Ainsi, la Commission européenne a employé la démarche de l'OCDE dès 1997 dans ses rapports de travail sur la politique agricole commune (PAC) et sur le développement rural. Elle a d'abord travaillé avec le seuil de 100 habitants par kilomètre carré avant de se ranger à celui de 150²⁸. Les nouvelles orientations de la PAC, notamment le second pilier consacré au développement rural, ainsi que la mise en œuvre du nouveau Fond européen agricole pour le développement rural (FEADER) pour la période 2007-2013 s'appuient désormais sur cette définition du rural. Elle a été adoptée officiellement par le parlement européen en février 2006.

Les analyses menées dans le cadre de cet ouvrage reprendront donc une telle méthodologie, avec toutefois les deux adaptations suivantes.

Tout d'abord, un seuil de **120 habitants par kilomètre carré** sera retenu pour parler du rural. S'il est vrai qu'une variation aussi modérée de ce seuil n'a qu'une très faible portée herméneutique, c'est toutefois la valeur plafond retenue par le programme de développement rural LEADER Plus de l'Union européenne pour définir le caractère rural des Groupes d'action locale (GAL). En outre, la Hongrie utilise ce même seuil de 120 habitants par kilomètre carré depuis 2000 pour définir les localités éligibles à certains programmes nationaux de développement rural. Un tel chiffre a donc une valeur opérationnelle.

Échelon UAL1 ou équivalent retenu			
	Nom	Nombre	Taille moyenne (entités rurales seules)
République tchèque	okres (« district »)	77	107 670 hab.
Slovaquie	okres (« district »)	79	67 355 hab.
Hongrie	kistérség (« microrégion »)	168	43 256 hab.
Nouveaux Länder allemands*	Kreis (« arrondissement »)*	113	118 311 hab.
Pologne	powiat (« district »)	379	78 232 hab.
Lituanie	savivaldybe (« municipalité »)	60	38 190 hab.

Tableau 3 : caractéristiques de l'échelon statistique UAL1 utilisé pour l'analyse du rural.

* Le Kreis allemand correspond en fait à l'échelon NUTS3, il est employé ici par défaut.

La seconde adaptation concerne les échelons d'application de la démarche de l'OCDE. Compte-tenu de l'échelon régional limité de l'étude, un degré de précision supplémentaire sera apporté avec une définition des « régions » rurales **à l'échelon UAL1**, et non NUTS3 comme le font l'OCDE ou la

28. COMMISSION EUROPÉENNE, *Proposal for a Council Regulation on Support to Rural Development by the European Agricultural Fund for Rural Development, Extended Impact Assessment* n° SEC(2004)931, Bruxelles, 2004, 77 p.

Commission européenne pour l'ensemble du continent²⁹. Ces entités administratives UAL1 correspondent, selon les pays, à des regroupements allant de 40 à 120 000 habitants en moyenne pour les espaces ruraux d'Europe centre-orientale étudiés (cf. tableau 3). C'est, là encore, assez proche des préconisations de l'Union européenne pour le programme LEADER Plus puisque l'effectif total de population nécessaire pour former un GAL doit être compris entre 10 et 100 000 habitants.

Cet échelon UAL1 fait donc sens aujourd'hui en Europe pour la prise en compte des faits ruraux, en ce qu'il représente un compromis relativement optimal entre l'inévitable besoin de synthèse face à l'extrême détail de l'information collectée à l'échelon local et un juste degré de précision de l'analyse des faits ruraux par rapport aux grandes tendances régionales.

2 - Quels indicateurs pour une analyse du rural ?

Disponibilité et actualité des indicateurs statistiques

L'Europe centre-orientale est caractérisée par une production statistique abondante et méthodique, héritée là encore bien souvent des annuaires statistiques de l'époque socialiste. L'information quantitative est tout particulièrement détaillée dans les domaines relatifs à la démographie et aux infrastructures (habitation, équipements individuels et collectifs, services et commerces, réseaux), elle reste cependant nettement moins riche en matière d'indicateurs économiques et sociaux tandis que les données sont rarement détaillées aux échelons infra-régionaux (UAL). C'est-à-dire que cette information existe mais n'est pas systématiquement synthétisée à tous les échelons géographiques ni même diffusée commercialement.

Malgré cette réserve, l'information reste abondante tandis qu'un effort de mise à jour important est fourni avec une information qui s'adapte à des standards de diffusion internationaux : supports électroniques, normes de présentation et nomenclatures internationales pour l'organisation de l'information. La catégorisation des secteurs d'activité professionnelle, par exemple, répond aujourd'hui partout à la nomenclature européenne NACE³⁰ et permet ainsi une bonne harmonisation des données. La coordination des instituts statistiques européens par Eurostat a également permis la mise en place d'une diffusion en ligne gratuite, standardisée et relativement complète des données statistiques des pays européens à l'échelon régional NUTS3.

L'année 2001 a constitué à cet égard un jalon important avec la tenue simultanée de nombreux recensements généraux de population en Europe centre-orientale, dans un esprit de convergence internationale. C'est donc cette date qui sert de repère général dans le cadre de cette recherche, sans exclure des mises à jour nationales spécifiques à certains pans de l'analyse.

Des données aux significations nationales différentes

Tous les indicateurs statistiques ne sont pas également exploitables. Il n'est même pas question ici de la fiabilité des données récoltées par les offices statistiques nationaux : s'il est vrai que certains domaines de l'information statistique, tout particulièrement ceux traitant des sources de revenus, de l'impôt voire des résultats économiques des entreprises ou des budgets publics, doivent être considérés avec la prudence de rigueur, le problème se situe en fait en amont même des données. Il a trait au mode de définition des concepts et au calcul de l'information dans chaque pays : en voici quatre exemples révélateurs.

29. En Allemagne, l'échelon NUTS4 est, en théorie, celui des *Verwaltungsgemeinschaften*, des regroupements administratifs intercommunaux de taille et de statut variable selon les Länder. Comme il ne s'agit pas, à ce jour, d'un échelon opératoire de collecte des données statistiques en Allemagne, nous avons dû nous référer pour les nouveaux Länder à l'échelon NUTS3 des *Kreise*, dont la taille est, heureusement, proche des NUTS4 dans les autres pays.

30. La nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne, ou NACE, constitue une norme commune d'organisation des données relatives aux secteurs d'activité économique. Elaborée en 1990, révisée en 2003, elle s'applique à l'ensemble de l'Union européenne, mais aussi aux pays candidats voire aux pays partenaires de l'Espace économique européen dans la mesure où elle permet une excellente comparabilité des données. Elle s'articule autour de 17 « sections » disposées par ordre alphabétique, avec en particulier l'agriculture, la chasse et la sylviculture en A, la pêche en B et beaucoup de détail dans les secteurs des services et de l'administration.

Le **taux de motorisation**, c'est-à-dire l'équipement de la population en véhicules individuels, se fonde sur le nombre d'immatriculations en circulation dans chaque unité territoriale pour mille habitants. La définition d'un « véhicule individuel », très précise, varie d'un pays à l'autre. Mais plus encore, l'enregistrement officiel de son utilisation est très délicate : est-ce un véhicule particulier ou un véhicule professionnel ? Est-il destiné à la revente ? La statistique va rarement aussi loin et les risques d'erreur dans la collecte d'une telle information doivent être pris en compte ; la variation peut donc être très importante d'un pays à l'autre.

Pire encore pour l'analyse, cet indicateur n'a pas forcément la même « signification » d'un pays à l'autre. En Hongrie, en République tchèque, il reflète très fidèlement le niveau de richesse de la population avec un gradient d'équipement très net entre les régions capitales, l'ouest du pays et les espaces frontaliers de l'Est. En Allemagne, où il se trouve particulièrement élevé, il ne traduit plus un degré de richesse de la population mais simplement un degré de mobilité des individus, les espaces périurbains étant les plus équipés, mais selon des nuances très faibles et peu expressives d'une région à l'autre. En Pologne ou en Lituanie, par contre, il est très bas et reflète plutôt un secteur d'activité pour partie informel, notamment dans les zones de commerce transfrontalières. Il ne traduit donc que très imparfaitement la mobilité des populations, une part significative des transports s'effectuant sous d'autres modes ou avec des véhicules pouvant échapper à la comptabilité nationale. Il est ainsi quasiment impossible d'utiliser un tel indicateur dans une comparaison internationale, et même à l'échelon national, il faut veiller à en saisir le sens particulier. Cet indicateur n'a donc finalement pas été retenu dans cette recherche pour l'analyse du rural centre-européen.

L'**intensité touristique** est un indicateur très utile pour connaître l'ouverture des campagnes vers ce secteur d'activité économique. Elle correspond au nombre de nuitées touristiques pour 10 000 habitants dans l'unité administrative considérée.

Il faut d'abord s'entendre sur le type de nuitées recensées : certaines statistiques incluent les hébergements légers (gîtes, refuges, campings, auberges de jeunesse), d'autres non. Mais ensuite, bien des flux échappent à cette comptabilité officielle : en particulier, l'Europe centre-orientale est marquée par l'existence de nombreuses résidences familiales secondaires en milieu rural. Sous le socialisme déjà, il s'agissait de petits bâtiments rustiques en auto-construction, entourés d'un jardinet d'agrément, équivalent des *datchas* russes mais aussi de la *chalupa* de République tchèque voire de la *tanya* de la Grande Plaine hongroise.

L'intensité touristique ne traduit donc qu'un enregistrement des flux officiels, nationaux et internationaux, ce qui accentue artificiellement les contrastes entre pays voire entre régions. En effet, si l'intensité touristique apparaît extrême dans certaines régions hongroises ou allemandes et très faible dans d'autres, c'est essentiellement parce que le tourisme officiel, seul recensé, est plus concentré que le tourisme léger et familial de certains secteurs ruraux.

Pour compenser ce déficit d'enregistrement, nous avons donc eu recours dans les typologies nationales allemandes et hongroises à une transformation des intensités touristiques par le logarithme décimal, de telle sorte à en atténuer quelque peu les contrastes et permettre la prise en compte de certains sites au tourisme certes bien moins intense, mais néanmoins significatif par rapport à la moyenne nationale. Là encore, les contextes nationaux voire régionaux sont donc très différents entre eux et affectés par le mode de collecte de l'information statistique.

Le **chômage** est, par excellence, un indicateur sensible dans les statistiques nationales. Tout d'abord, la réflexion comparative entre pays est rendue difficile par l'hétérogénéité de la définition d'une « personne active » d'un pays à l'autre. L'activité, en Pologne, débute à partir de 15 ans pour l'Office statistique national, mais à 18 ans pour la loi. Elle dure jusqu'à 60 ans pour les femmes et 65 ans pour les hommes. En Hongrie et en Allemagne par contre, le calcul se conforme aux recommandations du Bureau international du travail (BIT) et porte sur les 15-74 ans³¹.

31. Pologne : loi n° 25 §128 du 14 décembre 1994 « sur l'emploi et la lutte contre le chômage » ; Hongrie : méthodologie des enquêtes-emploi 1992-1999 ; OFFICE CENTRAL DE LA STATISTIQUE HONGROIS [KSH] *Sztatistikai Módszertani Füzetek* vol. 38, Budapest, 1999, cité in *Regional Statistical Yearbook 1999*, Budapest, 2000, 502 p.

La définition du chômage lui-même varie encore plus selon la durée minimale retenue d'une période d'inemploi, selon que les stages et les formations de requalification sont considérés comme des emplois ou non et selon la manière dont est appréciée la recherche active d'un emploi. Ainsi la Pologne a-t-elle exclu toute personne en formation ou en stage des comptes du chômage en 1997 ; l'Allemagne a fait de même fin 2004, tandis que la Hongrie ne les a jamais comptabilisées. Dernier biais fondamental, une personne possédant ou entretenant un terrain cultivable de plus de 2 ha ne peut être considérée comme chômeur en Pologne, ni même ses conjoints : ceci marque l'importance de l'agriculture de subsistance dans la régulation de l'économie et de la société de ce pays, mais aussi une forme de « chômage masqué ».

Ainsi, entre les données du BIT d'une part, standardisées par les protocoles des *Labour Force Surveys* et diffusées par l'ONU ou l'UNECE par exemple, et les données nationales d'autre part, le taux officiel peut varier de plus de 3 points pour la même année de référence en Hongrie ou en Allemagne et d'environ 1 point en Pologne.

Enfin, quand bien même il y a harmonisation, le chômage officiel ne reste que le reflet des personnes qui font la démarche de s'inscrire sur les listes des demandeurs d'emploi, démarche généralement motivée par l'obtention d'allocations de chômage. Par conséquent, cette information dépend du niveau et de la durée des indemnités : elles sont très variables d'un pays à l'autre, voire selon les régions d'un même pays.

Or en Hongrie, par exemple, la durée de perception des allocations s'est drastiquement réduite depuis 1991 pour passer de deux ans à deux périodes de six mois à taux dégressif. Au-delà, la gestion du chômage est transférée aux collectivités locales et un revenu minimum d'un an, avec plafond de ressources. Les communes peuvent proposer ensuite des emplois sociaux aux chômeurs de longue durée, mais ceci dépend des possibilités des collectivités locales. En Pologne du sud-est, particulièrement marquée par le fait paysan, bien des petits propriétaires terriens n'iront pas se déclarer, puisqu'ils n'ont pas droit aux allocations ; le chômage y apparaît ainsi anormalement bas. Par contre, la part importante de prestations d'invalidité ou de mesures de pré-retraite prises en charge par le KRUS (le régime de sécurité sociale des agriculteurs), dont les montants s'avèrent avantageux, traduit mieux la situation socio-économique réelle de ces régions.

Dernier élément, la transformation systémique a durablement affecté la couverture en services sociaux des espaces ruraux. Les services collectifs de garde d'enfants ont fermé ou bien ont été remplacés par des services privés, onéreux. Les petites écoles ont fermé, obligeant les familles à couvrir de grandes distances pour scolariser leurs enfants. Les allocations familiales ne sont plus suffisantes pour assurer ces frais ni permettre le double emploi dans les ménages : en Hongrie, la valeur réelle des allocations familiales s'est abaissée de moitié entre 1990 et 1997³². Ainsi dans certaines communes rurales, les chiffres officiels du chômage indiquent 20 % de chômeurs, mais les élus insistent sur le fait que la plupart des femmes ont dû cesser leur recherche d'emploi et rester au foyer, faute d'offre sur le marché du travail, faute de services de garde d'enfants et faute de revenus suffisants pour y suppléer. Le chômage réel est ainsi à la fois forcé et masqué par rapport aux chiffres officiels.

Au final, le chômage de longue durée et le chômage de la main d'œuvre féminine est globalement sous-enregistré tandis que la baisse des taux nationaux est artificiellement aidée par la réduction des durées d'intervention et l'érosion des indemnités sous l'effet de l'inflation. C'est pourquoi nous proposerons une lecture prudente des taux de chômage en Europe centrale.

Le nombre d'**exploitations agricoles**, enfin, constitue également une pierre d'achoppement pour la comparaison internationale. En effet, chaque recensement agricole national établit des critères minima pour considérer qu'un ensemble de terrains, d'infrastructures ou de production constitue une exploitation agricole à part entière. Mais comment statuer sur le petit jardin individuel ou le « hobby farming » ? Les réponses sont très variables d'un pays à l'autre.

Ainsi, en Allemagne et en République tchèque, une exploitation n'est recensée qu'au-delà de 2 et 1,5 ha respectivement, avec des équivalences pour les élevages et les cultures spécialisées. Le même

32. Zsuzsa Ferge, « L'Évolution des politiques sociales en Hongrie depuis la transformation de système », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 29 n° 3, septembre 1998, p. 35-59.

seuil est de 1 ha en Lituanie, mais de 0,5 ha en Lituanie et de 0,15 ha en Hongrie. Il n'y a pas de seuil officiel à l'enregistrement en Pologne.

Or les très petites exploitations constituent précisément l'un des traits marquants du dualisme agraire persistant en Europe centre-orientale. Elles sont l'héritage du lopin individuel sous le socialisme, mais aussi des petites exploitations paysannes de subsistance des régions orientales de la Pologne ou de la Lituanie. Certains pays comme la Hongrie et la Pologne ont donc introduit des distinctions entre exploitations « marchandes » ou non, entre exploitations « privées » ou « entrepreneuriales », mais les critères de cette distinction (statut légal des exploitations, taille et cheptel, production) sont, là encore, très changeants et compliquent fortement la comparaison terme à terme.

Trois axes de travail pour sélectionner les indicateurs statistiques

La faible comparabilité ou le caractère biaisé de certains indicateurs n'empêche cependant pas leur utilisation dans un strict cadre national et dans un cadre interprétatif rigoureux. Dès lors, l'abondance des indicateurs implique une sélection afin de ne retenir que les plus expressifs.

Il serait toutefois illusoire de prétendre construire une analyse quantitative prétendument objective de la ruralité centre-européenne, qui « découvrirait » les trajectoires d'évolution du rural « ex-nihilo », en se fiant seulement à une sélection statistique entre indicateurs. Des biais implicites, à la fois méthodologiques (choix des procédures de construction des typologies) et idéologiques (fiabilité, expressivité d'un indicateur) vont inévitablement orienter la sélection.

Notre recherche part donc plutôt du postulat inverse. Nous avons choisi trois grands thèmes de travail sur les trajectoires que connaissent, dans l'ensemble, les espaces ruraux d'Europe centrale post-socialiste et qui ont été présentés en introduction :

- l'évolution démographique et sociale des campagnes ;
- la restructuration du secteur agricole (activité et production) ;
- la diversification des fonctions économiques des espaces ruraux.

En découlent trois groupes d'indicateurs sélectionnés *a priori* en fonction de leur pertinence par rapport à chacun de ces thèmes, de leur comparabilité à l'échelon international et de leur valeur herméneutique pour l'analyse des territoires (cf. annexe 2).

Cette démarche se rapproche sensiblement du cadre méthodologique commun (*Common Monitoring and Evaluation Framework, CMEF*) élaboré par la Commission européenne dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de développement rural pour la période 2007-2013. Ce cadre définit en effet un certain nombre d'indicateurs, organisés par sections thématiques, pour permettre l'étude de la situation et de l'évolution des espaces ruraux de l'Union européenne, tout en répondant aux axes définis par le règlement européen sur le développement rural³³ :

- AXE 1 : améliorer la compétitivité du secteur agricole et sylvicole,
- AXE 2 : améliorer par la gestion des territoires la qualité de l'environnement des espaces ruraux,
- AXE 3 : améliorer la qualité de vie et promouvoir la diversification de l'activité économique,
- AXE 4 : suivre le développement de l'initiative LEADER.

Si la dimension environnementale est spécifiquement étudiée dans les rapports européens, elle apparaît cependant comme une donnée transversale, prise en compte dans l'ensemble des projets d'aménagement rural, qu'il s'agisse de l'activité agricole ou des projets de diversification des fonctions rurales : cette dimension peut donc être intégrée à chacun des autres axes d'analyse.

L'initiative LEADER constitue, quant à elle, une modalité particulière d'application des politiques de développement local de type ascendantes (*bottom up*) : elle illustre une évolution plus globale des modes de gouvernance de l'espace rural dont traite la troisième partie de cet ouvrage.

33. Règlement n° CE 1698/2005, exposé dans la décision du Conseil européen n° 2006/144/CE du 20 février 2006 relative aux orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural (période 2007-2013).

L'objectif des analyses quantitatives sera dès lors de valider, d'amender ou d'infirmes les hypothèses évolutives générales formulées sur chacun des trois thèmes retenus – situation socio-économique, restructuration agricole, diversification rurale – en fonction des situations rencontrées dans chaque région rurale d'Europe centrale. L'étude débouche au final sur une synthèse générale qui croise les trois thèmes afin de mettre en lumière la complexité des croisements, des hybridations entre chaque type d'espace rural.

En somme, la construction de typologies à visée démonstrative, et non simplement informative, semble la mieux à même d'aider à affiner et à faire progresser la réflexion qualitative qui est menée en parallèle sur le rural d'Europe centre-orientale.

3 - La construction des typologies régionales

Les analyses quantitatives nationales existantes

L'analyse quantitative des territoires ruraux d'Europe centre-orientale n'est pas chose nouvelle. De nombreux travaux s'y sont déjà attelés, avec pour même but la mise en relief des différenciations régionales et la comparaison entre trajectoires territoriales.

Remarquons en particulier les travaux statistiques du Département des études régionales et de l'organisation de l'espace de l'Académie des Sciences de Pologne (IgiPZ-PAN). Ses chercheurs visent à identifier, à l'échelon très précis de la grande commune polonaise, l'évolution spécifique des espaces ruraux depuis le changement de système. C'est donc une lecture à la fois précise et bien ciblée sur les espaces ruraux qui bénéficie, en outre, d'un recul diachronique depuis 1988³⁴.

Le choix de critères de cette équipe est résolument tourné vers une étude de la diversification des activités rurales : intensité touristique, taux d'actifs non-agricoles, taux d'actifs dans le secteur secondaire sont croisés avec des données de base sur la situation de l'activité agricole : taux de surface agricole utile (SAU), nombre d'actifs agricoles pour 100 ha de SAU, taux d'exploitations à vocation commerciale, taux de couverture forestière, c'est-à-dire une lecture des charges humaines et de la productivité de l'agriculture, critère tout à fait crucial pour l'appréhension du rural polonais.

Les communes sont rangées pour chacun des huit critères en cinq classes ordonnées, et sont ensuite classifiées en fonction du nombre de bons ou de mauvais classements qu'elles recueillent. L'analyse produit ainsi 10 types d'espaces ruraux différents que l'on peut synthétiser en cinq pôles : le rural agricole commercial et intensif, le rural agricole de subsistance – particulièrement présent en Pologne il est vrai – le rural forestier, le rural touristique et le rural multi-fonctionnel diversifié, en position périurbaine. Les contrastes est-ouest, nord-sud et l'essor du rural périurbain sont alors éclatants. Depuis 1989, le rural industriel est en nette rétraction en Pologne, signe de l'érosion de la pluri-activité rurale fondée sur l'image traditionnelle de l'ouvrier-paysan dans les secteurs industriels des Sudètes ou de Silésie.

En Hongrie, les travaux du département de géographie régionale de l'Université Eötvös Loránd de Budapest, sous la direction de József Nemes-Nagy, ont visé à identifier les espaces gagnants et les espaces perdants de la transformation post-socialiste³⁵. Cette étude résolument dynamique, menée précisément à l'échelon de la micro-région, a ainsi croisé plusieurs indicateurs pour la période 1990-1996 : revenu imposable par tête, taux de chômage, nombre d'entreprises en joint venture sur le total, nombre d'entreprises en propriété privée, taux de motorisation par habitant, équipement téléphonique et montant des investissements directs étrangers par habitant. Les données, exprimées en pourcentages de variation entre les deux dates, sont centrées par rapport à la moyenne, puis les micro-régions sont

34. Jerzy Bański, Władysława Stola, « Transformation of the Spatial and Functional Structure of Rural Areas in Poland », in *Studia Obszarów Wiejskich*, vol. 3, 2002, 13 p. ; Jerzy Bański, « Transforming the Functional Structure of Poland's Rural Areas », in Jerzy Bański, Jan Owsinski (éds), *Alternatives for European Rural Areas*, ERDN / IERIGZ / IGIPZ, Académie des sciences, Varsovie, 2003, p. 19-37.

35. József Nemes-Nagy, « New Regional Patterns in Hungary », in Peter Meusburger, Heike Jöns (éds), *Transformations in Hungary, Essays in Economics and Society*, Physica-Verlag, Heidelberg, 2001, p. 39-64 ; et József Nemes-Nagy, « Regional Disparities in Hungary during the Period of Transition to a Market Economy », in *Geojournal*, vol. 32 n° 4, 1994, p. 363-368. Enfin, on en trouvera une synthèse en français dans József Nemes-Nagy, « Les Disparités régionales dans la Hongrie en transition », in *Revue de géographie de l'Est*, tome 53 n° 1-2, 2003, p. 33-42.

classées en catégories en fonction du nombre de fois où elles obtiennent un résultat supérieur à la moyenne. Les « perdantes » en ont au plus un, les « gagnantes » au moins six. Les catégories intermédiaires distinguent des micro-régions « émergentes » ou « en stagnation ».

L'on observe ainsi très nettement un glissement vers l'ouest des régions les plus dynamiques, la seule exception résidant dans les micro-régions voisines de la Croatie, en situation d'échec, et dans quelques régions périurbaines de l'est, seules gagnantes de ce secteur. La logique actuelle confirme la prépondérance du nord-ouest, appuyé sur les points forts que sont Győr, Budapest, le Balaton et le Danube³⁶.

Dans son commentaire, l'auteur insiste beaucoup sur l'effondrement de l'industrie rurale et la crise démographique des secteurs ruraux, ce qui conduirait à l'apparition de « périphéries intérieures » rurales en Hongrie, en particulier le long des limites de comitat. Ces régions uniquement animées par de petites villes développées de manière volontariste par le socialisme sont en crise agricole sévère et en situation d'isolement physique. Cependant, cette approche ne s'intéresse pas au rural « en soi » et n'envisage ainsi pas les motifs de l'émergence de certaines régions rurales : intégration périurbaine, diversification économique ou prospérité agricole retrouvée. De même, cette approche n'a pas choisi de sélectionner *a priori* une hypothèse de délimitation du rural, ce qui, du coup, donne une valeur très générale aux typologies régionales et noie quelque peu les nuances au sein de la ruralité en raison de l'importance prise par l'écart rural/urbain.

Les différentes méthodologies d'analyse transnationales

La construction de typologies transnationales reste cependant plus ardue. À l'échelon européen, on les rencontre depuis une dizaine d'années dans les domaines des sciences régionales ou de l'économie spatiale. Certaines plaident pour une méthodologie plus complexe et plus fine que celle de l'OCDE (définition par le degré d'accessibilité des territoires, par leur performance économique, utilisation de réseaux de neurones)³⁷. Certes, l'acuité de l'analyse socio-économique s'accroît, mais l'exploitation des données s'avère complexe et s'en tient souvent à l'échelon régional NUTS 3, ce qui est finalement insuffisant pour l'analyse spécifique du rural.

Une autre étude récente du rural, proposée dans le cadre des programmes de recherche de la Commission européenne³⁸, s'est cependant avérée fructueuse. En soi, la démarche n'est pas particulièrement innovante : elle procède par clusters à l'échelon NUTS 3 pour les dix pays d'Europe centrale et orientale en cours d'intégration à l'Union. En revanche, elle a sélectionné ses critères discriminants en fonction d'un « portrait-type » de l'espace rural, c'est-à-dire d'un cliché initial qu'il s'est agi de déconstruire. Le positionnement idéologique des chercheurs est ainsi ouvertement assumé ; leur choix n'est pas fondé sur une prétendue objectivité statistique mais sur une hypothèse subjective qu'ils cherchent eux-mêmes à critiquer.

Le portrait-type du rural dressé par les auteurs repose sur les présupposés suivants, à connotation nettement négative : faible densité, vieillissement de la population, maintien par défaut de l'activité agricole, faiblesse des revenus par habitant, fort taux de chômage, faible niveau de formation de la population. Des données sont donc collectées sur chacun de ces thèmes, puis sont standardisées et classifiées selon une méthode ascendante. L'étude va alors tenter de mesurer les écarts au modèle attendu et illustrer ainsi la diversité des situations régionales. Au final se distinguent cinq classes de régions, lesquelles sont ensuite comparées à la typologie des espaces ruraux de l'OCDE : la similitude est très nette. Pour les auteurs, **le critère des densités retenu par l'OCDE semble donc bien**

36. Cf. aussi sur ce même thème László Faragó, « Regional "Winners" and "Losers" », in Zoltán Hajdú (éd.), *Regional Processes and Spatial Structures in Hungary in the 1990's*, Académie des sciences de Hongrie, Centre d'études régionales, Pécs, 1999, p. 316-327.

37. Dimitris Ballas, Thanasis Kalogeresis, Lois Labrianidis, *A Comparative Study of Typologies for Rural Areas in Europe*, communication au 4^e Congrès de l'Association des sciences régionales, Université de Leeds, 2003, 38 p. ou encore Flavio Boscacci (éd.), *A Typology of Rural areas in Europe, Indicators on Strength and Weakness of Rural Territories and Selection of Areas (NUTS III)*, Strategic Study: « Towards a New Urban Rural Partnership in Europe », Study Programme on European Spatial Planning of the European Commission, École Polytechnique, Milan, 1999, 36 p.

38. Sabine Baum, Peter Weingarten, « Typisierung ländlicher Räume in Mittel- und Osteuropa », in *Europa Regional*, vol. 12 n° 3, Leibniz-Institut für Länderkunde, Leipzig, 2004, p. 149-158.

résumer à lui seul les résultats d'une analyse statistique multicritères, il présenterait *a posteriori* une certaine validité pour lire la plupart des contrastes régionaux dans l'analyse du rural européen.

Cependant, le problème essentiel de cette approche est qu'elle a adopté des données extrêmement contrastées d'un pays à l'autre, ce qui fait finalement plus ressortir les différences entre nations que les nuances internes à chacun des pays européens. En outre, elle n'a pas choisi une exclusion préalable des espaces urbains de l'étude, ce qui affecte du coup excessivement la possibilité de distinctions plus fines au sein des espaces ruraux : le résultat ne travaille finalement que par « région » et non par « espaces ruraux ». Enfin, encore une fois, le maillage NUTS 3 n'est sans doute pas le mieux adapté à la description de la ruralité.

Méthode de classification spatiale retenue

Il ressort donc de l'ensemble des travaux évoqués deux obstacles majeurs : tout d'abord, la plupart des travaux menés à l'échelon international se placent à un niveau territorial d'analyse trop large pour parler de ruralité (échelon NUTS3), dans la mesure où les types de données sélectionnées pour l'analyse sont seulement disponibles à partir de cet échelon d'un pays à l'autre. Malgré la difficulté d'obtenir des indicateurs convergents (cf. annexe 2), l'échelon UAL1 sera cependant plus parlant. Ensuite, dans la plupart des cas, la lecture des territoires a préféré mettre en relief les différenciations globales au sein des espaces nationaux, ce qui permet en effet une appréhension complète de chaque pays, mais aboutit aussi à un constat un peu trop connu des géographes : c'est toujours le contraste urbain/rural qui s'exprime en premier lieu, puis apparaît la nuance entre espaces urbains, entre métropoles dynamiques et pôles industriels déprimés par exemple.

Le rural quant à lui demeure alors un espace trop souvent indistinct, dont les scores socio-économiques généralement médiocres sont regroupés en une même catégorie d'espace plutôt « à la traîne ». Ce qui manque, en somme, est une lecture détaillée de la ruralité centre-européenne qui puisse faire abstraction des scores urbains pour créer de la nuance au sein même des régions rurales étudiées. La démarche de l'OCDE reste, en la matière, essentielle en ce qu'elle permet de bien distinguer les deux temps d'une analyse du rural que sont d'abord une définition *a priori* de la ruralité, puis une étude statistique distincte des seuls espaces ruraux.

La construction des typologies thématiques de cet ouvrage s'appuie sur une démarche quantitative très classique qui enchaîne une analyse par composantes principales (ACP) puis une classification ascendante hiérarchique (CAH) afin de définir des ensembles territoriaux homogènes. La technique de classification est empruntée au logiciel *Philcarto* proposé par Philippe Waniez (IRD) ; elle repose sur une maximisation du moment centré d'ordre deux d'une partition³⁹. Les classifications ont été arrêtées généralement à partir de 5 classes, soit une inertie expliquée de 60 % au moins ; un taux suffisant pour permettre une bonne différenciation spatiale.

Les typologies ont d'abord été construites pour chacun des trois thèmes d'étude à l'échelle de chaque pays, afin de ne pas être contraint par la comparabilité internationale des indicateurs et de garder ainsi une grande latitude dans le choix des données. En théorie, le même exercice aurait dû être conduit ensuite pour l'ensemble de la zone d'étude, mais il n'a pas été possible de construire des typologies internationales selon la même technique, les données étant trop peu comparables entre elles à cette échelle⁴⁰. La réflexion à l'échelon international s'est donc d'abord appuyée sur un commentaire des cartes univariées de chaque indicateur (chômage, surfaces agricoles utiles, intensité touristique) afin de limiter le cumul des biais.

Cependant, chaque analyse se clôt par un rapprochement qualitatif entre classes de chacun des pays : c'est-à-dire que les classes rencontrées sur l'ensemble de la zone sont croisées dans un même tableau afin de mettre en évidence, sinon des classes identiques, du moins **des dynamiques évolutives communes** d'un pays à l'autre. La synthèse conclusive de l'ouvrage est bâtie sur le même principe et propose elle aussi une mise en parallèle des trajectoires territoriales, éclairée et informée par

39. Algorithme élaboré par Michel Jambu, Marie-Odile Lebeau, *Classification automatique pour l'analyse des données*, vol. 2, Dunod, Paris, 1978, 399 p. – voir aussi le site de Philippe Waniez : <http://philgeo.club.fr/Index.htm>

40. Une typologie transnationale construite à partir d'un simple croisement des sens de variation de trois indicateurs démographiques (croît naturel, bilan migratoire et variation totale de la population) est néanmoins proposée dans le chapitre 2, ces données étant les plus compatibles d'un office statistique à l'autre.

l'ensemble des informations statistiques ainsi que par les nombreux travaux d'enquête menés sur le terrain.

ANNEXE 1 : L'importance des espaces ruraux en Europe (UE à 27)

	Population en localités rurales (densité UAL2 < 150 hab./km ²) (2000)	Superficie nationale rurale (densité UAL2 < 150 hab./km ²) (2000)	Population en région NUTS3 essentiellement rurale (2003)	Population en région NUTS3 relativement rurale (2003)	Population en région NUTS3 essentiellement urbaine (2003)
Allemagne	19,1 %	64,3 %	13,2 %	29,3 %	57,5 %
Autriche	41,4 %	90,7 %	46,3 %	30,7 %	22,9 %
Belgique	8,5 %	40,3 %	3,5 %	11,7 %	84,8 %
Danemark	41,0 %	84,9 %	38,8 %	31,8 %	29,4 %
Estonie	32,0 %	98,5 %	10,5 %	76,5 %	13,0 %
Espagne	26,9 %	92,0 %	15,0 %	49,8 %	35,3 %
Finlande	54,1 %	98,6 %	62,2 %	37,8 %	0 %
France	29,4 %	89,4 %	16,8 %	53,7 %	29,6 %
Grèce	38,6 %	95,0 %	37,2 %	27,2 %	35,6 %
Hongrie	43,3 %	88,1 %	47,1 %	36,0 %	16,9 %
Irlande	45,0 %	97,3 %	71,6 %	0 %	28,4 %
Italie	21,0 %	70,9 %	9,6 %	40,7 %	49,8 %
Lituanie	57,0 %	98,6 %	44,3 %	55,7 %	0 %
Luxembourg	28,0 %	75,5 %	0 %	100 %	0 %
Lettonie	34,3 %	98,3 %	38,8 %	29,5 %	31,7 %
Pays-Bas	6,8 %	31,5 %	1,3 %	15,8 %	82,9 %
Pologne	40,3 %	90,5 %	39,6 %	37,5 %	22,9 %
Portugal	26,1 %	89,1 %	21,4 %	26,6 %	52,0 %
Rép. tchèque	30,0 %	83,0 %	5,1 %	83,5 %	11,4 %
Royaume-Uni	11,3 %	76,2 %	2,6 %	28,2 %	69,2 %
Suède	69,3 %	99,1 %	66,5 %	33,5 %	0 %
Slovénie	55,5 %	87,9 %	61,7 %	38,3 %	0 %
Slovaquie	30 %	76,7 %	25,5 %	63,4 %	11,1 %
UE 25	26,1 %	86,7 %	18,6 %	37,7 %	43,7 %
Roumanie	46,3 %	93,2 %	58,4 %	26,3 %	15,4 %
Bulgarie	n.a.	n.a.	47,1 %	44,0 %	8,9 %
UE 27	n.a.	n.a.	20,5 %	37,8 %	41,7 %

Source : COMMISSION EUROPÉENNE (2004), *Proposal for a Council Regulation on support to Rural Development by the European Agricultural Fund for Rural Development*, Extended Impact Assessment n° SEC (2004) 931, DGVI Agri, Bruxelles, 77 p. ; COMMISSION EUROPÉENNE (2005),

ANNEXE 2 : liste des indicateurs statistiques interrogés

Indicateurs	Disponibilité à l'échelon UAL1 ou équivalent retenu	Compatibilité internationale (standard de diffusion)	Comparabilité des critères d'interprétation entre pays
Thème 1 : situation socio-économique du rural			
Variation totale de la population 1995-2001 (%)	Oui	Oui	Oui
Bilan naturel pour l'année 2001 (‰)	Oui	Oui	Oui
Solde migratoire pour l'année 2001 (‰)	Oui	Oui	Oui
Part de la population de plus de 60 ans en 2001 (%)	Oui	Oui ⁴¹	Oui
Taux de chômage officiel 2001 (%)	Oui	Norme BIT ⁴²	Faible
Revenu moyen disponible par habitant 2001 (€, PPA ⁴³)	Oui	Faible	-
Raccordement au réseau de collecte des eaux usées 2001 (%)	Faible	-	-
Taux de suicide 2001 (%)	Faible	-	-
Budget moyen d'investissement des communes (€, PPA ³)	Faible	-	-
Thème 2 : transformation du secteur agricole			
Taux d'actifs du secteur primaire 2001 (%)	Oui	Norme NACE ⁴⁴	Oui
Part de la Superficie agricole utile (SAU) (%)	Oui	Oui	Oui
Taille moyenne des exploitations de plus de 5 ha (ha)	Oui ⁴⁵	Oui	Faible
Rendements céréaliers moyens 1999-2001 (q/ha)	NUTS 3	Oui	Oui
Valeur du produit agricole par exploitation en 2001 (€ PPA)	Faible	-	-
Nombre d'agriculteurs pour 100 ha de SAU en 2001	Oui	Oui	Faible ⁴⁶
Cheptel bovin (UGB) pour 100 ha de SAU en 2001	Oui	Oui	Oui
Nombre de porcins pour 100 ha de SAU en 2001	Oui	Oui	Oui
Part de la superficie en forêt en 2001 (%)	Oui	Oui	Oui
Thème 3 : diversification économique du rural			
Taux d'actifs du secteur secondaire en 2001 (%)	Oui	Norme NACE	Oui

41. Donnée recalculée pour la Pologne à partir des effectifs de population « post-productive » et de la structure par âge.

42. Les normes du Bureau International du Travail (BIT) fixent les critères de définition de la population active (ensemble des personnes ayant en emploi ou cherchant un emploi ayant entre 15 et 74 ans) ainsi que du chômage.

43. Données converties en euros et en tenant compte de la parité de pouvoir d'achat (PPA) d'après Eurostat.

44. « Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté Européenne », définie depuis 1990.

45. Donnée recalculée à partir du nombre d'exploitations agricoles et de la structure par taille des exploitations. Le seuil de 5 ha permet d'éliminer les différences dans la comptabilité des petites exploitations entre pays. Cependant, une exploitation de plus de 5 ha n'a pas la même signification d'un pays à l'autre en termes de productivité et de rentabilité commerciale, y compris pour un même type de production, en raison des profondes différences dans les structures de production qui caractérisent les pays d'Europe centre-orientale.

46. La définition même de l'activité agricole est fortement biaisée, en particulier en Pologne.

Taux d'actifs du secteur tertiaire en 2001 (%)	Oui	Norme NACE	Oui
Part des exploitations « non-marchandes » en 2001 (%)	Faible ⁴⁷	-	-
Part d'exploitations dans le secteur biologique en 2001 (%)	NUTS 3	Faible	-
Intensité touristique 2001 (nuitées pour dix mille habitants)	Oui	Oui	Faible ⁴⁸
Taux de motorisation (véhicules légers pour mille habitants)	Oui	Oui	Faible ⁸

Sources : Offices statistiques nationaux, 2001 et sq.

47. La définition d'une exploitation « marchande » n'est pas comparable d'un pays à l'autre car elle s'appuie sur des critères trop hétérogènes (taille des exploitations, statut juridique, travail à temps partiel, revenus des ménages).

48. Problème de l'écart entre l'enregistrement officiel et la réalité des volumes concernés par ces indicateurs.

Une ruralité en déclin

L'analyse de l'évolution démographique, le suivi des comportements migratoires et naturels des populations et, plus encore, les modifications dans les trajectoires d'évolution sont, en grande partie, révélateurs des multiples changements socio-économiques et géopolitiques qu'ont connus les espaces ruraux centre-européens au cours des dernières décennies. Espaces très hétérogènes et de transition complexe entre l'ouest et l'est, leurs structures démographiques se transforment sous les effets de l'économie de marché qui impose de profondes déstructurations socio-économiques. Dans l'ensemble des pays concernés, la période récente témoigne d'un processus de déclin de la population rurale.

1 - Une Europe centrale encore très rurale

Un inégal poids démographique du monde rural

À l'aube du XXI^e siècle, en dépit d'un processus rapide mais récent de périurbanisation, inscrit dans un cadre global de métropolisation et d'étalement résidentiel, le taux de population rurale reste très élevé en Europe centrale atteignant en moyenne 35 %, en 2004, une proportion largement supérieure au taux de 27 % pour l'ensemble de l'Union européenne à vingt cinq. Certes, l'action du régime socialiste en faveur du développement industriel et urbain, avec ses effets de délestage de la main d'œuvre agricole et rurale dans les campagnes autrefois surpeuplées, a eu un impact important sur la répartition des populations centre-européennes, mais l'héritage de taux de ruralité très élevés, antérieurement à la Deuxième Guerre mondiale (plus de 75 % de population vivaient alors dans les campagnes), explique encore le niveau élevé des taux actuels. En outre, les politiques d'aménagement du territoire des années soixante, qui visaient à aligner les conditions de vie en milieu rural sur le modèle urbain, ont ralenti le processus d'exode rural, en maintenant dans les campagnes des effectifs de population relativement importants.

En 2003, ce sont la Hongrie, la Lituanie et la Pologne qui présentent les taux les plus importants de population rurale. Avec respectivement 47,1 %, 44,3 % et 39,6 % d'habitants localisés dans les régions « essentiellement rurales », c'est-à-dire, selon la définition de l'OCDE, celles dont plus de 50 % de la population habite dans des « localités » de densité inférieure à 150 hab./km², ces trois pays conservent une très forte tonalité rurale. La société et l'espace rural y ont un rôle plus marqué qu'ailleurs dans la vie politique comme dans la gestion et la dynamique du territoire national. En République tchèque, comme dans les nouveaux Länder allemands, les taux de population habitant dans ces régions « essentiellement rurales », est au contraire devenu très faible et c'est dans « les régions relativement rurales », c'est-à-dire dans celles qui comptent seulement entre 15 et 50 % de leur population en « localités rurales », que le taux de population rurale reste important. Toutefois, dans les nouveaux Länder allemands le taux de population y résidant est désormais inférieur à 50 %. Dans ces espaces, la forte déprise des activités industrielles rurales, l'évolution du secteur agricole et ses formes d'adaptation aux modèles intensifs ont eu pour conséquence un délestage très important de la main d'œuvre rurale entraînant un exode massif des populations vers les villes de la région, mais aussi et surtout vers les territoires occidentaux tout proches.

Tableau 2.1. L'importance des espaces ruraux en Europe

	Population en région NUTS 3 Essentiellement rurale (2003)	Population en région NUTS 3 Relativement rurale (2003)	Population en région NUTS 3 Essentiellement urbaine (2003)
Allemagne	18,3 %	48,8 %	32,9
Hongrie	47,1 %	36,0 %	16,9 %
Lituanie	44,3 %	55,7 %	0 %
Pologne	39,6 %	37,5 %	22,9 %
République tchèque	5,1 %	83,5 %	11,4 %
Slovaquie	25,5 %	63,4 %	11,1 %
UE 27	20,5 %	37,8 %	41,7 %

Source : COMMISSION EUROPÉENNE (2004), *Proposal for a Council Regulation on support to Rural Development by the European Agricultural Fund for Rural Development*, « Staff Working Document » n° SEC (2004) 931, DGVI Agri, Bruxelles, 77 p. et *Update* n° SEC (2005) 914 final.

À l'échelle de l'ensemble régional, le taux de population rurale fait apparaître des contrastes très marqués selon un net gradient ouest/est (cf. carte n° 4). La répartition du peuplement associe des pôles de forte ruralité, correspondant en grande partie aux territoires orientaux polonais (Plateau de Lublin, Beskides Occidentales et orientales, plateau de Petite Pologne, plaine de Mazovie), au sud-ouest et nord-est lituanien, au nord-est montagneux de la Slovaquie et à l'est de la grande plaine hongroise (région de Nyíregyháza), à des espaces où la dominante rurale est largement affaiblie, Kreise de la région de Berlin, Kreise orientaux, Monts métallifères, Suisse Saxonne, Haute Lusace, Thüringer Wald en Allemagne, Bohême centrale, septentrionale et méridionale en République tchèque, rives polonaise et lituanienne de la Baltique. À l'évidence, bien que les sociétés rurales soient de moins en moins agricoles (en Allemagne, en République tchèque), la carte du taux de population rurale présente des analogies avec celle du taux d'actifs agricoles.

Dans la partie centrale de la Mazovie, c'est l'importance de la paysannerie qui a permis à la ruralité de mieux résister à l'industrialisation et à l'urbanisation imposées par le régime socialiste. Dans la Grande Plaine hongroise, vidée de sa population par l'occupation ottomane dès le XVI^{ème} siècle, le repeuplement très progressif par une petite paysannerie venue de Slovaquie et de Transylvanie est à l'origine d'une structuration plus lâche de l'habitat. De gros bourgs à vocation essentiellement agricole, ponctuant des espaces de très faible densité, concourent ainsi à affirmer le caractère fortement rural de la Grande Plaine. En Allemagne du nord (Mecklembourg, régions orientales de la Baltique, Prignitz, Altmark), en Basse-Lusace, et dans la haute-vallée de l'Unstrut en Thuringe, le fort taux de ruralité est plus ancien. Dans ces régions où le peuplement remonte à la colonisation médiévale, l'importance de la ruralité est liée à l'ancienne structure du grand domaine et aux formes du réseau urbain. En outre, le socialisme a eu pour projet de fixer la population rurale dans un contexte de restructuration agraire, en développant un habitat collectif au profit de villages-centre.

En Bohême septentrionale et en Silésie tchèque, le taux relativement faible de population rurale est un état de fait récent qui remonte à l'effort d'industrialisation et d'urbanisation de l'époque socialiste. La situation est quasi similaire dans les nouveaux Länder où le régime de la RDA avait créé, quasiment de toutes pièces, un secteur industriel de manière assez systématique dans chaque chef-lieu de district, en particulier dans les villes de Rostock et de Stralsund, où la désindustrialisation est aujourd'hui brutale. Dans ces régions, la priorité donnée à l'industrie et aux villes pendant l'époque socialiste, s'est traduite par un grave retard général des campagnes en termes de revenus et d'équipements publics et par un état de sous-investissement qui affaiblit le tissu rural et handicape son maintien.

Une dynamique de peuplement marquée par le déclin et la périurbanisation

Les campagnes d'Europe centrale ont connu des taux de croissance inégaux au cours du temps et dans l'espace. Entre le moment où les structures géopolitiques issues de la Seconde Guerre mondiale se stabilisent, au début des années 1950, et le début des années 1990, les espaces ruraux gagnent encore globalement des habitants. Cette croissance de la population rurale, surtout marquée, dans un premier temps, en Slovaquie et en Pologne, s'est par la suite nettement ralentie pour se stabiliser avant de décliner ces dernières décennies. Ces espaces ruraux, aux densités de population importantes, connaissent alors une transformation significative, l'achèvement de la transition démographique les ayant fait passer, entre 1950 et 1980, d'une phase dite traditionnelle, marquée par des taux de natalité et de mortalité assez élevés, à une phase de recul démographique, en raison de niveaux de mortalité et de natalité plus faibles.

Globalement, les espaces ruraux d'Europe centrale, sont à présent confrontés au déclin démographique et au vieillissement. Processus relativement ancien en Allemagne ou en Hongrie, il est plus récent en Slovaquie, en Lituanie, en Pologne et en République tchèque. Les comportements démographiques sont cependant très contrastés d'une région à l'autre avec des différenciations accusées à l'échelle intra-régionale. À cet égard, on observe une nette opposition entre les nouveaux Länder et le reste de l'Allemagne, entre l'est et l'ouest lituanien. La Pologne occidentale et la Bohême résistent mieux tandis que la province hongroise subit un fort déclin face à la croissance de la région capitale (cf. carte n° 5).

Toutefois, et de manière assez généralisée dans tous les pays, les espaces ruraux proches des pôles urbains connaissent, à des degrés divers, un processus de repeuplement de type périurbain, à l'origine d'auroles de croissance démographique plus ou moins étendues en fonction du dynamisme de la métropole. C'est le cas de la plupart des capitales d'État même si les effets de la diffusion démographique diffèrent. Berlin présente une zone d'influence très étendue et très dynamique. Les districts de la Marche de Brandebourg, qui forment une couronne périurbaine (Speckgürtel), ont enregistré une variation positive de population de l'ordre de 15 % durant la période 1995-2001. En Hongrie, l'aire d'influence métropolitaine de Budapest, très étendue vers le sud, jusqu'à 60 km environ à vol d'oiseau de la capitale, a connu une augmentation de population supérieure à 6 % en six ans, alors qu'aucune grande ville hongroise n'est parvenue à maintenir des taux de variation positifs dans ses alentours, à l'exception de Kecskemét qui appartient déjà à l'aire d'influence de Budapest. En Pologne, Varsovie est ceinturée par une zone de districts périurbains en croissance (Legionowo, Wołomin, Otwock, Grodzisk, Piaseczno) alors que les zones rurales périphériques de la vaste région de Mazovie ne profitent pas de l'attraction urbaine.

Les couronnes périurbaines de Varsovie, de Prague, de Bratislava et de Vilnius bénéficient d'une croissance démographique dont l'intensité dépend directement de la dynamique du marché de l'emploi urbain et de la configuration des réseaux de communication (par exemple, le long de l'axe Prague – Plzeň). De manière générale, les districts entourant les métropoles régionales, témoignent également du processus de diffusion de la périurbanisation en cours, largement fonction de la dynamique de l'emploi dans les pôles urbains. C'est le cas des bassins de Poznań en Grande Pologne, de Cracovie en Petite Pologne, de Leipzig et de Rostock en Allemagne, de Győr en Hongrie, qui captent l'essentiel de la croissance démographique.

Dans leur ensemble, les cœurs de ville enregistrent souvent un déclin démographique, lié à un déficit migratoire qui participe de ce processus de redistribution des fonctions résidentielles à l'échelle des zones métropolitaines. Les aires d'influence sont plus rétrécies autour des villes moyennes (Brno, Plzeň en République tchèque, Košice en Slovaquie, Siauliai et Panevezys en Lituanie), voire absentes lorsque les pôles urbains sont en situation de stagnation ou de déclin, ce qui est le cas de nombreux centres industriels du bassin de Silésie. On constate aussi une tendance à l'accroissement de la population rurale dans certaines régions littorales de la mer Baltique. En Pologne, le solde migratoire positif soutient la croissance de la population dans le bassin industriel de Gdańsk. Plus au nord, en Lituanie, c'est la région portuaire et touristique de Klaipėda qui se démarque par son dynamisme démographique, alors que la plupart des districts environnants sont soumis à un déclin démographique accusé.

Des îlots de croissance se détachent en Slovaquie orientale (région de Košice), dans l'est de la Hongrie, au sud de la Baranya, en Bohême occidentale et de manière relative et ponctuelle en Lituanie et dans les Länder orientaux de l'Allemagne. Il s'agit :

- soit de territoires dont la croissance démographique relative (procédant d'un solde migratoire positif) est à rapprocher d'une dynamique de l'emploi endogène. Il peut s'agir également de territoires encore densément peuplés, avec un tissu d'entreprises relativement important (Bohême occidentale et septentrionale, plaine du Polabí, marquées par une diffusion importante de l'emploi industriel), ou de régions faiblement peuplées, aux populations vieilles, mais aux possibilités de reconversion économique, notamment touristique affirmées (Šumava). Enfin, comme en Lituanie, c'est le cas des territoires qui ont gardé une industrie dynamique et compétitive, telles les usines chimiques de la région de Jonava.

- soit de régions bénéficiant d'un effet frontière dynamisant grâce aux investissements directs étrangers qui créent des emplois, dans les régions de Komárom, de Győr et de Sopron en Hongrie, à proximité de la frontière austro-hongroise. Dans ces zones rurales, le dépeuplement et le vieillissement sont atténués par l'installation de populations périurbaines et par le maintien des populations locales grâce aux mouvements pendulaires vers les pôles urbains. En Allemagne, il s'agit essentiellement des districts limitrophes de l'ancienne frontière interallemande, de la Baltique aux Börde de Magdebourg, c'est-à-dire de régions situées dans l'aire d'attraction d'agglomérations occidentales qui n'ont pas leur équivalent à l'est, telles que Lübeck, Hambourg, Wolfsburg, Braunschweig, et certainement, mais dans une moindre mesure Hanovre. Ces régions comptent parmi les moins vieilles de l'ex-Allemagne de l'est, et présentent des taux de chômage parmi les plus faibles du pays, même si les salaires et les revenus demeurent bas.

- soit, et c'est le cas dans l'est de la Slovaquie (Vallée du Hornad) et de la Hongrie (Borsod, Nyírség, Hajdúság), des régions à taux de natalité plus élevé. Le comportement nataliste d'une forte minorité tzigane limite l'affaiblissement du potentiel démographique dans des campagnes soumises à une importante ponction migratoire.

Dans d'autres régions, les variations sont particulièrement négatives. Le dépeuplement, accentué par un solde migratoire négatif et un déficit naturel, est associé à une déprise des activités, notamment industrielles, entraînant une faiblesse des revenus, un chômage élevé et une paupérisation. Le délestage de la main d'œuvre agricole, dû à la restructuration du secteur primaire, rend compte aussi de la crise socio-démographique. Enfin, l'isolement géographique lié au relief, la mauvaise desserte par les axes de communication ont des effets négatifs sur les dynamiques démographiques. Le long des segments relativement enclavés de la frontière hongroise avec l'Autriche, la Slovaquie et la Croatie (Vas), dans les Carpates Blanches, les Monts métallifères, la Suisse Saxonne, la Haute Lusace, la Thüringer Wald, la Vallée de la Muur, le long de la frontière lituanienne avec la Biélorussie et la Lettonie, le dépeuplement s'accompagne d'un vieillissement prononcé de la population. C'est là le signe de la crise qui affecte certaines marges frontalières ainsi que les zones de moyenne montagne.

Des densités de population contrastées

Les densités humaines du monde rural centre-européen sont bien supérieures à celles observées dans les territoires de l'ouest de l'Europe. Les décennies d'accumulation des excédents démographiques dans les campagnes, l'exode retardé lié aux héritages économiques, politiques ou sociaux, l'ancienneté du décollage économique et industriel, sont autant de facteurs qui contribuent à expliquer les hautes densités rurales actuelles. Ceci dit, de nettes différences apparaissent entre les régions.

Tableau 2.2. Densités de population en 2001

Pays	Régions rurales selon l'OCDE	Densité en 2001 (hab./km ²)
Nouveaux Länder allemands	Régions relativement rurales	131,1
	Régions essentiellement rurales	66,4
Hongrie	Régions relativement rurales	203,7
	Régions essentiellement rurales	76,7
Pologne	Régions relativement rurales	87,39
	Régions essentiellement rurales	79,20
République tchèque	Régions relativement rurales	176,1
	Régions essentiellement rurales	75,9
Slovaquie	Régions relativement rurales	123,8
	Régions essentiellement rurales	76,7
Lituanie	Régions relativement rurales	47
	Régions essentiellement rurales	26,3

Source : statistiques nationales, 2001

Globalement, les densités de population décroissent selon un gradient nord-ouest/ sud-est (cf. carte n° 6). La distribution du peuplement est structurée par des dorsales de fortes densités, à proximité des pôles urbains, des voies de communication, dans les régions à potentiel agricole élevé. On distingue le piémont septentrional des massifs anciens médians de l'Allemagne orientale, la Silésie tchéco-polonaise, ainsi que les grandes vallées fluviales du Danube, de la Morava ou de la Vistule. Cette répartition du peuplement confirme la complexité des milieux géographiques et la marque des héritages géopolitiques. Si certaines montagnes sont vides, telle la Šumava en République tchèque, d'autres, à l'inverse, témoignent d'une belle résistance au dépeuplement. Paradoxalement, le littoral de la Baltique, dans son ensemble, et certaines plaines agricoles (en Slovaquie méridionale, dans l'Alföld, les plaines du nord est de la Pologne ou la plaine centrale en Lituanie) restent faiblement peuplés. Enfin, certaines régions frontalières sont densément peuplées (Silésie tchéco-polonaise, sud-est de la Slovaquie), d'autres, comme les Sudètes, ne retrouvent pas les densités antérieures aux expulsions massives de 1945-1946.

En Europe centrale, l'espace rural est relativement bien structuré par un maillage de pôles urbains, dont les origines peuvent remonter au Moyen-Âge. La croissance des capitales (Berlin, Budapest, Prague, Varsovie) est fonction du niveau de développement de la métropolisation fonctionnelle. Si celui-ci reste incomplet à Berlin, quand on compare la capitale aux autres grands pôles économiques du pays, en revanche, la concentration des fonctions métropolitaines au profit de Budapest, Prague, dans une moindre mesure Varsovie, renforce leur rôle au détriment des autres niveaux du réseau urbain. Il en résulte des effets différenciés sur l'attraction urbaine et les flux migratoires d'origine rurale. Ailleurs, en Hongrie orientale, en Bohême septentrionale, en Moravie et en Slovaquie, dans le sud-est de la Pologne, le maintien des populations rurales s'explique par la présence de petites villes industrielles ou de zones de forte intensité de l'occupation agricole.

2 - Des composantes démographiques différenciées

La dynamique démographique est imputée à deux composantes : le solde migratoire, d'une part, et le croît naturel (balance entre naissances et décès), d'autre part. Ainsi, la variation démographique procède du bilan existant entre ces deux mouvements.

Un grave déficit naturel

L'évolution du croît naturel en Europe médiane, entre le milieu des années 1960 et le début des années 1980, est originale par rapport à la situation que connut l'Europe occidentale au même

moment. Le déclenchement plus tardif de la transition démographique a permis, en opposition aux espaces d'Europe occidentale précocement vieilliss, de garder une population en moyenne bien plus jeune. Les politiques natalistes de certains États, comme la RDA, ont également influé sur la courbe de croissance du mouvement naturel. À partir des années 1970, une rupture dans les comportements vient bousculer un équilibre démographique assez fragile. L'élévation du niveau de vie, la montée du travail féminin, les pratiques de contrôle des naissances, entraînent, à l'exception de quelques territoires orientaux slovaques, polonais ou hongrois, une chute accélérée de la natalité et une homogénéisation progressive des comportements entre villes et campagnes. L'effondrement des taux de fécondité et de natalité, rejoignant une mortalité relativement basse et un allongement de l'espérance de vie, affectent aujourd'hui une grande partie des territoires. Cette diminution généralisée du croît naturel dans les régions essentiellement rurales et relativement rurales (exception faite de la Pologne), s'est accentuée après la transition, avec les incertitudes concernant l'avenir, les brusques changements socio-économiques et politiques et la baisse du pouvoir d'achat.

Tableau 2.3. Bilan naturel en 2001

Pays	Régions rurales selon l'OCDE	Croît naturel (/1000hab.)
Nouveaux Länder allemands	Régions relativement rurales	-4,12
	Régions essentiellement rurales	-3,33
Hongrie	Régions relativement rurales	-3,00
	Régions essentiellement rurales	-4,74
Pologne	Régions relativement rurales	+0,85
	Régions essentiellement rurales	-0,41
République tchèque	Régions relativement rurales	+0,02
	Régions essentiellement rurales	-0,01
Slovaquie	Régions relativement rurales	-0,68
	Régions essentiellement rurales	-0,13
Lituanie	Régions relativement rurales	-2,66
	Régions essentiellement rurales	-3,96

Source : statistiques nationales, 2001

Les situations sont toutefois spatialement très contrastées, même si globalement plus des quatre cinquièmes des régions connaissent un croît naturel négatif (cf. carte n° 7). C'est surtout le cas en Hongrie et en Allemagne (où ce taux est toujours négatif) ou en Lituanie (où il tend à se détériorer vers l'est du pays) tandis que la République tchèque affiche, en moyenne, un taux stable proche de zéro. En Pologne, une large bande de *powiats* en situation de déficit naturel prend en écharpe le territoire depuis la frontière avec la République tchèque, dans la région des Sudètes, jusqu'à la frontière orientale (voïvodie de Lublin et de Podlasie). Il couvre la plus grande partie des régions silésiennes, la région de Łódź et celle de Sainte Croix, la partie centrale de la Mazovie, y compris l'agglomération de Varsovie. Dans ces territoires, les quelques secteurs de moindre déclin naturel

s'expliquent seulement par la concentration de jeunes actifs et de ménages avec enfants autour des pôles d'emploi.

Quelques rares régions possèdent encore un croît naturel excédentaire, avec des comportements natalistes qui tiennent un rôle important dans la dynamique des populations. Une grande partie de la Pologne occidentale (Lubusz et Grande Pologne) et septentrionale (Poméranie occidentale, Poméranie, Kujavie, Warmie-Mazurie), la Petite Pologne, les Basses Carpates, les confins orientaux de la Hongrie et de la Slovaquie se distinguent par une relative vitalité démographique, atteignant localement des valeurs fortes.

Bien naturellement, la répartition de la population âgée, éclairant la situation du croît naturel, vient dramatiser la situation démographique des campagnes. Dans leurs grandes lignes, la présence des populations âgées de plus de soixante ans fait apparaître les mêmes ensembles régionaux – une Allemagne, une Lituanie et une Hongrie relativement vieilles, tout comme une Pologne de l'est où la part des plus de soixante ans atteint le cinquième des effectifs de population, voire le quart – par opposition à une Bohême méridionale, une Moravie méridionale, une Slovaquie orientale (avec une forte minorité tzigane), une Grande Pologne et une région de Cachoubie assez jeunes. Le rapprochement entre ces deux configurations spatiales permet d'avancer l'hypothèse que la vitalité démographique est largement dépendante aujourd'hui de la structure par âge. Compte tenu de la détérioration du taux de fécondité responsable de l'effondrement de la natalité, seules les régions conservant une structure par âge relativement favorable peuvent enregistrer un excédent de naissances sur les décès. Partout ailleurs, là où le vieillissement est plus marqué, les décès l'emportent sur les naissances.

De nouvelles formes de mobilité

Les territoires ruraux d'Europe centrale se caractérisaient, avant la transition de 1989, par une relative faiblesse des mobilités internes. La phase d'industrialisation et d'urbanisation, responsable d'une vague d'exode rural dans la décennie cinquante, s'est soldée par des flux interrégionaux d'importance peu significative. Plusieurs facteurs expliquent le maintien dans les campagnes d'une population relativement nombreuse : tout d'abord les politiques volontaristes de rééquilibrage entre centres urbains et périphéries, qui s'accompagnent d'une diffusion de l'emploi industriel plus importante qu'ailleurs en Europe, ensuite la pénurie généralisée de logements urbains, enfin, une faible mobilité professionnelle et inter-entreprises. L'essor des mouvements pendulaires de travail a permis d'ajuster l'offre d'emplois urbains à la demande de la main d'œuvre rurale, en dépit des insuffisances des moyens de communication.

La transition de 1989 a profondément modifié la donne entraînant une rupture nette des trajectoires démographiques. Les processus migratoires se sont largement complexifiés à l'échelle de l'ensemble de l'Europe centrale. Que ce soit au niveau international, avec des départs soutenus de population vers l'ouest du continent européen, notamment à partir des campagnes de Lituanie, de Pologne ou de Slovaquie, ou au niveau inter régional, les mobilités ne cessent de s'amplifier en accusant les disparités territoriales aux échelles nationales, régionales et locales. Globalement, en 2002, les deux tiers des territoires ruraux allemands sont répulsifs avec des soldes migratoires négatifs, parfois très marqués. Le processus de dépeuplement par déficit migratoire concerne aussi tout particulièrement les périphéries rurales de l'est de la Hongrie, de la Mazurie polonaise ou de la Slovaquie orientale. Inversement, le solde migratoire est devenu positif dans une grande partie de la République tchèque ainsi qu'en Lituanie. Dans ce dernier pays, grâce à l'arrivée de nouveaux habitants, les espaces ruraux ont enregistré un accroissement de population, en dépit d'une solde naturel déficitaire. Ici, la campagne sert de refuge social pour les plus démunis.

Tableau 2.4. Solde migratoire en 2001

Pays	Régions rurales selon l'OCDE	Solde migratoire (/1000hab.)
Nouveaux Länder allemands	Régions relativement rurales	+6,75 %
	Régions essentiellement rurales	-4,75
Hongrie	Régions relativement rurales	+4,04
	Régions essentiellement rurales	-0,39
Pologne	Régions relativement rurales	-1,72
	Régions essentiellement rurales	-0,37
République tchèque	Régions relativement rurales	+0,66
	Régions essentiellement rurales	+0,13
Slovaquie	Régions relativement rurales	+0,62
	Régions essentiellement rurales	-0,98
Lituanie	Régions relativement rurales	+0,39
	Régions essentiellement rurales	+1,52

Source : statistiques nationales, 2001

Aujourd'hui, à l'exception de la République tchèque (Bohême septentrionale, Moravie du sud) et de la Lituanie, où un solde migratoire positif concerne les deux tiers du pays, ailleurs, l'attractivité ne concerne que les régions relativement rurales à proximité relative des zones métropolitaines les plus dynamiques. Cette catégorie d'espaces ruraux témoigne du processus de périurbanisation en cours, de plus ou moins forte intensité en fonction de la capacité d'attraction des activités urbaines (cf. carte n° 8). Dans le cadre d'un processus global de métropolisation et d'étalement résidentiel, on assiste alors à un lent mouvement de concentration des populations vers les grandes villes capitales (Varsovie, Berlin, Budapest, Vilnius, Prague, etc.) dont les aires d'attraction se prolongent en « doigts de gant » le long des axes de communication (le Danube en Hongrie, l'axe autoroutier Prague-Plzeň-frontière allemande en République tchèque). Les zones touristiques attractives telles les rives du lac Balaton en Hongrie forment un cas particulier. Comme dans les pays d'Europe occidentale, la dissociation entre lieu de résidence et lieu d'emploi, de plus en plus fréquente, explique en grande partie le développement important des migrations pendulaires de la population périurbaine.

On constate qu'une grande partie des pôles régionaux exerce également un effet attractif sur les périphéries rurales (Debrecen, Nyíregyháza, Miskolc, Pécs, Szeged en Hongrie, Brno en République tchèque, Poznań, Wrocław, Cracovie en Pologne, Leipzig, Dresde en Allemagne, Kaunas en Lituanie, Košice en Slovaquie, etc.).

À l'inverse, la situation des centres industriels en reconversion s'individualise nettement. Qu'il s'agisse des vallées industrielles d'Ozd-Kazincbarcika, du site de Dunaújvaros, de Veszprém ou de

Sad, et de la frontière avec la Ruthénie ukrainienne en Hongrie, la Silésie industrielle, partout les variations de population affichent un déclin de l'ordre de -5 % et parfois moins.

La mobilité est très souvent en relation avec les conditions socio-économiques d'un territoire donné. Elle peut s'expliquer, en partie, par l'évolution du secteur agricole et ses formes d'adaptation comme à la dynamique des activités industrielles ou tertiaires. Affectant surtout les zones de céréaliculture et, dans une moindre mesure, les zones d'élevage (moyenne montagne tchèque, ouest polonais), le modèle agricole intensif libère une partie de la main d'œuvre agricole, tandis que les territoires septentrionaux et occidentaux de la Pologne sont frappés par les effets des restructurations de l'ancien secteur d'État. Le délestage de cette main d'œuvre est également marqué et a des effets sur les comportements migratoires dans les régions agricoles de la Marche de Brandebourg et de la moyenne montagne slovaque et tchèque. Il faut ajouter que, dans le cas de certains massifs montagneux (Monts des géants, Monts métallifères), la situation est aggravée par la disparition des activités artisanales et industrielles. La question de la reconversion des travailleurs agricoles en surnombre est donc posée. En l'absence d'autres fonctions rurales alternatives à l'agriculture, susceptibles d'intégrer ces actifs, le chômage s'étend avec pour corollaire la précarité des personnes les moins aptes à la conversion. En Pologne comme en Lituanie, des flux de migrants temporaires vers l'étranger se développent et creusent des déficits migratoires respectivement de -0,3 ‰ et de -2,6 ‰.

Le dépeuplement frappe les régions fortement touchées par la déprise des activités industrielles et la politique de désindustrialisation (Basse Lusace, Silésie, Bohême septentrionale, moyennes montagnes allemandes, slovaques et tchèques, etc.). Il semble bien moins important dans les régions où existent des possibilités de remplacement par des activités de récréation et de loisirs (lac Balaton, Šumava, littoral balte, moyennes montagnes de Saxe et de Thuringe). La présence d'un tissu industriel diffus sur le territoire tchèque, contribue à maintenir un solde migratoire légèrement positif dans presque toutes les régions du pays. En Bohême et en Moravie, du fait des héritages historiques, des fortes densités démographiques et du maillage urbain assez dense, la présence de petites et moyennes entreprises industrielles a facilité le délestage des actifs agricoles. De manière générale, du fait de la libre circulation des personnes au sein de l'espace européen, la mobilité géographique devient un facteur d'ajustement à l'offre locale ou régionale d'emplois.

3 - Un chômage rural relativement élevé

En raison de leurs caractéristiques structurelles et des choix politiques en matière d'emploi, les campagnes de l'ancienne Europe de l'Est présentaient, avant 1989, un taux d'activité très élevé et officiellement une absence de chômage. Le suremploi dans l'industrie et l'agriculture, la faible productivité du travail expliquaient ce fait. Fortement mobilisée, la population active a enregistré des mutations structurelles de grande ampleur. Dans un premier temps, pendant la période socialiste, le délestage des activités agricoles s'est opéré au bénéfice des activités industrielles. Dans un deuxième temps, avec la transition de 1989, le secteur agricole a accusé une réduction très forte de ses effectifs, sans que les activités non agricoles prennent le relais. Entre 1989 et 1996, la crise de transition exclue souvent du marché du travail les populations les plus vulnérables : les actifs proches de la retraite, les femmes, les minorités tziganes. Les travailleurs ruraux en subissent les effets de plein fouet. Les taux d'activité reculent très fortement.

Toutefois, avant d'analyser la question du chômage, il faut préciser que les données statistiques officielles sous-enregistrent les actifs en situation de sous emploi et de chômage « caché ». En Pologne, par exemple, les chefs d'exploitation familiale de plus de 2 hectares ne peuvent prétendre en cas de perte de leur emploi extérieur à une indemnité de chômage. Ils échappent alors à l'enregistrement. En Hongrie, en Lituanie ou en Slovaquie, une partie importante des chômeurs non indemnisés n'est pas déclarée aux « bureaux des agences pour l'emploi ».

Tableau 2.5. Taux de chômage en 2001

Pays	Régions rurales selon l'OCDE	Taux de chômage (en %)
Nouveaux Länder allemands	Régions relativement rurales	19,8
	Régions essentiellement rurales	19,6
Hongrie	Régions relativement rurales	20,1
	Régions essentiellement rurales	22,9
Pologne	Régions relativement rurales	24,2
	Régions essentiellement rurales	20,6
République tchèque	Régions relativement rurales	16,9
	Régions essentiellement rurales	14,3
Slovaquie	Régions relativement rurales	12,8
	Régions essentiellement rurales	16,8
Lituanie	Régions relativement rurales	16,9
	Régions essentiellement rurales	14,3

Source : statistiques nationales, 2001- Normes B.I.T.

En dépit du recul du taux d'activité, on observe une montée assez importante du chômage, les créations d'emplois dans les campagnes étant largement insuffisantes pour accueillir les jeunes arrivant à l'âge d'entrer sur le marché du travail. Le secteur agricole a procédé à un important délestage de ses effectifs dans les anciennes exploitations collectives transformées par la privatisation et la restructuration. Une partie de cette main d'œuvre a trouvé refuge dans le secteur de l'agriculture de subsistance ou de semi-subsistance, contribuant ainsi à gonfler le nombre des chômeurs cachés. Les licenciements liés aux restructurations industrielles ont également eu des effets indéniables sur la montée du chômage.

À l'échelle régionale, le taux de chômage dessine une mosaïque de territoires aux profils très variés. En fonction de leur position géographique et de leur profil socio-économique, les territoires ruraux centre-européens accusent de très fortes disparités (cf. carte n° 9). Certes, les grandes métropoles sont en position économique favorable (Berlin, Prague, Budapest, Bratislava, Vilnius, Varsovie), ce qui contribue à absorber une partie des surplus de main d'œuvre rurale. Toutefois, certaines régions plus enclavées, ou affectées par d'importantes crises agricoles et industrielles (comme la Slovaquie orientale, la Moravie méridionale, la Silésie ou le nord-est de la Hongrie), ne fournissent plus assez de postes de travail. En outre, dans ces régions, le problème du sous-emploi est accentué par une faible mobilité spatiale des populations qui, en maintenant une présence d'actifs très largement supérieure aux capacités du marché de l'emploi, ne permet pas, au moins aux échelles locales et régionales, de remédier au problème du chômage. Toutefois, le maintien d'un important secteur public (notamment en Slovaquie) et le traitement « social » des privatisations dans les grandes entreprises ont permis de contenir le chômage dans certaines limites au regard de la brutalité des processus.

En Pologne, la carte montre un taux de chômage très élevé dans les territoires occidentaux et septentrionaux où la liquidation de l'agriculture du secteur socialisé a privé de nombreux salariés

agricoles de leur emploi. Les nouvelles entreprises sociétaires et les exploitations individuelles agrandies ont réduit leur main d'œuvre salariée. Dans ces régions, l'emploi dans le secteur primaire est à présent faible et les autres secteurs n'ont pas pris le relais pour assurer des postes de travail en nombre suffisant. En Poméranie occidentale et en Warmie-Mazurie, les taux de chômage se situent autour de 30 % en milieu rural. Paradoxalement, la Pologne orientale, pourtant moins dynamique et surtout bien moins diversifiée dans ses structures d'activité, semble se porter mieux, la petite agriculture familiale contribuant à jouer un rôle de tampon social. Les poches de fort chômage correspondent à des régions ou à des villes industrielles en crise, telles Radom ou Starachowice dans le « district industriel ».

L'intensité du taux de chômage s'élève dans les régions orientales de la Hongrie, de la Slovaquie et de la République tchèque. Le chômage reste à un niveau faible dans les régions sous l'influence métropolitaine de Prague, de Bratislava ou de Budapest, ainsi que le long de l'axe danubien en aval de l'Autriche. La Bohême occidentale, la Šumava, et la Transdanubie sont à ce titre relativement privilégiées tandis que les contrastes sont marqués aux frontières de la République tchèque avec la Pologne (Monts des géants), aux frontières méridionales et orientales de la Hongrie et à la frontière orientale de la Slovaquie. En République tchèque, la diffusion industrielle et l'imbrication spatiale des activités agricoles et industrielles au sein des territoires ruraux ont permis d'absorber plus facilement qu'ailleurs, le surplus de main d'œuvre agricole. À l'inverse, le nord-est de la Hongrie (Szabolcs), la Silésie tchèque et la Slovaquie orientale sont concernés par des taux officiels de chômage très élevés. Ces régions cumulent les handicaps d'une faible rente naturelle pour l'agriculture, d'un effondrement de l'emploi industriel ainsi que celui de la présence de minorités ethniques.

En Allemagne, au lendemain de l'unification, le contraste s'accroît entre l'est et l'ouest du pays. Globalement, en 2001, le taux de chômage dans l'ensemble des nouveaux Länder dépasse 19 %. Il se maintient à un taux inférieur à la moyenne des nouveaux Länder dans les couronnes périurbaines de la plupart des grandes agglomérations (Berlin, Leipzig, Dresde) où les possibilités d'emploi dans l'industrie ou le tertiaire ne répondent pas complètement à la pression migratoire subie par ces espaces. Les mouvements pendulaires de la population périurbaine, les possibilités de reconversion économique dans les régions disposant d'aires de récréation et de loisir, et le développement de services induits par la population résidentielle, permettent de contenir partiellement le sous-emploi.

Dans les Kreise limitrophes de l'ancienne frontière interallemande, de la Baltique aux Bords de Magdebourg, dans les régions situées dans l'aire d'influence de certaines agglomérations occidentales (Hambourg, Wolfsburg, Braunschweig), dans le Massif de la Rhön, dans le Eichsfeld, le taux de chômage est un des plus faibles de l'ex-Allemagne de l'est. Ce taux s'explique par l'installation de résidents périurbains originaires des agglomérations occidentales et par les mouvements pendulaires des populations locales vers ces mêmes agglomérations. Ceci étant dit, ce processus inhibe aujourd'hui les possibilités de développement local et explique la faiblesse des revenus, notamment de la population âgée résidente. Ailleurs, les difficultés de la reconversion économique, après la forte déprise industrielle ou agricole (Haute Lusace, moyennes montagnes), qui ont exclu une grande partie de la main d'œuvre du monde du travail, se sont traduites par la hausse des niveaux du chômage.

4 - Des comportements démographiques aux profils variés

La dynamique démographique des populations rurales repose sur le jeu conjoint du croît naturel et des échanges migratoires⁴⁹. La carte du bilan démographique permet, à partir des valeurs de ces deux composantes, de suivre les types de trajectoire des territoires ruraux. La carte identifie les

49. La typologie présentée ne s'appuie que sur des données strictement comparables entre-elles, c'est-à-dire les composantes démographiques (croît naturel, solde migratoire et variation de la population 1995-2001). Elle exclut les critères plus économiques (taux de chômage, niveau des revenus, taux de motorisation, etc.) dont la comparabilité internationale est sujette à caution.

tendances lourdes de l'évolution de la population et permet de positionner les espaces ruraux observés par rapport aux trajectoires types (cf. carte n° 10).

Un premier groupe de régions (**types 1 et 2**) correspond, dans son ensemble, à une phase d'exode. Cette étape est marquée par un solde migratoire largement déficitaire, un croît naturel encore positif et un vieillissement peu marqué de la structure par âge. Le déficit migratoire et le chômage accentués témoignent du caractère répulsif des territoires. Deux types de situations se détachent. La première (**type 1**) est marquée par une variation légèrement positive de la population totale, l'excédent naturel venant compenser l'important déficit migratoire. Les structures par âge conservent une part relative de jeunes constituant un réservoir potentiel. La Grande Pologne, la Petite Pologne et les Basses Carpates parviennent à préserver leur potentiel démographique, comme les régions orientales de la Hongrie et de la Slovaquie (Borsod, Szabolcs, région de Košice) au fort taux de minorité tzigane.

La deuxième situation (**type 2**) est marquée par une variation négative de la population, le déficit migratoire l'emportant sur le croît naturel. Ce type correspond à un réservoir potentiel en baisse. Cette situation concerne essentiellement les *powiats* polonais du nord et de l'ouest du pays, appartenant aux territoires repeuplés par les Polonais après 1945, de la Basse Silésie à la Mazurie, à présent frappés par les effets des restructurations de l'ancien secteur agricole d'État. Plus ponctuellement, en Bohême septentrionale (Ústí nad Labem, Chomutov, Sokolov) et en Silésie-Moravie (Bruntal) les restructurations industrielles remettent en cause les équilibres démographiques. Le déficit migratoire qui affecte les populations les plus jeunes touchées par le chômage, laisse présager une prochaine inversion du croît naturel.

Le **type 3** regroupe les régions de déclin démographique procédant d'une perte de vitalité démographique déjà ancienne comme en témoigne le niveau élevé du vieillissement. Ces régions perdent des habitants par déficit migratoire et déficit naturel, bien que le taux de chômage n'y soit pas en général le plus élevé. En Pologne, les régions de déclin forment un vaste ensemble quasi-continu depuis le piémont des Sudètes jusqu'aux confins orientaux, couvrant largement la région de Łódź, la région de Sainte Croix, la plus grande partie de la Mazovie et la quasi-totalité de la Podlasie et de la région de Lublin. C'est la « Pologne des vieux », qu'ils soient agriculteurs ou ouvriers-paysans. En Allemagne et en Hongrie, plus de 60 % des régions appartiennent à la catégorie des espaces démographiquement déprimés. Le départ massif de la main d'œuvre la plus jeune vers les marchés de l'emploi urbain ou vers l'étranger va de pair avec un vieillissement de la population. Il s'agit, pour l'essentiel, de la vallée de la Werra sur le piémont oriental de la Rhön et du piémont méridional du Thüringer Wald, le Vogtland, le piémont du Erzgebirge entre Chemnitz et Leipzig, formé par la vallée de la Mulde. En Lituanie, la frontière avec la Lettonie et les marges sud orientales du pays se dessinent nettement tout comme la partie centrale de la Slovaquie.

La présence de pôles industriels en reconversion explique aussi, pour partie, le déclin de certaines périphéries rurales. En Hongrie, les vallées industrielles d'Ozd-Kazincbarcika, le site de Dunaújváros, de Veszprém et les régions frontalières avec la Ruthénie ukrainienne, accusent des déficits migratoires très souvent supérieurs à -5‰. En Allemagne, également, les campagnes industrielles sont fortement marquées par le processus de désindustrialisation et les difficultés de la reconversion économique. Cela concerne particulièrement l'industrie textile et l'habillement dans le Vogtland, les constructions métallurgiques, les constructions de machines et l'industrie textile dans la région de Chemnitz (le « Manchester » allemand), les mines de potasse de la Werra et les industries du verre et de céramique.

Le **type 4** correspond, dans son ensemble, à une phase démographique transitoire. Ces régions se distinguent des précédentes par un tassement progressif de l'exode rural sous l'effet d'une inversion des comportements migratoires. On assiste, d'une part, à la poursuite de l'émigration des forces vives, accentuant le vieillissement, tandis que, d'autre part, de nouvelles formes de mobilité résidentielle commencent à s'affirmer sans encore influencer positivement sur la croissance globale de la population. Le solde migratoire s'annule, puis devient positif, et contrebalance progressivement le déficit naturel, consécutif au vieillissement continu de la population. Au terme de cette phase, l'équilibre entre les deux composantes démographiques conduit à une stabilisation de la population rurale. Cette situation se généralise en grande partie en Bohême centrale, à l'est de la plaine du Polabí, comme dans une grande partie des grandes couronnes des villes (Budapest, Bratislava, Vilnius).

Le **type 5** correspond à une phase de repeuplement, sous l'influence des apports migratoires, souvent de populations jeunes, dont bénéficie l'espace rural. L'ampleur de ceux-ci permet un

accroissement de la population totale et favorise un rééquilibrage de la pyramide des âges et la réduction du déficit naturel. Ceci concerne surtout les régions à proximité des grandes agglomérations (Varsovie, Berlin, Budapest, Vilnius, Prague) où se développent de nouvelles activités tertiaires et secondaires et un processus soutenu d'installation résidentielle. Il peut s'agir également d'espaces proches de métropoles régionales, au cœur de bassins d'emplois dynamiques (Debrecen, Miskolc, Győr, Szeged en Hongrie, Brno en République tchèque, Poznań, Wrocław, Cracovie en Pologne, Leipzig, Dresde en Allemagne, Kaunas en Lituanie, Košice en Slovaquie, etc.). L'attractivité migratoire qui compense largement le déficit naturel, exprime un processus actif de périurbanisation. L'installation de nouveaux résidents et le rajeunissement démographique y vont de pair. Le faible taux de chômage dans ces régions, souvent inférieur aux moyennes nationales, s'explique par les mouvements pendulaires de la population périurbaine en réponse aux possibilités de reconversion économique de ces territoires (importance du tertiaire). C'est aussi le changement résidentiel qui explique le niveau plus élevé du revenu par habitant par rapport à la moyenne nationale, ainsi qu'un relatif dynamisme naturel. Toutefois, ce dernier reste très faible, quand il n'est pas négatif. Le rajeunissement démographique laisse présager un inversion possible du solde naturel.

Enfin, le **type 6** correspond à une phase de dynamisme démographique. Le retour à un croît naturel positif dans le cas de certaines régions (Šumava), son maintien dans d'autres semblent indiquer une reprise de la croissance endogène de la population rurale. Cette croissance résulte de la conjonction d'un stimulant exogène, le solde migratoire toujours positif, même s'il connaît un certain tassement, et d'une dynamique endogène illustrée par un solde naturel positif. On retrouve dans ce cas de figure, les couronnes périurbaines de Cracovie ou de Poznań en Pologne, la première couronne de Bratislava, et de manière plus limitée la région de Gdańsk ou celle de Wrocław où l'industrie a permis à des populations relativement jeunes de se fixer assez tôt. Ces bassins d'emploi dynamiques exercent un pouvoir attractif sur des populations jeunes comme en témoignent la pyramide des âges et les comportements naturels.

Conclusion

L'analyse démographique des types d'espaces ruraux d'Europe centrale confirme la présence durable d'un gradient ouest-est qui s'exprime par le poids de la ruralité à l'échelle de la zone d'étude. Ces contrastes géographiques trouvent leurs origines dans l'imbrication de différentes logiques, historiques, politiques, économiques, issues des multiples recompositions qui ont affecté ces territoires centre européens. Toutefois, la lecture de ce gradient de la « ruralité » est en partie brouillée par les différenciations des comportements socio-démographiques qui se sont renforcées depuis le début des années 1990. Les trajectoires démographiques postsocialistes ont divergé : renforcement de la périurbanisation, vieillissement soutenu des populations rurales affectées par l'exode, etc.

Les trajectoires régionales reflètent la structure des tissus économiques régionaux antérieurs aux crises économiques et leur capacité d'adaptation au changement, mais aussi les nouvelles mobilités des populations. En Allemagne, où la mobilité géographique dans un nouveau cadre national explique les importants transferts démographiques vers l'ouest du pays, les populations les plus jeunes, les plus dynamiques et les plus qualifiées, quittent les campagnes pour des raisons économiques. Cette émigration massive se fait très souvent dans des régions où les possibilités de reconversion sont insuffisantes pour absorber le surplus de main d'œuvre agricole. Les dynamiques démographiques peuvent être inhibées par la faible densité du réseau urbain (nord et ouest de la Pologne, Lituanie, est de la Slovaquie). Si en théorie, le changement de système favorise la libre circulation des personnes, les difficultés de la crise de transition ont bloqué les ménages les moins aptes à l'adaptation. Leur faible mobilité n'a pas permis de régler le problème du sous-emploi.

Deuxième partie

Recompositions structurelles et fonctionnelles

Des agricultures en restructuration

Introduction

Rompant avec le système collectiviste qui avait encadré leur développement pendant près d'un demi-siècle, les pays d'Europe centrale ont accompli une décollectivisation agricole dont les effets sur les structures et les capacités de production ont été brutaux et parfois destructeurs. Après une phase d'adaptation aux nouvelles conditions du marché, puis de préparation à l'entrée dans l'Union européenne, ces agricultures poursuivent leur restructuration dans le contexte de la politique agricole commune.

Si des traits et des problèmes communs caractérisent ces agricultures, les trajectoires empruntées ont cependant contribué à faire émerger une nouvelle diversité structurelle. Ces trajectoires témoignent d'un processus de re-différenciation au plan national comme au niveau régional. Les formes de la restructuration post-collectiviste empruntent des voies particulières en fonction d'une série de facteurs dont il importe de cerner le rôle respectif.

1 - Une réelle diversité structurelle

Une inégale charge humaine de l'espace agricole

Avec un temps de retard, les agricultures d'Europe centrale s'engagent dans une évolution structurelle qui tend à réduire le suremploi agricole. La charge en main d'œuvre agricole est devenue un indicateur significatif de l'état d'avancement de la restructuration⁵⁰.

Tableau 4.1. L'emploi agricole en chiffres absolus et en valeur relative

Pays	Emploi dans le secteur primaire en milliers	En %	Nombre d'actifs pour 100 ha de SAU
Allemagne	835	2,4	4,9
Nouveaux Länder allemands	167	3,3	3
Hongrie	205	5,3	3,5
Pologne	2 409	17,6	14,8
Rép. tchèque	208	4,4	5,7
Slovaquie	109	5,1	5,6
Lituanie	234	16,3	9,0
UE-25	9 653	5,0	5,9

Source : <http://ec.europa.eu/agriculture/agrista/2005>

Plus encore que par le degré de mise en valeur agricole, les pays formant l'aire d'étude se distinguent par le nombre absolu et relatif des emplois dans le secteur agriculture, chasse, forêts, pêche et par la charge humaine que supporte l'espace agricole. L'importance relative de l'emploi agricole dans l'ensemble des activités économiques reste très élevée en Pologne et en Lituanie atteignant des valeurs triples de la moyenne de l'UE-25 tandis que les autres pays affichent des valeurs relatives sensiblement plus faibles qui reflètent l'ampleur du délestage humain opéré par ces agricultures au cours de la restructuration post-collectiviste. Sans atteindre des niveaux aussi faibles qu'en Allemagne,

50. Si le rôle de l'agriculture dans l'économie nationale en terme de contribution au Produit intérieur brut (PIB) est partout en décroissance, il en va différemment de l'emploi agricole dont l'importance relative est désormais très contrastée d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre.

la Hongrie, la Slovaquie et la République tchèque ont désormais un poids relatif de l'emploi agricole et une charge humaine à l'hectare dont les valeurs se sont rapprochées de la moyenne de l'UE-25. Engagé lors des premières années du processus de décollectivisation, l'ajustement du secteur agricole se poursuit comme l'atteste la décroissance du nombre d'emplois au cours des années précédant l'entrée de ces pays dans l'Union européenne. (tableau 4.1 et cartes n° 12 et 13).

Les deux figures permettent de décrire de manière complémentaire le poids humain de l'activité agricole à l'échelle des pays et des régions. Les données doivent être analysées à deux échelles différentes, celle de l'ensemble de l'aire d'étude, puis celle de chaque pays. L'ampleur de l'écart séparant désormais la Pologne et dans une moindre mesure la Lituanie des pays voisins a tendance à masquer voire à écraser les différenciations au sein de chaque entité nationale.

Les **nouveaux Länder** témoignent globalement d'un recul important de l'emploi agricole dans la combinaison des activités économiques. Les valeurs relatives les plus élevées, de l'ordre de 9 à 12 % des actifs dans le secteur primaire, se rencontrent dans le Land de Mecklembourg-Poméranie tandis que toute la partie méridionale de l'ex-Allemagne de l'Est se caractérise par un poids relatif de l'emploi primaire devenu très faible. En revanche, si l'on rapporte le volume de cette main d'œuvre à la SAU, la figure obtenue présente une image inverse, la charge humaine à l'hectare étant plus élevée dans les régions du sud que dans celles du nord.

En **République tchèque**⁵¹ la distribution spatiale du secteur primaire révèle une différenciation nord-sud liée en partie aux grandes entités naturelles, la plaine fertile de Bohême centrale, les zones d'élevage de la moyenne montagne (Šumava, etc.), mais également un dégradé ouest-est entre les régions de Bohême et celles de Moravie-Silésie. Globalement, les taux vont du simple au double lorsqu'on passe des régions de Bohême septentrionale et d'Ostrava (régions industrielles) vers la Moravie méridionale (Jihlava, Znojmo). Si les montagnes de Bohême méridionale et les plaines centrales du pays ont en moyenne 10 à 12 % d'actifs agricoles, ailleurs, et notamment au sud de la Moravie, ce taux dépasse largement les 20 % et peut atteindre ponctuellement plus de 33 %. Il existe donc une différenciation claire entre le nord et le sud du pays (zones de plaine et zones de montagne), qu'il convient de mettre en relation avec les orientations agricoles (élevage dans les moyennes montagnes et céréaliculture dans les plaines centrales de Bohême) et un clivage plus net encore entre la Bohême (aussi bien dans les régions de plaine fertile, marquées par l'agriculture intensive, que dans les moyennes montagnes) et la Moravie, notamment dans le sud, où dans un contexte de moindre industrialisation, l'emploi agricole se maintient et résiste. Cette configuration spatiale exprime finalement un contraste affirmé entre l'est et l'ouest du pays, aussi bien en valeurs structurelles qu'en terme d'évolution.

En **Slovaquie**, le secteur primaire conserve une place relativement importante dans les régions les plus douées pour la mise en valeur agricole, les plaines méridionales des régions de Nitra en Slovaquie occidentale, la région de Lučenec, en Slovaquie centrale, et en Slovaquie orientale, la plaine drainée par la rivière Ondrava, affluent de la Tisza. En revanche, le niveau de la charge humaine à l'hectare de SAU atteint ses valeurs les plus fortes dans les zones de montagne par rapport à un potentiel agricole limité que compense en partie le développement des activités liées à l'exploitation de la forêt.

En **Hongrie**, les valeurs les plus faibles (moins de 3 % d'actifs du secteur primaire, pour une moyenne nationale s'élevant à 6,2 % en 2001) sont observées autour de la capitale, Budapest, en y incluant l'ensemble du comitat de Pest et dans le bassin industriel de Miskolc. De très faibles taux caractérisent les alentours de Veszprém (où l'industrie est présente) et le secteur touristique et urbanisé des rives du lac Balaton. D'une manière plus générale, la diagonale industrielle qui suit les reliefs hongrois, du sud-ouest au nord-est, présente partout des taux d'actifs du secteur primaire inférieurs à la moyenne – quand bien même ce sont aussi ces secteurs qui présentent souvent les plus fortes charges d'actifs agricoles par hectare exploité (carte n° 6). L'agriculture y serait donc à la fois intensive en terme de travail mais résiduelle en termes d'actifs et de contribution à l'activité économique. À l'inverse, les zones qui conservent un fort emploi dans le secteur primaire sont d'abord le sud de la Grande Plaine, dans les comitats de Csongrád, Békés, autour de Debrecen et dans le sud du comitat de Bács-Kiskun, où les taux atteignent toujours plus de 20 % des actifs, voire 30 % autour de Szeged. Un second pôle peut ensuite être observé dans les collines du Somogy et du Baranya, au

51. Les données comprennent uniquement les individus travaillant dans les exploitations agricoles (exclusion de la pêche et de la forêt). Cette donnée inclut ceux qui travaillent dans le cadre des exploitations de plus de 5 ha.

sud du lac Balaton et le long de la frontière croate. Très secondairement apparaissent les reliefs du Borsod, au nord-est du pays, et la Petite Plaine ou Kisalföld. Deux types différents d'explication peuvent venir éclairer ces zones conservatoires de la main d'œuvre agricole : la Grande Plaine, le Baranya oriental et le Kisalföld sont des zones de grande culture où subsistent conjointement quelques cultures spécialisées (vignes, vergers), ce qui assure au secteur agricole une forte présence économique locale. Par contre, les secteurs agricoles plus pauvres et plus accidentés du Somogy ou des reliefs du Borsod semblent plutôt être des secteurs de petite agriculture, parfois de subsistance, encore très présente faute de renouvellement économique notable hors de l'agriculture.

En **Pologne**, la donnée comprend l'ensemble des actifs du secteur primaire : agriculture, forêts, pêche, soit 2 143 576 personnes (22 %).⁵² A l'échelle du pays, la distribution spatiale du secteur primaire suit fidèlement les limites historiques de l'ancienne zone de partage relevant de l'empire russe, le Royaume du Congrès, ainsi qu'une partie de l'ancienne Galicie autrichienne (Petite Pologne et Basses Carpates). Les taux atteignent plus d'un actif sur deux et localement les dépassent dans la voïvodie de Lublin et en Podlachie (deux tiers des actifs). Dans cette partie orientale de la Pologne, la part des actifs primaires ne se réduit que dans une large couronne périurbaine à proximité des métropoles de Varsovie, Łódź, Cracovie. Dans le reste du territoire polonais, des valeurs relativement élevées (par rapport aux standards d'Europe occidentale), supérieures à 29 %, sont atteintes en Grande Pologne et en Coujavie-Poméranie, plus localement en Warmie-Mazurie ou en Basse Silésie. Cette configuration spatiale, héritée de la période des partages, est stable dans le temps, elle a perduré pendant l'entre-deux-guerres et le régime communiste n'est parvenu à réduire l'importance relative de ces actifs primaires qu'en convertissant, localement, à l'échelle de bassins industriels, les agriculteurs en ouvriers-paysans. L'effondrement de pans entiers de l'industrie et les restructurations qui ont suivi le changement de système économique, ont remis en cause le phénomène de double-activité des exploitants agricoles et des membres de leurs familles. Les emplois dans le secteur primaire⁵³ demeurent prépondérants dans les *powiats* ruraux des deux voïvodies de Podlachie et de Lublin, situées aux marges orientales du pays.

En **Lituanie**, les contrastes régionaux sont bien tranchés. Le profil d'activité des districts situés dans la partie septentrionale de la plaine centrale, dans la région de Šiauliai, reste marqué par une forte orientation agricole (plus de 20 % des emplois), il en est de même dans les régions de Marijampolė (plus de 30 %) et de Tauragė (plus de 40 %), au sud, qui bénéficient de conditions favorables à la mise en culture. En revanche, la part prépondérante prise par l'activité agricole dans la région des collines, à l'est et au sud de la capitale, pose davantage problème compte tenu des faibles potentialités agricoles. Les campagnes du quart sud-est du pays (régions de Alytus, Vilnius et Utena) présentent une situation préoccupante de surcharge humaine.

L'hétérogénéité des formes sociales de production

Le terme de « formes sociales de production » fait référence au mode d'articulation des facteurs de production, le capital, la terre et le travail, et à l'organisation des rapports sociaux qui en découle tandis que le terme générique de « structures de production » renvoie aux dimensions matérielles, techniques et économiques des unités de production. Par commodité de langage, on emploiera le qualificatif de « grande » et de « petite » exploitation pour désigner la taille de l'unité de production, indépendamment des autres caractéristiques structurelles. Ces critères de définition s'appliquent à une réelle diversité de formes structurelles. Certaines renvoient à des contextes historiques précis, comme par exemple, le grand domaine, la ferme d'État, la coopérative de production, le lopin individuel, etc. D'autres ont une vocation plus large et ont fait l'objet de formulations conceptuelles dans un cadre théorique. C'est le cas de l'exploitation paysanne, de l'exploitation familiale, de l'entreprise agricole en société, etc. Des qualificatifs leur sont souvent associés pour évoquer l'orientation de leur activité ou de leur système de production, ainsi l'opposition essentielle entre orientation marchande ou

52. Elle inclut ceux qui travaillent dans le cadre des exploitations individuelles 1 966 979 (20,1 %) mais ne tient pas compte des personnes employées par des entités économiques employant moins de 10 personnes. La différence entre les actifs du secteur primaire et les actifs travaillant sur les exploitations est de 176 597 personnes (1,9 %).

53. Ces « emplois » dans l'agriculture ne permettent pas de procurer des temps plein de travail pour les exploitants et les membres de leurs familles ni de dégager des revenus suffisants.

vivrière. Ces catégories d'analyse ne sont pas simples à manier et elles ne recouvrent pas nécessairement les définitions établies par les statistiques officielles en usage dans chaque pays. Les modes de définition, les critères et les seuils varient selon les périodes et selon les pays, et rendent la comparaison plus difficile.

Il y a plusieurs façons de concevoir une typologie des structures et des formes sociales de production⁵⁴. On peut prendre appui sur des critères tels que la dimension économique, l'orientation de la production (marchande ou non), la structure de propriété, le mode de gestion, le recours au salariat agricole, etc. Dans le cadre de notre problématique de recherche, nous avons souhaité mettre l'accent sur le rôle des acteurs dans la genèse (ou la filiation) des formes sociales de production repérables dans les agricultures post-collectivistes. Comment se positionnent-elles par rapport aux formes antérieures, en quoi témoignent-elles d'une sorte de continuité ou à l'inverse d'une rupture par rapport à celles-ci ? Les trajectoires analysées procèdent du jeu complexe des logiques à l'œuvre dans le processus de transformation. Des logiques d'héritage, d'innovation et de transfert s'entremêlent pour expliquer comment progresse la restructuration. La part de chacune est difficile à établir. La capacité d'adaptation des acteurs ne réside-t-elle pas dans ces processus d'hybridation qui naissent au croisement des héritages et des transferts de modèles ? Fortement déstabilisés par la crise de transition, les producteurs agricoles ont tâtonné pour choisir un autre modèle. Une phase d'expérimentation et de mise à l'épreuve des formes sociales de production émergentes s'est ouverte qui s'est étendue sur plus d'une décennie. Selon les contextes locaux, elle s'est révélée d'ampleur et de durée variables, et se traduit par une grande hétérogénéité structurelle.

2 - Les trajectoires de restructuration

Pour comprendre les reconfigurations structurelles, il convient de prêter une attention particulière aux temps forts de changement intervenus dans un passé plus ou moins éloigné. Les réformes agraires de l'immédiat après-guerre, puis la collectivisation (de la fin des années quarante au début des années soixante) ont d'une certaine manière pesé sur les itinéraires de sortie du modèle collectiviste, au lendemain du tournant de 1989. Le passage d'une forme sociale à une autre a fait l'objet d'assez nombreuses études monographiques, difficilement comparables en raison de la diversité des approches méthodologiques employées. Leurs auteurs décrivent une situation à un moment donné à l'échelle d'un lieu d'observation ponctuel, plus rarement d'une région, d'un pays ou d'un ensemble plus large. À partir de là, certains sont tentés par des généralisations susceptibles de donner matière à discussion⁵⁵. Ainsi, en est-il du passage du grand domaine à la ferme d'État et de sa conversion en entreprise sociétaire, ou encore de l'itinéraire conduisant de l'exploitation paysanne à la coopérative et de cette dernière à la néo-coopérative. La micro-exploitation de subsistance est souvent considérée comme une persistance du lopin individuel et de l'économie auxiliaire. Or, les trajectoires de passage des formes collectives (étatique et coopérative) à des formes post-collectives n'ont pas la linéarité qu'on leur prête parfois. Du fait de l'absence de modèle de référence, du jeu des rapports de force et des conflits d'intérêt, les stratégies de sortie de l'ancien système collectiviste sont plurielles.

Une tendance marquée à la déconcentration du mode d'exploitation des terres a accompagné le processus de décollectivisation. Elle affecte les macro-exploitations sociétaires (ou coopératives) dont les superficies qui atteignent de quelques centaines à un millier d'hectares sont devenues très inférieures à celles des anciennes exploitations collectives. La renaissance du secteur individuel contribue plus encore au processus de fragmentation foncière. Ceci est le reflet du mode d'appropriation individuelle des terres que les politiques de restitution et de ré-appropriation des terres ont largement favorisé. Le nombre de ces petites exploitations s'est accru. Aux lopins de la période collectiviste dont la taille s'est élargie du fait de l'attribution de quelques ares aux membres sans terre

54. Il nous semble utile de distinguer deux processus de nature distincte, d'une part, la reconfiguration de la trame spatiale des unités de production (c'est-à-dire des exploitations agricoles), d'autre part, la mutation des formes sociales en tant qu'expression de rapports sociaux qui se nouent dans l'articulation des facteurs de production. Ces deux séries de transformation sont en relation plus ou moins étroite. La question peut être ainsi formulée : quel est le rôle joué par l'inscription spatiale de la forme sociale d'origine dans le processus de passage à une nouvelle forme sociale de production ?

55. Lutz Laschewski, « Continuity and Change. Agricultural Restructuring in East Germany », in *Eastern European Countryside*, n° 4, 1998, p. 37-48.

des coopératives ou de quelques hectares (comme les « trois hectares » accordés aux ménages ruraux en Lituanie) d'une part, et de l'installation de nouvelles micro-exploitations familiales à partir des restitutions foncières, d'autre part. Les études sur la transition post-collectiviste ont souligné l'ampleur de ce processus de déconcentration structurelle, le gonflement d'un secteur de micro-exploitations (en partie constitué de lopins élargis), la reconstitution polymorphe d'une agriculture individuelle (ou familiale) et l'apparition d'une agriculture d'entreprise (sous des statuts de type sociétaire).

On ne saurait tirer de ces tendances des conclusions trop rapides sur le dualisme agraire qui caractériserait ces agricultures. Si la coexistence de l'exploitation à petite échelle et de l'exploitation à grande échelle⁵⁶ est devenue une réalité socio-économique répandue en Europe centrale, elle est loin de revêtir des modalités uniformes. L'évolution récente des structures d'exploitation n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Une opposition nette se dessine entre des agricultures à dominante de petites et moyennes exploitations familiales (Pologne, Lituanie) et des agricultures à dominante d'entreprises sociétaires (République tchèque et Slovaquie), la Hongrie se caractérisant par un partage plus équilibré entre ces types d'exploitation. Il serait erroné d'avancer que l'exploitation familiale se révèle le mode de propriété et d'exploitation dominant. Cela ne vaut que pour deux pays de l'aire d'étude (Pologne et Lituanie), les autres ayant préservé, sous des formes coopératives et plus largement sociétaires, une prépondérance de grandes exploitations (Slovaquie, République tchèque) ou une présence affirmée de celles-ci (Hongrie, nouveaux Länder). Dans le tableau qui suit, on prêtera attention au poids relatif du nombre des petites exploitations de moins de cinq hectares, d'une part, à l'importance inégale des grandes exploitations de plus de cinquante hectares, d'autre part.

Les structures post-collectivistes des agricultures tchèque, slovaque, hongroise et dans une moindre mesure lituanienne portent la marque d'un dualisme agraire. Celui-ci est peu manifeste en Pologne où les grandes exploitations ne détiennent pas une part de la SAU sensiblement plus élevée qu'auparavant le secteur socialisé. Le dualisme propre aux agricultures post-collectivistes s'accompagne d'un faible développement de l'exploitation moyenne. Cette catégorie d'exploitations d'une superficie de 5 à 50 hectares est presque absente en Slovaquie (2,5 % de la SAU) ainsi qu'en République tchèque (5,8 %), peu présente en Hongrie (22,4 %), elle ne joue un rôle important qu'en Lituanie (46,4 de la SAU) et en Pologne (59,7 %). En revanche, la grande exploitation domine largement dans les nouveaux Länder, en Slovaquie et en République tchèque où plus des 9/10^e des terres relèvent de cette catégorie, elle est bien développée en Hongrie (plus des 2/3) tandis qu'elle ne détient qu'un tiers de la SAU en Lituanie et moins du quart en Pologne.

Tableau 4.2. – Répartition des exploitations agricoles selon la superficie

Taille	Rep.tchèque		Slovaquie		Lituanie		Hongrie		Pologne		
	En ha	En % du nombre	En % du nombre	En % de la SAU	En % du nombre	En % de la SAU	En % du nombre	En % de la SAU	En % du nombre	En % de la SAU	
0-5		58,1	1,0	91,9	2,4	62,1	19,1	89,6	9,5	66,5	16,0
5-10		10,5	0,9	2,1	0,5	21,0	16,0	4,3	5,4	17,1	18,4
10-20		9,3	1,6	1,4	0,7	10,5	15,6	2,8	6,9	11,4	23,5
20-50		8,5	3,3	1,3	16,6	4,6	14,8	1,8	10,1	4,2	17,8
> 50		13,5	93,1	3,3	95,1	1,9	34,5	1,4	68,1	0,8	24,3
total		100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

56. Il va s'en dire que la définition d'un seuil n'aurait pas grand sens.

Taille	Allemagne		Nouveaux Länder	
	En % du nombre	En % de la SAU	En % du nombre	En % de la SAU
0-5	24,9	1,5	26,3	0,3
5-10	15,7	2,6	11,8	0,4
10-20	18,5	6,7	12,3	0,9
20-50	24,2	18,3	12,1	2,1
> 50	16,7	70,9	37,4	96,0
total	100,0	100,0	100,0	100,0

Taille	UE-25	
	En % du nombre	En % de la SAU
0-5	61,9	6,2
5-10	13,1	5,9
10-20	9,9	8,8
20-50	8,3	16,6
> 50	6,8	62,5
total	100,0	100,0

Source : <http://ec.europa.eu/agriculture/agrista/2005>

La part relative de l'emploi salarié dans l'emploi agricole exprime une distinction fondamentale entre deux grands types structurels de formes sociales de production, une agriculture familiale à faible participation de travail salarié, d'une part, une agriculture d'entreprise (tous statuts juridiques confondus), faisant largement appel à une main d'œuvre salariée, d'autre part. Le clivage entre ces deux types structurels traverse les agricultures post-socialistes et reflète la divergence majeure des trajectoires post-collectivistes du point de vue des structures d'exploitation.

Tableau 4.3. L'emploi salarié en agriculture (2003)

Pays	Part de l'emploi salarié en %
Allemagne	49,6
Nouveaux Länder allemands	52,9
Hongrie	63,3
Pologne	8,2
Rép. tchèque	80,2
Slovaquie	87,9
Lituanie	6,3
UE-25	30,4

Source : <http://ec.europa.eu/agriculture/agrista/2005>

La Slovaquie et la République tchèque, et dans une moindre mesure la Hongrie, ont opté pour un modèle agricole de grande entreprise à base de salariat. La valeur sensiblement plus faible de ce type de structure en ce qui concerne l'Allemagne tient compte du clivage structurel opposant anciens et nouveaux Länder. La greffe du modèle d'agriculture familiale, que les politiques de restitution foncière et d'accompagnement de la décollectivisation ont tenté de promouvoir, n'a pas permis de généraliser ce type d'exploitation dans les campagnes post-collectivistes de l'ex-Allemagne de l'est.

En revanche, l'agriculture familiale est devenue le modèle dominant en Lituanie où l'effondrement de l'emploi salarié a suivi la disparition rapide des exploitations néo-collectivistes (les associations agricoles) tandis que leur remplacement par une agriculture d'entreprise (de type sociétaire) s'accompagne du recours à un salariat agricole de type saisonnier et à caractère précaire. En Pologne, avec la disparition des fermes d'État et le déclin des coopératives de production agricole, l'emploi salarié dans l'agriculture s'est effondré, alimentant un important chômage rural dans les régions où dominait autrefois le secteur socialisé. Le salariat ne participe plus que de manière marginale au suremploi agricole, ce dernier restant majoritairement le fait des petites et moyennes exploitations familiales.

Tableau 4.4. Les trajectoires de la transformation structurelle post-collectiviste

Niveau de l'emploi agricole et évolution récente	Degré de concentration structurelle		
	Dominante de grandes exploitations à base de salariat	Structure bi-modale de petites et grandes exploitations	Dominante de petites et moyennes exploitations
Niveau faible et en diminution (égal ou inférieur à 5 %)	Nouveaux Länder Rép. tchèque Slovaquie	<i>Hongrie</i>	
Niveau moyen et stable (de 10 % à 20 %)			Lituanie Pologne

Le degré de déconcentration foncière qui résulte du processus de décollectivisation, la mutation des formes sociales de production sont les axes majeurs de la diversification des structures de production. Ces critères permettent d'opposer deux grands types :

D'une part, des agricultures conservant des structures concentrées, avec une dominante de grandes exploitations (plus de 50 ha et souvent beaucoup plus), dans lesquelles, après un fort délestage mis en œuvre par les restructurations, le niveau de l'emploi agricole est en contraction (inférieur ou égal à 5 %). Cette situation concerne en tout premier lieu les nouveaux Länder, la République tchèque, la Slovaquie et, dans une moindre mesure, la Hongrie où l'agriculture familiale est présente sous la forme de petites et de moyennes exploitations.

D'autre part, des agricultures à structures faiblement concentrées et charge d'actifs agricoles encore forte. La Pologne, où domine une agriculture familiale de type paysan, supporte une nombreuse charge en main d'œuvre. La Lituanie, où une agriculture familiale s'est reconstituée au cours de la décennie 90, est dans une situation comparable. Au sein de ces agricultures familiales, deux secteurs d'importance inégale coexistent : une petite agriculture de subsistance sans avenir, une agriculture marchande en voie de consolidation sur les exploitations de taille moyenne. Il s'y ajoute un secteur minoritaire de grandes structures reconverties à l'agriculture d'entreprise.

3 - Les agricultures à dominante de macro-exploitations sociétaires

L'entreprise sociétaire des nouveaux Länder

Dans les nouveaux Länder allemands, la restructuration du secteur agricole a été menée « tambour battant ». La réunification de l'Allemagne et la disparition de la RDA en 1990 ont facilité la mise en œuvre d'un dispositif très contraignant pour les structures d'exploitation collectivistes, car l'intention

politique du législateur était de créer les conditions de la renaissance des exploitations familiales. Le Parlement fédéral a adopté dès le 7 juin 1991 une Loi d'adaptation de l'agriculture qui a imposé la restructuration juridique des coopératives socialistes dans un délai de six mois. À son terme, le tiers des 3 844 coopératives de l'ex-RDA ont été directement liquidées, faute d'avoir pu présenter à temps un plan de restructuration. Parallèlement, la gestion des fermes d'État a été transférée à la *Treuhandanstalt*, l'organisme fiduciaire chargé au ministère fédéral de l'Économie, de la privatisation des entreprises d'État est-allemandes. En moins de deux ans, les 464 fermes d'État du système socialiste ont été démantelées en lots de privatisation, bâtiments ou parcelles, mis à la disposition des nouvelles exploitations agricoles, le plus souvent dans le cadre de contrats de fermage, en raison de l'imbroglio juridique pesant à l'époque sur la restitution de la propriété et bloquant la mobilité foncière⁵⁷.

Le 1^{er} janvier 1992 a sonné le glas du système collectiviste dans la partie orientale de la nouvelle Allemagne et la déconcentration des coopératives qui ont passé le cap de la restructuration juridique a profondément bouleversé la distribution des structures d'exploitation. L'introduction du dispositif fédéral a amplifié le mouvement de création des exploitations familiales. La plupart ont été fondées par d'anciens coopérateurs, qui ont récupéré l'usufruit de leur propriété foncière et fait valoir leurs droits aux indemnités compensatoires qui devaient être versées par la coopérative en dédommagement de l'utilisation de leurs terres, de leurs bâtiments, de leurs matériels et de leurs cheptels pendant toute la période collectiviste. Ils ont aussi bénéficié d'aides diverses à l'installation accordées par l'État fédéral, si bien que l'on comptait déjà au printemps 1992⁵⁸, 16 100 exploitations familiales d'une taille moyenne de 55,5 ha, auxquelles il faut ajouter les 930 groupements d'exploitation en commun (type GAEC⁵⁹), qui associent souvent les membres d'une même famille. Grâce aux aides fédérales et aux conditions privilégiées du programme d'accès au foncier sur les terres privatisables, le nombre des exploitations individuelles a rapidement progressé durant cinq ans (26 966 unités en 1997⁶⁰), avant de commencer à décroître (25 900 en 1998 et 23 500 en 2003), en raison des abandons, du vieillissement des chefs d'exploitation, et de la concentration des structures foncières, soit par agrandissement de la taille moyenne des exploitations (55,5 ha en 1992 et 58 ha en 2003), soit par leur regroupement sous la forme de GAEC familiaux (2700 GAEC en 2003 avec une taille moyenne de 331 ha). Cependant, le montant initial de l'investissement nécessaire à la reconstitution et à la modernisation du capital d'exploitation, ainsi que les réformes successives de la PAC (politique agricole commune) ont dissuadé de nombreux coopérateurs de tenter l'aventure de l'exploitation familiale, et les installations d'Allemands de l'ouest et d'étrangers sont restées limitées en raison des blocages pesant sur le marché foncier. De plus, la moitié de ces nouvelles exploitations individuelles sont des exploitations déclarées à temps partiel. Ce *part-time farming* a peu de points communs avec la pluri-activité paysanne très répandue en Allemagne du sud, en Bavière et en Bade-Wurtemberg notamment, où l'étroitesse des structures d'exploitation est compensée par un emploi non agricole ou par la pratique de l'agritourisme. Dans la campagne post-collectiviste, les petites exploitations n'excluent par les activités d'accueil touristique, qui sont plutôt en développement. Mais, tantôt repliées sur une économie quasi autarcique et un objectif d'autoconsommation familiale, tantôt orientées vers les revenus supplétifs de la commercialisation de volumes réduits de production, elles ont plutôt tendance à perpétuer le fonctionnement du lopin individuel du système socialiste. Elles sont dans la plupart des cas la forme sociale de production d'une économie palliative qui complète les revenus des transferts sociaux (retraites, allocations chômage, aides sociales diverses).

Plus de la moitié de la SAU est cultivée par les exploitations sociétaires qui ont pris la succession des coopératives (52,5 % en 2003). Leur part dans la SAU n'a cessé de diminuer depuis 1992, mais elle s'est stabilisée depuis les années 2000. La restructuration juridique a redistribué les anciennes coopératives socialistes pour moitié en coopératives de droit privé (dites coopératives enregistrées, 1475 unités en 1992), pour un tiers en sociétés de capitaux de type EARL⁶¹ (1120 en 1992) et pour le

57. Cf. aussi Guillaume Lacquement, *La Décollectivisation dans les nouveaux Länder, acteurs et territoires face au changement de modèle agricole*, L'Harmattan, Paris, 1996, 256 p.

58. Toutes les données pour l'année 1992 sont extraites de « Zur Betriebsstruktur der Landwirtschaft in den Neuen Bundesländern », in *AID-Informationen*, 41. Jahrgang, n° 39, septembre 1992, p. 12.

59. Groupement agricole d'exploitation en commun.

60. Les autres données sont extraites des éditions 1998, 2000 et 2006 de l'annuaire *Agrarbericht der Bundesregierung*.

61. Exploitation à responsabilité limitée.

reste en sociétés en commandite (287 en 1992). Elle tend à se poursuivre par la transformation des nouvelles coopératives en sociétés de capitaux, et dix ans plus tard, le rapport s'est inversé en faveur des secondes (2000 unités en 2003, pour 1100 coopératives), tandis que le nombre des sociétés en commandites a pratiquement doublé (500 en 2003). Ces nouvelles exploitations sociétaires se différencient entre elles par le mode de constitution du capital d'exploitation et de répartition des actifs de l'entreprise. Les statuts de la coopérative *enregistrée* ont facilité la gestion de la dette socialiste et la redistribution des actifs entre les anciens coopérateurs. Par contre, les capacités d'investissement ont été dégagées plus facilement par les sociétés de capitaux, qui semblent aujourd'hui mieux s'adapter aux réformes successives de la PAC. L'ensemble caractérise une agriculture d'entreprise qui fait appel au salariat, qui dispose de facilités de capitalisation, et qui globalement, mais avec de profonds changements cependant, a repris les structures d'exploitation des anciennes coopératives. Avec une taille moyenne de près de 5000 ha pour les exploitations spécialisées dans la production végétale, les structures collectivistes s'étendaient autrefois d'un seul tenant sur plusieurs finages villageois, après avoir confisqué l'usufruit de la propriété paysanne ou en cultivant les terres nationalisées. Pour leur part, les nouvelles exploitations sociétaires ont dû se déconcentrer (910 ha de taille moyenne en 2003) et pratiquent quasi exclusivement le mode de faire valoir indirect sur la base des structures foncières éclatées de la propriété paysanne. Le parcellaire a conservé la large maille héritée du collectivisme, mais il se disperse désormais au sein des finages villageois selon les rapports de forces qui ont présidé à la redistribution du foncier et à la négociation des fermages entre toutes les nouvelles unités de production. Surtout, ces entreprises ont massivement investi dans la modernisation du capital d'exploitation, en particulier la rénovation des bâtiments d'élevage et l'achat de nouveaux matériels. Elles réduisent leurs coûts de production par la diminution de l'emploi salarié. Elles compensent les faibles marges bénéficiaires de l'économie agricole contingentée, par l'adaptation de leurs systèmes d'exploitation aux réformes de la PAC (élevage extensif, produits agricoles non alimentaires, mesures agri-environnementales) et par le développement des activités d'amont et d'aval, notamment les filières de transformation et de commercialisation des produits agricoles. De ce fait, en termes d'activités et d'emplois, les exploitations qui juridiquement ont pris la succession des coopératives socialistes conservent une forte emprise économique et sociale sur des espaces ruraux en partie vieillissés par le départ des forces vives et globalement appauvris par le chômage et la déprise.

La distribution géographique des nouvelles exploitations agricoles fait apparaître des différences régionales significatives. L'agriculture d'entreprise occupe aujourd'hui plus de 60 % de la SAU dans toutes les régions hercyniennes (plus de 70 % dans le massif de la Forêt de Thuringe et dans le Vogtland saxon) et dans tout le Land de Brandebourg, en particulier dans les collines du Fläming, sur les sols sablonneux de la Forêt de la Spree, et sur les terres inondables de la basse vallée de l'Elbe, aux confins de l'Altmark et du Prignitz. Cette répartition se calque sur celle des exploitations à temps partiel. La part que ces dernières occupent dans la SAU est négligeable, mais elles représentent plus de 55 % des exploitations dans l'ensemble de ces régions et plus de 70 % dans la moyenne montagne. La corrélation exprime la dépendance des sociétés locales à l'égard des grandes exploitations-successeurs qui procurent de l'emploi saisonnier, livrent semences et fourrages à des tarifs préférentiels, louent de manière informelle un peu de matériel, et surtout paient les fermages. En revanche, l'agriculture familiale domine dans le reste des régions de plaine et de bassin (50 à 75 % de la SAU). Sur les *Börde* de Magdebourg, dans l'avant-pays saxon, dans le bassin de Thuringe ou sur les plaques de loess des croupes baltiques du Mecklembourg, la rente naturelle est favorable à la pratique de la céréaliculture intensive et a facilité l'adaptation des nouvelles structures d'exploitation au système productiviste, en leur permettant d'atteindre rapidement un niveau élevé et concurrentiel de productivité et de rentabilité, aujourd'hui déterminant dans le contexte de diminution des prix garantis par la PAC. Les régions méridionales sont aussi des régions de tradition paysanne, par opposition aux terres de l'Anhalt, du Brandebourg et du Mecklembourg, où l'économie du grand domaine nobiliaire avait instauré une forme de capitalisme agraire qui prélevait sur les sociétés locales à la fois la rente foncière et la main d'œuvre agricole. Mais, la récurrence des héritages agraires ne joue que partiellement : elle ignore les hautes terres qui ont été brutalement, et semble-t-il durablement, « dépaysonnées » par la collectivisation, et qui sont aujourd'hui dominées par les grandes exploitations sociétaires tandis qu'en Mecklembourg, la redistribution structurelle s'est établie en faveur des exploitations familiales et des groupements de type GAEC qui couvrent en moyenne 50 à 65 % de la SAU. C'est pourtant en Mecklembourg que la taille moyenne des exploitations est la plus

élevée : 258 ha en 2003 ; 42 % des exploitations atteignent plus de 100 ha et occupent 95 % de la SAU. Les nouveaux Länder dans leur ensemble sont ainsi le domaine de la grande et de la très grande exploitation agricole : près de la moitié de la SAU (48 % en 2003) est cultivée par des structures de plus de 1000 ha ; 30 % des unités de production dépassent les 100 ha et s'étendent sur 93 % de la SAU, contre respectivement 0,05 % et 26 % dans les Länder occidentaux, où les structures sont de surcroît à 95,5 % familiales. À l'est de l'Allemagne, la taille moyenne des exploitations s'élève à 178,5 ha tandis qu'elle n'atteint que 29,3 ha dans la partie occidentale du pays. L'ancienne frontière interallemande borne donc une discontinuité agraire marquée qui rejoue sur un dualisme structurel ancien, inscrit depuis le Moyen Âge de part et d'autre de l'Elbe⁶², et en quelque sorte perpétué par le collectivisme. Aujourd'hui, cette discontinuité forme l'une des ruptures majeures dans la structuration des espaces agricoles de l'Europe communautaire.

De grandes structures en République tchèque

En République tchèque, la loi de restitution des terres et des biens non fonciers aux anciens propriétaires (adoptée en 1991), les procédures de privatisation du capital non foncier des exploitations collectives ont créé les conditions de l'affectation des droits de propriété sur la terre et les biens non fonciers à de nouvelles structures. Selon l'origine des biens, il est possible de distinguer schématiquement trois catégories de structures.

- Les exploitations issues de la transformation des anciennes coopératives dont les biens non fonciers ont été évalués et transformés en « parts de transformation », attribuées aux diverses catégories d'ayant droit. Ces exploitations successeurs ont dans un premier temps majoritairement opté pour le statut de coopérative de propriétaires. En dépit d'un processus de décapitalisation (dû au retrait d'une partie des biens fonciers et non fonciers par des propriétaires souhaitant installer ou élargir une exploitation personnelle), ces exploitations ont entrepris de s'adapter au nouveau contexte. Leur assise foncière a généralement régressé et elles ont dû verser une rente aux nombreux propriétaires qui ont accepté de louer leurs parcelles de terre.

- Les exploitations formées sur la base des restitutions primaires ou secondaires (c'est-à-dire après achat ou location de biens restitués). Au lendemain de la transformation, environ 50 000 exploitations en responsabilité personnelle se sont établies sur environ un cinquième de la superficie agricole.

- Les exploitations issues de la privatisation des anciennes fermes d'État dont les biens ont été mis en location auprès de repreneurs par le Fonds Foncier d'État chargé de ces opérations. Le plus souvent, d'anciens cadres dirigeants et spécialistes ont pris l'initiative de se porter locataire d'une partie des biens de l'ancienne ferme d'État. Ces exploitations ont généralement opté pour un statut de type sociétaire.

Née de l'application d'un dispositif législatif complexe, cette situation a laissé pendant bien des questions et a suscité des conflits d'intérêt entre les diverses catégories d'acteurs sociaux impliqués dans le processus de transformation, à propos du contrôle sur le capital des exploitations transformées en coopératives.

Selon les experts de l'institut de l'économie agricole, les structures mises en place au lendemain de la transformation des coopératives et de la privatisation des fermes d'État ont relativement peu évolué⁶³. L'expression de « pétrification » des structures a même été avancée.

Tableau 4.5. Nombre des entités actives en agriculture selon la forme légale

⁶². Pierre Barral, *Les Sociétés rurales du XX^e siècle*, A. Colin, Paris, 1978, 326 p. Friedrich-Wilhelm Henning, *Landwirtschaft und ländliche Gesellschaft in Deutschland*, Band 1 : 800 bis 1750, 3. Auflage, 1996, 287 p., und Band 2 : 1750 bis 1986, 2. Auflage, Verlag Ferdinand Schöningh, Paderborn, 1988, 314 p.

⁶³. L'institut de recherche de l'économie agricole (VUZE) dépend du ministère de l'Agriculture.

Types d'entités	Nombre d'entités			En %		
	2000	2003	2005	2000	2003	2005
Personnes physiques	51 473	51 287	39 419	95,0	94,8	93,3
Personnes morales dont :	2 685	2 784	2 833	5,0	5,1	6,7
- entreprises	1 859	2 069	2 154	3,4	3,8	5,0
- SARL	1 264	1 400	1 493	2,3	2,6	3,5
- S. A	559	627	622	1,0	1,1	1,4
- Coopératives	741	631	584	1,4	1,2	1,4
- autres	85	84	47	0,1	0,1	0,1
Total des entités actives	54 158	54 071	42 252	100	100	100

Sources : Agrocensus 2000, Structural Survey on Agriculture in 2003 and 2005.

Tableau 4.6 . Répartition de la SAU selon les types d'entités actives

Types d'entités	En % de la SAU			
	2002	2003	2004	2005
Personnes physiques	27,0	27,4	27,5	29,3
Personnes morales dont :	73,0	72,6	72,5	70,7
- entreprises	44,8	44,0	44,8	45,9
- coopératives	27,2	26,3	25,3	23,9
Total des entités actives	100	100	100	100

Source : CSO-Agricultural Register

La structure par taille des exploitations agricoles présente un caractère dual. Un grand nombre de petites entreprises détient de faibles superficies (70 % du nombre cultivent 2,3 % de la superficie), tandis que les plus grandes entreprises qui ne représentent que 2 % du nombre total, en concentrant la plus grande part (60 % de la SAU). Selon les données de l'enquête sur la structure des exploitations effectuée en 2005⁶⁴, on compte 39 419 entités détenues par des « personnes physiques » (93,3 % du nombre) et 2833 entités du type « personne légale » dont les trois quarts sont des sociétés de types juridiques divers (70,7 % de la SAU). Dans la première catégorie figurent des exploitations en responsabilité personnelle qui sont officiellement enregistrées et d'autres, les plus nombreuses, qui ne le sont pas. Prises ensemble, elles cultivent 1 million d'hectares soit 29,3 % de la SAU, ce qui donne une taille moyenne de l'ordre de 26 ha. Plus de la moitié ont des superficies inférieures à la dizaine d'hectares mais elles cultivent moins de 2 % de la SAU. Les plus grandes de ces exploitations en responsabilité personnelle louent leurs terres (63,6 % de la SAU cultivée est en location). La deuxième catégorie est formée d'entreprises agricoles de statuts divers. Les entreprises de type sociétaire, au nombre de 2154, cultivent 45,9 % de la superficie tandis que les coopératives, au nombre de 584 unités, exploitent moins du quart de la SAU. Dans les deux cas, il s'agit de grandes exploitations de plusieurs centaines d'ha dont l'essentiel de la superficie est en location (96 % de la SAU). Parmi elles, 136 entreprises (62 sociétés et 52 coopératives) ont une taille supérieure à 3 000 ha.

⁶⁴. L'enquête sur la structure des exploitations, a été effectuée, en 2005, par l'Office central de statistique selon la même méthodologie que celle mise en œuvre par le recensement agricole exhaustif de 2000 (CZECH STATISTICAL OFFICE, *Agrocensus 2000 - Summary report and first results*, Prague, 2001).

L'agriculture tchèque a connu une reconstitution limitée de l'exploitation de type familial. Au début de la décennie 90, les restitutions des terres aux anciens propriétaires auraient pu favoriser l'installation d'exploitants indépendants. Au départ, celle-ci a été encouragée par la politique de soutien à l'investissement, mais après 1994, le processus de développement s'est ralenti. Plusieurs facteurs expliquent que l'exploitation familiale marchande ne soit pas devenue le modèle dominant. Parmi ceux qu'évoque T. Doucha⁶⁵ de l'Institut d'Économie agraire, il semble que le facteur humain ait davantage joué que les difficultés liées à un système cadastral inadéquat⁶⁶. La couche sociale susceptible de porter un tel projet était relativement étroite comme les enquêtes réalisées en 1991 l'ont révélé⁶⁷. Les travailleurs des exploitations collectives (souvent sans droits à la restitution foncière et discriminés par les critères d'attribution des parts de capital) n'étaient guère intéressés. Beaucoup sont sortis du secteur agricole dans les années qui ont suivi. Les nouveaux exploitants se sont recrutés parmi, d'une part, les descendants des anciens propriétaires et d'autre part, le groupe des « spécialistes » (ingénieurs, agronomes, etc.).

Dans la deuxième moitié des années 1990, les « néo-coopératives » ont traversé ce que l'on a appelé une « deuxième vague de transformation » consistant à changer de statut afin de procéder à une recomposition du capital. Cette opération consistant à transférer une partie du capital productif au profit d'une société permettait de résoudre les graves problèmes d'endettement liés au remboursement des parts de transformation que les propriétaires « extérieurs » ont été contraints de laisser dans les coopératives pour une durée minimale de sept ans. Le changement de statut offre l'opportunité d'accroître la stabilité économique et de renforcer le pouvoir de décision des gestionnaires de l'entreprise. Souvent issus du groupe des anciens cadres dirigeants, ils mettent à profit la conversion en société pour concentrer le capital dans les mains d'une poignée d'actionnaires, ainsi dotés d'un pouvoir de contrôle sur les décisions. Le nombre des coopératives n'a cessé de diminuer au profit des formes sociétaires. Cette structure de type hybride comportait trop de germes de conflits internes pour s'avérer durable.

La privatisation des anciennes fermes d'État a donné majoritairement naissance à des entreprises en société, plus rarement des exploitations en responsabilité personnelle. Au départ, les terres et les biens ont été loués auprès du Fonds foncier d'État. Depuis 1999 (en application de la loi n°95/1999), l'État a pris la décision de privatiser la plus grande partie des terres détenues par le Fonds foncier (environ 500 000 sur 770 000 ha). La procédure de mise en vente est lente. Elle s'effectue par le système d'offre publique et elle est organisée à l'échelle de chaque cadastre villageois. La procédure exige de longues vérifications, notamment concernant les demandes de restitution déposées dans le cadre de la loi sur la terre de 1991. Certaines catégories d'acquéreurs sont prioritaires, les résidents et les agriculteurs qui ont loué des terres depuis plus de trois ans et cultivent plus de 10 ha⁶⁸. Du 25 mai 1999 au 31 décembre 2004, 196 000 ha ont été vendus, soit 39 % du montant initialement prévu. Ces ventes de terres détenues par le Fonds foncier d'État sont importantes dans les régions où dominaient les anciennes fermes d'État, établies sur les biens confisqués lors des expulsions des populations d'origine allemande, en 1945⁶⁹.

La décollectivisation de l'agriculture tchèque est à présent une question largement réglée⁷⁰. Cependant les problèmes qui en découlent persistent. En premier lieu, ils ont trait à la situation d'endettement des exploitations agricoles. Trois générations de dettes les affaiblissent : les dettes antérieures à l'égard de l'État, celles qui procèdent du non remboursement des parts de transformation des propriétaires extérieurs des coopératives, les intérêts des prêts consentis pour démarrer une activité sur les biens privatisés. La solution consisterait à décréter un moratoire.

65. Tomáš Doucha, Emil Divila, « Farm Transformation and Restructuring in Czech Agriculture. After ten years », in Osamu Ieda (éd.) *The New Structure of the Rural Economy of Post-communist Countries*, Slavik Research Center. Sapporo, 2001, p. 43-59.

66. Le travail de rénovation des cadastres est en cours si bien qu'il est difficile d'établir à qui appartient l'espace rural. Sa trop lente progression est un handicap pour les transactions foncières.

67. Marie-Claude Maurel, *La Transition post-collectiviste. Mutations agraires en Europe centrale*, L'Harmattan, Paris, 1994.

68. Ils peuvent faire jouer un droit de préemption sur 50 % des terres qu'ils cultivent avec un plafond de 300 ha. Les autres acquéreurs peuvent faire une offre d'achat sans connaître les autres propositions.

69. Les observations que nous avons effectuées en Šumava sont présentées au chapitre suivant.

70. En 2005, seulement 3 % des demandes de restitution n'étaient pas réglées, si l'on met à part les revendications de l'Église catholique qui restent un point non résolu.

Si les agriculteurs tchèques ont tenté de s'ajuster aux nouvelles relations de prix imposées par le marché et ont beaucoup amélioré la productivité du travail, leur efficacité économique doit encore progresser. Une partie des exploitations, bénéficiant de bonnes dimensions et bien gérées, sont parvenues à réduire les coûts de production et à dégager un profit tandis que d'autres restent non rentables. La pénétration du capital étranger qui est notamment le fait d'agriculteurs hollandais, renforce la compétition entre les agriculteurs, notamment en ce qui concerne la location de terres.

Le développement du marché foncier s'avère insuffisant en dépit de la vente des terres par l'État et de l'introduction d'un programme d'aide à l'emprunt pour l'achat de terres (en février 2004). Tous types de transactions foncières confondus, seulement 120 000 ha de terres (2,8 % de la SAU) ont été vendus en 2004. Plus des 9/10^e des terres cultivées sont en location, auprès d'une majorité de propriétaires privés dont beaucoup ne vivent pas à la campagne. Cette situation peut être à terme un facteur de vulnérabilité pour les exploitants. De l'avis des experts, la restructuration de l'agriculture tchèque n'est pas achevée.

Une trajectoire néo-collectiviste en Slovaquie

Comme en République tchèque, la transformation structurelle s'est effectuée par le biais de la restitution des biens confisqués par le pouvoir communiste après février 1948, par la restructuration des coopératives et par la privatisation des fermes d'État. Au lendemain de l'indépendance, la Slovaquie a emprunté une voie sensiblement différente, en optant pour une politique à la fois plus conservatrice et plus interventionniste. Défendant une rhétorique plaidant pour la sécurité alimentaire, la stabilité économique, le maintien de revenus agricoles suffisants, le développement régional équilibré, le maintien de l'activité agricole dans les régions de montagne et la protection des milieux, le gouvernement de Vladimir Mečiar a mis en œuvre une politique de soutien du secteur agricole. Accompagnée de mesures discriminatoires à l'égard des petits exploitants, elle a eu pour effet d'infléchir la trajectoire slovaque en faveur du maintien d'une concentration structurelle des terres et du capital d'exploitation dans les mains de groupes d'intérêt issus de l'ancienne élite dirigeante. Afin de préserver le niveau d'organisation du secteur agricole, une nouvelle loi de transformation des coopératives, adoptée en 1995, avait pour objectif de permettre la stabilisation du capital au sein des coopératives⁷¹. Dans leur nouveau cadre statutaire, les coopératives ont survécu, les directions des coopératives ayant entravé son application. Un temps retardée, la privatisation des fermes d'État a été lancée en 1996-1997 et la mise en vente des biens s'est opérée au profit de leurs anciens cadres dirigeants. L'arrivée d'une coalition de centre-droit en 1998 n'a pas remis fondamentalement en cause ces orientations.

Tableau 4.7. Répartition des exploitations agricoles par statut

Types	Nombre d'unités		Superficie agricole (ha)		Taille moyenne		En % de la superficie	
	2001	2003	2001	2003	2001	2003	2001	2003
Exploitations sans terre dont :	6995	7668	2 104 031	2 083 513	301	272	10 0	10 0
Fermes d'État	6	5	17 105	16 917	2 851	3 383	0,8 1	0, 81

71. Cette loi substitue aux parts de transformation des ayants droit non membres des coopératives des titres d'action des coopératives qui sont des valeurs fiduciaires (nominatives ou au porteur). La loi oblige les coopératives à émettre ces titres à hauteur du capital détenu par les ayants droit non membres. Les membres des coopératives peuvent également demander la conversion de leurs parts en titres. Les coopératives ont beaucoup tardé à se mettre en règle en émettant les titres.

coopératives	715	637	1 131 428	1 018 085	1582	1598	53, 77	48, 86
Entreprises en société dont :	722	837	723 438	779 359	1002	931	34, 38	37, 41
- partenariat	1	1	390	420	390	420	0,0 2	0, 02
- à responsabilité limitée	627	737	549 900	612 271	877	831	26, 14	29, 39
- par actions	94	99	173 148	166 668	1842	1684	8,23	8,0 0
Autres personnes morales	79	65	17 498	9 103	221	140	0,8 3	0,4 4
Personnes Morales (total)	1522	1544	1 889 469	1 823 464	1241	1181	89, 80	87, 52
Personnes physiques	5473	6124	214 562	260 049	39	42	10, 20	12, 48
Exploitations sans terre	515	541	x	x	x	x	x	x
Total	7510	8209	2 104 031	2 083 513	301	272	10 0	10 0

Sources : Structural Farm Census 2001, Structural Farm Survey, 2003, Green Report, 2005

Au recensement de 2001, on dénombrait 1522 exploitations enregistrées sous le statut de « personnes morales » mettant en culture 89,8 % de la superficie. Parmi elles, on comptait 715 coopératives⁷². Après avoir augmenté jusqu'en 1996 (sous l'effet de scissions internes), leur nombre a commencé à décroître sous l'effet des mises en liquidation et surtout de leur conversion en diverses formes sociétaires. Alors qu'en 1994, les coopératives concentraient 70 % des superficies cultivées, elles en exploitent un peu moins de la moitié (48,9 % en 2003). Avec une taille moyenne de plus de 1500 ha, elles figurent dans la catégorie des plus grandes exploitations. La reconstitution de leur capital dans les mains des managers et l'introduction d'un mode de gestion comparable à celui des sociétés agricoles privées contribuent de fait à rapprocher les coopératives en activité des autres structures sociétaires. Elles ne peuvent être considérées comme une preuve de la survie de formes néo-collectivistes.

Le nombre et la part relative des entreprises de type sociétaire (société à responsabilité limitée et société anonyme) ne cessent de se renforcer. Bien que l'on observe une tendance à la réduction de leur taille moyenne, plus des deux cinquièmes de ces entreprises du type sociétaire (*corporate farm*) cultivent des superficies excédant le millier d'hectares. Les grandes exploitations de type coopératif et sociétaire occupent une place dominante dans l'agriculture slovaque.

En dépit de l'option prise au départ par le gouvernement Čarnogursky (avec l'adoption de lois en faveur de la restitution et du rétablissement des droits de propriété privée sur la terre, en 1991), l'agriculture individuelle a peu progressé. La politique du gouvernement de Mečiar a privé de soutien cette catégorie de petits exploitants indépendants. L'extrême morcellement de la propriété foncière, le retard pris pour identifier les titres de propriété foncière et mettre à jour les cadastres, le manque de savoir-faire et l'insuffisance du capital de départ ont freiné l'implantation de ce type d'agriculture. Certains experts font remarquer que l'exploitation paysanne moyenne n'a jamais existé en Slovaquie

72. En 1990, on dénombrait 1069 coopératives d'une taille moyenne de 2600 ha.

et que de ce fait elle ne pouvait servir de modèle de référence⁷³. On observe toutefois la progression d'une nouvelle catégorie d'exploitations individuelles depuis le lancement de la décollectivisation. La part des superficies agricoles en usage individuel a quadruplé depuis 1990. Les données du recensement agricole de 2001 montrent l'émergence d'exploitations enregistrées et non enregistrées qui mettent en culture un peu plus de 10 % des terres⁷⁴. Ce groupe, distinct de celui des usagers de lopins tournés vers l'autoconsommation (4 %), est en progression rapide (avec une augmentation de 21 % de la superficie détenue et de 11 % du nombre). Toutefois, le faible développement du modèle de l'exploitation individuelle reste la marque spécifique de l'agriculture slovaque. C'est le résultat d'une conception politique favorable à la grande exploitation et aux soi-disant économies d'échelle, héritée de l'époque socialiste. Issue de la transformation des anciennes structures collectives, la grande exploitation de type sociétaire est restée le modèle dominant.

Tableau 4.8 . Structure des exploitations agricoles en Slovaquie (2001)

Catégories de taille	Nombre d'exploitations	En %	Superficie en ha	En % de la SAU
< 0,5 ha	32 810	47,4	6 698	0,3
0,5- 1,0 ha	15 169	21,9	10 986	0,5
1-5 ha	15 453	22,3	31 106	1,4
5-10 ha	1 682	2,4	11 588	0,5
10-50 ha	1 829	2,6	41 893	1,9
50-100 ha	486	0,7	34 207	1,7
100-500 ha	704	1,0	164 711	7,6
500-1000 ha	353	0,5	263 958	12,3
> 1000 ha	722	1,0	1 594 164	73,8
Total	69 208	100	2 159 312	100

Source : Recensement des exploitations agricoles, 2001, ministère de l'Agriculture.

Cette spécificité structurelle éclaire les médiocres performances de l'agriculture slovaque. La production agricole stagne aux environs de 60 % du niveau antérieur à la transition. Les rendements de la production animale comme des cultures sont bas relativement aux standards européens (respectivement 70 % et 40 % du niveau moyen européen). Ils sont inférieurs à ceux des pays voisins (Hongrie, République tchèque et Pologne). L'insuffisante productivité du travail (malgré une forte progression découlant de la réduction des personnes employées) est responsable du faible niveau de rentabilité de l'activité. Cette situation est responsable d'un endettement élevé. Jusqu'au début de la décennie 2000, les exploitations ont fonctionné dans le cadre d'un régime de contraintes budgétaires molles, leur évitant la mise en faillite et la liquidation.

Un processus lent et incomplet de restructuration, le maintien d'un degré élevé de concentration de la terre et du capital au bénéfice de grandes exploitations inefficaces, les entraves apportées au développement des exploitations individuelles sont responsables du manque de compétitivité de l'agriculture slovaque⁷⁵.

La marque du dualisme agraire en Hongrie

La trajectoire hongroise se différencie des deux précédentes par un dualisme plus marqué et un déclin accéléré de la forme coopérative au profit des formes d'exploitation de type sociétaire. Comme

73. Gejza Blaas, « Agricultural Reform in Slovakia : Changing Institutions and Structure », in Osamu Ieda (éd.) *The New Structure of the Rural Economy of Post-communist Countries*, Slavik Research Center of Hokkaido University, Sapporo, p. 60-75.

74. Sur les 67 686 exploitations individuelles recensées en 2001, 48,5 % ont moins d'un demi hectare et 93,7 % n'atteignent pas cinq hectares. L'exploitation individuelle de type marchand, par opposition aux lopins de subsistance, n'en constitue qu'une minorité.

75. Csaba Csaki, Zvi Lerman, Antonio Nucifora, Gejza Blaas, « The agricultural Sector of Slovakia on the Eve of EU Accession », in *Eurasian Geography and Economics*, 2003, vol. 44, n° 4, p. 305-320.

dans les pays voisins, la décollectivisation a été accomplie sans qu'une conception claire et cohérente de la politique agricole soit définie. En particulier, les responsables politiques n'ont pas fait le choix d'un nouveau modèle agricole. Si certains partis politiques vantaient les mérites de la petite et moyenne exploitation, d'autres défendaient les structures collectivistes et ne souhaitaient pas les démanteler trop brutalement pour préserver le potentiel de production. L'histoire agraire de la Hongrie au XX^e siècle est parcourue par une lutte idéologique et sociale entre la grande et la petite exploitation.

Le retour des terres à leurs anciens propriétaires spoliés par le régime communiste a suivi la voie originale des compensations (sous formes de bons d'une valeur correspondant à celle du bien confisqué). Une fraction des terres des anciennes exploitations collectives (coopératives et fermes d'État) ont été mises en vente aux enchères et acquises par les porteurs des bons de compensation). Une partie importante des terres était restée propriété des membres des coopératives qui ont pu les retirer des structures collectives ou les louer. Enfin, dans une intention d'équité sociale, des parcelles de terre ont été distribuées aux employés des exploitations collectives qui n'en possédaient pas. À l'issue de la procédure de transformation des coopératives, chaque parcelle devait avoir un propriétaire et le capital non foncier être réparti, sous formes de parts de propriété, aux ayants droit (membres des coopératives, anciens membres et leurs héritiers, employés). Relativement égalitaire dans ses intentions, la privatisation a bénéficié à ceux qui étaient en mesure de mettre en œuvre des stratégies actives d'appropriation et de valorisation de ces biens. Beaucoup de ceux qui ont acquis des terres ne pouvaient s'engager dans une activité productive et se sont résolus à les louer à d'autres exploitants. La décollectivisation s'est soldée par un ample processus de fragmentation de la propriété de la terre entre un grand nombre de propriétaires fonciers et par la dissociation de la propriété du sol de son usage⁷⁶. En un laps de temps très bref, la ré-affectation des droits de propriété a créé les conditions d'une mutation des structures d'exploitation donnant naissance à de nouvelles formes sociales de production.

Transformées en coopératives de propriétaires, les anciennes exploitations collectives ont entrepris de s'ajuster aux nouvelles règles de l'économie de marché, en réduisant leurs coûts de production (diminution des investissements, délestage des excédents de travailleurs, etc.). L'application de la loi sur les faillites a fait disparaître les unités non rentables. Leur nombre et la superficie mise en culture n'ont cessé de décliner. D'un peu plus de 1300 unités au début des années 90, leur nombre est passé à un millier à la fin de la décennie, tandis que leur taille moyenne se réduisait fortement. Au recensement agricole de 2000, 959 coopératives exploitaient 17,9 % de la SAU (9,9 % en 2002). Dans les premières années de la décennie 2000, le processus de recomposition du capital s'est accéléré favorisant la conversion des coopératives en sociétés de divers types juridiques. Ce changement de statut est justifié par la recherche d'une plus grande stabilité du capital.

Désormais en grand nombre, de statut et de taille divers, les entreprises en société et les exploitations en partenariat exploitent 26,1 % de la SAU. L'ensemble du secteur sociétaire (y compris les coopératives), constitué de 8 382 unités, représente 59,5 % de la superficie.

Tableau 4. 9. Nombre et superficie des entreprises agricoles en Hongrie (en 2000)

Catégories de taille	Nombre d'entreprises		Superficie		Taille moyenne
	Nombre	%	Hectares	%	Hectares
Exploitations individuelles					
Moins de 10 ha	908 595	97,79	890 590	34,07	0,98
10-50 ha	42846	4,47	916 730	35,07	21,40
50-100 ha	4601	0,48	324 920	12,43	70,62
100-300 ha	2205	0,23	360 209	13,78	163,36
300 ha et plus	287	0,03	121 551	4,65	423,52
total	958 534	100,0	2 614 000	100,0	2,73
Entreprises sociétaires					
10 ha et plus	1065	12,71	3067	0,08	2,88

⁷⁶. Un demi million de personnes ont reçu plus de deux millions d'ha en un peu moins de cinq ans.

10-50 ha	1771	21,71	40640	1,06	22,95
50-100 ha	809	9,65	45 625	1,19	56,40
100-300 ha	1635	19,51	232 724	6,07	142,34
300 ha et plus	3102	37,01	3 511 944	91,60	1132,15
Total	8382	100,0	3 834 000	100,0	457,41

Source : Office statistique de Hongrie KSH, Agrárgazdasági információk, 2002, 5, p. 31.

Les exploitations individuelles au nombre de 958 534, mettent en culture 59,4 % de la SAU. Parmi elles, on compte un très grand nombre de petites exploitations puisque 90,4 % ont moins de 5 ha et détiennent 22,5 % des superficies en exploitation individuelle. Tous les exploitants individuels ne sont pas officiellement enregistrés⁷⁷. Ceux qui le sont destinent une partie de leur production au marché. Sur l'ensemble des producteurs privés, 60 % produisent pour leurs propres besoins, 30 % vendent seulement une partie de leur production. Le nombre des producteurs marchands demeure faible (moins du dixième). Il s'agit principalement des exploitations de plus de dix hectares. Faute de capital et en raison des difficultés d'accès au crédit bancaire, ils ne sont pas tous appelés à devenir et à rester compétitifs. L'agriculture individuelle mobilise un travail qui n'est pas comptabilisé. La majorité des deux millions de personnes de plus de 14 ans vivant dans des ménages ayant de la terre participent à l'activité agricole à temps partiel ou en tant que second travail pour percevoir un complément de revenu. Une moitié des exploitants sont des retraités. L'évolution récente est caractérisée par un processus rapide de disparition de ces petites exploitations individuelles, tout particulièrement celles qui ont moins de un hectare. En revanche, la catégorie des exploitations de taille moyenne s'est étoffée et joue un rôle pionnier dans le développement d'une agriculture familiale.

Tableau 4.10. Évolution du nombre et de la superficie des exploitations individuelles en Hongrie

Catégorie s de taille en ha	Nombre	En %	Superficie en 1000 ha	En %	Taille moyenne en ha
1991					
0,2-5,0	1 388 551	99,5	566 147	88,4	0,4
5,1-10,0	5 556	0,4	36 505	5,7	6,6
10,1 et plus	1 646	0,1	37 647	5,9	22,9
total	1 395 753	100,0	640 299	100,0	0,5
2000					
0,15-5,0	866 515	90,4	588 150	22,5	0,7
5,0-10,0	42 080	4,4	303 224	11,6	7,2
10,1-50,0	42 846	4,5	917 514	35,1	21,4
50,1 et plus	7 093	0,7	805 112	30,8	113,5
total	958 534	100,0	2 614 000	100,0	2,7

Source : Office statistique de Hongrie KSH, Agrárgazdasági információk, 2002, 5, p. 31.

Tous types d'exploitations confondus, les unités de production de taille supérieure à 50 ha concentrent 71,3 % de la SAU ; celles supérieures à 100 ha en détiennent 61,9 %. Par rapport aux pays

⁷⁷. En 1999, ceux qui l'étaient, au nombre de 141 000, exploitaient 41,8 % de la superficie arable. Voir à ce sujet Katalin Kovacs, « Agricultural Restructuring in Hungary and its Social Impacts », in Osamu Ieda, *Transformation and Diversification of Rural Societies in Eastern Europe and Russia*, Slavik Research Center of Hokkaido University, Sapporo, 2002, p. 247-272.

voisins, l'agriculture hongroise apparaît plus diversifiée dans ses structures tant du point de vue des formes sociales que des dimensions. Si la bipolarisation demeure largement présente, elle n'a pas fait obstacle à l'émergence de structures de dimension moyenne sous forme d'exploitations familiales ou d'entreprises sociétaires très spécialisées (élevages de type industriel, horticulture).

Par son dualisme agraire, la Hongrie offre un cas de figure très intéressant. La phase de restructuration qui a suivi la décollectivisation s'est traduite par une inversion du rapport existant entre la part relative des petites exploitations paysannes et celle des grandes exploitations (coopératives et sociétés). L'écrasante domination du secteur coopératif (62 % des terres en 1989) et du secteur étatique (26 %) a laissé place à un partage plus équilibré entre les exploitations privées qui utilisent 49 % des superficies, en 2000, et les exploitations en société (30 %) et les coopératives (15 %). Ces catégories recouvrent une grande diversité de formes quant à la taille, au statut de la main d'œuvre, à l'orientation de l'activité productive. C'est ainsi qu'une partie des exploitations privées sont dans les mains de producteurs officiellement enregistrés qui ont entrepris de concentrer des terres en les louant ou en les achetant. Environ 20 000 exploitations forment le noyau d'une agriculture familiale marchande. Les exploitations de type sociétaire ont vu leur nombre croître mais certaines n'existent que sur le papier. Dans ce secteur également, on observe un processus de concentration de la production au profit d'un petit nombre d'entreprises de grande dimension. Celles-ci peuvent être issues de la conversion des anciennes coopératives et fermes d'État ou procéder d'une création à l'initiative d'autres groupes d'entrepreneurs. La structure duale masquerait un double processus de concentration au profit d'une part, d'un petit nombre d'exploitations familiales, d'autre part, de grandes fermes sociétaires. Dans les travaux qu'il a consacrés à la transformation de l'agriculture coopérative, Osamu Ieda qualifie cette situation en terme de « dominante duale ». À partir de données rassemblées à l'échelon des micro-régions, il est parvenu à classer ces 150 unités selon quatre types de profils définis par leur écart à la situation nationale moyenne. La représentation spatiale qu'il en donne s'apparente à une sorte de mosaïque⁷⁸. Le profil « dominante duale » ne touche qu'une vingtaine d'unités, régionalement dispersées, de Komárom à Mosonmagyaróvár, autour de Szombathely, de Pápa, de Tamási et Dombóvár en Transdanubie. À l'est du Danube, ce type de structure duale caractérise quelques micro-régions des départements de Bács-Kiskun (Kecskemét), de Heves, de Hajdú-Bihar et de Békés. Le profil à « dominante collective » intéresse une vingtaine de microrégions géographiquement éclatées. On y trouve quelques microrégions de Transdanubie et des microrégions appartenant au quart nord-est du pays. Les microrégions présentant un profil à « dominante paysanne » forment des blocs compacts dans le Kisalföld, sur la rive droite du Danube, et dans l'Alföld, entre Danube et Tisza, ainsi que plus vers l'est, entre Debrecen et Békéscsaba. Elles sont au nombre d'une quarantaine. Enfin, l'absence de dominante est la situation du plus grand nombre de microrégions (64) principalement celles qui appartiennent à la dorsale montagnaise. Cet agencement spatial rend compte de la complémentarité entre la grande et la petite exploitation et de sa capacité à perdurer tout en renouvelant ses modalités.

4 - Les agricultures à dominante d'exploitations familiales

La singularité de l'agriculture polonaise

Les changements de la structure agraire

Par rapport aux pays voisins, la Pologne fait quasiment figure d'exception en 1989. L'importance relative du secteur étatique (18,5 % de la superficie agricole utile) et celle du secteur coopératif (3,7 % de la superficie agricole utile) sont relativement mineures par rapport à un secteur privé, composé de petites exploitations individuelles détenant 76,2 % de la superficie agricole. De ce fait, la Pologne a pu faire l'économie d'une décollectivisation de grande ampleur. Des changements sont intervenus en termes de propriété et d'usage des terres. Les deux aspects doivent être distingués. Dans les années

78. Osamu Ieda, « The Re-transformation of Cooperative Farming and Rural Society in Hungary : Dual Leadership of Integration in Agricultural Production », in *Transformation and Diversification of Rural Societies in Eastern Europe and Russia*, Slavik Research Center, Hokkaido, 2002, p. 93-245.

1992-1995, les fermes d'État ont été liquidées et leurs terres ainsi que celles administrées par le Fonds d'État des terres ont été transférées à une Agence de la Propriété agricole du Trésor Public, en charge de la gestion de ce patrimoine foncier. L'Agence a repris les biens des anciennes fermes d'État pour les placer soit sous son administration provisoire, soit en location, soit encore pour les mettre en vente. Héritières des anciennes fermes d'État, les entreprises administrées par l'Agence de la propriété agricole du Trésor public n'exploitent plus que 3,4 % de la SAU. L'Agence a eu tendance à privilégier les formes sociétaires pour l'attribution des terres en location ou pour la mise en vente. L'agriculture sociétaire, héritière d'un secteur socialisé longtemps privilégié en termes d'investissements, développe une agriculture marchande moderne.

À l'ancienne opposition entre secteur socialisé (fermes d'État et coopératives de production agricole) et secteur individuel, s'est substitué le clivage entre une agriculture de type sociétaire (de statut privé) en majorité formée de grandes exploitations et de coopératives de production agricole (2,0 % de la SAU), et une agriculture familiale essentiellement composée de petites et moyennes exploitations. Le secteur privé détient 96 % des terres, dont 88 % sont dans les mains des exploitants familiaux. Il emploie 95,3 % de l'abondante main d'œuvre engagée dans le secteur agricole (deux millions de personnes en 2002). Les exploitations individuelles fournissent 90 % de la production agricole et 87 % de la production marchande. Les transformations structurelles qui les affectent retiendront prioritairement l'attention.

Au nombre de 1 951 700, les exploitations individuelles de plus d'un hectare mettent en culture 14 311 000 ha⁷⁹. Au cours de la décennie 90, leur part relative s'est renforcée, passant de 76,3 % de la SAU à 88 % sans que leur taille progresse sensiblement, la superficie moyenne passant de 6,2 ha au recensement de l'agriculture, en 1988, à 7,2 ha en 2002⁸⁰. Cette relative inertie structurelle est l'un des facteurs de la situation de blocage. Le processus d'élargissement foncier ne concerne que la tranche supérieure des exploitations de plus de 15 ha dont la proportion a augmenté (passant de 6 % à 10,2 %), et dont l'importance relative a plus que doublé pour atteindre, en 2002, 43 % de la SAU. Dans le même temps, on observe une déconcentration structurelle qui est le fait des très petites exploitations, de 1 à 2 ha, qui forment plus du quart des exploitations en nombre mais qui ne détiennent que 5,5 % de la SAU. Cette bi-polarisation structurelle s'est accomplie aux dépens des exploitations des catégories intermédiaires, en particulier des exploitations moyennes de 10 à 15 hectares, dont le nombre relatif et la part dans la SAU diminuent. Plus des trois cinquièmes des exploitations agricoles individuelles ont moins de cinq hectares et cultivent moins du cinquième de la SAU (tableau 4.11). L'évolution structurelle observée procède de mécanismes complexes, en partie de nature économique, en partie sociale.

Tableau 4.11. Les exploitations agricoles individuelles en Pologne (1988, 1996, 2002)

Années		De 1	De	De 5	De 10	15 ha et plus
		à 1,99 ha	2 à 4,9 ha	à 9,9 ha	à 14,9 ha	
	Nombre total d'exploitations	en %				
1988	2 167 573	18,7	34,8	29,3	11,2	6,0
1996	2 041 380	22,6	32,8	25,5	10,6	8,5
2002	1 951 700	26,4	32,3	21,7	9,4	10,2

79. Si l'on inclut les lopins de taille supérieure à 0,1 ha qui représentent 2,2 % de la SAU, on atteint un nombre total de 2 839 000 exploitations.

80. Rappelons qu'en 1989, les exploitations individuelles occupaient 76,3 % de la SAU, fournissaient 81,5 % de la production et livraient 79,5 % de la production marchande (Source : *Rocznik Statystyczny 1989*, GUS, Varsovie).

	SAU en milliers ha	en %				
		1988	13 537	4,5	19,1	34,4
1996	14 260	4,6	15,4	26,0	18,5	35,5
2002	14 311	5,5	14,9	21,4	15,2	43,0
Superficie moyenne en ha						
1988	6,2	1,5	3,4	7,3	12,4	20,7
1996	7,0	1,4	3,3	7,1	12,1	29,2
2002	7,3	1,5	3,4	7,2	11,9	31,3

Sources : Recensements agricoles

Le clivage entre secteurs marchand et vivrier

Le changement le plus significatif concerne l'orientation de la production agricole selon que les exploitations individuelles sont tournées vers la satisfaction des besoins de consommation de la famille ou vers le marché. Une proportion majoritaire des exploitations s'est retirée du marché et destine sa production à l'autoconsommation, de manière exclusive (10,6 %) ou principale (25,4 %). De plus, une fraction des exploitations estimée à 17,1 % ne pratique pas une activité agricole et a cessé de produire. Ce processus de retrait du marché s'est déclenché au tournant de la décennie 90. Le niveau de commercialisation de la production des exploitations individuelles en progression continue tout au long de la période communiste (31 % en 1950, 52 % en 1980, 62 % en 1990), s'est affaibli depuis lors (57 % en 1997) en raison de la mévente de la production et de la perte de rentabilité⁸¹. En 2002, moins d'une exploitation sur deux produit principalement pour vendre sur le marché. Si en dessous de cinq hectares, la part de l'autoconsommation domine, au dessus de ce seuil, l'orientation vers le marché l'emporte majoritairement. Plus la taille des exploitations s'accroît, plus l'importance relative de la production marchande s'élève, passant de 72,5 % pour la catégorie des exploitations de 5 à 10 ha, à 89,8 % pour celle des exploitations de 10 à 15 ha et dépassant cette valeur pour les plus grandes exploitations (tableau 4. 12).

Tableau 4. 12. Répartition des exploitations individuelles selon l'orientation de l'activité

Types d'exploitation	Total des exploitations		Superficie des exploitations agricoles individuelles						
	nombre	%	1-2 ha	2-5 ha	5-10 ha	10-15 ha	15-20 ha	20-50 ha	> 50 ha
Nombre total	1 956	100							
a) Exploitations conduisant une activité économique dont :	1 621	82,9	67,8	80,8	92,0	95,9	97,0	97,2	93,6
- principalement pour le marché	917	46,9	10,0	32,4	72,5	89,8	93,8	95,1	90,0
- principalement	497	25,4	37,7	35,2	15,8	4,9	2,4	1,4	1,6

81. Roman Kulikowski, « Spatial Differentiation and Changes in Commercial Production of Agriculture in Poland », in Michał Jasiulewicz (éd.), *Socio-economical Alterations in Rural Areas of Central Europe in the Transition Period*, Technical University of Koszalin, Polish Academy of Sciences, Koszalin, 2000, p. 76-96.

pour ses propres besoins									
- exclusivement pour ses propres besoins	206 896	1 0,6	20, 1	13,2	3,7	1,2	0,8	0,7	2,0
b) ne conduisant pas une activité agricole dont :	334 903	1 7,1	32, 2	19,2	8,0	4,1	3,0	2,8	6,4
- ne conduisant aucune activité	282 364	1 4,4	27, 4	16,2	6,6	3,3	2,3	1,9	3,4
- conduisant une activité exclusivement hors de l'agriculture	52 539	2, 7	4,8	3,0	1,4	0,8	0,7	0,9	3,0

Source : Roman Kulikowski, *Przegląd geograficzny*, 2005, n°4, p. 531.

La répartition des exploitations selon la superficie et la valeur de la production commercialisée révèle des écarts considérables entre un groupe fort nombreux d'exploitations vivrières et semi-vivrières, et une frange d'exploitations dont l'orientation marchande est bien établie. Entre ces deux pôles, les exploitations moyennes tentent de maintenir le niveau de la production vendue, mais la plupart d'entre elles ne commercialisent que de faibles volumes. Leur intégration au marché apparaît menacée du fait d'une offre dispersée et peu compétitive, et en raison des faiblesses de l'organisation professionnelle. Les problèmes de mévente de la production agricole apparaissent corrélés avec la taille de l'exploitation. Ce sont particulièrement les exploitations moyennes de moins de dix hectares qui éprouvent le plus de difficultés. Mieux intégrées dans les réseaux de collecte des produits agricoles, livrant des volumes plus importants et plus homogènes, le groupe des grandes exploitations marchandes parvient à vendre la totalité de la production destinée au marché. Ainsi se dessine un clivage fondamental entre des producteurs marchands fonctionnant selon une logique économique et des petits producteurs repliés sur une logique de subsistance.

Diversification des revenus

La diversité des sources de revenu des ménages disposant d'une exploitation agricole apparaît une donnée essentielle pour comprendre le maintien de ces exploitations alors qu'un grand nombre d'entre elles se sont retirées du marché et produisent exclusivement ou principalement pour assurer les besoins alimentaires du ménage. L'évolution récente de la structure de la population vivant sur les exploitations agricoles selon les sources de revenu (tab.3) témoigne d'un recul du rôle de l'activité agricole. Plus du quart de la population vit de revenus sociaux (retraites, pensions d'invalidité, allocations) et presque les deux cinquièmes sont des personnes à charge. Si l'on tient compte de ces deux catégories de personnes, 64,6 % de la population vivant sur les exploitations familiales ne participe pas à l'activité économique et se trouve en quelque sorte assistée. Une petite minorité de la population (13,8 %) vit du travail sur l'exploitation, soit une proportion inférieure à la part de ceux qui vivent des revenus du travail exercé à l'extérieur de l'exploitation (21,2 %).

Tableau 4. 13. Évolution de la structure des moyens d'existence de la population vivant sur les exploitations agricoles (en %)

Moyens d'existence	1996	2002
Principalement ou exclusivement du travail sur	17,6	13,8

l'exploitation		
Principalement ou exclusivement du travail en dehors de l'exploitation	20,6	21,2
Principalement ou exclusivement de ressources non productives	28,5	25,8
Personnes à charge	32,8	38,8
Autres sources	0,5	0,4

Source : Roman Kulikowski, *Przegląd geograficzny*, 2005, n°4, p. 539.

Tableau 4. 14. Répartition des exploitations individuelles selon la source principale de revenu et selon la superficie (2002)

Source principale de revenu	Total des exploitations		Superficie des exploitations agricoles individuelles						
	nombre	%	1-2 ha	2-5 ha	5-10 ha	10-15 ha	15-20 ha	20-50 ha	> 50 ha
Activité agricole	585 389	2 9,9	6,6	14,8	40,8	67,0	78,4	86,1	83,4
Activité agricole et travail salarié	24 796	1, 3	0,2	0,9	2,4	2,6	2,1	1,3	0,7
Travail salarié	461 107	2 3,6	34, 9	28,5	18,0	9,0	5,2	3,1	3,9
Travail salarié et activité agricole	66 434	3, 4	2,9	4,6	4,1	2,1	1,2	0,5	0,3
Retraites et pensions	485 202	2 4,8	34, 6	33,2	19,2	8,5	4,7	2,2	1,3
Activité non agricole	110 040	5, 8	7,6	6,5	4,3	3,0	2,6	2,8	6,3
Revenus non salariaux	142 567	7, 3	6,4	7,0	9,2	6,7	5,0	3,4	3,0

Source : *Rocznik statystyczny* 2005, p. 147

La répartition des exploitations agricoles selon la source principale de revenu donne une image complémentaire. Moins du tiers des exploitations agricoles tirent leur revenu principal de l'activité agricole, moins du quart d'une activité de travail salarié. En revanche le quart des exploitations sont aux mains de chefs d'exploitation qui bénéficient de revenus sociaux. Ces données confirment la situation d'assistance dans laquelle vit une large proportion des ménages d'exploitants agricoles. Elle est majoritairement le fait des exploitations de moins de cinq hectares. Les plus grandes exploitations, au delà de 10 ha et surtout de 20 ha tirent l'essentiel de leur revenu de l'activité agricole. L'évolution récente procède d'une bi-polarisation entre des exploitations « refuge », à vocation sociale, et des exploitations à caractère professionnel. Le clivage s'opère pour l'essentiel en fonction de la superficie. Entre les petites exploitations en situation de survie assistée et les grandes exploitations à fonction productive, un groupe intermédiaire cherche dans la diversification des activités et des sources de revenus une voie de salut.

L'agriculture familiale ne constitue plus un tout. Elle est composée de deux sous-systèmes distincts dont les modes de fonctionnement et de reproduction ont divergé : une agriculture marchande qui peine à se moderniser, une agriculture paysanne ou « post-paysanne » en repli.

Une agriculture marchande fonctionnant dans un modèle de type entreprise sociétaire ou entreprise familiale, engagée dans des stratégies d'accumulation foncière ou en attente de pouvoir le faire, constitue le pôle moderniste. Dans leur grande majorité, ces exploitants cherchent à élargir leur assise foncière mais ils se heurtent à l'insuffisante fluidité du marché foncier. La consolidation de cette agriculture professionnelle implique une capacité d'investissement que la faible rentabilité des productions agricoles n'a pas jusqu'ici autorisée. La mutation moderniste sur un modèle marchand est donc un processus hautement sélectif. Elle est le fait des plus grandes exploitations qui accroissent leur taille, améliorent leur base technique et renforcent leurs relations avec le marché. Les exploitations qui ne parviennent pas à relever ce défi, se retirent des circuits marchands, leur capacité de production se dégrade et elles doivent rechercher des sources de revenu en dehors de l'agriculture.

Une agriculture de semi-subsistance, en voie de marginalisation sur le plan économique, forme le gros des bataillons de l'agriculture familiale (autour des deux tiers du nombre des exploitations individuelles). Il s'agit d'exploitations de type paysan, sur de petites surfaces, aux mains d'agriculteurs souvent âgés. Retirés du marché, ces chefs d'exploitation se vivent comme des « paysans » mais en réalité tirent l'essentiel de leurs revenus d'autres sources que de l'activité agricole. Ayant réduit leur volume de production, simplifié leur système de culture, abandonné la production animale, ces exploitants sont-ils encore des agriculteurs ? Si certaines de ces exploitations ont commencé à réduire leur assise foncière, en louant, voire en vendant quelques parcelles, une autre partie conserve son patrimoine foncier, bloquant ainsi toute possibilité d'agrandissement pour les autres exploitations. Cette relative inertie structurelle est l'un des facteurs de la situation de blocage. Jusqu'à présent, la réalisation d'un modèle familial marchand s'est trouvée freinée par la survie, largement assistée, d'une majorité de petites exploitations vivrières ou semi-vivrières. Jouant le rôle de « filet de sûreté », une agriculture à fonction sociale a maintenu à la terre un excédent de bras et a différé la restructuration attendue.

Toutefois, depuis 2004, l'application de la politique agricole commune (PAC), qui s'accompagne de l'introduction de paiements directs et de mesures en faveur de la restructuration, s'avère un puissant levier d'accélération des changements. Le fossé se creuse entre un groupe de 250 à 350 000 exploitations marchandes modernes et un groupe trois fois plus nombreux de petits propriétaires fonciers qui cherchent leur survie en dehors de l'activité agricole. Chacun de ces groupes relève de politiques différenciées, de nature économique pour le premier, sociale pour le second.

La conversion structurelle de l'agriculture lituanienne

En Lituanie, les changements intervenus dans l'agriculture s'apparentent à une véritable conversion structurelle⁸². Elle s'est traduite par un ample mouvement de déconcentration foncière et de transfert des moyens de production au bénéfice des opérateurs privés. Le processus de restitution foncière qui concerne 3,5 millions d'ha et 730 319 demandes est bien avancé. En 2002, 555 692 propriétaires fonciers avaient récupéré leurs titres de propriété sur 2,7 millions d'ha. Des lopins (dans la limite de trois hectares) ont été attribués en usufruit aux ménages ruraux. La privatisation a donné naissance à une pluralité de formes sociales de production dont le nombre et les caractéristiques sont en évolution constante.

La sortie du modèle collectiviste est marquée par la mutation des rapports sociaux et la création de nouvelles unités de production dans l'espace rural. Trois grands types d'exploitations agricoles prennent la succession du modèle collectiviste : les associations agricoles formées après la privatisation des kolkhozes et des sovkhoses, les exploitations familiales en majorité issues de la restitution foncière et les lopins hérités des exploitations auxiliaires de l'époque soviétique et agrandis par la distribution de 3 hectares⁸³. L'importance relative de ces exploitations ainsi que leur répartition spatiale évolue au cours de la période considérée.

82. Marie-Claude Maurel, « La Conversion structurelle de l'agriculture lituanienne », in *Estonie-Lettonie-Lituanie, 10 ans d'indépendance recouvrée*, INALCO, Paris, 2002, p. 87-102.

83. Pendant l'époque soviétique, les employés des entreprises agricoles et les retraités exploitaient 0,5 à 0,6 hectares dont ils avaient la jouissance et ils utilisaient les prairies en commun pour le pâturage du bétail. En 1991, les ménages des travailleurs agricoles et des retraités qui ne provenaient pas de familles propriétaires avant la nationalisation foncière ou les ménages qui

Évolution des formes sociales de production

Au début du processus de décollectivisation, les associations agricoles sont restées la forme de production dominante, tant du point de vue de la superficie exploitée que de la main-d'œuvre employée. En 1991, 1269 kolkhozes et sovkhoses sont transformés en 4279 associations agricoles et en 576 sociétés à responsabilité limitée et sociétés par actions. La dimension moyenne de ces exploitations agricoles décroît de 2 000 à 400 hectares. Par la suite, leur nombre a diminué progressivement au profit des exploitations individuelles. En 2003, on ne compte que 561 associations et entreprises agricoles qui emploient 25 503 personnes. Leur contribution à la production agricole recule : les entreprises agricoles produisent 18 % de la production végétale, 11 % du lait, mais 46 % de la production de viande et 78 % des œufs, en raison de la contribution de quelques grandes entreprises spécialisées dans la production de porcs et de volailles. À la fin de la transition structurelle, on peut constater que la Lituanie est retournée vers le modèle de l'agriculture familiale déjà développé pendant l'entre-deux-guerres. Le recensement agricole de 2003 dénombrait 271 501 des exploitations familiales dont la taille atteint un hectare et plus, ainsi que 362 657 petites exploitations qui possèdent moins d'un hectare de terres agricoles.⁸⁴

Tableau 4.15. Transformation des structures agricoles en Lituanie (1989-2003)

	1989		1992			2003		
	Exploitations collectives	Lopins	Entreprises en société	Exploitations familiales (1)	Lopins	Entreprises en société	Exploitations familiales enregistrées	Exploitations familiales non enregistrées
Part relative de la SAU (en %)	90	10	65	3	32	12	49	39
Nombre	1109	400000	4279	5042	400000	610	53944	217557
Taille moyenne (en ha)	2770	0,6	398	17	2,1	526,9	25,1	5,3

1. Exploitations créées conformément à la Loi sur les exploitations paysannes.

Source : pour les années 1989 et 1992 le calcul est fait à partir des données du Service des statistiques et du Service nationale du cadastre. Pour les données de l'année 2003 le calcul est fait à partir des données du recensement agricole de 2003 (Visuotinio 2003 m. žemės ūkio surašymo rezultatai, Vilnius, 2004).

Genèse des formes sociales post-collectivistes

se contentaient des exploitations auxiliaires de l'époque soviétique ont reçu trois hectares de terres. À partir de 1993, ces terres pouvaient être achetées.

84. Le recensement agricole a pris en compte les exploitations agricoles ayant un hectare et plus de terres agricoles et les exploitations ayant moins d'un hectare si leurs revenus provenant de la vente de la production agricole atteignaient au minimum 5 000 litas.

L'interrogation porte sur la filiation des formes sociales prenant la suite du modèle collectiviste. Comment se positionnent-elles par rapport au modèle collectiviste, et existe-t-il une continuité ou au contraire un antagonisme par rapport au modèle antérieur ? Comment évoluent-elles depuis la transition et quelles sont leurs chances de s'intégrer au marché ? On fait l'hypothèse qu'elles se distinguent par un mode d'articulation spécifique entre la terre, le capital et le travail. L'analyse des exploitations agricoles prend en compte les critères concernant la terre (origine et structure de la propriété foncière, taille, mode de faire-valoir), le capital (équipement en machines agricoles), le travail (statut juridique, qualification et âge du chef d'exploitation), la dimension et l'orientation économiques.

Associations et entreprises agricoles

Après la privatisation des anciennes exploitations collectives, l'association agricole en tant que forme de production revêt un caractère transitoire, lié à l'articulation ambiguë entre les trois facteurs de production que sont la terre, le capital et le travail. Cette situation est source de conflits internes entre les divers groupes d'acteurs sociaux dont la divergence d'intérêts affaiblit le développement et l'adaptation de la structure au marché. La grande majorité de ces structures transitoires s'achemine vers la liquidation au cours de la décennie suivante. Cependant, une partie d'entre-elles, en particulier dans les régions du nord et du centre du pays, sont rachetées par les nouveaux gestionnaires issus du cercle des spécialistes agricoles ou par des entrepreneurs dont le capital financier se révèle parfois d'origine douteuse. Cette voie de transformation de l'association agricole conduit à la création d'une nouvelle entreprise agricole de type capitaliste fondée sur le travail salarié. Toutefois, la concentration des biens dans les mains d'un ou de plusieurs nouveaux propriétaires ne s'accompagne pas systématiquement de la conversion du statut juridique de la nouvelle entreprise agricole. On peut estimer que la majorité des entreprises agricoles portant encore le titre juridique d'association agricole a traversé une « deuxième vague de privatisation ». Cependant, elles ont préféré garder leur ancien statut en raison d'une part, d'un régime de fiscalité plus avantageux, d'autre part, de l'image favorable dont elles jouissaient aux yeux d'un gouvernement dominé par les ex-communistes. Par leur mode de fonctionnement et la structure de propriété, les associations agricoles sont très proches des entreprises organisées sous une forme sociétaire. Les associations agricoles sont présentes dans la plaine centrale, en particulier au nord et au centre, où l'absence d'acteurs sociaux susceptibles de réintroduire le modèle familial (en raison des déportations massives de la paysannerie lors de la collectivisation) ainsi que les bonnes conditions agronomiques jouent en leur faveur.

Tableau 4. 16. Les entreprises sociétaires en Lituanie (en 2003)

Type d'entreprise	Nombre	En %	Superficie en ha	En % de la SAU
Associations agricoles	285	47	206239	68
Sociétés par actions	152	25	56212	19
Coopératives	59	10	25672	9
Entreprises personnelles	25	4	4874	2
Autres	89	14	9666	2
Total	610	100	302663	100

Source : Recensement agricole de 2003, Département de statistique, Vilnius, 2004.

En 2003, on dénombre 610 entreprises agricoles fonctionnant sous divers statuts juridiques dont 285 associations agricoles (voir tableau n°4.16). Les entreprises agricoles emploient 25 503 personnes dont 769 sont des salariés non permanents. La spécificité du secteur agricole et le mode de travail de type

salarial éclairent la situation de sous-emploi des travailleurs agricoles. Seulement 13 % des salariés permanents ont un travail à temps complet, c'est-à-dire huit heures par jour durant toute l'année.

Les entreprises agricoles fonctionnent dans une logique capitaliste et produisent exclusivement pour le marché. La marge brute standard de plus du tiers des entreprises agricoles qui exploitent les trois quarts de la SAU cultivée par des exploitations sociétaires, dépasse la centaine d'unités de dimension économique (une unité de dimension économique équivaut à 1200 euros). Le mode de travail salarié oriente la spécialisation de la production agricole vers la grande culture, les cultures maraîchères et l'horticulture. Les exploitations orientées vers l'élevage ne constituent que 19 % des entreprises agricoles, la plupart développant des méthodes industrielles d'élevage hors sol.

Les terres exploitées par les entreprises agricoles sont louées auprès d'un grand nombre de petits propriétaires fonciers. En 2003, les entreprises agricoles ont été autorisées à accéder à la propriété foncière.⁸⁵ La consolidation de leur assise foncière renforce ce type de structure et accélère la formation du marché foncier. À l'échelle locale, l'accumulation du capital foncier par une ou plusieurs entreprises agricoles risque toutefois de bloquer, à terme, le développement des exploitations familiales dont les ressources financières demeurent trop faibles pour répondre à l'offre du marché foncier.

Les entreprises agricoles demeurent compétitives grâce à une rente foncière faible, au versement des aides directes de l'Union européenne et au bas niveau des salaires accordés aux travailleurs agricoles. De 2003 à 2004, le nombre des entreprises agricoles a augmenté de 579 à 758. L'activité agricole conduite sous la forme sociétaire attire les investisseurs étrangers et l'industrie agro-alimentaire. L'insuffisance des mesures de protection environnementale favorise le développement de l'élevage hors sol dans les grandes unités de production et risque de poser des problèmes environnementaux à l'échelle locale. La trajectoire de développement et la logique de production révèlent que les entreprises agricoles se projettent vers un modèle productiviste, aujourd'hui remis en question en Europe occidentale. Le changement de la politique agricole de l'Union européenne risque à long terme de remettre en question le devenir de ces structures agricoles qui se développent dans les nouveaux États membres.

Filiation des exploitations familiales

La restitution des terres aux anciens propriétaires ou à leurs descendants a ouvert un processus de reconstitution des exploitations familiales. Rappelons que celles-ci étaient le fondement de l'agriculture lituanienne durant l'entre-deux-guerres. Cependant, la restitution du patrimoine foncier a impliqué dans le processus d'appropriation foncière des acteurs sociaux dont les rapports à la terre et la stratégie de mise en valeur diffèrent. Comme le montrent les études menées par l'Université de l'agriculture, en 1998, environ un tiers des terres restituées sont exploitées en faire-valoir indirect. Pour ce groupe de propriétaires, la terre ne représente pas une valeur d'usage, la restitution revêt pour eux valeur de réhabilitation sociale de la famille et de ré-appropriation symbolique du patrimoine familial. Au-delà d'une démarche restitutoire, une partie des familles se sont installées comme exploitants indépendants. L'attribution d'une superficie de deux à trois hectares de terre à tous les ménages ruraux se révèle comme une deuxième voie de formation des exploitations familiales. En 2002, on comptait 341 800 exploitations familiales qui avaient pour origine l'attribution de terres par l'État. Un quart d'entre elles en sont devenues propriétaires (par rachat) et la moitié désirent accéder à la propriété foncière en achetant de la terre à l'État ou en transférant les terres qui, avant la nationalisation, leur appartenaient mais qui se trouvent actuellement dans un autre endroit que leur lieu de résidence.

Selon les premiers résultats du recensement agricole de l'été 2003, on dénombrait 271 501 exploitations familiales dont la taille atteignait un hectare et plus, ainsi que 362 657 petites exploitations qui avaient moins d'un hectare de terres. À l'époque du recensement agricole, seulement 20 % des exploitations agricoles, soit 53 944 exploitations individuelles, sont officiellement

85. Le 23 janvier 2003, la Diète a voté l'amendement de la Constitution lituanienne qui prévoit la vente des terres aux étrangers et aux personnes juridiques. Le 28 janvier 2003, les élus ont approuvé la Loi temporaire sur l'acquisition des terres agricoles qui prévoit les limitations de la propriété foncière. La superficie maximale exploitée doit être de 300 hectares pour les exploitants indépendants, de 2000 hectares pour les entreprises agricoles.

enregistrées comme exploitations individuelles. L'importance relative des terres cultivées par les exploitations individuelles confirme un vrai retour au modèle familial. Prises ensemble, les exploitations familiales, sans compter les petites exploitations de moins d'un hectare, cultivent 88 % des terres agricoles. Ces exploitations familiales se différencient par leur taille, leur système de production, leur niveau d'équipement et leur degré d'intégration au marché.

L'analyse de la répartition par taille des exploitations agricoles montre que l'agriculture familiale lituanienne est majoritairement constituée par de petites exploitations familiales (tableau n° 4.17). Les exploitations de moins de 10 hectares (à l'exception des exploitations de moins d'un hectare) représentent 82,6 % des exploitations familiales. La superficie moyenne des exploitations familiales est de 9,3 hectares, dont 8,2 hectares de SAU. La taille moyenne des exploitations non enregistrées qui est de 4,6 hectares de SAU, révèle l'origine de l'attribution par l'État. La taille moyenne des exploitations familiales enregistrées est sensiblement plus élevée et atteint 22,9 hectares de SAU.

Tableau 4. 17. Répartition des exploitations familiales selon la taille de SAU en 2003

Taille de SAU	Nombre	%	SAU	%
0-3 ha	98347	36,1	221,5	9,9
3-5 ha	67896	25,0	248,8	11,2
5-10 ha	58431	21,5	408,4	18,3
10-20 ha	29834	11,0	408,5	18,3
20-50 ha	12862	4,7	380,0	17,0
50 et plus	4681	1,7	564,4	25,3
Total ¹	272051	100,0	2231,6	100,0

1 – Le nombre total des exploitations familiales comprend 550 exploitations dont la SAU est inférieure à un hectare de terre mais dont la superficie totale est supérieure à un hectare de terre.

Source : Recensement agricole de 2003, Département de statistique, Vilnius 2004.

Les exploitations familiales lituaniennes se caractérisent par la prépondérance du faire-valoir direct. La part de terres en faire-valoir direct constitue plus de la moitié de la superficie totale des exploitations. L'élargissement de l'assise foncière par la location (47 % de terres en moyenne) montre le dynamisme foncier qui anime une partie des exploitants familiaux. En raison de la faible rentabilité agricole et de l'absence de crédits bon marché, la location des terres demeure le mode principal d'élargissement foncier pour les exploitants agricoles.

Les exploitations familiales se distinguent également par leur dimension économique et par le degré d'orientation de la production vers le marché. La majorité des exploitations familiales (89 % de toutes les exploitations familiales, y compris les exploitations non enregistrées dont la plupart sont des lopins agricoles de trois hectares) se situe dans la catégorie des petites exploitations (avec une marge brute standard inférieure à 2 unités économiques). Les exploitations enregistrées se distinguent par une dimension économique plus importante : une exploitation sur deux, seulement, appartient au groupe dont la marge standard est la plus faible contre 97 % des exploitations non enregistrées. Mais les exploitations familiales qui sont sur une trajectoire de modernisation restent minoritaires. Seulement 1 % des exploitations enregistrées se situent dans la catégorie des grandes exploitations (avec une marge brute standard supérieure à 40 unités) et elles n'exploitent que 13 % des terres agricoles.

Trois groupes d'exploitations peuvent être distingués en fonction de la logique de production : les exploitations marchandes, les exploitations de type paysan et les exploitations vivrières.

Le premier groupe des exploitations marchandes, qui regroupe un tiers des exploitations familiales, mais les trois quarts des exploitations familiales enregistrées, se distingue par l'important volume de la production destinée au marché. Depuis leur installation, la plupart de ces exploitants ont agrandi leur superficie par la location de terres et ont investi dans le matériel agricole et dans la construction de bâtiments. Une partie des exploitations familiales se projette vers une logique d'entreprise agricole en utilisant une main d'œuvre salariée agricole. En 2003, dans les exploitations familiales dont la taille

est de 50 hectares et plus, un tiers de la main d'œuvre est salariée. Depuis l'adhésion du pays à l'Union européenne, les exploitations marchandes profitent des aides structurelles pour améliorer leurs performances économiques et techniques. L'importance des exploitations marchandes varie selon les régions. Les régions du Nord et du Centre disposant des meilleures conditions agronomiques ainsi que les régions de Samogitie et du Sud-ouest qui ont hérité des fortes traditions paysannes d'avant la collectivisation se caractérisent par la présence marquée des exploitations familiales marchandes. L'orientation de la production de ces exploitations varie en fonction de la recherche d'une meilleure adéquation entre les conditions socio-économiques et les données naturelles. Les régions du nord, du centre et du sud-ouest se caractérisent par le développement d'un système de grandes cultures (céréales et betteraves à sucre), organisé dans le cadre des grandes exploitations familiales, en fermage le plus souvent. Dans la région de Samogitie, dominée par les exploitations familiales de taille plus modeste, la production agricole est orientée vers l'élevage laitier dans le cadre des coopératives de producteurs.

Le groupe des exploitations paysannes se définit par un niveau de vente limité et par un système de production très diversifié. Leur logique de production est guidée par les besoins alimentaires de la famille et par l'intérêt d'avoir des revenus complémentaires en vendant le surplus. La vente modérée de la production leur apporte des revenus insuffisants pour investir et pour élargir l'assise foncière. En 2003, 92 499 exploitations familiales appartenaient à ce groupe soit 19 % des exploitations enregistrées et 38 % des lopins agricoles.

Les petites exploitations vivrières sont les plus nombreuses. Leur objectif de production est de satisfaire les besoins alimentaires de la famille. La petite quantité de lait, écoulée sur le marché (la plupart de ces exploitants élève une à deux vaches), leur apporte des revenus complémentaires qui sont utilisés pour faire fonctionner leur mini-exploitation (paiement de la location du matériel agricole, achat des semences et des engrais). Les exploitants de lopins de trois hectares sont majoritaires parmi les exploitants vivriers. Les exploitations familiales non enregistrées constituent 96 % des exploitations vivrières. Exclues et marginalisées tant par le marché que par les politiques publiques, elles permettent à une partie des ruraux de surmonter les effets de la transition agricole. Si les exploitations vivrières sont présentes dans l'ensemble de l'espace rural, on peut distinguer des régions où elles occupent une place dominante. Dans l'est et le sud-est, où s'étendent des collines morainiques ou des placages sableux peu propices à l'agriculture ainsi que dans la région de Klaipeda, la transition structurelle se manifeste par le retour à de petites exploitations familiales, là où elles dominaient durant l'entre-deux-guerres. En même temps, les territoires qui, durant cette période appartenaient à la Pologne (le coin sud-est du pays) et à l'Allemagne (la bande littorale de la région de Klaipeda) se distinguent par une proportion plus importante des petites exploitations familiales. Cela est lié à l'absence des propriétaires fonciers originaires du lieu qui, pour beaucoup, ont quitté la Lituanie après la Deuxième Guerre mondiale. De ce fait, les exploitations familiales se sont recrées majoritairement sur la base très restreinte des terres attribuées par l'État (trois hectares). Une partie de ces exploitations est gérée par des personnes âgées, qui disposent de revenus complémentaires provenant du fond de retraite. De ce fait, la charge en main d'œuvre de ces petites exploitations agricoles est forte.

La déconcentration foncière due aux modalités spécifiques de la réforme foncière lituanienne a contribué à retenir une forte charge en main d'œuvre agricole. Environ un demi million de personnes travaille dans les exploitations agricoles. La taille modeste des structures agricoles lituanienes ne permet pas d'assurer un travail à temps plein et contribue au suremploi agricole. Seulement 2,8 % de la main d'œuvre agricole concernée par l'agriculture familiale dispose de travail à plein temps. Si un quart des exploitants familiaux a recours à l'emploi hors secteur agricole, une partie importante des agriculteurs constitue une couche de chômeurs « cachés » ou « déguisés ». Le développement rural soutenu par la politique régionale de l'Union européenne pourrait absorber une petite part des chômeurs agricoles mais la réduction des sureffectifs dépendra surtout de la croissance générale du pays et de la création d'emplois urbains. L'ouverture du marché du travail des pays d'Europe occidentale demeure un facteur déterminant pour la diminution du suremploi rural. Selon l'estimation des experts environ trois cents mille Litvaniens sont partis travailler à l'étranger ces dernières années.

Conclusion

Deux traits spécifiques des agricultures centre-européennes méritent de retenir l'attention : l'hétérogénéité structurelle qui selon des modalités diverses revêt la forme d'un dualisme agraire et l'écart qui les sépare des structures des anciens pays membres. L'hétérogénéité structurelle est devenue plus grande qu'elle ne l'était autrefois entre les variantes du système collectiviste. Les agricultures tchèque, slovaque et hongroise ont préservé des structures concentrées avec une dominante de coopératives transformées et/ou de grandes exploitations sociétaires. Les exploitations familiales y forment un ensemble composite de micro-exploitations de subsistance et d'unités de production orientées vers le marché. Les restructurations ont permis de réduire sensiblement l'emploi agricole et d'adapter graduellement les systèmes de production au nouveau contexte. Par leur degré de concentration, les agricultures « post-collectivistes » (Hongrie, République tchèque, Slovaquie) s'annoncent relativement plus aptes à soutenir la compétition que l'agriculture polonaise handicapée par une excessive fragmentation foncière et un suremploi agricole. La trajectoire polonaise s'est écartée de la voie ouest-européenne de modernisation productiviste. Contre toute attente, l'agriculture individuelle n'est pas parvenue à opérer sa conversion moderniste vers un modèle agricole familial intensif comparable à celui qui s'est développé au sein des pays membres de l'Union européenne. Les risques inhérents à ces divergences structurelles peuvent rendre plus difficiles les conditions de l'intégration agricole. La trajectoire suivie par la Lituanie qui a souhaité renouer avec le modèle familial en vigueur avant la soviétisation est handicapée par le suremploi agricole et la sous compétitivité, des traits qui la rapprochent de l'agriculture polonaise. Au delà de la diversité structurelle qui caractérise ces agricultures, c'est leur dissemblance par rapport aux anciens pays membres qui s'annonce problématique. Le processus d'intégration européenne met en interaction des mondes agricoles dont les itinéraires, les structures sociales, et la place qu'ils occupent au sein des sociétés, ont divergé (en raison d'histoires nationales différentes)⁸⁶. Les formes sociales de production qui ont émergé au sein des agricultures post-collectivistes n'ont pas leur équivalent dans les anciens pays membres où l'exploitation en responsabilité personnelle (sur le modèle de l'entreprise agricole fortement intégrée au marché) reste une forme prépondérante. Les formes sociétaires sont-elles transitionnelles ou durables ? Pour assurer leur compétitivité et les conditions de leur reproduction, ces structures devront à terme procéder à une concentration du capital foncier et non foncier dans les mains de ceux qui les dirigent et réduire encore le volume de la main d'œuvre. Inachevée, la restructuration doit se poursuivre. Les politiques de développement rural, mises en œuvre avec l'aide de l'Union européenne, ont pour objectif de répondre au défi de gérer les effets d'un délestage de grande ampleur en transformant le rapport entre agriculture et ruralité.

86. Marcel Jollivet, Nicole Eizner, *L'Europe et ses campagnes*, Presses de la Fondation des Sciences Politiques, Paris, 1996, 399 p.

Mutations des espaces agricoles

Introduction

D'importantes transformations structurelles ont affecté l'espace agricole et modifié son usage productif. Sous l'effet du transfert des droits de propriété, les terres agricoles et une partie des forêts ont changé de mains⁸⁷. La trame d'appropriation foncière et la trame d'exploitation de l'espace agricole ont été dans une large mesure dissociées, à l'exception de la campagne polonaise où le mode de faire-valoir direct continue à l'emporter. Le processus de déconcentration du mode d'exploitation des terres qui a affecté l'espace de production agricole apparaît d'inégale intensité selon les pays et les régions. Rétablie à l'issue de la décollectivisation, la propriété privée du sol est dispersée entre de nombreux propriétaires fonciers, parfois sans lien direct avec l'agriculture et l'espace rural. Plus d'une décennie après la privatisation du sol, pour des raisons diverses, le marché foncier tarde à se reconstituer et à jouer pleinement son rôle. Les structures d'exploitation ne sont pas davantage stabilisées. Dans un certain nombre de cas, la recomposition du capital se poursuit au sein des entreprises qui ont pris la succession des anciennes exploitations collectives. Fragilisées par le jeu d'une concurrence accrue, les exploitations les moins performantes sont progressivement éliminées. La diminution de la charge en main d'œuvre de l'espace agricole se poursuit. Cette transformation-clé de la modernisation et de l'accroissement de la productivité, est très inégalement avancée selon les pays et les régions. Les restructurations du secteur agricole sont encore inachevées. Loin d'être immuable, le tableau que l'on dresse doit être davantage pris pour un cliché instantané que comme le point d'aboutissement de la mutation engagée⁸⁸.

1 - Différenciation des systèmes de production

Un potentiel agricole diversifié

(carte n° 11)

Les modes d'occupation du sol permettent de mettre en place les données du cadre naturel. Il convient de souligner l'importance du potentiel agricole en termes de superficie. L'agriculture reste le mode d'occupation dominant des territoires ruraux de ce vaste ensemble centre-européen. Plus de la moitié des superficies sont dévolues à l'occupation agricole. Avec 35,4 millions d'hectares de superficie agricole (SAU), l'aire d'étude dispose d'un potentiel considérable représentant 21,5 % des terres mises en valeur dans l'UE-25. L'intensité de l'occupation agricole du sol, exprimée par la part relative de la SAU, varie sensiblement d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. Elle apparaît largement dépendante des grands traits de l'organisation du relief et des conditions agro-climatiques. L'aire d'étude s'étend sur deux grands ensembles de plaines, au nord, la grande plaine germano-polonaise, au sud, les plaines du bassin pannonien, que sépare un ensemble montagneux comprenant à l'ouest, les massifs hercyniens du Harz, du Erzgebirge, des monts de Lusace et du Quadrilatère de Bohême (Monts des Géants, Monts métallifères, Šumava, hauteurs de Moravie), à l'est, les chaînes des Carpates. Une coupure bioclimatique d'importance significative prend appui sur l'arc montagneux central, orienté ouest-est, du Quadrilatère de Bohême jusqu'aux Carpates orientales. La limite nord de la culture de la vigne sépare ces deux grands domaines agro-climatiques. Au nord, sous des climats plus froids et plus humides, marqués par une continentalité croissante vers l'est, domine un modelé glaciaire caractérisé par des sols morainiques acides développés sur des matériaux d'origine détritique charriés par les glaciations quaternaires. Les épandages fluviaux et les dépôts de loess donnent

87. Le travail de rénovation des cadastres qui s'accompagne dans plusieurs pays d'opérations de remembrement foncier est en cours si bien qu'il est difficile d'établir à qui appartient l'espace rural. Mais ce qui est d'ores et déjà certain c'est qu'en quelques années, l'espace rural a changé de mains et que le processus est appelé à se poursuivre voire à s'accélérer au fur et à mesure que le marché foncier s'organise.

88. Les données statistiques se rapportent au tout début de la décennie 2000, date à laquelle des recensements agricoles ont été opérés dans l'ensemble de ces pays.

localement des terres plus fertiles permettant la culture du blé et de la betterave à sucre. Au sud, les bassins et les plaines offrent des conditions beaucoup plus favorables aux grandes cultures. Le bassin du Polabí, en Bohême centrale et le sillon de Moravie, la plaine de Slovaquie méridionale se prêtent aux cultures céréalières qui trouvent leur domaine de prédilection dans les plaines du bassin Pannonien, Kisalföld et Mezőföld, et plus encore dans la Grande plaine de l'Alföld, à l'est du Danube, où la chaleur estivale autorise la culture de plantes comme le maïs, le tournesol, l'arboriculture et la vigne.

Ces grands principes de différenciation topographiques et bioclimatiques se reflètent dans l'importance relative de la superficie agricole utile selon les pays et les régions (tableau 4.1, carte n° 11).

Tableau 4. 1. Importance de la superficie agricole utile selon les pays (2004)

Pays	SAU en milliers d'hectares	SAU en % de la superficie totale
Allemagne	17 020	47,7
Nouveaux Länder allemands	5 552	51,6
Hongrie	5 862	63
Pologne	6 301	50,5
Rép. tchèque	3 631	46,0
Slovaquie	1 935	39,5
Lituanie (2000)	2 604	39,9
UE-25	164 367	41,3

Sources : <http://ec.europa.eu/agriculture/agrista>

Agrarbericht der Bundesregierung 2006 et Statistisches Jahrbuch der Bundesregierung 2004 et 2005 (pour les nouveaux Länder)

C'est la Slovaquie, pays montagneux à l'abondante couverture forestière et aux plaines d'extension réduite, qui présente le plus faible taux d'occupation agricole du sol (39,5 %), suivie de la Lituanie (39,9 %). La République tchèque détient un potentiel plus important (46 %) tandis que la Pologne consacre la moitié de son territoire à l'agriculture (50,5 %). Le taux d'occupation agricole des nouveaux Länder (51,6 %) est supérieur à celui de l'ensemble de l'Allemagne (47,7 %). Enfin, la Hongrie se distingue de ses voisins septentrionaux par une beaucoup plus forte intensité de la mise en valeur agricole (63 %).

La figure n° 11 représentant la part relative de la SAU, réalisée à l'échelle de l'ensemble de la zone et dans le cadre des unités NUTS 4, donne une image contrastée associant des pôles de forte intensité de la mise en valeur agricole correspondant aux plaines et plateaux et des zones de moindre occupation. Les plaines allemandes (Börde de Magdebourg, plaine de Saxe, bassin de Thuringe) la grande plaine polonaise (Grande Pologne, Coujavie et Mazurie), le plateau de Lublin, la plaine centrale de Lituanie, la Bohême centrale et la Moravie méridionale, l'ensemble des plaines danubiennes figurent comme les grandes régions agricoles de cet ensemble. Les régions de Poméranie, de Mazurie, les collines de l'est de la Lituanie appartiennent au domaine des croupes baltes parsemées de lacs et de tourbières, aux sols et au modelé peu favorables à la mise en culture. Il en est de même des nappes de sables fluvio-glaciaires du Brandebourg et des vallées marécageuses (la Sprée). Au sud de l'Allemagne, les régions de montagne, la forêt de Thuringe, les Monts métallifères, en Bohême, les massifs du Quadrilatère, en Pologne, la bordure montagneuse méridionale (des Monts des Géants aux chaînes des Beskides), en Slovaquie, la plus grande partie du territoire (chaînes des Carpates et Monts métallifères, en Hongrie, les massifs formant la dorsale montagneuse, présentent des taux d'occupation plus faibles, entre 34 % et 45 %, localement inférieurs à ces valeurs.

Un meilleur ajustement aux données du milieu naturel

L'agriculture de la période socialiste n'avait que relativement peu tenu compte des potentialités naturelles pour orienter les systèmes de production. En dépit de la mise en œuvre de politiques d'intensification et de spécialisation, les systèmes productifs étaient demeurés géographiquement peu différenciés, se bornant à décliner les variantes d'une agriculture largement fondée sur une polyculture associée à l'élevage. Certaines grandes exploitations, relevant principalement du secteur d'État, avaient développé des spécialisations à l'échelle de combinats géants (engraissement du bétail, production laitière) ou de productions végétales spécialisées (semences, plantes médicinales, viticulture, etc.). À l'exception de l'Allemagne de l'Est, où les coopératives étaient spécialisées dans le cadre de filières de production animale ou végétale, la plupart des coopératives socialistes entretenaient des systèmes de production à caractère polyvalent, combinant une palette diversifiée de cultures et d'élevages. Dans une proportion variable selon les pays, les unités du secteur socialiste étaient orientées vers des productions de masse se prêtant à la mécanisation (céréales, plantes industrielles et fourragères) ainsi que des productions animales de type industriel (sous forme de complexes géants), tandis que les lopins du secteur individuel étaient consacrés aux cultures plus exigeantes en travail (fruits, légumes, volailles, lapins, etc.). Dans le cas de l'agriculture hongroise, une véritable division du travail avait été établie entre ces deux secteurs qui fonctionnaient en symbiose, à l'échelle des coopératives agricoles. L'agriculture polonaise, dominée par les exploitations paysannes, se caractérisait par une polyvalence affirmée, perçue par les exploitants comme une garantie de sécurité et d'autonomie (auto-provisionnement et autoconsommation).

L'introduction des mécanismes du marché qui s'est traduite par la libération des prix des produits agricoles et des intrants industriels, l'abandon des politiques de soutien aux exploitations situées en zone défavorisée (notamment en Tchécoslovaquie), ont défini un nouveau contexte socio-économique. Dans la nouvelle logique du marché, il est devenu clair que les efforts d'adaptation passaient aussi par une meilleure prise en compte des potentialités de l'environnement physique. De quelle manière les agriculteurs ont-ils cherché à intégrer les données du milieu naturel dans leur effort d'adaptation ? Ce choix ne peut être dissocié d'un ensemble de paramètres qui déterminent les décisions des producteurs. Ils sont conduits à rechercher une meilleure adéquation entre leur capacité productive (en termes de surface, de disponibilité en travail et en capital) et le potentiel local (aptitudes du milieu naturel, situation par rapport au marché, présence ou non d'organismes de collecte, etc.). Les choix auxquels les agriculteurs ont procédé sont d'autant plus complexes à mettre en œuvre qu'ils peuvent être remis en cause par des évolutions brutales et imprévues du marché, ou encore par le durcissement des tensions avec le secteur agroalimentaire d'aval. Ces mécanismes peuvent être analysés à l'échelle fine de l'exploitation agricole, comme nous avons pu le faire pour l'agriculture familiale polonaise et lituanienne ainsi que pour quelques exploitations-successeurs dans les pays voisins⁸⁹. Dans le cadre de la présente étude, c'est l'échelle régionale qui est privilégiée pour décrire les modalités de la transformation des systèmes de production.

Intensification ou extensification ?

Des changements significatifs du mode d'utilisation des sols ont accompagné les transformations structurelles : abandon des formes d'intensification les plus préjudiciables à l'environnement et recherche d'une meilleure adaptation des systèmes de production aux conditions naturelles (en particulier dans les zones défavorisées de montagne), simplification des systèmes de production et spécialisation en fonction du marché. Il en découle une plus forte différenciation de l'espace agricole. Celle-ci peut s'opérer à l'échelle de bassins spécialisés (élevage porcin, production laitière, arboricole et maraîchère), ou à celle des terroirs lorsqu'ils se prêtent au développement d'une agriculture de qualité, comme dans le cas des vignobles hongrois qui cherchent à développer des appellations et des productions typées.

L'extensification des systèmes d'utilisation des sols a revêtu diverses modalités. La diminution des rendements, liée à la réduction de l'usage des engrais et des produits phytosanitaires, et l'extension des

89. Marie-Claude Maurel, Maria Halamska, Hugues Lamarche, *Le Repli paysan. Trajectoires de l'après communisme en Pologne*, L'Harmattan, Paris, 2003, 252 p. Jurgita Maciulyte, « L'agriculture en Lituanie. Dix ans de transition », in *Le Courrier des pays de l'Est*, 2002, n° 1025, p. 52-60.

terres laissées en friche, sont le signe de situations de crise. De telles évolutions ont été observées dans plusieurs régions, notamment en Pologne et en Lituanie. Elles peuvent soit traduire des difficultés temporaires d'adaptation, soit indiquer une reconversion radicale du mode de production⁹⁰.

L'extensification peut procéder d'un choix raisonné de valorisation des aptitudes spécifiques à certains milieux naturels. On peut évoquer le cas de la réduction des superficies arables au profit des surfaces en herbe, dans les régions où le relief et les sols de médiocre qualité se prêtent davantage à une orientation vers l'élevage valorisant prairies et pâturages (hauts plateaux, moyenne montagne). Dans les régions de déprise agricole, le reboisement de terres les moins fertiles, autrefois cultivées, peut faire l'objet de mesures concertées de reforestation (à l'est de la Lituanie, dans la région des collines, par exemple).

À l'opposé, en certains lieux, une tendance à l'intensification du mode d'utilisation du sol se manifeste. L'exploitation des terres arables par une agriculture recherchant la productivité réactive le rôle de la rente naturelle. Celle-ci privilégie les plaines et les bassins, dotés de sols fertiles développés sur des lœss et des limons. Toutefois, les aptitudes naturelles n'offrent pas de garanties suffisantes au développement des systèmes les plus productifs. D'autres facteurs, tout aussi essentiels, tels que, par exemple, la desserte par les réseaux d'organisation commerciale, doivent être réunis.

Ces tendances opposées se déclinent différemment selon les pays, en fonction de l'ampleur des recompositions structurelles qui seront abordées plus loin. Pour faciliter la lecture comparative des types d'espaces agricoles, on propose de distinguer trois catégories de systèmes de production définies par l'orientation productive et le degré d'intensification⁹¹. Elles expriment les grands contrastes observables au lendemain de la transformation. Des formes de spécialisation et d'intensification se dessinent à l'échelle de bassins plus ou moins étendus tandis que d'autres ensembles régionaux continuent à pratiquer des systèmes à base de polyculture. Une troisième catégorie d'espaces se caractérise par une large place laissée à la couverture forestière.

Les grands bassins agricoles

D'étendue spatiale plus ou moins grande, ils sont présents dans chacun des pays concernés. On se bornera à les identifier sans entrer dans une analyse approfondie des modes de production. Développés dans les régions de plaines, les bassins de grandes cultures bénéficient généralement d'une rente naturelle élevée (des sols fertiles avec présence de lœss ou de placages alluviaux fins). Ils se prêtent au développement d'une céréaliculture intensive (blé, maïs) qui peut être associée avec les cultures d'oléagineux (colza, tournesol) et de betteraves à sucre.

Dans les nouveaux Länder, les bassins de grandes cultures s'étendent dans les régions de lœss de la plaine de Magdebourg, du bassin sédimentaire de Thuringe et sur les meilleurs sols des *Kreise* riverains de la Baltique. Dans ces greniers à blé de la nouvelle Allemagne, les exploitations agricoles comptent parmi les plus compétitives de l'Europe communautaire et les rendements à l'hectare rivalisent sans peine avec ceux du Bassin parisien.

En République tchèque, deux grandes plaines relèvent de ce type. Au cœur de la Bohême centrale, le bassin agricole du Polabi, est le type même du bon pays agricole, offrant des terres limoneuses, sous un climat continental à étés chauds. Les cultures de blé, betteraves à sucre, plantes fourragères et houblon obtiennent là leurs meilleurs rendements. Un élevage bovin et porcin est présent mais les densités animales sont moins élevées que dans d'autres régions du pays. En Moravie, le sillon de la Morava (bassin d'Olomouc-Přerov et le bassin de Brno, dans sa partie inférieure) bénéficie de conditions aussi favorables que l'ensemble précédent, sans toutefois présenter un degré de spécialisation et d'intensivité aussi élevé.

En Hongrie, les zones de grandes cultures concernent la Petite plaine (Kisalföld), autour de Győr et Sopron, le Mezőföld et les terrasses du Danube sur la rive droite du fleuve, et la Grande Plaine (Alföld) dans son ensemble, à l'exception des interfluves sableux de la Petite Coumanie, entre Danube et Tisza et du Nyírség, à l'extrême est du pays, deux secteurs d'interfluves sableux et hydromorphes.

90. Diverses initiatives encouragent la conversion à l'agriculture biologique. Outre la maîtrise des savoir-faire techniques, cette orientation suppose la mise en place de circuits de distribution pour accéder à de nouveaux marchés.

91. Il n'est pas dans notre propos d'effectuer une géographie des aires de production, cet objectif n'entrant pas directement dans le cadre de notre problématique.

Ces bassins jouissent d'aménités naturelles importantes (terrasses alluviales et bassins sédimentaires limoneux, constitués de sols bruns ou de type tchernoziem, partiellement recouverts de lœss) et bénéficient en outre d'un contexte économique favorable lié à la proximité de métropoles ou à l'insertion dans des régions relativement développées. Ils forment les bastions productifs de l'agriculture hongroise.

En Pologne, les systèmes de grande culture se développent dans la grande plaine centrale et en basse Silésie. Les conditions naturelles sont plus favorables en Coujavie et en Grande Pologne, où les terres relativement fertiles portent des cultures de céréales et de betteraves à sucre, associées à l'élevage, principalement de porcs, qu'en Mazurie et en Podlachie dont les performances agricoles sont moins bonnes. Dans le tiers méridional du pays, les régions de Wrocław et d'Opole bénéficient d'une bonne couverture de lœss se prêtant à une agriculture intensive à base de blé, de betterave à sucre, de cultures fourragères et industrielles et d'élevage associé.

Les bassins d'élevage intensif constituent un deuxième sous-type qui diffère du précédent par la place accordée aux productions animales. Dans les nouveaux Länder, de petits bassins de production se dispersent sur le contact géographique entre la moyenne montagne et la Plaine septentrionale : les collines de l'Elm entre Magdebourg et Braunschweig, les piémonts du Harz et de l'Eichfeld ; une partie du Bassin de Thuringe notamment autour de Weimar ; une partie du piémont des Monts métallifères (vallée de la Pleisse en direction de Leipzig) et de la Haute Lusace ; les collines de la Dübener Heide et la région de Bitterfeld en Saxe-Anhalt. La rente naturelle permet d'y développer des systèmes de culture spécialisés dans les plantes fourragères (maïs et colza) et orientés vers l'élevage porcin de type intensif, qui bénéficie des capacités de transformation agro-industrielle et des marchés de consommation des villes moyennes de cette partie de l'Allemagne orientale.

En Hongrie, l'élevage bovin intensif se concentre dans quelques pôles de la Grande Plaine, près de Debrecen. Il caractérise cependant plus encore la Petite Plaine, dans le bassin inférieur de la Rába, au contact avec les marchés urbains de Budapest, de Győr et de l'axe urbanisé du Danube. C'est d'ailleurs dans cette même Petite Plaine que l'on relève une forte concentration d'élevages avicoles et porcins en amont du Coude du Danube, entre Komárom et Tatabánya, sur les pentes occidentales des collines de Vértes et de Gerecse : c'est la région du Bársonyos, en relation immédiate avec le marché budapestois et les entreprises agroalimentaires locales.

Dans le nord-est de la Pologne, un vaste bassin d'élevage laitier s'est récemment formé, à l'initiative de grandes firmes multinationales qui ont implanté une industrie de transformation du lait et mis en place des réseaux de collecte. Il s'étend sur la partie orientale de la Mazovie et une grande partie de la Podlachie. Les densités de vaches laitières y dépassent la trentaine de têtes pour 100 ha de SAU. D'origine plus traditionnelle, l'élevage porcin intensif (sous forme d'ateliers industriels) concerne l'ensemble de la plaine de Coujavie-Grande Pologne.

Il est significatif que ces bassins spécialisés dans les cultures et/ou dans l'élevage présentent les plus faibles superficies de terres en friche et en jachère du pays (moins de 5 % de la SAU).

D'autres pôles spécialisés, d'ampleur plus limitée, concernent des zones de vergers. En Pologne, ce sont les districts de Grójec et de Skierniewice en Mazovie, de Sandomierz et de Nowy Sącz, au pied des Carpates. Un cordon de cultures maraîchères accompagne la vallée de la Vistule, depuis Cracovie, en amont, jusqu'aux basses terres du delta, en aval.

La production hongroise de fruits et légumes se concentre traditionnellement dans le Nyírség, plus précisément dans la région de Szabolcs-Szatmár-Bereg, spécialisée dans les pommiers et les cerisiers, ou dans le Hajdúság, avec la production de melons et de paprika. Après une profonde crise structurelle et une production divisée par trois pour les fruits dans les années 1995-2000, ce secteur a repris sa croissance et renforce sa spécialisation au profit des produits les plus rentables.

La trame de fond des systèmes de polyculture élevage

Très étendues, les régions de polyculture associée à l'élevage forment la trame de fond de l'espace agricole, héritée de la période socialiste. Elles se caractérisent par une importance relativement élevée des terres arables consacrées à la palette d'assolement classique combinant céréales, plantes oléagineuses, sarclées et fourragères. Le type de culture céréalière introduit une différenciation

traditionnelle entre les sols frais et acides, dédiés au seigle, (plateau de Łódz, Mazovie) et les terres plus fertiles, destinées au blé. En Hongrie, le seigle est cultivé sur les sols sableux de Bács-Kiskun et du Nyírség. Traditionnellement, les élevages porcin et bovin mais aussi avicole et ovin sont associés à cette polyculture. À un niveau plus fin, la différenciation des zones de polyculture élevage procède d'autres facteurs qui tiennent aux performances techniques et économiques obtenues dans le cadre de structures d'exploitation très diverses à l'échelle de chacun des pays.

Les espaces d'agro-sylviculture

Leur extension reflète les données du milieu qui rendent compte du maintien d'une couverture forestière plus ou moins importante selon les pays⁹². Deux types peuvent être distingués : les milieux montagnards se prêtant à une mise en valeur agro-sylvo-pastorale, les milieux de plaine et de collines en raison de la présence de dépôts morainiques et de lacs. Au premier type, appartiennent les massifs montagneux du sud de l'Allemagne et du quadrilatère de Bohême, les chaînes des Carpates, au sud de la Pologne et en Slovaquie, les petits massifs de la dorsale hongroise. Au second, les espaces collinaires de Poméranie, de Mazurie et de l'est de la Lituanie, où l'imbrication des lacs, des clairières et des forêts est le trait dominant des paysages. Les politiques de restitution des forêts aux anciens propriétaires qui peuvent être des collectivités locales comme des personnes privées ont rétabli une situation de morcellement peu favorable à une gestion concertée de ces ressources. Là où l'acteur étatique intervient en tant que propriétaire ou que responsable de la protection des espaces naturels (parcs nationaux, réserves naturelles), des conflits d'usage peuvent naître.

Dans un pays comme la Pologne, les conditions agronomiques de la mise en valeur sont bien différenciées. Elles sont classées comme « extrêmement défavorables » dans les zones de relief élevé (massifs montagneux de la bordure méridionale Massif de Sainte-Croix et hauteurs de Częstochowa, en Haute Silésie). En plaine, la médiocrité de sols à caractère podzolique, les difficultés d'écoulement des eaux de surface et la présence de lacs peuvent localement réduire les aptitudes à la mise en valeur (au nord, en Poméranie et en Mazurie, à l'est, en Podlachie, à l'ouest, dans le pays de Lubusz). La couverture forestière qui occupe un cinquième de la superficie du pays est particulièrement étendue dans les territoires occidentaux et septentrionaux, ainsi qu'au sud, dans les régions montagneuses des Carpates, du Massif de Sainte-Croix. Dans certaines communes, la forêt peut couvrir plus de la moitié des superficies. Si dans les territoires repeuplés après 1945, cette forêt est restée propriété de l'État qui est en charge de son entretien, ailleurs, la gestion des forêts est morcelée entre un grand nombre de petits propriétaires privés.

2 - Diversité des portraits types

Au croisement des structures et des orientations productives

L'hypothèse d'une re-différenciation des espaces agricoles procédant des mutations observées est-elle vérifiée à l'échelle régionale ? Deux types de transformations se combinent pour éclairer la manière dont s'opère le processus. Une première série de facteurs de transformation se rattache à une logique économique. Dans des économies qui ont opté pour les mécanismes du marché (y compris lorsque ceux-ci sont régulés par une politique comme la PAC), les orientations productives et les niveaux d'intensification sont fonction du mode de valorisation de la rente naturelle. De manière schématique, on observe que les modèles intensifs ont pour terre d'élection les espaces les mieux dotés, tandis que les espaces défavorisés par leurs conditions naturelles sont le champ d'expérimentation de modes de mise en valeur dits alternatifs (agri-environnementaux). Ce double processus d'intensification/extensification a été le lot commun de la plupart des agricultures européennes, il se diffuse à présent aux agricultures des nouveaux États membres.

92. Les superficies forestières représentent 19,0 % de la superficie de la Hongrie ; 28,4 % de la Pologne ; 29,4 % de l'Allemagne (dont 27,36 % dans les nouveaux Länder) ; 40,8 % de la Slovaquie ; 33,5 % de la République tchèque ; 31,2 % de la Lituanie.

Un second groupe de facteurs a trait aux contextes historiques et à la diversité des héritages structurels. Le chapitre précédent a longuement insisté sur la filiation des formes sociales de production. Les processus socio-économiques de longue durée sont les clefs d'interprétation de ces mutations structurelles. On a donc cherché à prendre en compte les différences qui affectent les structures de production. Celles-ci ont été classées en fonction des formes sociales dominantes caractérisant les profils régionaux. Ces deux séries de facteurs, orientations productives et dominantes structurelles ont été croisées pour analyser les profils des espaces agricoles.

Les profils agricoles dans les nouveaux Länder (carte n° 14)

La grande agriculture productiviste

Un premier profil caractérise des unités spatiales où l'activité agricole occupe encore une part importante de la population active (4,4 % en moyenne) ainsi que de la superficie (64,7 % en moyenne), mais où le nombre d'agriculteurs à l'hectare a considérablement diminué depuis la décollectivisation (2,9 en moyenne). Ces espaces agricoles se caractérisent par l'extension des grandes structures d'exploitation (269 ha de taille moyenne), une orientation céréalière affirmée et un niveau d'intensification qui permet d'obtenir des rendements élevés, même dans les régions où la rente naturelle est moins favorable.

Ces zones de grandes cultures se situent dans les régions de loess de l'Allemagne moyenne (*Börde* de la plaine de Magdebourg, bassin sédimentaire de Thuringe) et les espaces riverains de la Baltique. La taille moyenne élevée des structures d'exploitation, l'extension des terroirs et le niveau d'intensification valorisent une rente naturelle favorable à la céréaliculture intensive. Le modèle productiviste est principalement porté ici par l'agriculture individuelle et ses formes de groupement (GAEC). Dans ces régions où le grand domaine nobiliaire couvrait autrefois 60 % de la SAU, où la collectivisation a d'abord été imposée par l'édification des ferme d'État sur la grande propriété nationalisée, puis a rapidement progressé par le regroupement de la paysannerie dans des coopératives, les exploitations sociétaires issues de la restructuration du système collectiviste contrôlent souvent moins de 40 % de la SAU (à peine 24 % dans le *Bördekreis* au sud-ouest de Magdebourg). Les perspectives de la rente céréalière ont en effet conduit de nombreux cadres agricoles à accélérer la liquidation de leur coopérative et à s'installer comme exploitant individuel. Plus globalement, les marges bénéficiaires de la céréaliculture intensive ont conforté les initiatives d'une classe d'entrepreneurs agricoles, qui ont su d'une part recycler leurs savoir-faire techniques et leurs compétences de gestion, et d'autre part s'organiser en réseaux professionnels pour maîtriser les flux d'information. En outre, la rentabilité des unités de production rassure les propriétaires fonciers et facilite la redistribution des fermages en faveur des exploitations individuelles. La charge de main d'œuvre agricole à l'hectare s'est donc effondrée, autant en raison de la spécialisation des systèmes de cultures, que de l'évolution des structures d'exploitation.

Grandes structures et moindre intensification agricole

Près de 30 % des unités renvoient à un second profil dont le niveau d'intensification s'affaiblit et qui présente une dominante de grandes exploitations sociétaires. L'importance relative du salariat agricole maintient un taux élevé d'activité dans le secteur primaire, bien supérieur à la moyenne des nouveaux Länder (7,4 % contre 3,3 %). Le caractère aléatoire de la rente naturelle diversifie les systèmes de cultures et augmente la part de l'élevage, mais l'adaptation économique des exploitations conduit à l'ajustement des coûts de production par la réduction de la charge en main d'œuvre (3,5 agriculteurs à l'ha).

Cette situation caractérise pratiquement toutes les zones de contact entre les massifs hercyniens et la grande plaine allemande : la moyenne vallée de l'Elbe, la vallée de la Mulde et le piémont des Monts métallifères dans la région de Freiberg ; le piémont septentrional du massif de la Forêt de Thuringe autour de la vallée de la Saale ; le contact avec les monts du Hainich et le bassin de Thuringe au sud-ouest ; le contact entre le Harz et les Börde de Magdebourg à l'ouest. Ces régions présentent des traits structurels très comparables à ceux des bassins céréaliers intensifs précédemment décrits. Ils sont

toutefois corrigés par les caractères de l'activité agricole et par ceux de l'héritage agraire dans les régions de moyenne montagne. Les grandes structures d'exploitation dominent les surfaces cultivées avec une taille moyenne par unité de 220 ha. Mais la part de la forêt augmente par rapport à la plaine et rétrécit les terroirs cultivés où l'orientation céréalière est moins nette et où croît la part des fourrages destinés à l'élevage. L'agriculture familiale occupe de vastes superficies, notamment dans les régions saxonnes, mais la part des exploitations sociétaires dans la SAU s'accroît avec l'affaiblissement de la rente naturelle, la progression des surfaces fourragères et l'augmentation des cheptels. Enfin, ces régions de petite et moyenne propriété paysanne portent une plus grande densité de population agricole, imputable à la part des exploitations familiales à temps partiel (plus de 60 % des exploitations).

Dans les régions septentrionales de la grande plaine, autant sur les croupes lacustres du Mecklembourg que sur les épandages sableux du Brandebourg, l'héritage agraire est celui du grand domaine qui dans l'entre-deux-guerres, monopolisait 40 à 60 % des terres cultivées, et ce malgré les opérations de colonisation conduites, sous la République de Weimar, en faveur de la petite paysannerie et des paysans sans terre. La collectivisation y a maintenu la grande exploitation tout d'abord par l'édification de vastes fermes d'État sur les domaines confisqués par la réforme agraire de 1945. Dans le même temps, l'installation des réfugiés de la Seconde Guerre mondiale sur des concessions foncières octroyées par la réforme, a augmenté la part de la petite exploitation familiale. Mais ces structures d'exploitation, de petite taille et mal enracinées, ont ensuite été regroupées par le régime socialiste pour créer les premières coopératives. Depuis 1990, l'adaptation se réalise dans le cadre des grandes exploitations sociétaires qui, dans des régions où la rente naturelle est faible, combinent les modèles intensifs (systèmes fourragers et bassin laitier) et les modèles agri-environnementaux (élevage extensif). Les terroirs butent sur l'extension des forêts et des marécages. La mise en culture souffre de l'importance relative des sols podzoliques, notamment dans le Prignitz et dans l'Altmark au nord-ouest, malgré l'augmentation de la part des sols bruns vers l'Uckermark et les bouches de l'Oder, à l'est. Surtout, le volume des précipitations annuelles inférieur à 600 mm et les successions d'années sèches rendent les rendements aléatoires, réduisant la compétitivité du mode d'exploitation productiviste.

Les régions agricoles et forestières spécialisées par défaut

Un troisième type de régions agricoles se distingue par la faible place de la SAU (39 % de la surface totale) par rapport à l'extension des superficies forestières (40 %) et par le rôle affaibli de l'activité agricole dans l'économie et dans l'emploi (4,3 % d'actifs agricoles). Le médiocre potentiel agricole explique les rendements moyens et la spécialisation dans l'élevage s'impose par défaut. Ce profil caractérise principalement deux ensembles régionaux.

Dans la Marche de Brandebourg, le pays de la Havel, les marécages de l'Oder, la Forêt de la Spree et la Basse Lusace alternent les tourbières, les étangs et les lacs, les dunes continentales plantées de pins, et ponctuellement quelques plaques de loess. Globalement la rente naturelle est faible et l'amendement des sols est coûteux. Les exploitations agricoles s'orientent donc vers les systèmes d'élevage, d'autant que la formation des bassins laitiers et porcins bénéficie de la proximité relative des marchés de transformation et de consommation de la région métropolitaine de Berlin. Le contingentement de l'économie laitière par la PAC, et les coûts d'investissement et d'exploitation ont marginalisé l'agriculture familiale, abandonnant la majeure partie des terres cultivées aux exploitations sociétaires. De ce fait, La taille moyenne des structures de production reste élevée (188 ha), les rendements céréaliers (44 quintaux/ha) sont parmi les plus bas d'Allemagne, les terroirs de culture sont limités par les forêts de pins et l'extension de la périurbanisation à la périphérie de Berlin.

Sur le piémont méridional du massif de la Forêt de Thuringe, la haute vallée de la Werra s'apparente à ce profil par son orientation productive et la taille moyenne très élevée de ses exploitations agricoles. Pourtant, les conditions naturelles comme les héritages agraires sont très différents. Contrairement à la Marche de Brandebourg marquée par le grand domaine, une paysannerie double-active, propriétaire de ses terres, structurait les sociétés locales de cette région de moyenne montagne. La décollectivisation s'est opérée en faveur de la très grande exploitation sociétaire qui a marginalisé l'agriculture familiale sous la forme de la très petite exploitation à temps partiel.

Les bassins d'élevage intensif

Si l'emploi agricole s'est partout effondré depuis 1990, il semble s'être stabilisé autour de 4 % de la population active dans cette quatrième catégorie de régions agricoles, où les superficies cultivées se maintiennent et progressent localement (57 % de la surface totale), et où la densité agricole est légèrement supérieure à la moyenne (3,8 agriculteurs pour 100 ha). Les systèmes de cultures sont spécialisés dans les plantes fourragères (maïs et colza) et les pratiques intensives dégagent des volumes de production principalement absorbés par l'élevage porcin.

Ces petits bassins de production se dispersent sur le contact géographique entre la moyenne montagne et la Plaine septentrionale : les collines de l'Elm entre Magdebourg et Braunschweig, les piémonts du Harz et de l'Eichfeld ; une partie du Bassin de Thuringe notamment autour de Weimar ; une partie du piémont des Monts métallifères (vallée de la Pleisse en direction de Leipzig) et de la Haute Lusace ; les collines de la Dübener Heide et la région de Bitterfeld en Saxe-Anhalt. La rente naturelle permet d'y développer des modèles agricoles intensifs et spécialisés dans l'élevage porcin, qui bénéficient en outre des capacités de transformation agro-industrielle et des marchés de consommation des villes moyennes de cette partie de l'Allemagne orientale. Moins marquées par l'héritage du grand domaine, les structures agraires associent plus systématiquement les successeurs des coopératives et les exploitants familiaux réinstallés, comme semble l'indiquer l'étroitesse toute relative des structures d'exploitation (taille moyenne autour de 180 ha).

Les espaces de faible concentration structurelle

Enfin, on remarque la présence de fortes densités agricoles dans un ensemble géographique méridional composé de hautes terres et de zones de piémont entaillées par des vallées. Les districts faitiers des Monts métallifères depuis la Haute Lusace jusqu'au Vogtland, l'extrémité orientale du massif de la Forêt de Thuringe, ainsi que la Rhön et le Harz à l'ouest, portent des structures beaucoup moins concentrées que dans le reste des nouveaux Länder. Il en est de même le long de la vallée de l'Elbe au nord de Dresde, et des vallées de la Saale et de la Pleisse au sud de Halle et de Leipzig. La taille moyenne des exploitations plafonne à 110 ha et élève le niveau de l'intensification agricole. Dans ces régions de tradition paysanne et de proto-industrie, où la double activité était autrefois très répandue, la collectivisation, imposée par la contrainte, a laissé son empreinte, notamment sur les hautes terres, sous la forme de la grande exploitation sociétaire. Cette dernière a de fait marginalisé les exploitants familiaux indépendants et a multiplié les exploitations à temps partiel. Néanmoins, l'héritage paysan a favorisé la renaissance des exploitations familiales (souvent sous la forme de GAEC) qui tentent leur adaptation dans les systèmes fourragers et l'élevage laitier intensif. En outre, sur les versants de la vallée de l'Elbe et de la Saale, les coopératives de production viticole ont cédé la place à de petites structures familiales, engagées dans la valorisation de cépages réputés (Riesling et Sylvaner) et dans l'amélioration de la vinification.

Les espaces agricoles en République tchèque (carte n° 14)

En République tchèque, l'agriculture joue un rôle très important dans la différenciation des territoires. Les indicateurs retenus, au nombre de cinq, définissent une typologie des structures agricoles des espaces ruraux tchèques. Il n'a pas été tenu compte de l'orientation de la production dans la typologie agricole.

Un pôle d'agriculture productiviste

Un pôle d'agriculture intensive et hautement productiviste est formé d'un ensemble de districts où l'activité agricole obtient de très bonnes performances et où la charge d'actifs agricoles est relativement faible (moins de 10 agriculteurs pour 100 ha). Entourant la capitale, six districts se détachent : Beroun, Kladno, Mělník, Praha-Západ à l'ouest de la capitale tchèque, Praha-Východ et Kolín à l'est. Ces espaces se caractérisent par de grandes structures d'exploitation (la taille moyenne est de 60 ha), un fort taux de mise en valeur agricole (83 % de SAU), un niveau d'intensification

s'accompagnant de rendements élevés. La part des exploitations individuelles est extrêmement faible (moins de 6 %) et les exploitations de moins de 15 ha ne représentent que 3 % du nombre total.

Les revenus agricoles sont de loin les plus élevés du pays. Il s'agit de bons espaces agricoles avec une orientation céréalière marquée, dans des campagnes où la diversification des activités au profit du secteur industriel et tertiaire a permis un délestage sans drame de la main d'œuvre agricole. Les explications de cette exceptionnelle bonne situation sont de deux ordres. Ces espaces bénéficient d'une rente naturelle très favorable (bassin fertile du Polabí, vallée de la Berounka) et d'un contexte économique très dynamique dans la zone d'influence de la métropole pragoise et d'une région économiquement riche. Issues de la transformation des anciennes coopératives, les entreprises de type sociétaire ont pu investir du capital dans l'outil de production. L'intensité agricole est maximale, comme la productivité et la concentration spatiale. L'agriculture productiviste de type capitaliste a directement pris le relais de la grande exploitation collective.

Des espaces agricoles performants et moins spécialisés

Les caractéristiques d'un deuxième profil, qui concerne des espaces ceinturant le pôle productiviste précédent, sont comparables mais témoignent d'une moindre spécialisation. Comme le groupe précédent, ces espaces présentent des résultats agricoles plutôt satisfaisants. À l'intérieur du quadrilatère de Bohême, ils forment une large auréole étendue depuis le plateau central tchèque, au sud, le plateau bohême-morave, à l'est, jusqu'à la table tchèque au pied des monts des Géants, au nord. Un deuxième ensemble, dans la partie orientale du pays, correspond au sillon morave.

L'activité agricole occupe très fortement l'espace (avec 76 % de SAU) et la part de la population active agricole est significative (13 % des emplois en moyenne), bien que le nombre d'agriculteurs à l'hectare reste faible. La rente naturelle demeure favorable. Un haut niveau d'intensification permet d'obtenir des rendements assez élevés (inférieurs de l'ordre de 30 % à ceux obtenus dans la plaine centrale) sur les terres d'altitude moyenne, orientées essentiellement vers la céréaliculture (blé, orge). Sur les piémonts des massifs de Bohême septentrionale, les systèmes de production font une large place aux élevages porcin et bovin. Le développement de ces productions animales est associé aux nombreuses entreprises agro-industrielles présentes dans la région (transformation de la viande à Litoměřice).

Les grandes exploitations coopératives et sociétaires dominent. La part des exploitations de plus de 50 ha atteint 65 % des surfaces contre 25 % pour les moins de 15 ha. Les structures agricoles portent la marque d'un dualisme agraire caractérisé par un faible développement de l'exploitation moyenne.

Les espaces de type agro-sylvo-pastoral

Ces espaces se caractérisent par l'extension de la couverture forestière aux dépens des terres consacrées à l'agriculture et par un faible rôle de l'activité agricole dans l'économie et l'emploi. Ils s'étendent principalement aux moyennes montagnes méridionales du quadrilatère de Bohême (Monts de Šumava) de la région de Plzeň jusqu'à celle de Jindřichův Hradec, aux portes de la Moravie. La rente naturelle faible a orienté l'adaptation récente des exploitations agricoles vers des systèmes d'élevages extensifs, essentiellement bovins, permettant de valoriser des pâturages à des altitudes où les rendements céréaliers étaient antérieurement faibles. La taille moyenne des exploitations semble étroite, même si les structures agricoles portent la marque d'un dualisme agraire avec des exploitations de plus de 50 ha (souvent sous la forme sociétaire) et des exploitations familiales de moins de 7 ha. Ce dualisme agraire est le fruit de la trajectoire de sortie du modèle de la grande ferme d'État, imposé dans ces espaces frontaliers par le régime communiste. Dans ces espaces périphériques, vidés des minorités allemandes au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et repeuplés par des colons tchèques, le secteur d'État occupait une place particulière dans la mise en valeur de zones défavorisées du point de vue des conditions naturelles et détenait un rôle de contrôle de la frontière. La privatisation des fermes d'État a procédé au démantèlement des exploitations géantes au profit de sociétés anonymes prenant en gérance les biens fonciers et non fonciers, dans une région où, par ailleurs les demandes de restitution de terres sont restées assez faibles (les anciens propriétaires d'origine allemande ayant été expulsés). Les conditions environnementales assez contraignantes n'incitaient pas à l'installation d'exploitations individuelles. Assez vite, beaucoup de nouvelles structures sociétaires

(essentiellement tournées vers l'élevage laitier) se sont heurtées aux réalités économiques. Les faibles rendements agricoles, les difficultés financières et les possibilités limitées de reconversion économique, ont poussé bon nombre de structures à la faillite. L'essor significatif du tourisme rural, au lendemain de 1989, dans le massif de la Šumava, frontalier avec la Bavière et l'Autriche, a permis de s'orienter vers une mise en valeur agricole extensive dans une région faiblement peuplée mais aux possibilités de développement touristique réelles.

Les espaces de dense occupation agricole

Ce profil, caractérisé par la présence d'exploitations de petite taille, concerne des espaces de forte mise en valeur (65 % en moyenne de SAU), mais avec des traits défavorables du point de vue des structures et de la charge en main d'œuvre (la plus élevée du pays). Ils se situent essentiellement sur les hautes terres tchéco-moraves, en Silésie et sur les hauteurs des Carpates Blanches, (dans cette dernière région l'on rencontre, avant 1989, les rares exploitations individuelles de très petite taille ayant survécu à la collectivisation). Dans la régions de Vsetín, de Zlín, dans une très grande partie des Carpates blanches, le long de la frontière slovaque et polonaise orientale « cette résistance sur le long terme » de la petite exploitation familiale reste encore associée à la tradition de la double activité. Il s'agit des régions dont les structures d'exploitation sont les plus morcelées. Moins marqué historiquement par l'héritage du grand domaine, le modèle de référence s'appuie sur la présence de micro-exploitations vouées à l'autoconsommation, peu influencées par les changements des systèmes économiques. La forte charge humaine pèse aujourd'hui lourdement sur les possibilités d'adaptation aux modèles agricoles intensifs impulsés par l'économie de marché.

Si la part importante de main d'œuvre engagée dans l'agriculture a permis de supporter dans un premier temps la crise industrielle et le chômage (Moravie du sud, Silésie), à présent le surpeuplement agraire agit comme un frein aux possibilités de modernisation du système agricole. Il a des conséquences sur les revenus procurés par l'activité agricole. En Moravie-Silésie, si le secteur primaire assure plus de 35 % des emplois, les revenus agricoles sont extrêmement faibles au regard de la moyenne nationale (inférieurs de moitié aux valeurs du revenu agricole national). Le délestage de la main d'œuvre agricole, facilité en Bohême occidentale par la présence dans les campagnes d'un secteur industriel en plein essor, rencontre dans ces régions plus de difficultés. Dans un contexte de moindre industrialisation des campagnes (l'industrie étant essentiellement localisée dans les pôles urbains à la différence de la Bohême), de crise de l'emploi dans le secteur secondaire et de faiblesse du tertiaire rural, les possibilités d'emplois de substitution à l'agriculture sont, sur place, relativement faibles.

Les espaces de reconversion difficile

Ils sont marqués par un faible rôle de l'activité agricole dans l'économie et dans l'emploi. La part relative de la SAU (56 %) y est en forte contraction. Les exploitations sont de bonnes dimensions (surtout au nord ouest du pays dans la région de Karlovy Vary, de Ústí nad Labem et Děčín et sur les piémonts) et la charge humaine est faible. Entre les sols acides et caillouteux des Monts des Géants, des Monts métallifères et des Sudètes, et un climat assez rigoureux, les contraintes du milieu pèsent très lourdement sur la productivité, aussi les rendements à l'hectare sont-ils bas. L'élevage de type extensif l'emporte sur les hautes terres (Sudètes et Mont des Géants essentiellement), tandis que sur les piémonts des Monts métallifères, où la rente naturelle est meilleure, domine un modèle plus intensif et spécialisé dans l'élevage porcin et bovin (viande).

Ces régions frontalières septentrionales ont connu la même série d'évènements historiques qu'en Šumava, les expulsions allemandes, une collectivisation forcée et l'instauration des fermes d'État qui ont marginalisé durablement les exploitants indépendants et ont multiplié les exploitations à temps partiel. Alors que le développement des exploitations individuelles est le plus faible du pays (bien plus qu'en Šumava où l'agritourisme soutient l'installation), la grande exploitation sociétaire, avec plus de 82 % de la SAU, reste largement majoritaire. Les rendements agricoles médiocres, les difficultés financières et les faibles possibilités de reconversion économique, ont poussé un certain nombre de structures à la faillite. Cette situation est visible dans les paysages où la contraction importante de la SAU se traduit par un fort développement de la friche et une augmentation très soutenue de la

superficie forestière (une progression de 25 % en 15 ans sur les hauteurs des Sudètes). La présence d'un tissu artisanal et industriel important dans les espaces ruraux (notamment en Bohême septentrionale) a permis d'absorber, jusqu'au milieu des années 1990, la main d'œuvre agricole licenciée du fait de la liquidation des fermes d'État. Cependant, la crise de l'industrie lourde et l'éloignement des centres urbains ont marginalisé une partie importante de ces espaces frontaliers marqués par un taux de chômage élevé, associé à un exode massif. Les activités touristiques et agritouristiques qui, en Šumava, ont permis de contenir le déclin des emplois, connaissent un développement faible. Si, depuis moins d'une décennie, la création de structures agritouristiques dans la Vallée de l'Ohře (à proximité de l'Allemagne) et plus sporadiquement dans la Haute Vallée de l'Elbe (Trutnov) s'accompagne d'une augmentation du nombre des petites exploitations individuelles (avec un gain de 12 % entre 1996 et 2002), ailleurs, leur faible présence ne permet pas de contenir le déclin de l'activité agricole. Le passé industriel, qui se lit dans les paysages, joue en défaveur d'une diversification touristique.

Les espaces agricoles en Hongrie (carte n° 16)

Les grands bassins agricoles

Ce premier profil est le plus caractéristique de l'agriculture hongroise dont il traduit la forte intensité en termes d'occupation de l'espace, la SAU couvrant près des trois quarts des sols avec une large dominante de labours. Le plus présent dans l'espace, c'est aussi celui dont l'activité s'avère particulièrement productive. Si la proportion des actifs engagés dans le secteur primaire est proche de la moyenne nationale (8,5 %), la faible charge humaine de ces espaces (avec un nombre minimal d'actifs par hectare cultivé) traduit un bon niveau de productivité du travail, notamment dans le cadre d'exploitations sociétaires qui sont parvenues à maintenir une bonne taille de superficie (plus de 400 ha en moyenne)⁹³. La production est orientée vers les grandes cultures, principalement céréalières, destinées à la commercialisation, mais les deux tiers des exploitants pratiquent également ou exclusivement un élevage bovin et porcin.

Ces régions qui bénéficient d'une rente naturelle extrêmement favorable donnent de très bons rendements céréaliers (35 q/ha) et les valeurs de la production agricole figurent parmi les plus élevées du pays. Ce profil de grands bassins agricoles s'étend largement dans l'ensemble du pays, à l'ouest du Danube comme à l'est. La forte intensité agricole intéresse la Petite Plaine (Kisalföld), au sud de Győr et de Sopron, le Mezőföld et les terrasses du Danube, formant un triangle entre Budapest, Székesfehérvár et Szekszárd, et s'épanouit plus largement au cœur de la Grande Plaine, entre Szolnok, Debrecen et Békéscsaba. À proximité de métropoles actives, d'axes d'échanges importants ou de la frontière autrichienne, les bassins agricoles de Transdanubie bénéficient d'une position géographique particulièrement favorable au développement d'une agriculture marchande. En Cisdanubie, la présence traditionnelle d'industries agroalimentaires contribue à entretenir le dynamisme commercial de l'agriculture. L'activité agricole est bien insérée dans une économie rurale diversifiée par la présence d'activités de sous-traitance industrielle (40 % d'actifs dans ce secteur) et une relative attractivité touristique.

Les ceintures d'agriculture périurbaine

Autour de Kecskemét, de Szolnok, de Győr, de Sopron, de Kaposvár ou de Veszprém – et il en serait de même autour des plus grandes villes tombées dans la catégorie de l'urbain – l'on trouve des territoires ruraux aux densités élevées, supérieures à 100 hab./km² carré. La présence de l'activité agricole est ici limitée, puisque la SAU couvre moins de 50 % de l'espace, le reste étant notamment occupé par les espaces bâtis et les activités liées à la ville. Les labours eux-mêmes sont réduits et ne concernent que le tiers des sols, mais ils sont complétés par des activités de jardinage et de maraîchage à destination des marchés urbains.

93. Ce sont les valeurs les plus élevées du pays si l'on exclut les exploitations enregistrées dans les secteurs périurbains.

Ces espaces ruraux à dominante périurbaine, présentent tous une même dynamique de concentration foncière dans les mains de grandes entreprises agricoles. L'on trouve, en effet, de très vastes exploitations sociétaires comptant plus de 900 ha en moyenne et représentant plus de 1,2 % du total des structures d'exploitation⁹⁴. Au-delà d'un artefact statistique lié à l'enregistrement des surfaces agricoles au siège de l'exploitation (les plus grandes sont ainsi recensées dans les grands centres urbains), il se développe une dynamique hautement productive dans une logique de rentabilité de l'activité agricole comme l'indiquent un taux d'actifs du secteur primaire relativement faible (6,5 %), une charge humaine à l'hectare très limitée et une valeur élevée de la production par exploitation. Ces espaces périurbains se caractérisent également par un taux de chômage faible et des revenus élevés en raison des activités complémentaires possibles, dans les pôles d'emploi urbains. Certains de ces secteurs présentent une économie à dominante tertiaire grâce à une attractivité touristique maximale (près du double de la moyenne nationale) qui intéresse les marges rurales, notamment autour de centres de villégiature aussi fréquentés que Kecskemét, Eger, Sopron ou Veszprém.

Agriculture sociétaire peu performante

En position intermédiaire sur la plupart des indicateurs de structures, ce profil caractérise un ensemble éclaté de territoires ruraux formant transition entre les grands bassins de production et la petite agriculture spécialisée, sans montrer les qualités des bassins de grande agriculture commerciale, ni les avantages des espaces de cultures spécialisées. Ce type de profil intéresse principalement l'interfluve Danube-Tisza (micro-région de Kalocsa), la périphérie orientale de la Grande plaine autour de Berettyóújfalu et de Sarkad, le long de la frontière roumaine, la plaine de l'Ormánság aux confins de la Transdanubie, en bordure de la Drave et de la Croatie, ou les collines du Somogy, par exemple autour de Szigetvár. Des campagnes de faible densité présentant encore un poids relatif des actifs travaillant dans le secteur primaire (13 % environ).

Ces territoires se distinguent par des structures agricoles duales : d'une part, des exploitations privées d'assez bonne taille pour le pays, témoignant d'un héritage paysan dans la force de ces unités familiales ; d'autre part, des structures sociétaires d'importance moyenne, à la fois en nombre et en superficie. Cependant, la rentabilité de l'activité agricole y reste limitée. Avec des performances légèrement inférieures à la moyenne nationale, l'agriculture est sans spécialisation productive marquée, bien que la céréaliculture domine, complétée par de l'élevage bovin et porcin. Le processus de concentration qui semble s'opérer dans les deux secteurs, privé et sociétaire, est lié au caractère répulsif de ces espaces en voie de marginalisation sociale faute d'alternatives pour l'économie rurale. Les taux de chômage sont particulièrement élevés et ces espaces subissent un processus de dépeuplement prononcé, à la fois par déclin du bilan naturel et déficit migratoire.

L'agriculture familiale spécialisée

Ce profil concerne un très petit nombre de micro-régions hongroises (8 sur 151 micro-régions rurales), toutes situées dans la Grande Plaine, plus précisément au sud de la région de Petite Coumanie, entre Danube et Tisza, et à proximité de la frontière roumaine (région de Battonya). Ces secteurs qui se caractérisent par des sols sableux de moindre fertilité présentent la particularité d'avoir conservé de très fortes charges en actifs agricoles, soit près de 28 % des actifs lorsque la moyenne hongroise est tombée à moins de 10 %. On y trouve un tissu très dense d'exploitations privées de type familial. En effet, c'est dans cette Petite Coumanie que l'on rencontre les plus grandes tailles d'exploitations privées. Elles dominent largement les structures de production, les entreprises agricoles (parmi lesquelles des néo-coopératives) ne représentent ici que 0,5 % des structures d'exploitation et sont d'une taille inférieure à la moyenne nationale. Ces régions qui ont connu d'autres formes de socialisation de leur agriculture (les coopératives spéciales) ont préservé des

94. La définition des « exploitations agricoles » en Hongrie est très large ; elle s'appuie sur des critères minima de taille et de cheptel (1500m² de terrain ou 500m² de plantations, une unité de grand bétail ou 50 poules ou 25 animaux à fourrure, etc.). Cette définition s'applique indifféremment aux « exploitations privées », c'est-à-dire sans statut juridique, et aux « entreprises agricoles », qu'elles soient sociétaires ou coopératives.

structures familiales en faire valoir direct. Les modalités de la compensation foncière leur ont permis de consolider l'assise foncière.

Ce secteur rural de faible densité (48 hab./km²) se distingue par une forte mise en valeur agricole, la SAU qui couvre près des deux tiers de l'espace, ne laisse que 9 % du sol à la forêt. C'est un pôle de forte « agricolité » en Hongrie, à la fois par le nombre d'actifs agricoles, par le nombre de structures de production et par l'extension des surfaces cultivées. C'est aussi ici que la valeur de la production agricole par exploitation est maximale. En effet, l'activité est résolument tournée vers une polyculture à forte valeur ajoutée, associant à la céréaliculture de la Grande Plaine des cultures spécialisées comme le paprika, le tabac, la production de fruits et légumes, mais aussi la production d'eaux-de-vie et de vins de consommation courante. L'élevage bovin est également complété de manière significative par des ovins et des porcins, à proximité de Szeged. Les autres activités rurales sont d'importance réduite. D'ailleurs, en dehors de l'agriculture, ces espaces plutôt pauvres enregistrent un vieillissement prononcé.

La petite agriculture de subsistance

Les marges septentrionales de la Hongrie, principalement les terrasses steppiques du Nyírség, les pentes des massifs de Matra, de Bükk, mais aussi les collines occidentales de la Zala montrent tous les signes d'une activité agricole résiduelle et peu rentable. Le secteur primaire ne concerne plus guère que 5 % des actifs, tandis que la SAU couvre moins de la moitié du sol et que les labours n'intéressent qu'un tiers des surfaces totales. Une large place est laissée à la forêt, laquelle atteint parfois près des deux tiers de l'espace, et à de vastes espaces naturels qui font l'objet de mesures de protection. Six des dix parcs nationaux du pays se situent dans ces secteurs. Dans des conditions naturelles peu favorables, les exploitants pratiquent essentiellement une petite agriculture de subsistance. Toutes les catégories de structures sont étroites. Par rapport aux moyennes nationales, les exploitations privées sont très petites, avec moins de 3 ha en moyenne et dominent largement sur le nombre des entreprises agricoles, sociétaires ou coopératives, ces dernières restant de taille modeste (200 ha) par rapport à la moyenne nationale. La valeur de la production agricole par exploitation est également la plus faible du pays et n'atteint pas la moitié de la moyenne nationale. Pourtant, cette situation s'accompagne de fortes charges en main d'œuvre, puisque l'on atteint plus de 90 travailleurs agricoles⁹⁵ à l'hectare. Tous les stigmates d'une activité agricole résiduelle et peu modernisée sont réunis. Localement, ce type d'agriculture jouxte un secteur industriel fortement représenté, en particulier dans la vallée industrielle du Sajó, les reliefs septentrionaux du Borsod et du Heves ou la vallée de la Zala, en Transdanubie, où il occupe entre 40 et 60 % des actifs. Cette situation est en partie héritée d'une pluri-activité du type « ouvrier-paysan » diffusée le long de la traditionnelle diagonale industrielle qui court du sud-ouest au nord-est de la Hongrie. La production agricole est très diversifiée, avec une légère sur-représentation de l'élevage extensif de type ovin, dans les massifs de l'Aggtelek ou sur les terrasses du Nyírség en particulier, ou avec le développement d'une activité agro-sylvicole dans les massifs du Börzsöny, du Cserhát et du Heves, entre Budapest et Miskolc. Quelques zones d'agriculture périurbaine, au sud de Budapest (Pesti-Síkság), mais aussi des secteurs viticoles réputés (Villány, les coteaux du lac Balaton, les environs d'Eger, Tokaj) entrent dans ce type agricole en raison de la petite taille des structures de production et de la forte demande en travail d'une viticulture exigeante. Ces cas isolés ne sont toutefois pas complètement représentatifs de l'ensemble puisqu'ils présentent des résultats en valeur de production parfois plus élevés, comme à Tokaj.

Les espaces agricoles en Pologne (carte n° 15)

L'inertie structurelle

La dualité structurelle de l'agriculture polonaise, décrite au chapitre précédent, s'accompagne d'une dualité géographique inscrite dans les distributions spatiales des structures de production. Produit des

95. Catégorie statistique impliquant ici toutes les personnes « qui vivent sur l'exploitation agricole » : exploitants principaux, salariés à temps plein ou non, main d'œuvre familiale.

héritages agraires de longue durée, cette différenciation apparaît à présent plus marquée qu'elle ne l'était à la fin de la période socialiste⁹⁶. Pour décrire les contrastes géographiques qui affectent l'agriculture familiale, on a sélectionné quelques indicateurs significatifs.

Les données de structure doivent, en premier lieu, tenir compte du nombre et de la répartition des exploitations selon la taille. L'existence d'une masse de petites exploitations agricoles (moins de cinq hectares) dans le sud-est et le centre-est du pays apparaît le fait majeur. Sur les territoires de cinq voïvodies (Petite Pologne, Sainte-Croix, Basses Carpates, Lublin, Silésie), couvrant à peine 28 % de la SAU détenue par l'agriculture familiale polonaise, se trouvent concentrées plus de 860 000 exploitations individuelles, soit 46 % de leur nombre total. À partir de ce pôle de forte densité de la petite agriculture paysanne, les valeurs décroissent en direction du nord et de l'ouest, pour atteindre leur minimum sur les marges occidentales et septentrionales (Poméranie occidentale, Poméranie, Warmie-Mazurie) où seulement 6,9 % des exploitations familiales du pays détiennent 14 % des terres.

Cette répartition spatiale traduit un double effet de structure, la taille faible des exploitations et la charge humaine de l'agriculture paysanne. Au morcellement des exploitations, dans la partie méridionale, s'opposent les structures plus concentrées des territoires septentrionaux (Mazurie, Poméranie) et occidentaux (Lubusz, Basse Silésie), tandis que les exploitations moyennes sont représentatives des régions de l'ouest (Grande Pologne, Coujavie-Poméranie) et à un moindre degré du centre (Mazovie, voïvodie de Łódź). Prépondérance de la petite exploitation et forte emprise de l'agriculture paysanne vont de pair. Dans les voïvodies du quart sud-est, les neuf dixièmes des terres agricoles sont détenues par les exploitations familiales tandis que dans les régions où dominait auparavant le secteur socialiste (fermes d'État et coopératives), la part relative de l'agriculture familiale, quoiqu'en forte progression, suite à la privatisation de l'ancien secteur étatique, ne dépasse pas 70 % de la SAU dans quatre voïvodies (Poméranie occidentale, Warmie-Mazurie, Opole, Lubusz). Entre l'ancien domaine d'expansion des fermes d'État, au nord, et les régions de fort ancrage paysan, au sud-est, les autres voïvodies assurent une sorte de transition, la part relative de l'agriculture familiale se situant entre 70 et 80 % de la SAU. La charge en main d'œuvre révèle une configuration spatiale comparable. Le nombre d'actifs agricoles pour 100 ha de SAU atteint ses valeurs les plus fortes en Petite Pologne, dans les Basses Carpates et dans la voïvodie de Sainte-Croix. La Pologne occidentale présente des charges en main d'œuvre sensiblement moins lourdes, de 10 à 16 actifs agricoles pour 100 ha de SAU, en Basse Silésie, Grande Pologne, Coujavie-Poméranie, Mazovie, Podlachie, et descend à moins de 10 actifs dans la voïvodie de Lubusz, en Poméranie occidentale et en Warmie-Mazurie.

La destination de la production agricole, orientée soit principalement vers l'autoconsommation, soit principalement vers le marché introduit un clivage géographique fondamental. La variable exprimant la part relative des exploitations marchandes dessine un ensemble de régions prenant en écharpe la partie centrale du territoire polonais depuis la Grande Pologne, à l'ouest, jusqu'à la Podlachie, en passant par la Coujavie-Poméranie et le nord de la Mazovie. Dans ces régions, toujours plus de la moitié, et souvent plus des deux tiers des exploitations sont principalement marchandes. À l'inverse, la part relative des exploitations familiales de subsistance ou de semi-subsistance dépasse 60 % du nombre des exploitations dans tout le quart sud-est du pays, en Petite Pologne, Basses Carpates. Fait *a priori* plus surprenant, l'agriculture marchande est également faiblement développée dans les territoires occidentaux et septentrionaux de la Basse Silésie à la Poméranie, là où dominaient les fermes d'État.

Les profils régionaux

En premier approche, les profils régionaux se différencient en fonction de la place de l'agriculture, appréciée en terme d'occupation du sol (taux de SAU) et d'emploi (poids relatif des actifs agricoles). Le deuxième trait exprime la dualité structurelle existant entre une agriculture marchande en voie de professionnalisation et une agriculture post-paysanne engagée sur une trajectoire de marginalisation.

96. Des analyses antérieures l'ont amplement mis en évidence, voir Marie-Claude Maurel, Maria Halamska, Hugues Lamarche, 2003.

Les espaces de l'agriculture familiale

On observe une concordance spatiale forte entre une agriculture professionnelle composée de chefs d'exploitation à temps plein et une agriculture principalement marchande qui correspond aux régions centrales du pays, de la région de Poznań, à l'ouest, à celle de Łomża, à l'est. Cette agriculture familiale présente deux visages : l'un traditionnel, l'autre plus moderne.

L'agriculture familiale traditionnelle à orientation marchande se développe sur la base de structures d'exploitation de taille moyenne d'une dizaine d'hectares. La charge en main d'œuvre reste élevée, atteignant plus de 15 actifs aux 100 ha et l'emploi agricole fournit plus de la moitié des emplois (56 %). Ce type s'étend très largement dans un vaste domaine central et oriental, de la région de Kalisz, en Grande Pologne, jusqu'en Podlachie et dans la voïvodie de Lublin, et couvre la majeure partie des régions de Łódź, de la Mazovie ainsi que de manière plus limitée la dépression de la Nida, au sud de la région de Sainte-Croix.

L'agriculture familiale en voie de modernisation se développe dans des structures d'exploitation comparables mais dans des conditions de la mise en valeur plus favorables. De moindre ampleur spatiale, ce profil se distingue du précédent par un moindre suremploi agricole (la part des actifs agricoles est inférieure de moitié) se traduisant par une plus faible charge humaine à l'hectare (11 actifs agricoles/100 ha). L'orientation marchande y est prépondérante (58 % des exploitations). Il s'agit des « bons » espaces agricoles de la plaine de Grande Pologne et de la Basse Silésie, souvent situés à proximité de grandes villes, Poznań et Wrocław, dans des campagnes où une diversification relative des activités a permis d'engager un processus de délestage de l'agriculture.

Le domaine de l'agriculture post-socialiste

Les territoires septentrionaux et occidentaux de la Pologne ont été le domaine d'élection des grandes fermes d'État établies au lendemain de l'expulsion des populations allemandes et de la nationalisation de leurs biens. Démantelées, ces grandes exploitations ont donné naissance à deux types de structures, d'une part, de grandes exploitations (souvent de type sociétaire) qui sont dans les mains des anciens dirigeants des unités privatisées, d'autre part, des exploitations familiales qui ont cherché à agrandir leur assise foncière en prenant des terres en location. Dans ces régions, les structures de propriété présentent des caractéristiques fort différentes des zones d'agriculture familiale traditionnelle. Le secteur public y conserve une certaine place. Plus d'un cinquième des superficies sont mises en valeur par des exploitations successeurs qui ont été un temps administrées par l'Agence du Trésor d'État. Une autre partie des terres (toujours plus du quart) ont été prises en location par des exploitants individuels. Une décennie après le lancement de la privatisation du secteur agricole étatique, les structures foncières ne sont pas encore pleinement stabilisées.

Les territoires septentrionaux

Les espaces marqués par l'agriculture post-socialiste présentent, en dépit de bonnes structures (une taille moyenne d'exploitation de 17 ha) et d'une faible charge d'actifs agricoles (cinq actifs pour 100 ha), une orientation marchande peu affirmée puisqu'à peine plus de la moitié des exploitations individuelles produisent principalement pour le marché. Ce type intéresse l'ensemble des territoires septentrionaux, de la Poméranie occidentale à la Mazurie, il déborde en partie sur les districts de Grande Pologne et de Coujavie où l'ancien secteur d'État, ainsi que le secteur coopératif était présent. Une partie de la Basse Silésie relève de ce type (classe 4).

Les territoires occidentaux

Un dernier profil, proche du précédent, caractérise les espaces voisins qui ont connu la même agriculture de type socialiste (Classe 3). Sur des terres moins douées pour la mise en valeur agricole (la part de la SAU est plus faible et la couverture forestière est largement étendue), le processus de décollectivisation n'a pas donné l'opportunité aux exploitants d'agrandir les exploitations qui ont moins d'une dizaine d'hectares en moyenne) et de devenir des producteurs marchands. La place de l'emploi agricole est faible (14 % des actifs) et la charge en main d'œuvre limitée (6,5 actifs pour 100 ha). Ce type intéresse la voïvodie de Lubusz, en Basse Silésie, le massif des Sudètes, les *powiats* montagneux de Zywiec, en Silésie, d'Ustrzyki Dolne et de Lesko, à l'extrémité des Carpates.

Les espaces de la petite agriculture de subsistance

Ils se caractérisent par de faibles superficies d'exploitations (une taille moyenne inférieure à 5 ha), une forte surcharge de main d'œuvre agricole (plus de vingt actifs pour 100 ha de SAU). Moins du quart des exploitations produisent pour le marché. Ce type concerne la Petite Pologne, les Basses Carpates et la partie centrale de la région de Sainte-Croix. Dans ses régions densément peuplées, le régime communiste avait encouragé le développement du phénomène des ouvriers-paysans, travaillant dans les usines des centres industriels proches. Dans ces régions, la part des ouvriers-paysans atteint et parfois dépasse le quart des ménages d'exploitants. Zones d'élection de la pluriactivité qui assurait une relative prospérité aux ménages ouvriers-paysans, ces espaces agricoles se replient sur une agriculture vivrière sans perspective d'avenir. Les districts de Białystok et de Hajnówka (où s'étend la forêt de Białowieza), en Podlachie présentent un profil un peu différent, marqué par un retrait de l'activité agricole, lié à un fort vieillissement des petits exploitants individuels.

L'existence de clivages aussi affirmés au sein même de l'agriculture familiale constitue une contrainte forte pour la définition d'une politique d'aide à la modernisation des structures. À l'échelle régionale ou locale, la transformation se trouve bloquée par la relative homogénéité structurelle. Dans les régions du sud et de l'est de la Pologne, le maintien d'une forte charge humaine dans les campagnes, la persistance de petites exploitations de subsistance qui tirent l'essentiel de leurs revenus, soit d'activités extérieures, soit de transferts sociaux, privent de l'accès au foncier les exploitations qui souhaiteraient s'agrandir. Dans les régions où une agriculture professionnelle et marchande est en train d'émerger, son développement apparaît freiné par la politique de privatisation des terres de l'ancien secteur socialiste. En effet, l'Agence de la propriété du Trésor d'État a souvent favorisé une agriculture de type sociétaire au détriment de la couche moderniste des exploitants familiaux. Ceux-ci s'avèrent mal placés pour relever le défi de la concentration et de la modernisation des structures, notamment en raison de la difficulté rencontrée pour élargir leur assise foncière et bénéficier de l'aide à la modernisation qui leur serait indispensable. Compte tenu des faibles opportunités d'accumulation foncière, c'est une voie étroite qui s'ouvre à l'agriculture familiale de type productiviste.

Telle est la situation paradoxale d'une agriculture polonaise, demeurée en apparence paysanne par ses structures, ses pratiques et ses modes de production. En réalité, cette agriculture n'est plus en mesure de se reproduire. Elle persiste sous des formes dégradées qu'entretient la forte inertie des structures spatiales. De nombreux traits spécifiques de l'économie paysanne ont disparu. Refuge d'une abondante main d'œuvre que les autres secteurs de l'économie se révèlent incapables d'absorber, les exploitations ne sont plus en mesure de fournir un travail à leurs membres. Au lieu d'intensifier l'activité productive, un grand nombre d'exploitations ont volontairement réduit leur capacité de production et simplifié la structure productive, et se sont progressivement désengagés des rapports marchands. Le processus s'étend même à la production vivrière, elle aussi simplifiée et réduite. L'équilibre entre le travail et la consommation, c'est-à-dire le mécanisme de base propre à l'exploitation paysanne est rompu. Des logiques purement sociales sous tendent la survie d'un grand nombre d'exploitations qui n'ont pas leur place dans une économie de marché.

Les espaces agricoles en Lituanie (carte n° 16)

Par la relative homogénéité de ses conditions naturelles, le territoire lituanien présente des contrastes régionaux moins accusés que les pays voisins. Le choix des variables tend à privilégier les différenciations en fonction de l'orientation des systèmes de production et à minorer celles qui relèvent des structures d'exploitation⁹⁷. La variable concernant la taille moyenne des exploitations de plus de cinq hectares exclut d'une part, la petite agriculture de subsistance encore fortement présente dans l'agriculture post-collectiviste et d'autre part, nivelle la diversité des structures, en particulier là où co-existent exploitations familiales et entreprises sociétaires, héritières des kolkhozes et sovkhozes convertis en associations agricoles. Or, cette dernière catégorie d'exploitations détient une part

97. Les types d'espaces agricoles ont été définis à partir de la part des actifs agricoles, de la valeur relative de la SAU, de la taille moyenne des exploitations agricoles de plus de cinq ha, du rendement céréalier, de la charge de bovins pour 100 hectares de SAU et du nombre de porcs pour 100 hectares de SAU.

importante des superficies agricoles dans les régions de la plaine centrale (régions de Kaunas, de Šiauliai et de Panevėžys). L'analyse met en évidence une opposition majeure entre des systèmes de grande culture développés sur des structures de bonnes dimensions et les systèmes faisant une place plus importante à l'élevage bovin dans des structures d'exploitation de moindres dimensions.

Agriculture d'entreprise et système de grande culture

Ce profil intéresse la partie centrale du pays, du pied des croupes baltiques, au sud de Marijampolė, jusqu'à la frontière avec la Lettonie au nord. Ces régions forment le domaine principal de l'activité agricole. La SAU occupe plus de 60 % de la superficie et se prête aux cultures céréalières. Ces régions se distinguent du reste du pays par des structures agricoles de bonne taille ainsi que par des rendements céréaliers supérieurs à 25 quintaux à l'ha (c'est-à-dire des rendements élevés dans les conditions de la Lituanie). La taille moyenne des exploitations de plus de cinq hectares, qui est supérieure à la trentaine d'ha exprime un bien meilleur niveau de concentration foncière que dans le reste du pays. Les performances agricoles des régions administratives de Šiauliai, Panevėžys, Kaunas et Marijampolė se manifestent par une valeur du produit par exploitation plus élevée ainsi que par une part des exploitations marchandes plus forte que partout ailleurs (environ le tiers). L'élevage bovin est peu présent et il se concentre dans les petites exploitations des salariés agricoles des grandes exploitations. La présence ou non d'un élevage porcin associé à l'élevage bovin différencie deux sous systèmes et deux paliers d'intensification. Le sous-système le plus intensif, associant polyculture, élevage bovin et porcin, caractérise les districts de la grande plaine obtenant les meilleures performances (du point de vue des rendements et de la valeur du produit brut d'exploitation) (type 1). L'autre sous système qui fait une moindre place à l'élevage porcin n'atteint pas les mêmes résultats (type 2).

Dans l'ensemble de ces régions, la transformation post-collectiviste s'est accompagnée d'une spécialisation vers un système de grandes cultures (céréales et betteraves à sucre), organisé dans le cadre des grandes exploitations sociétaires et familiales, le plus souvent en fermage. Les héritages historiques ont joué sur l'itinéraire de concentration au profit des grandes structures agricoles. Durant l'entre-deux-guerres, les régions du nord, du centre et du sud-ouest du pays étaient le siège d'une agriculture marchande composée d'exploitations de bonne taille et prospères qui ont été brutalement détruites par la collectivisation (au nom de la lutte contre les « koulaks »). Pour le pouvoir soviétique, la plaine centrale était un domaine privilégié par ses aptitudes naturelles pour mettre en œuvre le nouveau modèle agricole collectiviste de type industriel. La liquidation de l'ancienne société rurale, victime des déportations, permettait d'imposer la structure kolkhozienne sans se heurter à la résistance paysanne. À la veille de l'indépendance, les exploitations collectives de la plaine centrale se distinguaient par une forte dotation en capital technique et de meilleures performances économiques que le reste des unités de production du pays. À l'issue de la décollectivisation, les grandes structures agricoles se sont en grande partie maintenues, en dépit du retour des anciens propriétaires fonciers qui se sont résolus à louer leurs terres aux nouvelles associations. Après quelques années, ces associations de type néo-collectiviste ont fait l'objet d'une deuxième vague de transformation de la propriété. Beaucoup d'entre elles ont alors changé leur statut.

En bordure du littoral de la mer Baltique, le *savivaldybe* de Kretinga présente une relative similarité de profil en raison de la grande taille des exploitations sociétaires. La spécialisation maraîchère dont l'essor remonte à l'époque soviétique est liée à la proximité des stations balnéaires.

Agriculture familiale et système d'élevage bovin

Caractérisés par une forte occupation agricole du sol (la part de la SAU est de l'ordre de 56 à 60 %), ces systèmes se développent préférentiellement dans le cadre de l'agriculture familiale (la taille moyenne des exploitations n'atteint pas la dizaine d'hectares, et si l'on ne retient que les unités de plus de cinq hectares, un peu moins de vingt hectares). Ces systèmes de production sont présents à l'ouest du pays, dans la région de Samogitie, au sud de la vallée du Niemen (Priėnai, Marijampolė, Kalvarija, Alytus) et à l'est de la Lituanie (Rokiškis, Utena, Ukmergė) où ils assurent une sorte de transition entre la plaine centrale et la région orientale des collines et des lacs, depuis Alytus, au sud jusqu'à

Rokiškis, au nord. C'est la forte charge animale à l'hectare qui caractérise ces profils et qui permet de distinguer deux paliers d'intensification :

D'une part, les districts les plus intensifs (avec une forte charge animale et une orientation marchande concernant les deux cinquièmes des exploitations) : Šilute, Pagėgiai, Tauragė, Šilales, Kelmė, Alytus, Kalvarija, Prienai (type 3), d'autre part, les districts les moins intensifs (charge animale et orientation marchande plus faibles) : Plungė, Mažeikiai et Telšiai, Kaišiadorys, Ukmergė, Utena, Rokiškis (type 4). Dans ces territoires, particulièrement en Samogitie, la phase de transition des structures collectivistes à l'agriculture privée s'est accomplie relativement plus vite que dans les autres régions et se caractérise par la présence affirmée de structures familiales moyennes et grandes, tournées vers l'élevage laitier (la charge en bovin est élevée). La spécialisation laitière est soutenue par le développement des coopératives de producteurs de lait⁹⁸. La taille plus importante des exploitations familiales ainsi que la productivité plus élevée témoignent de la performance de cette agriculture familiale marchande par rapport à la petite agriculture de subsistance de l'est du pays. En outre, ces territoires demeurent plus agricoles comme l'attestent la part relative de la superficie agricole et celle de l'emploi agricole.

La petite agriculture de subsistance des collines

Ce profil orienté vers la petite agriculture de subsistance caractérise principalement les régions de collines à couverture forestière prépondérante (42 % de forêts). On retrouve un profil similaire dans quelques districts de l'ouest (Klaipėda, Rietava) et du centre du pays (Kazly Ruda et Birštonas). La faiblesse de la SAU (38 %) et la présence d'un élevage porcin significatif spécifient ce profil. Les superficies des exploitations sont de taille réduite avec une forte présence des petites exploitations de moins de cinq ha et des exploitations non marchandes (75 %). L'élevage bovin et porcin fournit, essentiellement sous forme de produits autoconsommés, des revenus agricoles qui sont parmi les plus faibles du pays. La charge en main d'œuvre reste très élevée compte tenu des médiocres potentialités agricoles. Plus de la moitié des agriculteurs ont atteint l'âge de la retraite.

La plupart de ces territoires qui ont appartenu, durant l'entre-deux-guerres, à la Pologne (à l'est) et à l'Allemagne (à l'ouest, *savivaldybe* de Klaipėda) se distinguent par une part prépondérante de petites exploitations familiales de subsistance. Cela procède de l'absence, lors des restitutions, de propriétaires fonciers originaires du lieu, ceux-ci ayant, pour la plupart, quitté la Lituanie à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. De ce fait, au lendemain de la décollectiviation, les exploitations familiales se sont récréées majoritairement sur la base très restreinte des terres attribuées par l'État, c'est-à-dire les « trois hectares » concédés aux ménages ruraux. Dans ces régions, l'inachèvement de la réforme foncière liée à la lenteur des travaux de réaménagement en raison de l'usage du système triennal du parcellaire, freine le processus de concentration foncière. La taille moyenne des exploitations atteint là ses valeurs les plus faibles du pays.

À l'échelle régionale, les différenciations apparaissent sous la double dépendance des aptitudes naturelles (topographie et fertilité des sols) et des trajectoires structurelles qui prennent racine dans l'histoire troublée des réformes agraires et des processus de collectivisation et de décollectivisation. L'agriculture d'entreprise a plus de chance de s'épanouir là où la collectivisation a favorisé la concentration foncière et éliminé l'héritage paysan (dans la grande plaine centrale) tandis que l'agriculture familiale renaît là où cet héritage n'a pas été complètement détruit comme en Samogitie. Enfin, la petite agriculture vivrière est l'apanage des périphéries orientales médiocrement douées du point de vue naturel et où le peuplement rural a subi des bouleversements contemporains dont les retombées se font sentir jusqu'à présent.

98. L'analyse de données complémentaires a montré la diffusion de la coopération agricole dans la région de Plungė, à partir d'un projet franco-lituanien mis en œuvre dans le cadre du programme Phare. Voir Jurgita Maciulyte, « L'agriculture en Lituanie. Dix ans de transition », *Le Courrier des pays de l'Est*, 2002, n° 1025, p. 52-60.

Conclusion

L'analyse des types d'espaces agricoles confirme la présence durable d'un gradient ouest-est qui s'exprime en terme de niveaux d'intensification et de productivité, à l'échelle de l'ensemble de la zone d'étude. Ce fait bien connu n'appelle pas de nouveaux commentaires. Toutefois, la lecture de ce gradient est en partie brouillée par les différenciations de structures qui sont apparues ou se sont renforcées durant la transformation post-socialiste. Les trajectoires post-collectivistes ont divergé : mise en place d'une agriculture d'entreprise, retour vers une agriculture familiale, co-existence de formes duales. Les itinéraires empruntés sont le produit du choix, plus ou moins contraint, des acteurs du secteur agricole. Les dispositifs politiques les ont, au départ, orientés soit pour précipiter la fragmentation des structures, soit pour tenter de préserver celles-ci. Mais d'autres facteurs ont joué aux échelles régionales et locales. On ne saurait trop insister sur le rôle des contextes historiques et géographiques qui ont pesé sur les choix des sociétés locales et qui impriment leur marque sur les territoires. Les groupes sociaux susceptibles de porter l'initiative des restructurations sont en nombre limité. D'une part, les spécialistes et cadres dirigeants des anciennes structures collectives, d'autre part, les descendants des anciens propriétaires fonciers, restés à la terre. Selon les lieux, les caractéristiques de ces deux groupes varient, ils peuvent assez ponctuellement coïncider. Pour comprendre ces choix, il convenait d'historiciser les processus et de rechercher la filiation des différences en tenant compte des pratiques économiques et sociales de la période collectiviste. Ce mode de lecture nous a permis de comprendre les modalités concrètes de l'articulation des formes sociales de production du temps présent. L'agriculture post-socialiste présente des visages contrastés. Les formes néo-collectivistes n'ont eu qu'une durée transitoire de vie, elles s'effacent au profit de la figure de l'agriculture d'entreprise qui ne cesse de gagner du terrain. Celle-ci s'épanouit dans les régions où les conditions naturelles mais aussi socio-économiques s'avèrent les plus favorables. À l'inverse, la survie d'une agriculture de subsistance pratiquée par des micro-exploitations traduit un processus de marginalisation inexorable. Entre ces deux pôles, tout un continuum de profils structurels ont pu être décrits. Ayant cessé d'être le pilier de l'activité économique, l'agriculture s'intègre dans de nouvelles combinaisons afin de valoriser les potentialités des territoires ruraux.

Trajectoires de diversification des activités socio-économiques

Les évolutions sociales et démographiques des campagnes centre-européennes sont en grande partie le reflet de la situation de crise économique provoquée par le changement de système au début des années 1990. Au lendemain de la destitution des régimes communistes, les gouvernements portés au pouvoir par les premières élections libres ont opéré des choix économiques radicaux et ont engagé une politique de transition vers l'économie de marché, qui n'a pas été, sur le principe, remise en cause par l'alternance électorale et le retour ponctuel des néo-communistes aux affaires. Le discrédit du régime socialiste et les bouleversements géopolitiques internationaux ont engagé un processus dont aucun responsable politique en fonction n'envisage la réversibilité, tandis que le projet d'adhésion à l'Union européenne a ouvert des perspectives d'amélioration de la situation économique qu'aucun gouvernement ne souhaite hypothéquer. Néanmoins, les changements conjoncturels et structurels radicaux, introduits par les options économiques de la « thérapie de choc » et plus globalement par les politiques de privatisation, ont confronté les espaces ruraux à une situation de crise grave. La dénatalité, mais plus encore la croissance de la mobilité des populations rurales expriment l'ampleur de la déprise des activités économiques. Cette émigration est d'autant plus spectaculaire qu'elle affecte des régions rurales où les densités avaient été maintenues par les formes de l'organisation du travail agricole dans les structures d'exploitation collectives, ainsi que par certains choix d'implantation industrielle du régime socialiste. Le départ des forces vives accuse même les phénomènes de déprise, sans contribuer à l'abaissement des taux de chômage.

En 15 ans cependant, la nouvelle logique économique a contraint les économies et les sociétés locales à des adaptations structurelles qui, à l'échelle régionale, ont dessiné des trajectoires différenciées. En 1990, la situation de départ est *a priori* homogène : l'économie rurale dépend presque exclusivement de l'activité de production agricole conduite dans le cadre de structures d'exploitation de grande taille, qui monopolisent en outre les tâches de gestion locale et surtout concentrent ou contrôlent les services rendus aux populations (cantines, garderies, magasins d'alimentation, ateliers de réparation de matériel, etc.). Les combinats industriels puisent dans le réservoir de main d'œuvre rurale et ajustent par la pratique du double-emploi, la distribution du travail dans les régions où la collectivisation a été partielle ou abandonnée et où les structures d'exploitation agricole sont restées en partie familiales. Depuis 1990, les modalités de la transformation post-socialiste semblent conduire à la formation d'une véritable mosaïque territoriale. Le changement de système pèse nécessairement sur les formes d'adaptation des économies rurales, mais sans les déterminer *a priori* ou en fonction d'un processus univoque. Beaucoup plus rapidement que ne laissait supposer au départ l'inertie du système socialiste, la transformation structurelle a retourné les logiques de gestion des espaces ruraux, mais en accentuant les disparités territoriales à l'échelle régionale comme à l'échelle locale, et en différenciant les trajectoires d'adaptation socio-économique.

Ces dernières dépendent ainsi d'un faisceau d'au moins trois facteurs qui conjuguent leurs effets sur le processus de restructuration territoriale maintenant en cours depuis un peu plus de 15 ans. Le premier renvoie aux modèles de référence, c'est-à-dire aux politiques d'aménagement du territoire et aux programmes de développement local qui, dans le cadre de l'élargissement de l'Union européenne et de la diffusion des politiques communautaires, ont engagé un mouvement réel de convergence des objectifs de l'action publique et des dispositifs mis en œuvre. Le niveau d'intervention des acteurs socio-économiques joue en second lieu un rôle déterminant sur les trajectoires locales, car il met à l'épreuve les choix politiques effectués pour la redistribution des prérogatives et des compétences de gestion dans les espaces ruraux. Enfin, on ne peut comprendre la nature des changements en cours sans prendre en compte les effets du contexte local. Les modèles de référence incitent à la diversification des activités économiques comme voie de sortie de la crise. Mais ils confrontent les territoires locaux à un changement profond de leurs fonctions spatiales, qui suppose la mobilisation d'un groupe d'acteurs dans l'identification et la valorisation économique de ressources nouvelles. La structuration – ou devrait-on dire la déstructuration ? – des sociétés locales ne facilite pas partout l'éclosion de ces initiatives endogènes suscitées par l'intervention exogène de l'action publique, sans compter que certaines *aménités* rurales ont une faible attractivité et restent difficiles à valoriser.

1 - L'adaptation par la diversification

L'alternative du développement rural

Toutes les politiques actuelles d'aménagement rural dans les pays centre-européens proposent désormais sans exception, comme hypothèse et comme itinéraire de sortie de crise pour les espaces ruraux, la diversification de leurs activités économiques. Mais cette prise en compte du rural dans les politiques nationales d'aménagement du territoire ne s'est pas imposée comme une évidence immédiate aux yeux des gouvernements issus de la transition démocratique, et a connu un sort encore plus aléatoire auprès des responsables politiques régionaux et locaux. Les enjeux du développement local n'ont pas été perçus dans toutes leurs dimensions socio-économiques et socio-démographiques, si bien que la formulation de politiques territoriales en faveur des espaces ruraux et la mise en place de dispositifs opérationnels d'intervention se sont effectués par à-coups et surtout avec des décalages dans le temps selon les pays considérés.

Dans l'ex-RDA, la décision politique a en quelque sorte été confisquée par la chancellerie ouest-allemande, devenue le gouvernement de toute l'Allemagne. Les législations adoptées par les derniers gouvernements est-allemands, concernant par exemple la création de parcs naturels, ont été amendées ou abrogées de fait et de droit, par la réunification et l'extension dans les nouveaux Länder, de la Loi Fondamentale – la Constitution de la République Fédérale. Il n'y pas à proprement parler dans ce cas de « politique rurale post-socialiste ». Au contraire, les territoires ruraux de l'Allemagne orientale ont bénéficié dès 1990 des instruments fédéraux de la politique d'aménagement du territoire, ainsi que des programmes de la politique régionale de l'Union européenne, dite aussi politique des fonds structurels. Les gouvernements régionaux ont été chargés de créer les conditions de la mise en œuvre des différents dispositifs d'intervention, en mettant en place des services spécialisés (remembrement, rénovation du bâti villageois, parcs naturels, zones protégées, programmes européens LEADER) et en formant du personnel administratif au niveau local. Dans les autres pays d'Europe centrale, la formulation d'une politique d'aménagement rural a été objectivement plus tardive, ou plus précisément elle a d'abord été une politique agricole qui s'est concentrée sur les questions de restitution de la propriété foncière et sur celles de la privatisation des structures d'exploitation. On peut voir dans ce décalage, de la part des coalitions politiques les plus libérales parvenues au pouvoir au début des années 1990, sans doute un excès de confiance dans les effets de la « thérapie de choc » et dans ceux du nouveau système de régulation économique, sur l'adaptation du secteur agricole et le transfert de la population active vers les autres secteurs de l'économie, qui devaient être stimulés par l'augmentation de la demande intérieure et l'ouverture commerciale. Mais, il est nécessaire de rappeler et de souligner l'acuité de la question foncière au moment où les gouvernements doivent décider du mode de privatisation des structures d'exploitation agricole. La complexité des dispositifs de restitution et de redistribution de la propriété de la terre dans certains pays, comme dans l'ex-Tchécoslovaquie ou en Hongrie, a accaparé la décision et l'action politiques⁹⁹. Par ailleurs, la pression des partis agrariens, représentés dans les parlements, et parfois membres des coalitions au pouvoir, a focalisé le débat politique sur les questions foncières, aux dépens d'une vision politique à moyen et à long terme sur le développement local et la diversification des activités rurales, au détriment aussi d'un véritable travail de prospective sur le devenir des régions rurales. Enfin, les incertitudes politiques pesant encore à cette période sur le processus de réforme lui-même, comme en Lituanie où en 1992 le retour au pouvoir du leader communiste Algirdas Brazauskas en ralentit le rythme¹⁰⁰, ont repoussé la prise en compte des espaces ruraux dans les politiques d'aménagement du territoire, en dehors du strict secteur agricole.

Une réflexion prospective s'amorce néanmoins à la même période au sein des pays du groupe de Visegrad et débouche sur une formulation politique au moins explicite, même si elle n'est pas suivie d'effets immédiats en termes de programmes d'intervention et de dotations budgétaires. Ainsi, en Pologne, les principes du développement durable sont inscrits dans la nouvelle Constitution adoptée en

99. Marie-Claude Maurel, *La Transition post-collectiviste, mutations agraires en Europe centrale*, L'Harmattan, Paris, 1994, 366 p.

100. Jurgita Maciulyte, « L'Agriculture en Lituanie. Dix ans de transition », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 1025, 2002, p. 52-60.

1997¹⁰¹. Mais, l'impulsion décisive est venue de la perspective d'adhésion à l'Union européenne, d'autant que les réformes en cours de la politique agricole commune et la tendance à la baisse des prix agricoles garantis incitaient à une réflexion globale sur le devenir du monde rural. Les pays candidats d'Europe centrale ont alors bénéficié de la distribution des fonds de pré-adhésion du programme SAPARD, le programme de soutien à l'agriculture et au développement rural, financé par l'Union européenne pour la période 2000-2006. Pour un volume annuel de 520 millions d'Euros, ces aides ciblèrent 15 domaines d'intervention, parmi lesquels la modernisation des exploitations agricoles et le renforcement des filières agroalimentaires occupaient une large place. On peut cependant considérer que le tiers des fonds environ étaient destinés à des mesures d'aménagement rural, comme l'amélioration des infrastructures (21 %), la diversification des activités économiques (11 %), ou la protection et la conservation du patrimoine (2 %), même si tous les pays n'ont pas systématiquement souscrit à cette dernière mesure¹⁰². L'élargissement de 2004 et la mise en œuvre de la politique régionale de l'Union européenne renforcent le processus de convergence et achèvent la définition à l'échelle nationale des politiques rurales. Au début des années 2000, la République tchèque s'est dotée d'un *Plan de rénovation rurale*, comme la Lituanie a formulé une *Stratégie de développement agricole et rural*. L'allocation des fonds structurels (régions rurales concernées par les objectifs n° 1 et n° 2) et les subventions des programmes d'initiative communautaire, comme les programmes LEADER, engagent alors dans les campagnes post-socialistes d'Europe centrale, une politique rurale qui est celle que les pays d'Europe occidentale ont établie et éprouvée dans le courant des années 1980 et 1990. Au nom de l'acquis communautaire, c'est un transfert de modèle d'aménagement du territoire qui s'opère par le biais de l'incitation à la convergence des politiques rurales, et qui programme l'intégration des territoires ruraux centre-européens.

La question du changement fonctionnel

Cette intégration territoriale s'effectue en premier lieu par la formation de bassins et de filières spécialisés de production agricole. Mais, elle implique dans le même temps la diversification des activités rurales, car l'adaptation du secteur agricole aux critères de performance et de rentabilité du système économique mondialisé, a engagé un processus rapide de « désagrarisation » des économies et des sociétés rurales. La contribution de l'agriculture à la richesse nationale et la part des actifs agricoles se réduisent au rythme de la mutation du système productif et de la tertiarisation globale des économies nationales. L'adaptation des espaces ruraux à la transformation systémique est donc conçue par des politiques publiques qui suscitent le développement d'activités non agricoles et affectent aux espaces ruraux de nouvelles fonctions socio-économiques¹⁰³. La prospective territoriale pense désormais la campagne aussi comme lieu de résidence périurbaine sur des aires concentriques de plus en plus étendues autour des villes, ponctuellement comme conservatoire des milieux naturels et des paysages agraires, et, plus globalement, comme espace de récréation et de loisirs pour les populations urbaines. La planification régionale s'investit dans le développement rural intégré, en multipliant les dispositifs de soutien aux initiatives endogènes en faveur de l'identification et de la valorisation économique de nouvelles ressources rurales. La recherche de nouveaux potentiels de développement conduit les acteurs locaux à redécouvrir les attributs physiques des lieux, ainsi que les vertus des héritages culturels et historiques. Cette course, parfois éperdue, à la valorisation des *aménités* rurales multiplie les itinéraires de randonnée et les routes touristiques, pointe la rareté des milieux naturels et l'esthétique des formes du relief, exhume des vestiges archéologiques autrefois méprisés, retrouve des sources oubliées, redécouvre les formes traditionnelles sur le palimpseste des paysages agraires, et ranime les bestiaires fabuleux des légendes locales. Les politiques publiques se conjuguent aux initiatives endogènes pour inventer un patrimoine rural à la campagne post-socialiste, en le recomposant de ses milieux naturels, de ses paysages agraires, de son bâti historique et villageois,

101. Jerzy Banski, Wladyslawa Stola, « Transformation of the Spatial and Functional Structure of Rural Areas in Poland », in *Studia Obszarow Wiejskich*, vol. 3: *Changes in the European Rural Space: Process and Prospects*, IgiPZ, PTG/PAN, Varsovie, 13 p.

102. Site internet en consultation <http://www.rpfrance.org/CEC/fiches/Sapard.htm>

103. Guillaume Lacquement, « Les Changements fonctionnels dans les territoires ruraux des nouveaux Länder allemands », in *BAGF, Bulletin de l'Association des géographes français*, n° 2, 2005, p. 155-167.

ainsi que de ses savoir-faire régionaux et de ses cultures locales. L'intention et la démarche consistent donc à renouveler et à accroître l'attractivité des régions rurales, en favorisant l'installation de nouveaux résidents à la périphérie des villes, en captant les flux de la fréquentation touristique, et en suscitant l'investissement des entrepreneurs et la création de nouvelles opportunités d'emploi. Mais d'un pays à l'autre, la réflexion en la matière est très diversement avancée et les dispositifs d'intervention sont plus ou moins opérationnels.

Dans le contexte global de la transformation systémique, la localisation des activités non agricoles dépend en outre d'une logique économique qui place les espaces ruraux dans une situation de double concurrence : par rapport aux régions urbaines et métropolitaines tout d'abord qui bénéficient de la concentration des flux migratoires et surtout de celle des investissements ; entre régions rurales ensuite, car la distribution des « aménités » ou des ressources potentiellement valorisables et donc référées au modèle de développement, est inégale dans l'espace. La monotonie des openfields céréaliers des *Börde* allemandes et de la plaine hongroise de l'Alföld n'a pas la même force d'attraction sur les clientèles touristiques que les paysages pittoresques de la moyenne montagne (*Šumava* tchèque ou *Beskidés* polonaises), des vallées et coteaux viticoles (vallée de l'Elbe en Saxe) ou des régions littorales et insulaires de la Baltique. L'intégration socio-économique des espaces ruraux par la diversification des activités introduit en conséquence de nouvelles disparités territoriales. Ces dernières tiennent certes aux inégalités des attributs physiques de l'espace comme de celles de la différenciation paysagère. Mais elles relèvent également des formes de l'organisation politico-administrative et du degré d'implication des sociétés locales. La diffusion de l'innovation reste en effet tributaire du mode de distribution des prérogatives en matière d'aménagement rural aux différentes échelles d'intervention, et dépend donc des pratiques de l'autonomie locale qui, elles-mêmes, jouent un rôle décisif sur la mobilisation des acteurs locaux dans la conception et la mise en œuvre de projets de développement. La géographie du développement local se dessine alors selon les capacités des sociétés locales à identifier et à valoriser de nouvelles ressources économiques. Nombreuses sont les communes qui restent à l'écart des nouvelles dynamiques de développement et d'innovation. Cette marginalisation n'est pas uniquement imputable à l'inachèvement des réformes territoriales ou aux limites des transferts de compétences. Elle est également due, dans des sociétés rurales déstructurées par la crise, à l'absence de leaders locaux et au manque de formation ou de compétence des élus, ce qui exclut de fait les initiatives endogènes et brouille toute vision prospective à moyen et à long terme. Enfin, les politiques de diversification s'appuient sur des investissements privés, alors que les ménages ruraux manquent dans la plupart des cas de capital de départ ou rencontrent des difficultés d'accès au crédit¹⁰⁴. Les aides publiques et la distribution des fonds structurels de l'Union européenne contribuent au soutien et à l'encadrement de l'investissement, mais ne compensent pas la faiblesse générale des revenus qui ne stimule guère la consommation de biens et de services.

Diversification ou re-diversification ?

Ces blocages socio-économiques et ces inerties politiques sont en partie le fait de la crise déclenchée par le changement de système, mais elles interrogent par ailleurs les héritages de la période collectiviste et pré-collectiviste. Le projet politique de diversification des activités rurales balise la voie de sortie de crise, en privilégiant la recherche de nouvelles ressources économiques et en orientant la valorisation de nouveaux potentiels de développement. Mais s'agit-il d'une « diversification » ou d'une « re-diversification » des activités rurales ? Jusqu'au milieu du XX^e siècle en effet, les campagnes centre-européennes étaient aussi peuplées d'artisans et de commerçants qui encadraient l'activité agricole et animaient l'économie villageoise. En outre, les richesses du sous-sol des régions hercyniennes ont développé de manière précoce et à la faveur de la colonisation germanique médiévale, une activité proto-industrielle qui a peuplé de nombreux villages de familles d'ouvriers-paysans. Par ailleurs, les politiques contemporaines de diversification semblent supposer *a priori* ou à dessein que les espaces ruraux socialistes étaient structurés par la mono-activité agricole. Il

104. Marie-Claude Maurel, « Temps de recomposition des territoires ruraux en Europe centrale, retour sur une expérience de terrain », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 36 n° 2, 2005, p. 5-38.

est vrai que la planification socialiste a concentré les investissements ruraux sur la transformation des structures d'exploitation agricole en leur assignant des objectifs quantitatifs de production de biens alimentaires. Mais, les activités commerciales et artisanales (magasins d'alimentation), les ateliers de petite industrie et de sous-traitance industrielle (ateliers de réparation) et les services socio-culturels (crèches et foyers ruraux) mobilisaient une partie non négligeable de la main d'œuvre. Ces activités étaient complètement ou partiellement intégrées à l'exploitation agricole collective. De même, les campagnes sont restées un lieu de villégiature, pour les privilégiés de la nomenklatura, comme pour les travailleurs socialistes. Rares étaient les propriétaires de véritables résidences secondaires, mais nombreux étaient les citoyens à posséder un jardin à la campagne, tandis que les pratiques touristiques ont favorisé la création d'un certain nombre d'hébergements collectifs et ont entretenu la fréquentation des sentiers de randonnée dans les régions de montagnes et de lacs. Enfin, la spécialisation agricole de l'économie rurale n'a pas fait disparaître la double-activité dans les campagnes socialistes. Dans certaines régions, les exploitations agricoles individuelles se sont maintenues grâce au transfert d'une partie de la main d'œuvre familiale dans le secteur secondaire à la faveur de l'implantation d'un combinat ou d'un complexe industriel. On pourrait même considérer que la collectivisation a transformé les formes de la double-activité à la campagne, dans la mesure où le système tolérait ou encourageait, selon les circonstances, la pratique du lopin individuel en complément de l'emploi principal sur l'exploitation agricole, tant la nature des deux activités pouvait être différente, le travail spécialisé et posté de la coopérative s'opposant à la polyvalence nécessaire de l'économie domestique. Les campagnes socialistes disposaient donc d'un potentiel de pluriactivité sur lequel sont venues se greffer les trajectoires de diversification introduites par le changement de système socio-économique.

2 - Diversification socio-économique et contrastes spatiaux

Référées à un modèle normatif d'aménagement et engagées *a priori* dans un processus de convergence, les trajectoires de diversification socio-économique des régions rurales centre-européennes dessinent en fait une nouvelle trame territoriale au sein de laquelle s'affirment les contrastes spatiaux. Le recours à l'outil statistique est ici utile pour préciser et caractériser les évolutions en cours. Il pointe la situation de la diversification socio-économique à une période charnière de la transformation post-socialiste, une décennie après l'introduction de l'économie de marché, et à l'exception des nouveaux Länder allemands¹⁰⁵, au seuil de l'intégration dans l'Union européenne. Les indicateurs statistiques ont été retenus pour mesurer la mobilité de la main d'œuvre entre les secteurs de l'économie (taux d'actifs dans le secteur secondaire et dans le secteur tertiaire, part des exploitations agricoles non marchandes). Ils proposent également d'évaluer l'investissement des populations rurales dans la recherche de nouvelles ressources, en particulier dans le développement des activités touristiques (intensité touristique par nuitées) et dans le choix de modèles agricoles alternatifs (part des exploitations agricoles biologiques dans le total des exploitations). La lecture des résultats semble opposer deux types de trajectoires : le premier est manifeste d'un processus d'intégration territoriale fondé sur la valorisation de ressources économiques nouvelles ou traditionnelles de l'espace rural ; il se traduit concrètement par la création ou la reconversion d'activités, l'apparition de nouvelles formes spatiales ou la transformation des formes anciennes ; il produit un effet d'entraînement sur l'économie locale susceptible d'infléchir les dynamiques démographiques négatives, comme l'émigration et le vieillissement. Cette dynamique est sensible dans un certain nombre de régions rurales, même si les formes et le niveau de cette intégration sont différenciés. Elle s'oppose en revanche à des phénomènes marqués de faible intégration ou de marginalisation socio-économique qui s'exprime par le repli des populations locales sur une économie sinon de subsistance, du moins de dépendance.

105. Dès 1990 en effet, les nouveaux Länder allemands ont fait partie de l'Union européenne (qui est encore à l'époque la Communauté Économique Européenne) en tant que régions de l'Allemagne réunifiée.

L'intégration par le développement touristique... et la tertiarisation par défaut

La fréquentation touristique des campagnes n'est pas un fait nouveau. Mais, l'intégration socio-économique des espaces ruraux par le développement touristique se lit dans l'augmentation de la capacité d'hébergement, la rénovation des infrastructures hôtelières et la multiplication des chambres d'hôtes. Elle va de pair avec l'amélioration des infrastructures de communication et la diversification de l'offre de produits touristiques. Elle s'appuie sur une économie de services, qu'elle contribue dans le même temps à dynamiser, dans le secteur marchand en particulier. Au début des années 2000, les activités touristiques en Europe centrale se structurent autour de quelques pôles de forte fréquentation, mais continuent d'ignorer de vastes espaces, tandis que les phénomènes de diffusion restent limités au-delà des zones traditionnelles de séjour (cf. carte n° 19). Les régions littorales et insulaires de la Baltique bénéficient d'une attractivité ancienne. De la baie du Mecklembourg jusqu'à celle de Danzig, en passant par les îles du Golfe de Poméranie, les scores de fréquentation sont élevés et dépassent par exemple 50 000 nuitées annuelles sur l'île de Rügen et dans la région de Stralsund en Allemagne, ou dans le *powiat* de Kolobrzeg en Pologne. Les moyennes de fréquentation s'atténuent cependant assez brutalement vers les régions les plus orientales, au-delà de la baie de Danzig et sur le littoral balte. En outre, l'impact du tourisme balnéaire sur les régions rurales se mesure surtout à la réorganisation des agricultures pour l'approvisionnement des stations. L'évolution des modes de consommation de la clientèle dans le choix des hébergements et le niveau de fréquentation suscitent également la conversion partielle des économies villageoises dans les activités d'accueil et de loisirs, mais la multiplication des chambres d'hôtes concerne surtout les villages situés à proximité des stations. Il en est de même des pôles touristiques traditionnels des régions lacustres. La fréquentation est un peu moins intense que dans les régions littorales (environ 30 000 nuitées annuelles), mais elle a des effets comparables sur le tissu socio-économique en milieu rural à ceux des régions touristiques de type balnéaire, comme sur les rives du lac Balaton en Hongrie, le long desquelles s'égrènent des stations anciennes et déjà très fréquentées pendant la période socialiste (Sofiok sur la rive méridionale ou Balatonfüred au nord). En Poméranie et en Mazurie, les formes de l'activité touristique sont moins concentrées et semblent se diffuser plus largement autour des sites remarquables, à la faveur de la multiplication des activités d'accueil, d'hébergement et de restauration. Ce modèle de diffusion caractérise également les régions de moyenne montagne, constituées d'une part par un ensemble de massifs hercyniens, et d'autre part par une partie de l'arc des Carpates. Il s'agit également de régions touristiques traditionnelles où les séjours sont motivés tout d'abord par le thermalisme dont la pratique est très ancienne, puis plus récemment par les équipements de sports d'hiver. Les stations de cure se dispersent dans les montagnes cristallines à la faveur de la localisation des sources d'eau chaude liées au volcanisme comme Marienbad ou Carlsbad en Bohême, ou les stations polonaises des Sudètes dans les Monts des Géants. Malgré la modestie des altitudes dans les massifs hercyniens, la continentalité du climat a favorisé l'implantation de stations de sports d'hiver comme dans la Forêt de Thuringe, dont la fréquentation ne semble pourtant pas moins importante que dans les stations des massifs alpins des Carpates polonaises et slovaques situés beaucoup plus à l'est (Beskides et Grande Tatra). Le changement des modes de consommation des clientèles offre par ailleurs de nouvelles opportunités dans le développement du tourisme vert. Les espaces ruraux de montagne deviennent alors attractifs pour l'esthétique de leurs paysages agraires, le pittoresque de certains de leurs sites naturels, et pour la pratique des activités de plein air (randonnées pédestres, cyclistes, équestres, sports en eau vive, etc.). Ces motivations et ces consommations nouvelles intéressent en particulier les massifs hercyniens occidentaux, comme la Forêt de Bohême, les Monts métallifères ou le Harz, mais aussi les collines boisées et les plaines marécageuses du Brandebourg (Basse-Lusace et Forêt de la Spree).

La polarisation de la fréquentation touristique fait apparaître des contrastes spatiaux tranchés qui soulignent la marginalisation de vastes régions rurales situées dans la partie orientale de la zone d'étude, en Hongrie et en République tchèque tout d'abord, mais surtout en Pologne et en Lituanie (cf. carte n° 19). Le développement de l'activité touristique dépend de la proximité des clientèles et la fréquentation ne se diffuse que modestement à partir des pôles urbains nationaux, tandis qu'elle s'amplifie au fur et à mesure que l'on se rapproche des frontières avec les pays d'Europe occidentale. Les flux touristiques sur la Baltique, mais plus encore dans la Forêt de Bohême ou dans les Sudètes, et en Transdanubie hongroise sont pour une bonne part alimentés par les clientèles allemandes et autrichiennes. La distribution inégale de la fréquentation touristique illustre ainsi les ambiguïtés de la

tertiarisation des économies rurales. La progression de la part des actifs du secteur tertiaire participe du profond changement économique engagé par la transformation systémique (cf. carte n° 20). Il se manifeste en particulier par la déconcentration du secteur et par la formation d'un vaste ensemble d'activités de services marchands et non marchands très diversifiées. Mais, cette tertiarisation des activités économiques en milieu rural est très différente des formes que peut prendre le processus dans les grandes villes, et en particulier dans les métropoles, où se concentrent les activités du tertiaire supérieur, les services bancaires et financiers, les services de formation et de santé de haut niveau, et les services aux entreprises. Dans les espaces ruraux, l'importance croissante de l'emploi tertiaire peut traduire au contraire le gonflement relatif des activités de service à faible qualification et à faible niveau d'innovation, en l'absence de possibilités d'emploi dans les secteurs productifs agricoles et industriels. Dans de nombreuses régions rurales en effet, cette « tertiarisation par défaut » semble liée en premier lieu au fait urbain, ou plutôt à l'étalement périurbain qui caractérise la plupart des agglomérations, au premier rang desquelles les capitales nationales et les centres économiques régionaux. Par ailleurs, la progression à un niveau élevé des emplois tertiaires de substitution peut être le corollaire de la « désagrarisation » accélérée des économies rurales et du délestage brutal de main d'œuvre agricole. La situation caractérise en particulier les campagnes de l'Allemagne orientale, et plus globalement toutes les régions où le taux d'activité dans l'agriculture s'est effondré rapidement, sauf en Bohême où, contrairement à l'Allemagne, la désindustrialisation a été moins radicale, et où la persistance du tissu industriel a maintenu les opportunités d'emploi et de double activité. Enfin, dans certains pays comme en Slovaquie en particulier, les politiques de services publics maintiennent, en l'absence d'alternative, une forte emprise de l'État sur l'économie locale, en assurant le financement de toute une série d'emplois administratifs et de services de base.

La multiplication et la localisation des activités tertiaires dans les espaces ruraux centre-européens sont donc en grande partie *induites* par la transformation des structures économiques nationales et les impulsions économiques des pôles urbains. Cependant, elles ne participent pas véritablement à la transformation de la base économique des régions rurales, dans la mesure où la distribution des activités et des emplois de services reste fortement liée à la proximité et à la mobilité des clientèles¹⁰⁶. Le tourisme rural se trouve cependant dans une situation intermédiaire. La valorisation de ressources touristiques nouvelles s'inscrit en effet dans une logique d'affranchissement à l'égard de la fréquentation induite par les pôles émetteurs de clientèle. Elle se fonde sur l'invention d'une attractivité nouvelle susceptible de modifier la structure de l'économie locale et la distribution spatiale des activités motrices. Mais elle se place dans le même temps dans un espace concurrentiel élargi et largement polarisé par les sites et les régions touristiques traditionnelles. L'invention de nouveaux produits touristiques en milieu rural renvoie alors aux formes et aux stratégies du développement local.

Les réserves de « nature »... et les inerties du développement local

Le paradoxe est que les politiques contemporaines d'aménagement rural formulent l'attractivité et la spécificité du rural dans l'invention d'une fonction de « nature ». Toute une partie de la prospective territoriale affecte en effet aux espaces ruraux une fonction de conservatoire des milieux naturels et plus largement d'entretien des paysages ruraux qui se matérialise par le tracé de périmètres de protection, dont les parcs nationaux et les réserves de biosphère labellisées par le programme *Man and Biosphere* de l'UNESCO, en sont les formes les plus exigeantes et les plus abouties. L'existence de parcs naturels en Europe centrale relève d'une sensibilisation des élites intellectuelles et scientifiques aux « monuments de la nature », et d'une dynamique de création de zones protégées qui s'affirme à la fin du XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e siècle. Les premiers parcs polonais sont créés dans les années 1930 comme le parc de la Forêt de Białowieża dans l'est du pays ou celui de Pieninski dans les Beskides. L'idée de protection de la nature n'est pas restée étrangère au système socialiste, mais s'est restreinte presque exclusivement à la constitution d'objets d'observation scientifique. C'est ainsi que la RDA, sans instituer de parcs nationaux à proprement parler, a multiplié dans les années

106. Cf. les travaux de Pascal Chevalier, *Dynamiques tertiaires de l'espace rural*, Presses Universitaires de Montpellier, Montpellier, 2002, 353 p.

1970 et 1980 les zones de protection de la nature et du paysage dans les régions de moyenne montagne, les zones lacustres et marécageuses, les collines sablonneuses et les vallées inondables. À la même époque, la Hongrie fonde ses deux principaux parcs nationaux : l'Hortobágy en 1972 dans les steppes orientales du pays, et le Kiskunság en 1975 sur l'interfluve Danube-Tisza. Mais, depuis 1990 et le changement de système, la création et la gestion des parcs nationaux et plus globalement des zones protégées, ont pris une autre dimension. Le mode contemporain d'administration et de gestion dépasse la stricte préoccupation scientifique. Il intègre l'environnement et la protection de la nature dans les politiques d'aménagement rural, et valorise les périmètres de protection à la fois comme outils et comme ressources du développement local¹⁰⁷. C'est dans cette logique et dans la perspective d'une intégration au réseau européen des zones de protection, que depuis cette date les cahiers des charges ou les chartes de développement ont été reformulés et que de nouveaux parcs naturels ont été créés. Ces derniers s'étendent dans des régions aux formes de relief moins spectaculaires ou moins pittoresques. Ils caractérisent également des espaces relativement plus peuplés, bien que restant de faible densité, où les contraintes du milieu ont donné naissance à des formes originales d'occupation humaine, que les chartes de parc reconnaissent aujourd'hui comme exemplaires des relations de l'homme avec l'environnement. Le parc de Biebrza, créé en 1996 dans le nord-est de la Pologne, s'étend ainsi sur 55 000 ha dans une région de tourbières. Depuis 2001, le parc de Ujście Warty circonscrit sur 8000 ha les paysages et les milieux de la confluence de la Warthe et de l'Oder à la frontière germano-polonaise. En Lituanie, le premier parc national a été créé en 1974 dans les collines baltiques (parc d'Aukštaitija), mais l'intention et la démarche de protection se sont réellement inscrites dans le contexte de l'indépendance politique recouvrée. La reconnaissance des formes paysagères et du patrimoine bâti dans les différentes régions ethnographiques du pays était aussi alors un acte politique. Le programme de protection a été porté par une conscience écologique qui s'est forgée dans la résistance à l'occupation soviétique et dans la dénonciation des atteintes à l'environnement dues aux interventions économiques du « grand frère ». Il a donné naissance à 3 parcs principaux respectivement localisés sur le cordon littoral de Kuršių (26 300 ha), dans les collines morainiques de Samogitie (21 700 ha), et dans la plaine sableuse de Dainava (55 900 ha).

L'action publique dans la conservation des milieux et la préservation des paysages, et donc dans l'invention d'une fonction de « nature » des espaces ruraux, revêt une double dimension politique et culturelle. Elle contribue d'une part à la définition d'une identité régionale fondée sur les caractères des lieux et les attributs du paysage ; elle individualise des unités spatiales, rurales en l'occurrence, qui se démarquent les unes des autres. Elle matérialise d'autre part, à travers le paysage justement et par l'inventaire de ses traits particuliers, les relations de la société avec son environnement¹⁰⁸. De ce fait, la plupart des chartes d'aménagement prescrivent, dans le cadre d'un zonage spatial plus ou moins strict, la distribution et l'adaptation des activités humaines en fonction des objectifs de protection et de conservation. Cela concerne en particulier les activités productives, au premier rang desquelles l'agriculture, qui par les surfaces qu'elle occupe, joue un rôle décisif dans la dynamique paysagère. Les aides publiques soutiennent alors la conversion des systèmes de production, l'extensification des cultures et le pastoralisme. Elles favorisent la diffusion de modèles alternatifs en agriculture, que l'on pourrait qualifier de manière générique de modèle agri-environnemental. Mais, cette double intention s'inscrit dans une démarche exogène qui, parce qu'elle promeut un outil d'aménagement et une ressource de développement, exige l'implication des sociétés locales. Elle sollicite les acteurs locaux en leur demandant de modifier leur rapport au territoire local et de mettre en œuvre des objectifs de gestion territoriale pré-définis selon des normes dérogatoires, et perçus comme une contrainte supplémentaire dans le contexte de la transformation systémique. Elle impose finalement une territorialité exogène et étalonnée sur un objectif de protection de la nature, à une territorialité endogène, fondée sur des pratiques agraires et fragilisée par les changements socio-économiques brutaux de la collectivisation et de la décollectivisation. Les finages villageois traditionnels ont en effet été profondément transformés par la refonte des structures d'exploitation agricole et la redistribution spatiale des activités productives pendant la période socialiste. En tant qu'outil

107. Samuel Depraz, « Les Parcs naturels en Hongrie, protection de la nature et développement local », in *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1035, 2003, p. 71-79, et « Le Concept d'*Akzeptanz* et son utilité en géographie sociale : exemple de l'acceptation sociale des parcs nationaux allemands », in *L'Espace géographique*, vol. 34 n° 1, 2005, p. 1-16.

108. Cf. Robert Delort, François Walter, *Histoire de l'environnement européen*, PUF, Paris, 2001, 350 p.

d'aménagement, les parcs naturels modifient à leur tour les structures de l'organisation territoriale. Ils superposent un périmètre d'aménagement au maillage politico-administratif qui a lui-même fait l'objet de réformes profondes depuis 1990. L'administration du parc introduit par ailleurs un niveau de décision et d'intervention externe qui prévaut sur les prérogatives communales récemment restaurées par la reconnaissance politique de l'autonomie locale. Les chartes orientent ensuite les systèmes et les modes de cultures, comme elles commandent la distribution des activités de production et la diffusion du bâti, en fonction du zonage interne et des objectifs de protection. Elles programment enfin la diffusion d'activités nouvelles en ouvrant le périmètre protégé à la fréquentation touristique : les portes d'entrée, les parkings, les sentiers de randonnées et de découverte, les lieux d'hébergement et d'approvisionnement se distribuent au sein du périmètre d'aménagement selon une logique réelle d'intégration territoriale, mais qui est le plus souvent une forme d'intégration extravertie, car elle tend à s'affirmer en décalage et au détriment des centralités villageoises et des lieux de recours habituels des populations locales.

La diffusion de la pratique de l'agriculture biologique apparaît comme un indicateur assez significatif des contradictions et des ambiguïtés de l'aménagement et de l'action publique dans ce domaine. Elle exprime tout d'abord l'un des processus d'adaptation du secteur agricole et caractérise principalement les régions défavorisées par la médiocrité de la rente naturelle. Elle est ici un facteur d'innovation agricole et d'intégration économique, dans la mesure où elle développe une filière alternative à l'agriculture traditionnelle, qui s'affranchit en partie de la logique de sélection structurelle des exploitations agricoles opérée par la pression du marché, les réformes successives de la politique agricole commune et la diminution des prix garantis. La progression du nombre des exploitations biologiques compte ensuite parmi les indicateurs qui permettent de mesurer l'implication des sociétés locales dans les projets d'aménagement portés par les parcs naturels. Depuis 15 ans et surtout depuis les années 2000, les superficies consacrées à l'agriculture biologique ont tendance à progresser partout. Elles sont encore modestes en Pologne (167 000 ha, soit 1 % de la SAU et 7200 exploitations recensées en 2005 surtout dans le quart sud-est du pays) et en Slovaquie (60 000 ha en 2001, soit 2,5 % de la SAU sous le contrôle de 90 exploitations). Les conversions sont parfois spectaculaires comme en Lituanie (69 400 ha en 2005 soit 2,6 % de la SAU et 102 000 ha en 2006, soit 4 % de la SAU). Elles sont surtout plus significatives, en superficies comme en nombre d'exploitations, en Hongrie (217 000 soit 3,7 % de la SAU et 3300 exploitations concernées dès 2001), en République tchèque (254 000 ha, soit 5,97 % de la SAU, et 810 exploitations en 2005), et surtout en Allemagne orientale (5,5 millions d'ha et 30 000 en 2003, soit 6,43 % de la SAU)¹⁰⁹, révélant une dichotomie spatiale très nette dans la diffusion de cette innovation agricole. Il est certain que les législations nationales ont un impact considérable sur la décision des producteurs concernant les chartes de certification, l'organisation des filières de production et de commercialisation, ainsi que l'accès à l'information et au crédit. Les dispositifs sont encore diversement aboutis, même si l'intégration européenne va dans le sens de leur harmonisation. La distribution géographique des exploitations biologiques rend compte sans doute également de l'effet de label des parcs naturels et de zones protégées, comme dans la Forêt de Bohême en République tchèque, dans les Carpates slovaques, ou plus encore dans la régions de Müritz au cœur des croupes lacustres du Mecklembourg, où l'on recense la part la plus importante d'exploitations converties (plus de 22 %). Mais cet effet est à peine perceptible en Hongrie, en Pologne et en Lituanie, où la part des exploitations biologiques ne progresse effectivement que dans les auréoles périurbaines des capitales et des grandes villes. L'organisation de la filière dépend donc fortement de la proximité et du pouvoir d'achat des clientèles, et se structure surtout autour des pôles et des marchés urbains, et de manière saisonnière autour des régions touristiques fréquentées par ces mêmes clientèles. Il est manifeste que de plus en plus d'agriculteurs des couronnes maraîchères périurbaines convertissent leur système de production et s'intègrent aux filières de valorisation et de commercialisation du secteur. Mais l'extension des superficies converties s'affirme aussi, notamment en Allemagne orientale et en République tchèque, comme l'une des formes d'adaptation au marché des exploitations sociétaires qui ont pris la succession juridique des coopératives socialistes. La taille des structures d'exploitation favorise les économies d'échelle dans des régions où la médiocrité de la rente naturelle n'assure pas ou mal la rentabilité de l'investissement dans l'agriculture conventionnelle et intensive. C'est le cas du secteur

109. Les données sur l'agriculture biologique sont issues des recensements nationaux.

laitier en particulier. Cette stratégie de production présente cependant une réelle ambiguïté au regard du développement local. Elle participe et bénéficie à la fois de la démarche de labellisation portée par les projets de parcs naturels. Elle suppose l'implication des producteurs dans des réseaux locaux de compétences et d'initiatives économiques. Mais dans le même temps, l'organisation de la filière tend vers une logique de fonctionnement extra-territoriale, en raison de la concentration des structures de transformation agroalimentaire et de la localisation des clientèles. En d'autres termes, la production biologique n'identifie pas nécessairement le territoire local. Elle valorise certes une ressource rurale, en l'occurrence une ressource traditionnelle – des denrées alimentaires –, à destination d'un marché dynamique mais fortement polarisé par le potentiel de clientèle. Elle est sans conteste une forme d'intégration socio-économique des espaces ruraux, mais elle n'induit pas automatiquement le développement local qui suppose une démarche globale de projet et d'aménagement, comme l'attestent par exemple certaines initiatives communales et plus généralement intercommunales en faveur de la création de zones d'activités écologiques comprenant des commerces d'alimentation, des entreprises d'artisanat, de la petite industrie spécialisée dans les matériaux de construction, etc. Dans le cadre de projets de développement local, la diffusion de l'agriculture biologique contribue alors à l'esquisse de territoires ruraux du « développement durable » de type Agenda 21. La diversification des activités rurales par la filière biologique se présente donc comme une forme d'intégration territoriale. Elle est certes liée à l'extension des réserves de « nature », mais ne s'affirme véritablement que grâce à la mobilisation d'un réseau d'acteurs locaux dans un projet de développement.

La fragile reconstitution des districts industriels... et l'avenir incertain des campagnes ouvrières

Les politiques d'aménagement rural tendent à valoriser le développement touristique comme trajectoire privilégiée de diversification économique des régions rurales. Les activités industrielles font pourtant partie intégrante de la structure économique des espaces ruraux, et ce depuis une époque ancienne. Localisées sur les sites d'extraction de matières premières ou à proximité des routes commerciales, les activités proto-industrielles remontent au Moyen Âge, mais s'affirment véritablement dans le courant du XVII^e siècle à la faveur de la formation dans les sociétés rurales d'un groupe de marchands-fabricants issus de la paysannerie aisée. L'initiative et l'investissement d'origine paysanne dans des ateliers de manufacture ont bénéficié de la monétarisation de l'économie rurale. Les mécanismes de différenciation sociale au sein de la paysannerie a joué par ailleurs un rôle important en dégageant un véritable potentiel de main d'œuvre dans le groupe de petits exploitants. La proto-industrie procède dans le même temps de la montée de l'individualisme agraire qui a été favorisée par le déclin précoce du régime seigneurial dans les régions d'agriculture paysanne¹¹⁰. Ainsi, dans la montagne hercynienne, froide et humide, mais densément peuplée, des patrons d'origine paysanne et souvent de conviction piétiste ont compensé la médiocrité des ressources agricoles par l'exploitation de gisements de minerais et le travail à façons (métallurgie, tissage, industrie du verre et du bois). Reliés aux grandes routes commerciales de piémont, comme la route du Hellweg qui courait des Flandres à la Silésie sur le piémont des massifs anciens, les foyers de proto-industrie se sont dispersés dans la toute la moyenne montagne : Forêt de Thuringe, Monts métallifères, Sudètes, Forêt de Bohême.

Ces régions de montagne ont conservé aujourd'hui des taux élevés d'actifs dans le secteur secondaire (plus de 40 %), très souvent supérieurs aux moyennes nationales. En outre, la part de la main d'œuvre industrielle a progressé à partir des années 1950 et 1960 dans des régions rurales situées en dehors des foyers traditionnels de proto-industrie, et qui se distinguent également aujourd'hui par l'importance des actifs industriels en milieu rural (région de Szczecin dans le Golfe de Poméranie, Basse Silésie dans la région de Wrocław, partie méridionale du Plateau de Petite Pologne près de Katowice, ou encore collines de Moravie dans le sud-est de la République tchèque) (cf. carte n° 21). Le maintien de l'activité industrielle et l'éventuelle mobilité de la main d'œuvre vers le secteur secondaire dans les régions rurales interrogent le processus d'intégration territoriale. La reconstitution de « districts industriels » participe, dans le contexte de la transformation systémique, à la diversification des structures économiques de l'espace rural. L'industrie diffuse se localise dans les

110. Michel Hau, *Histoire économique de l'Allemagne XIX-XX^e siècle*, Economica, Paris, 1994, 365 p.

petites villes et dans les bourgs. Elle produit de la richesse et de l'emploi, et s'intègre dans les circuits économiques nationaux et internationaux. Cependant, nombreuses sont les « campagnes ouvrières » qui demeurent dépendantes des complexes industriels fondés à l'époque socialiste et en profonde restructuration depuis quinze ans.

La reconstitution des districts industriels s'effectue dans le contexte difficile de la désindustrialisation des économies nationales et la mutation du système de production industrielle. Les foyers traditionnels de proto-industrie ont été gravement touchés par la privatisation et la restructuration des combinats socialistes qui ont entraîné la fermeture de nombreuses unités de production et la diminution brutale de l'emploi industriel. En Thuringe par exemple, les opérations de restructuration ont sacrifié les verreries d'Ilmenau, ainsi que la filière de la potasse dans la vallée de la Werra. La déconcentration des combinats socialistes n'a pourtant pas fait partout place au désert industriel. La disponibilité de la main d'œuvre et la tradition manufacturière ont favorisé le réinvestissement dans un tissu de petites et moyennes entreprises, d'autant que les politiques industrielles ont changé assez rapidement d'orientation dans le courant des années 1990 en mettant en place des dispositifs de soutien et en octroyant des subventions et des mesures de défiscalisation, désormais relayées par la politique des fonds structurels de l'Union européenne. L'investissement se dirige plutôt vers les branches traditionnelles du textile, de l'agroalimentaire, du travail du bois et de la mécanique de précision, et ne développe des branches nouvelles, comme la plasturgie ou la métallurgie que dans une logique de sous-traitance. Dans le district de Plungé en Lituanie, l'investissement étranger s'est concentré sur une petite région industrielle des collines morainiques de Zemaiciu, située sur l'un des axes principaux de circulation reliant la région portuaire de Klaipeda à la capitale Vilnius. Dans le Vogtland saxon, l'investissement ouest-allemand a redynamisé les productions textiles destinées à la production automobile. Dans la haute vallée de l'Elbe, région de tradition horlogère, les aides à l'investissement ont permis la reconstitution progressive d'un district industriel spécialisé dans la mécanique de précision. Partout cependant, le maintien des industries diffuses s'est effectué au prix d'un douloureux délestage de main d'œuvre et d'une relocalisation sélective des unités de production, qui a laissé derrière elle de vastes espaces de friche. En outre, la reconstitution des districts industriels demeure fragile en raison de leur dépendance à l'égard des investissements externes qui tendent à spécialiser les régions rurales dans des activités de sous-traitance. Néanmoins, le maintien de l'activité industrielle soulage la pression sur le marché de l'emploi et atténue le chômage rural par les possibilités de double activité. La situation de dépendance économique s'accuse davantage encore dans les régions rurales dépourvues de véritable tradition proto-industrielle. Les campagnes ouvrières du socialisme présentent un taux élevé d'activité de la population rurale dans le secteur industriel, mais semblent aujourd'hui en sursis. La distribution des emplois dépend en effet des aléas de la restructuration et de l'adaptation des grands complexes industriels spécialisés dans l'extraction minière, la métallurgie, ou la chimie. L'emploi industriel permet une relative mobilité de la main d'œuvre, mais n'atténue pas nécessairement le chômage rural, qui se maintient à des niveaux élevés, en particulier en Silésie, dans les Monts métallifères slovaques, et dans le nord de la Hongrie. Si la reconstitution même fragile des districts industriels s'inscrit dans un processus vertueux de diversification socio-économique des régions rurales, la diversité de la structure de l'emploi dans les campagnes ouvrières rend l'avenir économique incertain dans de nombreuses régions aux fonctions de réservoir de main d'œuvre.

3 - Un rural post-socialiste diversifié ?

Les territoires ruraux post-socialistes d'Europe centrale sont soumis depuis 15 ans à de profonds changements structurels. La transformation systémique de 1990 a engagé un processus d'adaptation socio-économique qui tend à accentuer les contrastes spatiaux sous l'influence de trois facteurs principaux. Les États ont progressivement formulé, puis mis en œuvre des politiques « rurales », dont les dispositifs fondamentaux ont orienté le processus de sortie de crise par la diversification des activités économiques et le développement des activités non agricoles. Référées au modèle ouest-européen d'aménagement rural, elles ont déterminé et encadré des trajectoires de diversification *a priori* convergentes, fondées sur le renouvellement des fonctions spatiales du rural par la valorisation de ressources économiques nouvelles. Les évolutions socio-économiques en cours dessinent cependant

des trajectoires différenciées, qui dépendent autant de l'héritage des structures spatiales de l'époque socialiste et des époques antérieures, que des formes contemporaines de l'implication des sociétés locales dans le processus de transformation.

L'analyse statistique multivariée apporte un éclairage synthétique sur le jeu de ces trois facteurs, et permet de dresser une typologie des trajectoires de diversification socio-économique, et de caractériser les formes de la structuration territoriale en cours dans les espaces ruraux centre-européens (cf. **cartes n° 22, 23 et 24**).

- Les contrastes spatiaux issus du processus d'adaptation confirment tout d'abord des « trajectoires de spécialisation fonctionnelle » qui se greffent sur des structures et des activités héritées des périodes antérieures et des systèmes socio-économiques précédents. Le développement actuel du tourisme procède en effet dans pratiquement toutes les régions concernées d'une évolution économique et d'une structuration territoriale qui précèdent la transformation systémique de 1990 (Hongrie type 5, République tchèque type 3, Allemagne type 4, Pologne type 2, Lituanie type 2). L'ouverture et la privatisation de l'économie ne font aujourd'hui qu'amplifier le volume des flux de fréquentation sur des espaces ruraux déjà transformés par une activité extravertie et dépendante des pôles émetteurs de clientèle.

La même trajectoire de spécialisation caractérise les campagnes ouvrières nées de l'implantation des grands complexes industriels à l'époque socialiste. La structure territoriale héritée perdure ici en maintenant la dépendance socio-économique de la main d'œuvre rurale à l'égard d'une activité qui demeure fondamentalement extravertie. La reconstitution des districts industriels s'inscrit souvent dans une logique comparable de spécialisation économique et de dépendance sociale, quand les formes de l'investissement la réduisent à la formation de zones de sous-traitance industrielle. Toutes les campagnes industrielles de la zone d'étude semblent porter cette ambivalence (Hongrie type 3, Rép. tchèque type 1, Allemagne type 2, Pologne type 5, Lituanie type 4).

- Il est vrai cependant que la transformation du tissu des petites et moyennes entreprises et l'adaptation des branches de production peut participer dans le cas des districts industriels à une dynamique réelle de diversification des activités rurales. Des « trajectoires de diversification » se fixent alors ponctuellement sur des régions où les indicateurs expriment l'émergence d'une pluriactivité ou d'une multifonctionnalité rurale (Hongrie type 2, Rép. tchèque type 4, Allemagne type 3, Pologne type 3, Lituanie type 5). Les formes structurelles en sont apparemment plurielles. Dans des régions aux niveaux de densité variables, le changement fonctionnel introduit une diversification sans exclusive qui s'appuie sur un assemblage d'activités diverses en partie héritées et qui bénéficie d'investissements exogènes relayés par des initiatives endogènes, susceptibles de ralentir les processus récessifs de déprise économique et de dépeuplement. Mais dans la plupart des régions rurales, les trajectoires de diversification se limitent à la tertiarisation des économies locales. En effet, la mobilité sectorielle de la main d'œuvre est favorisée par les effets induits de l'extension résidentielle dans les régions sous influence urbaine, ou s'opère par défaut en raison de la multiplication des emplois du tertiaire d'accompagnement ou de substitution dans les régions de faible densité et sous faible influence urbaine (Hongrie type 4, Rép. tchèque type 2, Allemagne type 1, Pologne type 4, Lituanie type 3).

- Enfin de vastes régions rurales semblent ignorées par les dynamiques d'intégration socio-économique en cours, que ce soit par la spécialisation ou la diversification des fonctions spatiales. L'inertie des fonctions spatiales et l'absence de projet local accentuent la marginalisation de territoires dévitalisés et en attente de projet (Hongrie type 1, Rép. tchèque type 5, Allemagne type 5, Pologne type 1, Lituanie type 1).

Si les rives du Lac Balaton en Hongrie et le littoral de la Baltique de l'Allemagne à la Lituanie, présentent au regard du processus de spécialisation touristique, des formes territoriales et des structures économiques comparables, de nombreux décalages restent perceptibles concernant le niveau de fréquentation des clientèles, comme les retombées sur l'économie locale en termes de revenus et de conversion de l'activité et de l'emploi. Des effets de contextes nationaux et régionaux pèsent donc sur l'ensemble des dynamiques en cours, et en particulier sur l'émergence des formes nouvelles de pluriactivité ou de multifonctionnalité rurale. Les contrastes de densité et de niveau de vie, l'inégale distribution des « aménités » rurales, les caractères différenciés des structures agraires et de leurs évolutions récentes, les pratiques complexes et parfois inabouties de la démocratie locale fondent des héritages territoriaux et des trajectoires régionales qui complexifient les processus en cours

d'adaptation et de structuration territoriale. En évaluant et en précisant la nature des dynamiques socio-économiques contemporaines, la typologie n'ignore ni les contrastes régionaux, ni la variété des situations locales, qui relèvent autant de la diversité des structures territoriales héritées, que du degré et du rythme de la transformation.

Troisième partie

Vers de nouvelles territorialités ?

Des collectivités locales aux territoires de projet

Au lendemain de 1990, la refonte du mode opératoire des collectivités territoriales a suivi la reconnaissance de leur autonomie de fonctionnement. Si l'autonomie des collectivités locales est largement reconnue, le maillage territorial dans lequel elle s'inscrit présente des caractéristiques très variables selon les pays. Dans un certain nombre de cas, le rétablissement de l'autonomie locale a eu pour effet de généraliser une excessive fragmentation du maillage communal et de priver ainsi les collectivités rurales des moyens d'action nécessaires. Par la suite, des politiques ont cherché à promouvoir la coopération intercommunale pour renforcer la capacité de réponse des acteurs locaux en matière d'équipement et d'organisation des services. Ces initiatives de nature très diverse sont à l'origine d'une mutation des formes de structuration des territoires ruraux. Encouragée par les politiques gouvernementales, l'intercommunalité a également reçu le soutien de l'Union européenne¹¹¹.

Dans le cadre du processus de réforme des institutions politiques et des politiques d'action publique, on observe la diffusion de nouveaux modes de gouvernance territoriale. Ils se développent en réponse aux opportunités offertes par les divers programmes de préparation à l'adhésion européenne et dans le cadre des politiques de développement territorial mises en œuvre au niveau national (les programmes opérationnels de développement rural préparés par les pays candidats à la demande de l'Union européenne, par exemple). À la rencontre des politiques européennes et nationales, et d'initiatives ascendantes émanant des acteurs locaux (élus, animateurs de projets), les nouvelles formes de structuration des territoires ruraux qui se constituent participent de ce changement du mode de gouvernance des territoires.

1 - Un nouveau cadre communal de gestion

Dès 1990, les pays d'Europe centrale ont engagé une série de réformes qui ont introduit un changement de modèle institutionnel et modifié l'architecture du système territorial. Inspirées de principes identiques, reconnaissance de l'autonomie locale et mise en œuvre d'institutions fondant la démocratie politique, ces réformes s'inscrivent dans un double processus de démocratisation et de décentralisation. Dans un premier temps, l'autonomie des collectivités territoriales n'a concerné que le seul niveau local (communal), avant d'être étendue quelques années plus tard à d'autres échelons territoriaux. Dans plusieurs pays d'Europe centrale (République tchèque, Slovaquie, Hongrie), le processus de décentralisation s'est accompagné d'une refonte du maillage territorial tandis que d'autres, comme la Pologne, ont accompli la réforme sans modification significative du découpage territorial, du moins à cet échelon élémentaire. La portée du changement de maillage s'est avérée lourde de conséquences sur le mode de gestion de l'espace rural par les acteurs locaux. Fragmentation ou concentration des collectivités locales ? On rappellera les diverses approches conceptuelles du mode de « gouvernement local », avant d'examiner les relations entre l'inscription territoriale des collectivités locales, les modalités d'expression de la citoyenneté, et les contraintes du mode de gestion des services publics.

Le changement de modèle institutionnel

Le nouveau statut de la collectivité locale

Le nouveau modèle institutionnel mis en place par les réformes de l'administration locale s'inspire des principes fondant l'autonomie locale tels que les définit la « Charte européenne de l'autonomie

111. Pawel Swianiewicz (éd.) *Consolidation or Fragmentation ? The Size of Local Governments in Central and Eastern Europe*, Open Society Institute, Budapest, 2002, 329 p.

locale », adoptée par le Conseil de l'Europe en 1985 et ratifiée par les États candidats au cours de la décennie 1990¹¹². Les collectivités locales doivent s'administrer librement par l'intermédiaire des assemblées élues au suffrage universel et exercer des compétences définies par la loi. Le contrôle de leurs actes ne doit pas donner lieu à l'établissement d'une tutelle, mais faire l'objet d'un contrôle *a posteriori* destiné à veiller au respect de la légalité. Enfin, les collectivités locales doivent disposer des moyens financiers et humains nécessaires à l'exercice de leurs compétences. L'instauration d'une administration locale décentralisée crée les conditions favorables à une gestion de proximité répondant aux besoins des habitants. Elle ouvre la voie d'un apprentissage de la démocratie, à une échelle où les effets de l'action publique sont directement perceptibles par les citoyens. La figure 5.1. schématise les traits fondamentaux des deux modèles en les opposant terme à terme.

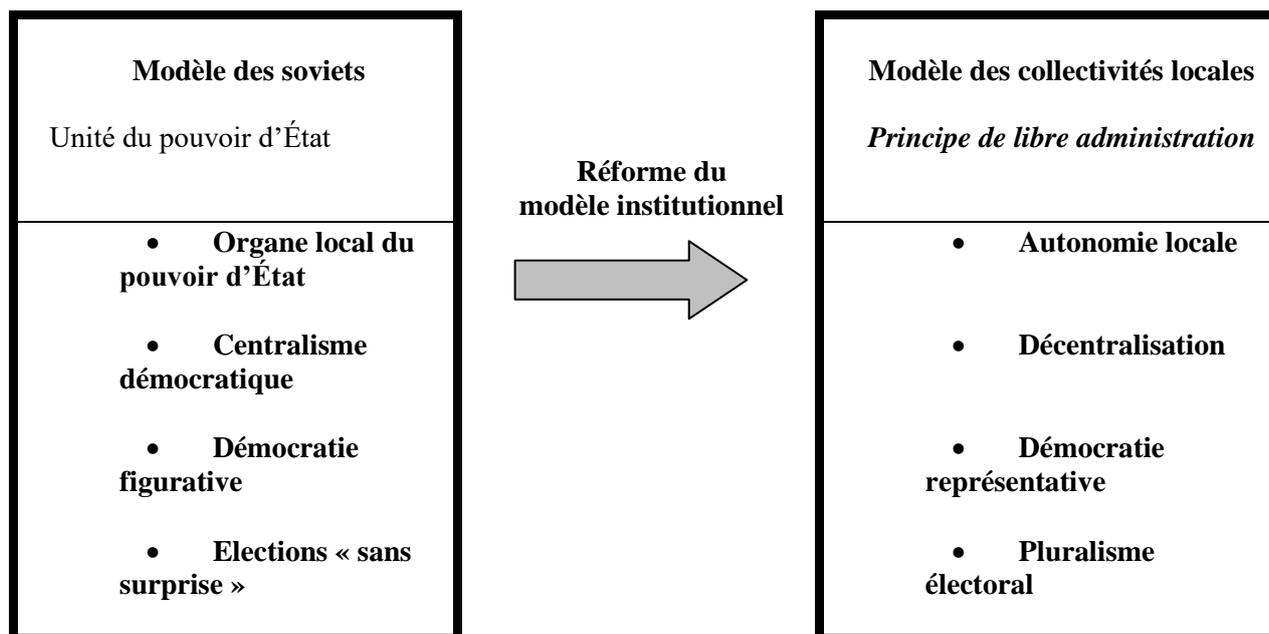


Figure 5. 1. Le changement de modèle institutionnel

Fondés sur le modèle des soviets, imposé par le régime communiste au début des années 1950, les Conseils du peuple ou les Comités nationaux¹¹³ fonctionnaient en application des principes de l'unité du pouvoir d'État et du centralisme démocratique. Privés d'autonomie politique et financière, les organes locaux du pouvoir d'État étaient subordonnés aux organes de l'échelon supérieur et placés sous le contrôle vigilant du Parti dirigeant. Sélectionnés par l'appareil du Parti, à l'issue d'élections sans surprise, les représentants locaux participaient d'une démocratie figurative.

Adoptées en 1990, les lois sur l'administration locale, définissent les conditions et les garanties de l'autonomie et de l'indépendance des collectivités locales. Ces institutions présentent, dans les divers pays concernés, de nombreuses similitudes. Les collectivités locales sont reconnues en tant qu'entités juridiques qui jouissent du droit de propriété, disposent de revenus propres et d'un budget indépendant. Leurs domaines de compétence portent sur les affaires locales. La loi dresse la liste des tâches et des responsabilités, variable selon les pays¹¹⁴. Dans les nouveaux Länder, le rétablissement

112. Cette charte a été ratifiée par la Pologne, le 26 avril 1993, par la Hongrie, le 21 mars 1994, beaucoup plus tard par la République tchèque, le 7 mai 1999, et par la Lituanie, le 22 juin 1999. Dans le cas des nouveaux Länder, la Charte a été implicitement acceptée du fait du processus de réunification, l'Allemagne ayant adopté la Charte en 1988.

113. La terminologie variait d'un pays à l'autre.

114. Elles sont généralement responsables de l'éducation préscolaire et primaire, des soins de santé élémentaires, des services sociaux, de la culture et des activités de loisirs, des infrastructures communales (desserte en eau, épuration des eaux, collecte des déchets, éclairage public, entretien de la voirie locale, etc.) de l'entretien des cimetières, des services de lutte contre les incendies, de la sécurité publique. Outre leurs responsabilités obligatoires, les collectivités locales peuvent remplir des

de l'autonomie locale s'est effectué dans le cadre d'un transfert institutionnel, organisé et parrainé par les anciens Länder¹¹⁵. La Lituanie constitue un cas particulier. La réforme politico-administrative n'a reconnu qu'un seul niveau de collectivité territoriale bénéficiant d'une autonomie de gestion qui correspond à l'ancien district soviétique, rebaptisé *savvyvaldybe*. Au nombre d'une soixantaine, ces unités ont une superficie qui varie de 441 à 2218 km². Privées d'autonomie politique et financière, les municipalités locales (*seniunija*), subordonnées aux autorités de district, n'ont qu'une marge d'action très restreinte¹¹⁶.

Organes de pouvoir et mécanismes de responsabilité

Les collectivités locales exercent leurs droits à travers les organes représentatifs librement élus par l'ensemble des citoyens résidant dans la commune. Ces organes qui détiennent le pouvoir décisionnel sont élus tous les quatre ans. Ils portent des noms différents selon les pays et on les désignera par le terme générique de conseil municipal. L'exécutif est confié soit à un organe collégial, élu par le conseil municipal, en Pologne et en République tchèque, soit à un maire, élu au suffrage universel direct par les habitants (en Hongrie, en Slovaquie et en Pologne depuis une nouvelle disposition législative adoptée en 2001).

Tableau 5.2. Modes de représentation des collectivités locales rurales

	République tchèque	Hongrie	Pologne	Allemagne
Nombre de représentants élus au conseil municipal en fonction du nombre d'habitants	15 au maximum	De 3 à 13	De 15 à 28 15 à partir de 2002	Proportionnel au nombre d'habitants : 8 jusqu'à 1000 12 jusqu'à 2000 14 jusqu'à 3000 16 jusqu'à 5000 20 jusqu'à 10 000 24 jusqu'à 20 000
Mode d'élection	Scrutin de liste (partis, associations, comités indépendants)	Uninominal majoritaire (système de la « petite liste ») pour les localités de moins de 10 000 habitants	Uninominal majoritaire (pour les localités de moins de 20 000 habitants)	Scrutin de liste (Partis politiques, associations, comités indépendants)
Seuil d'application du mode de scrutin à la proportionnelle	-	À partir de 10 000 habitants, scrutin uninominal	Plus de 40 000 hab. (de 1990 à 1994) Plus de 20 000 hab. (à partir des élections de 1998)	-
Organe exécutif	Maire et Bureau du conseil municipal dans les communes de moins de 3000	Maire	Bureau du conseil municipal (composé par le maire qui le dirige et quelques conseillers municipaux)	Maire et conseil municipal

missions relevant de l'État et qui leur sont déléguées (par exemple, la tenue du registre d'État civil, l'émission de cartes d'identité et de permis de conduire, la protection civile, etc.).

115. La structure fédérale de l'Allemagne ne permet pas une analyse univoque de la commune, compte tenu de la diversité des situations propres à chaque Land.

116. Le responsable de *seniunija* est nommé par le secrétaire d'administration du district et il a le statut de fonctionnaire d'État.

	habitants (5 à 13 membres)			
Mode d'élection de l'exécutif	Par le conseil municipal	Au suffrage direct	Par le conseil de 1990 à 1998, au suffrage direct à partir de 2002	Selon les Länder soit par le conseil municipal, soit au suffrage direct – depuis 1993/1994 au suffrage direct dans les nouveaux Länder

Sources : d'après Marie-Claude Maurel, « Collectivités locales. De nouveaux modes de gestion en Europe centrale », *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1033, mars 2003, p. 19.

Dans ce dispositif institutionnel, le maire occupe une place décisive. Pour exercer son mandat de manière efficiente, il importe qu'il bénéficie de la confiance du conseil et de son soutien lors du vote du budget, de l'adoption de programmes d'équipement, etc. Dans les communes rurales, où la scène locale est beaucoup moins politisée que dans les grandes municipalités urbaines, le conseil municipal et le bureau soutiennent généralement l'action du maire. La répartition des pouvoirs entre le conseil et l'organe exécutif est bien établie par la loi et les procédures qui garantissent son respect. Le fonctionnement de l'administration municipale et la gestion des affaires locales apparaissent dépendants de sa personnalité et de ses compétences. Placées sous la responsabilité du maire, les fonctions courantes d'administration relèvent des services administratifs, dirigés par un secrétaire de mairie¹¹⁷. L'importance de ces services dépend de la taille des municipalités.

L'autonomie financière

L'autonomie financière des collectivités locales apparaît la condition *sine qua non* de leur indépendance à l'égard du niveau central. Or, si la loi définit les principes fondant l'autonomie financière, elle ne peut garantir que les ressources des communes soient suffisantes pour assurer le financement des fonctions et des missions qui leur ont été attribuées¹¹⁸. Les collectivités locales tirent leurs revenus de diverses sources que l'on peut ranger en trois catégories principales : les ressources propres d'origine fiscale et non fiscale, les dotations d'État et les subventions spécifiques. La fiscalité alimente les ressources propres à travers les impôts locaux (taxes sur la propriété foncière et immobilière, taxe sur le tourisme, etc.), les droits et redevances, et les impôts partagés (impôt sur le revenu des personnes physiques et des personnes morales, pour l'essentiel). Les revenus de la propriété communale sont constitués par les produits de la propriété communale (locations ou vente des biens, bénéfices des activités communales, revenus du capital). En Pologne, les transferts du budget central comprennent la dotation globale attribuée à chaque commune et des dotations spécifiques versées au titre des fonctions déléguées. Ces dotations sont fixées sur la base de critères dont la précision n'est pas suffisante pour garantir l'adéquation des fonds alloués aux dépenses effectives, cet état de fait est susceptible de réduire la marge de manœuvre des communes. En Hongrie, les dotations d'État, attribuées au prorata du nombre des habitants, doivent permettre aux communes de remplir les compétences déléguées tandis que les subventions spécifiques généralement obtenues par concours sur dossier (auprès des départements, des ministères ou de l'Union européenne) apportent un soutien à la politique d'investissements. En Lituanie, les collectivités territoriales éprouvent un manque de ressources propres. La plus grande partie des revenus provient des dotations d'État et l'essentiel du budget est destiné à l'accomplissement des compétences déléguées par l'État, laissant une marge d'action très étroite aux investissements destinés à soutenir le développement local.

De manière générale, dans tous les pays concernés, l'autonomie budgétaire entraîne un changement du mode de gestion des collectivités locales qui se trouvent ainsi contraintes de faire preuve d'initiative pour assurer leurs projets de développement.

117. En Hongrie, l'administration locale dépend d'un notaire (*jegyző*), fonctionnaire territorial indépendant qui exécute les décisions du conseil municipal et exerce un contrôle en légalité.

118. La réorganisation des finances locales s'est avérée une tâche laborieuse et complexe et la capacité financière des communes se révèle, de manière générale, insuffisante pour faire face aux tâches qui leur ont été confiées.

Collectivité locale et maille territoriale

La diversité de la taille des municipalités

Un premier constat s'impose : l'autonomie locale est reconnue à des collectivités dont les dimensions (assise territoriale et nombre d'habitants) sont très variables d'un pays à l'autre.

Tableau 5.3. Comparaison de la taille des municipalités selon les pays

Pays	Nombre moyen d'habitants	Superficie moyenne en km ²	Part relative des municipalités de moins de 1000 habitants (en %)
Pologne	16 000	130	0
Hongrie	3 300	32	54
Slovaquie	1 900	17	68
République tchèque	1 700	13	80

Source : Pawel Swianiewicz, *Consolidation or Fragmentation ? The Size of Local Governments in Central and Eastern Europe*, Open society Institute, Budapest, 2002, p.7.

Cet état de fait reflète en partie les caractéristiques des systèmes de peuplement dont les paramètres de densité, de taille des localités et de hiérarchie des centres varient selon les espaces régionaux et nationaux. Les variations affectant la trame du peuplement sont toutefois loin d'expliquer les différences observées entre les maillages territoriaux des États d'Europe centrale. Celles-ci tiennent en grande partie aux remaniements administratifs intervenus au cours de la période communiste et à leurs répercussions sur les transformations récentes. Si dans les régimes de démocratie populaire les mêmes principes de l'unité du pouvoir d'État et du centralisme démocratique fondaient le modèle institutionnel uniforme des conseils du peuple, il n'y avait pas, en revanche, de modèle unique de maillage administratif.

La réforme de l'administration locale s'est accompagnée dans certains pays d'Europe centrale d'un processus de fragmentation de la trame communale léguée par le régime communiste, dans d'autres, elle s'est appliquée sur un maillage pratiquement inchangé. En Hongrie, en Slovaquie et en République tchèque, un processus spontané de fragmentation de la trame communale est venu défaire les regroupements effectués au profit des village-centres. Les villages ayant perdu leur indépendance administrative ont cherché à la recouvrer. C'est en République tchèque, où les quatre cinquièmes des municipalités n'atteignent pas le seuil de 1000 habitants, que le processus de fragmentation a pris la plus grande ampleur. Plus de 2000 municipalités ont été rétablies entre 1990 et 1992 (4092 en 1989, 6196 en 1993, 6242 en 1997). Ce sont les plus petits villages qui ont souhaité recouvrer leur indépendance. Plus du quart des communes ont moins de 200 habitants et un tiers ont entre 200 et 500 habitants.

En Hongrie, la nouvelle législation a laissé libre cours à la dissolution des « conseils communs » par les collectivités locales qui le souhaitaient (par voix de référendum) et le nombre des communes indépendantes a doublé (passant de 1610 à 3135). Toutefois, selon les dispositions de la loi de 1991, les petits villages de taille inférieure à 1000 habitants, au nombre de 1526, peuvent remplir leurs fonctions administratives dans le cadre traditionnel du « district de notaire » (*körjegyzőség*), doté d'un office administratif desservant en moyenne 3,4 villages¹¹⁹. Ce système concerne un peu plus de la moitié des villages (1526 villages sur un total de 2905).

En Pologne on dénombre 2489 communes (*gmina*), soit un nombre à peine plus élevé qu'au moment de la réforme de 1973 qui avait mis en place le découpage communal (2365). Aucune unité administrative n'est de taille inférieure au millier d'habitants et seulement 558 communes, en grande

119. Ilona Pálné Kovács, « Regional Development and Local Government in Hungary », in Zoltan Hajdu, *Regional Processes and Spatial Structures in Hungary in the 1990's*, Hungarian Academy of sciences, Pécs, 1999, p. 54-55. En vertu de la loi sur les collectivités locales, chaque commune élit son conseil municipal et l'office fonctionne sous la direction du notaire.

majorité rurales, comptent moins de 5000 habitants (22 %). La moitié des communes compte plus de 10 000 habitants.

Les logiques des changements de maillage

Des remaniements des cadres de l'action publique ont pu accompagner les réformes administratives. Un changement de maillage territorial signifie plus qu'un simple réaménagement administratif. Il entraîne une re-structuration et dans certains cas une dé-structuration des cadres fonctionnels comme des repères identitaires. Continuité du maillage ou refonte, l'une et l'autre de ces tendances invitent à réfléchir sur le sens que les collectivités donnent aux territoires dans lesquels elles souhaitent inscrire leur identité de société politique¹²⁰. Le maillage administratif peut déterminer dans une large mesure d'autres caractéristiques du système de gestion territoriale. La construction d'un espace politique n'est donc pas indifférente de la maille dans laquelle ce processus prend place. Sur quel espace asseoir la participation citoyenne et la démocratie locale ? Cette question ne peut être abordée sans tenir compte de la diversité des approches concernant le modèle de gouvernement local.

L'approche fonctionnelle met plutôt l'accent sur le principe d'efficacité en matière de services fournis à la population administrée. En conséquence, elle tend à optimiser l'aire de compétence des pouvoirs de l'administration locale. Une série d'arguments plaident en faveur de la concentration territoriale. Ils ont trait principalement à l'efficacité des services publics, liée aux économies d'échelle ainsi réalisées. Ils concernent aussi les fonctions susceptibles d'être exercées par des municipalités de grandes dimensions. Un plus large éventail de fonctions accroît l'intérêt public et la participation politique. Une collectivité locale de grande taille donne plus d'espace aux intérêts des groupes représentant une société pluraliste et les possibilités d'organisation d'une société civile forte y sont plus grandes. Enfin, une telle collectivité locale dispose d'une meilleure capacité d'action pour promouvoir des politiques de développement local.

L'approche identitaire part de l'idée que le gouvernement local, composante intrinsèque de la collectivité sociale élémentaire, doit associer les citoyens au principe de libre-administration. Elle conduit naturellement à rapprocher l'administration locale des citoyens. Plusieurs arguments peuvent être énoncés en faveur de l'émiettement qui l'accompagne. C'est d'abord l'idée que la taille limitée des collectivités locales facilite le contact entre les citoyens et leurs représentants et que, d'une certaine manière, la confiance sociale est fondée sur des liens personnels. Le vote de chaque électeur pèse davantage, compte tenu d'un plus faible ratio du nombre d'électeurs par représentant. Les petites collectivités sont tenues pour plus homogènes au plan social et l'administration locale y serait moins bureaucratisée. Enfin, la fragmentation territoriale renforcerait la compétition entre les lieux et par là favoriserait l'innovation.

Ces conceptions ne sont pas sans conséquence sur le choix d'inscrire l'autonomie locale dans un maillage facilitant soit l'exercice de la capacité d'écoute du gouvernement local, soit celui de sa capacité distributive. Participation citoyenne ou intégration des administrés, ce choix politique n'est pas indifférent du maillage. En schématisant à l'extrême les argumentaires qui précèdent, on peut avancer l'idée qu'une maille resserrée est perçue comme répondant mieux à l'expression directe de la citoyenneté tandis qu'à l'inverse une maille élargie est reconnue susceptible de promouvoir une meilleure desserte de l'espace public et un fonctionnement plus efficace des services.

Mais la question de la recherche d'un optimum territorial ne s'est pas posée en ces termes lors du rétablissement de l'autonomie locale. Pour les populations concernées, privées de liberté d'action pendant des décennies, la réaction a été tout à fait autre. Au lendemain de la sortie du communisme, il aurait été malvenu d'engager un débat à caractère théorique sur les avantages et inconvénients relatifs des petites collectivités locales. Pour les citoyens, la volonté d'affirmer une identité locale a prévalu. L'explication généralement avancée a voulu voir dans le processus de fragmentation une forme de réaction des sociétés locales aux regroupements imposés par le régime communiste et une manifestation du « localisme »¹²¹. Tel qu'il s'est manifesté en 1990, le « localisme » exprime avant

120. À bien y réfléchir, la stabilité du maillage communal polonais interpelle autant le géographe que la dissolution des conseils communs et le retour à l'indépendance des petites collectivités locales dans les pays voisins.

121. Voir à ce sujet l'article de Michal Illner, « Territorial Decentralization – a Stumbling Block of Democratic Reforms in East-Central Europe ? », in *Polish Sociological Review*, n° 1, 1997, p. 23-45.

tout fondamentalement une attente de démocratisation. Il procède d'un rejet des excès du centralisme imposé par le régime communiste, en particulier l'expérience de rationaliser la structure du peuplement rural sur le modèle des places centrales¹²². Ce mouvement répond à l'aspiration de voir reconnaître la collectivité locale dans son identité et de retrouver des repères territoriaux permettant de la manifester. Il traduit une volonté de rupture avec la conception antérieure d'une vie sociale encadrée par les organisations économiques (entreprises, exploitations collectives). La collectivité locale est un cadre social dont la portée est bien différente du collectif de travail qui fût le lieu de la mobilisation sociale sous le communisme. La participation de la société au lieu de résidence doit favoriser la redécouverte de la citoyenneté.

2 - L'impératif de la coopération intercommunale

La viabilité de la maille communale

La question de la viabilité des nouvelles institutions locales ne se pose pas dans les mêmes termes dans les différents pays d'Europe centrale et orientale. Dans aucun d'entre eux, il n'est établi de distinction formelle concernant la structure et les compétences entre les municipalités, selon leur taille ou selon leur statut rural ou urbain (et mixte, rural-urbain, dans le cas de la Pologne). Si les collectivités locales sont égales en droit, leur capacité de gestion administrative apparaît de fait fortement différenciée. Qu'y a-t-il de commun entre un petit village de Bohême où une centaine de maisons se serrent autour de l'église et une grosse communauté rurale de Moravie, entre un petit village hongrois de Transdanubie et une grande localité de l'Alföld regroupant plusieurs milliers d'habitants ? Même en Pologne, où le maillage communal est démarqué de l'assise des localités élémentaires de peuplement, il n'apparaît pas homogène du point de vue du nombre des habitants. Les disparités socio-économiques régionales introduisent, en outre, une différenciation forte des niveaux de revenus des communes et des infrastructures.

Dans les pays où le maillage communal est émietté, la question de la taille des collectivités locales est l'objet de débats. Quelques années après le déclenchement du processus de fragmentation, des dispositions législatives ont été prises pour interrompre le processus et en limiter les effets négatifs. Mais c'est l'idée même de regroupement administratif qui fait problème. La question est présentée à la manière d'un dilemme entre ce qui serait « petit et inefficace » et ce qui serait « grand mais moins démocratique »¹²³.

Sur quelles bases promouvoir la coopération inter-municipale ?

Dans l'état actuel du débat public, la perspective de procéder à des regroupements de communes n'est pas jugée réaliste¹²⁴. Elle est d'ailleurs majoritairement rejetée par les élus locaux au nom des valeurs de la démocratie locale. Pourtant, la recherche d'une meilleure organisation des services, en particulier s'agissant des services administratifs, requiert la mise en œuvre de solutions permettant d'élargir la zone d'intervention ou d'action de ceux-ci à plusieurs municipalités voisines. La promotion de formes volontaires de coopération inter-municipale est l'une des voies envisagée. La

122. Dans la plupart des pays d'Europe de l'Est, les réformes administratives des décennies 1960-1970 avaient modifié le découpage territorial pour rechercher un meilleur ajustement avec les faits de structuration économique et les objectifs de planification spatiale. Des regroupements, opérés par voie administrative, avaient réduit le nombre des unités administratives de base et élargi leur assise. Dans la grande majorité des cas, la maille de base avait été systématiquement démarquée de la collectivité sociale élémentaire.

123. Pawel Swianiewicz (éd.), 2002. La thèse en faveur des petites municipalités met en avant les effets positifs sur le mode de construction de la démocratie locale. Le rétablissement de l'indépendance des petites communes rurales satisfait le légitime besoin d'affirmation de l'identité locale et en ce sens contribue à renforcer la démocratie participative. La thèse inverse souligne les inconvénients du manque d'envergure des petites collectivités rurales pour mobiliser des ressources, fournir des services, réaliser des projets.

124. Les argumentaires s'appuient sur des analyses élaborées à propos des pays d'Europe occidentale, où les traditions démocratiques sont bien enracinées. Or, en Europe centrale, le contexte historique et politique est tout autre.

possibilité d'association des communes, initialement prévue par les lois fondant l'autonomie locale, a été depuis encouragée par l'adoption de nouvelles dispositions par les pouvoirs publics.

Le regroupement communal dans les nouveaux Länder

En étendant l'application de la Loi fondamentale aux nouveaux Länder, la réunification a entraîné la résurrection du maillage communal de l'après-guerre. L'État fédéral décide d'accompagner la restauration de la démocratie locale dans l'ex-RDA, de la mise en œuvre, à partir de 1994, d'une réforme territoriale, motivée par le souci de l'efficacité administrative, et par l'intention de faciliter la transition démocratique. En conséquence, le nombre des communes a été réduit d'environ 40 % entre 1994 et 2002, passant de 7 594 à 4 642 unités. Mais, à l'exception de la Saxe, le processus a donné lieu à peu de fusions *stricto sensu*, et s'est surtout opéré sur la base de formules diverses de regroupement communal. Sur le modèle des Länder de l'Ouest, deux méthodes ont été principalement retenues et se distinguent par le degré d'intégration politique et le niveau de délégation de compétences. En Brandebourg et en Mecklembourg, les autorités de Land ont opté pour les offices supra-communaux (*Ämter*) qui réalisent l'intégration politique la plus achevée en prévoyant le transfert des prérogatives au niveau supérieur. Dans les autres nouveaux Länder, les communes se regroupent dans des communautés administratives¹²⁵ dont les compétences sont limitées par le maintien de l'autonomie administrative au niveau inférieur, la nouvelle structure prenant en charge la collecte de l'impôt et la coordination des projets de développement. Si en Allemagne de l'Ouest, la réforme communale a été, semble-t-il, une affaire d'experts, dans les nouveaux Länder, la résistance des populations et la pression des partis politiques ont pesé sur les décisions des gouvernements régionaux (*Landtage*) et ont conduit non seulement à des modifications sur les tracés initialement prévus, mais aussi au relèvement des seuils démographiques qui ont présidé aux fusions et aux regroupements. Le processus se solde à terme moins par une réforme territoriale, dans la mesure où les nouveaux regroupements n'ont pas le statut de collectivités territoriales que par une simple réforme administrative¹²⁶. Le nouveau découpage politico-administratif constitue néanmoins le cadre de la mise en œuvre des projets de développement local.

L'expérience hongroise, à la rencontre des incitations et des initiatives

La Hongrie a fait preuve de la politique la plus incitative dans ce domaine. Il est recommandé à toutes les municipalités de moins de 1000 habitants de former un office administratif commun (*körjegyzőség*) qui délivrerait les services administratifs aux habitants de plusieurs villages¹²⁷. Pour renforcer un mouvement qui semblait stagner voire reculer, un système incitatif de subventions a été introduit à partir de 1997. Ce financement accordé sur une base normative a permis d'inverser la tendance antérieure. L'office administratif commun dessert en moyenne 1000 à 2000 citoyens. Des exemples de coopération existent aussi dans le domaine des écoles primaires et maternelles. Des dotations particulières, au profit des plus petits villages, ont été consenties pour l'achat de bus de ramassage scolaire. La plupart des associations inter-municipales se sont créées afin de prendre en charge une fonction de services particulière. Ce premier type de structure intercommunale concerne le seul champ de la gestion des équipements.

Un second type de structure associative concerne les initiatives de développement local. Les premières associations de ce type sont apparues au lendemain de 1989 et leur démarrage a été lent¹²⁸. Au départ, il s'agissait d'un processus spontané et ascendant (*bottom-up*), sans enregistrement de la

125. En allemand : *Verwaltungsgemeinschaften*.

126. Cf. également Hellmut Wollmann, « Um- und Neubau der Kommunalstrukturen in Ostdeutschland », in Hellmut Wollmann, Roland Roth (éds.), *Kommunalpolitik, Politisches Handeln in den Gemeinden*, Leske/Budrich GmbH, Opladen, 1999, p. 149-185. Samuel Depraz, « Du territoire identitaire au maillage fonctionnel : la réforme graduelle des communes dans les nouveaux Länder allemands », in Annie Bleton-Ruget, Nicole Commerçon, Philippe Gonod (éds), *Territoires fonctionnels, territoires institutionnels*, Publication de l'Institut du Val de Saône, Mâcon, 2006, p. 227-235.

127. Ces offices qui ont le statut d'associations à caractère administratif dotées de compétences générales reçoivent délégation d'autorité sur le territoire des communes membres. Prenant en charge leurs fonctions administratives, ils associent en moyenne moins de trois municipalités.

128. Leur nombre a doublé de 1994 à 1999 sous l'effet de deux facteurs qui ont joué un rôle d'accélérateur : le programme PHARE, puis la loi sur « l'aménagement et le développement régional » adoptée en 1996.

structure associative, aucune décision gouvernementale n'ayant alors déterminé la forme légale que les associations pouvaient prendre. Elles se caractérisaient par une très grande diversité de statut, de taille et leur périmètre ne coïncidait pas, bien souvent, avec les limites administratives. Formées pour accroître les chances des collectivités locales d'accéder aux ressources décentralisées, elles ont été rapidement confrontées au problème de leur institutionnalisation.

Une étape décisive dans la voie de la coopération inter-communale a été franchie en 1996, dans le cadre de la loi XXI sur « le développement régional et l'aménagement du territoire » qui a défini les principes de la politique régionale et mis en place un nouveau dispositif institutionnel aux divers échelons territoriaux. Cette loi reconnaît le rôle des « associations de développement territorial des collectivités locales » et leur assure une participation au sein des conseils départementaux de développement territorial. C'est par leur intermédiaire que les collectivités locales de base peuvent faire entendre leur voix et défendre leurs intérêts au sein des conseils de développement territorial en charge de la conception des programmes de développement et de la répartition des ressources décentralisées¹²⁹. Créations volontaires des conseils municipaux, ces associations ont pour objectif principal de préparer de manière concertée des programmes de développement territorial dans le cadre intercommunal. En d'autres termes, elles sont incitées à promouvoir le développement à travers l'élaboration de stratégies et de montages de projets intéressant un ensemble de localités. De fait, ces associations micro-régionales sont devenues un acteur de la politique de développement territorial.

Une intercommunalité balbutiante en République tchèque

Des initiatives de même nature ont vu le jour en République tchèque. Toutefois, assez souvent, faute de coopération, les habitants des petites localités sont contraints de faire appel aux services délivrés par le centre urbain local, sans que les municipalités où ils résident soient tenues de contribuer au financement de leur fonctionnement.

Après la suppression des bureaux de district (*okres*), en 2003, un réseau de communes à compétences élargies a pris le relais des anciens chefs-lieux de district (au nombre de 76). Les 205 municipalités dites de niveau supérieur qui se sont vu reconnaître ce rôle exercent des fonctions déléguées par l'État pour les communes environnantes (une dizaine à plus d'une vingtaine). Les associations intercommunales créées pour prendre en charge la réalisation d'équipements (adduction d'eau, stations d'épuration, gestion des déchets) ou le fonctionnement de services publics (écoles, pompiers, services médicaux, ambulances, transports publics, etc.) ont permis de pallier aux problèmes de gestion des infrastructures. Elles ont incontestablement favorisé l'apprentissage de l'intercommunalité sur le plan institutionnel et préparé les esprits à surmonter les cloisonnements inhérents au retour d'un maillage communal émietté.

3 - De nouveaux territoires de projet

Le contexte de l'eupéanisation des politiques d'action publique

Une nouvelle gouvernance territoriale ?

À la fin de la décennie 1990, des politiques d'inspiration radicalement différente ont ouvert la voie d'une nouvelle étape de la transformation des territoires ruraux. Il convient de prendre en compte le contexte spatio-temporel de la formulation des politiques de développement territorial. Au lendemain de la reconnaissance de l'autonomie des collectivités locales et dans la perspective de l'adhésion, des programmes européens (PHARE, SAPARD) ont eu pour objectif de préparer la diffusion des principes et des normes du développement territorial. Ces actions ont encouragé l'adoption par les nouveaux entrants de stratégies et de programmes de développement rural. Avec un temps de retard, un changement de paradigme en matière de politique d'aménagement territorial a suivi le changement de

129. En effet, les associations de développement des collectivités locales, dont l'assise territoriale correspond à celle des micro-régions statistiques, disposent d'un représentant au sein du Conseil de développement territorial du département. Les autres doivent se regrouper ou s'entendre formellement pour que leurs représentants siègent à tour de rôle.

système politico-administratif. Les politiques de développement territorial peuvent être entendues comme des politiques de soutien au développement local prenant appui sur la constitution de nouveaux territoires, via des regroupements de communes. Dans le droit fil du processus de décentralisation politique, elles s'inscrivent dans un mouvement de territorialisation de l'action publique, répondant à une définition plus localisée des problèmes publics et des moyens de leur prise en charge. Un nouveau mode de gouvernance territoriale est en train de se mettre en place. Il procède de la mise en relation des acteurs relevant de divers niveaux territoriaux (collectivités territoriales, organes de pouvoir déconcentré). Ce nouveau mode de gouvernance multi-niveaux s'inscrit dans le mouvement d'eupéanisation de l'action publique qui accompagne l'intégration de ces pays dans l'Union européenne. Il est porté par de nouveaux acteurs sociaux¹³⁰.

La notion de gouvernance exprime l'idée d'une transformation de l'action publique, elle rend compte de l'invention de nouveaux mécanismes de coordination des acteurs, des réseaux et des institutions, en vue de répondre aux défis posés à l'action publique. Ainsi définie, la gouvernance suppose une arène, des normes et des acteurs. L'arène, c'est-à-dire la scène de concertation, intègre les différents degrés de l'organisation publique, des institutions et des réseaux, les processus de coordination, les interdépendances ainsi que les formes horizontales d'interaction entre les acteurs. Les normes s'appliquent aux directives et aux règles, aux usages politiques et sociaux, aux modes de régulation des conflits. Le changement de normes introduit par la décentralisation et la libéralisation économique, et par les réformes toujours en cours de l'administration publique, posent de nouveaux défis à la gestion locale. Il en est de même des débats normatifs concernant les principes fondant le développement territorial ou local : principe de partenariat, exigence de participation citoyenne, ciblage sélectif sur l'échelon local ou micro-régional (territorialisation).

Les nouveaux modes de gouvernance territoriale mettent en mouvement un nombre de plus en plus important d'acteurs publics et privés, relevant de niveaux différents (gouvernance multi-niveaux). L'État garde des marges de manœuvre appréciables dans les interactions, tandis que les régions, les collectivités locales, mais aussi les organisations non gouvernementales et les entreprises cherchent leur place dans le processus de reconfiguration, entraînant la redéfinition des relations entre le pouvoir central et les pouvoirs territoriaux. Dans le cas des gouvernements locaux, il s'agit d'apprécier leur capacité à fournir des services, à élaborer des projets et à fonder leur légitimité. Au-delà de la transformation progressive des fonctions et du statut des maires et des élus, de la formation d'un groupe de managers professionnels, le développement local implique l'apprentissage de nouveaux rapports entre les citoyens et leurs représentants. Comment les élus locaux accompagnent-ils le mouvement de recomposition territoriale encouragé par les politiques de développement territorial ?

Une démarche ascendante : l'initiative communautaire LEADER Plus

Pour appréhender les processus de recomposition sous un angle concret, on a choisi de privilégier la mise en œuvre de l'initiative communautaire « LEADER » (Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) par ces pays. Un bref rappel de la genèse de cette initiative européenne s'impose. Décidée en 1991, au sein de la Communauté Économique Européenne, l'initiative LEADER I (1991-1993) a permis de dynamiser des initiatives locales souvent novatrices dans des territoires ruraux ayant des difficultés structurelles, économiques et démographiques. Le programme LEADER II (1994-1999) a pris le relais et s'est orienté vers des actions nouvelles, ciblées sur des thématiques plus originales. L'un des objectifs poursuivis concernait les échanges d'expérience et le transfert de savoir-faire au travers d'un réseau européen de développement rural. Il s'agissait d'appuyer des projets de coopération transnationale émanant des acteurs locaux des zones rurales. Les orientations stratégiques pour le développement rural (période de programmation 2007-2013) prévoient explicitement dans le quatrième axe, l'« axe LEADER », la mise en œuvre de stratégies locales en matière de développement. Elles seront financées par le FEADER, le fonds européen de développement rural nouvellement créé.

130. On observe une tendance forte à la professionnalisation d'une partie de ces acteurs (animateurs d'associations, « managers » de projets, etc.), ce qui fait dire au sociologue hongrois Imre Kovách que ce nouveau mode de gouvernance s'accompagne de l'apparition d'une « classe de projet ». Imre Kovách, Eva Kučera, « The Project Class in Central Europe : The Czech and Hungarian Cases », in *Sociologia ruralis*, vol. 46 n° 1, 2006, p. 3-21.

Des mesures de type LEADER Plus et des actions pilotes ont déjà figuré dans la programmation du développement des zones rurales de chacun des pays concernés (2004-2006). Leur mise en œuvre ne s'est pas toujours avérée concluante comme les entretiens que nous avons eus dans les différents pays en témoignent. Des recherches ont mis en évidence les raisons de l'échec des politiques de développement qui tiennent à un système bureaucratique et centralisé imposant un contrôle descendant (*top-down*) du processus de développement, qui se révèle inadapté pour promouvoir une reconfiguration des ressources locales impliquant une démarche de type ascendant (*bottom-up*)¹³¹.

En Allemagne orientale : l'expérience de trois campagnes LEADER

L'Allemagne orientale fait l'expérience de la troisième campagne LEADER, car les nouveaux Länder ont pu bénéficier des Programmes d'initiative communautaire (PIC) dès la réunification de 1990. Le zonage de la politique régionale de l'Union européenne¹³² couvre à l'époque pratiquement toute l'ex-RDA. Cependant, le maillage des Groupes d'action locale ne s'étoffe véritablement que lors de la campagne LEADER II (1994-1999). Aujourd'hui, l'Allemagne dans son ensemble pèse un peu plus de 8 % du budget européen LEADER Plus (247 millions d'euros). Mais les cinq nouveaux Länder bénéficient de près de la moitié (45,75 %) des ressources allouées, et comptent plus de la moitié (52 %) des 292 Groupes d'action locale. Les territoires de projet LEADER Plus couvrent la plus grande partie du Land de Thuringe et s'étendent largement dans le Land du Brandebourg et celui de Mecklembourg-Poméranie. Cette extension géographique correspond, il est vrai, aux critères d'éligibilité qui limitent le bénéfice du programme aux zones de moins de 120 hab./km². Mais la localisation des territoires de projet LEADER Plus concerne surtout les régions rurales défavorisées par la rente agricole. Tant que les densités de peuplement le permettent et ne s'élèvent pas trop, les régions de moyenne montagne, de l'Eichfeld à l'ouest de la Thuringe à la Suisse saxonne, à l'est des Monts métallifères, s'inscrivent presque totalement dans les périmètres LEADER Plus. De même, les zones sablonneuses ou marécageuses (Forêt de la Spree), les vallées inondables (Vallée de l'Elbe) ainsi que les croupes lacustres du Mecklembourg présentent de vastes périmètres LEADER Plus qui s'étendent dans des régions de faible et de très faible densité. La plupart des projets sont donc engagés dans la recherche de nouvelles ressources et dans la diversification des activités rurales, alors que l'économie locale souffre de la crise du secteur agricole et des difficultés d'adaptation des structures d'exploitation. Le quart des territoires LEADER Plus de l'Allemagne orientale portent un projet de développement touristique qui prévoit l'aménagement d'un nouveau sentier thématique ou d'un nouveau circuit de randonnée, la création de musées locaux, ou encore la réhabilitation et la reconversion d'un des nombreux bâtiments abandonnés en centres de loisirs ou de vacances (anciens manoirs de grands domaines agricoles ou hébergements collectifs de récréation de l'ex-RDA). Le second intérêt des Groupes d'action locale se porte sur la sauvegarde du patrimoine bâti (anciens manoirs encore, maisons villageoises aménagées en foyers ruraux, églises, etc.), sur la conservation des paysages agraires (réfection de haies bocagères, préservation de prairies complantées, entretien de chemins ruraux, etc.), et sur la protection de l'environnement. La multiplication des projets en faveur des énergies renouvelables (production de gaz méthane surtout, et secondairement d'électricité éolienne) et de transformation de produits agricoles, témoigne de l'effort de diversification des activités d'amont et d'aval, consenti par les exploitations agricoles qui ont pris la succession des coopératives socialistes, afin de compenser la faiblesse des revenus de l'agriculture contingentée par la PAC (quotas laitiers en particulier). Enfin, toutes les régions LEADER Plus comptent au moins un projet de marketing régional et un programme de formation professionnelle destiné à enrayer l'émigration des forces vives et à tenter de fixer une partie de la main d'œuvre locale. La troisième campagne LEADER a donné lieu à des expériences parfois très innovantes ou très originales, notamment dans la reconversion et la réhabilitation de friches agro-industrielles. Les critères de sélection, dont celui de la « transférabilité » des projets, ont toutefois conduit à un certain conformisme dans les démarches de conservation et de valorisation touristique du patrimoine local par exemple. Néanmoins, la formation des Groupes d'action locale (GAL) a contribué à créer une

131. Gustáv Nemes, « Integrated rural Development. The Concept and its Operation », in *Discussion Papers (of the Institute of Economics, Hungarian Academy of Sciences)*, n° 6, 2005, 54 p.

132. Objectif n° 1 (régions en retard de développement) et objectif n° 5b (développement des zones rurales).

dynamique endogène et à mobiliser à l'échelle locale des réseaux d'acteurs qui s'investissent dans l'ensemble des dispositifs institutionnels du développement local.

Hongrie : une mise en œuvre pragmatique

La Hongrie a acquis une première expérience en matière de développement rural dans le cadre des programmes de pré-adhésion (PHARE puis SAPARD). Avant même son entrée dans l'Union européenne, un programme expérimental sur le modèle de Leader a été lancé, en 2001, qui a permis de préparer la documentation, d'élaborer les procédures et de lancer des opérations pilotes. Quatorze GAL ont vu le jour, bénéficiant d'un budget de 1,7 millions d'euros. Les GAL devaient adopter des plans locaux de développement rural en réponse à trois types d'actions : l'aide aux familles nombreuses, l'insertion des Roms dans la société locale, la formation des jeunes.

L'initiative communautaire LEADER Plus, un des axes de la politique de développement rural à l'échelle de l'Union européenne, est entrée en application au lendemain de l'adhésion. Les mesures LEADER Plus ont été incluses dans le Programme opérationnel pour l'agriculture et le développement rural (2004-2006) et dotées d'un budget de 19 millions d'euros (dont 14,3 millions provenant de l'Union européenne). Un comité de suivi a été créé, en juillet 2004, et le programme a débuté en 2005. La sélection des GAL s'est opérée en deux appels à candidature (2005-2006). Initialement, la mise en œuvre du programme prévoyait une cinquantaine de GAL, au final soixante-sept ont été approuvés. La mise en œuvre des stratégies locales a commencé en 2006. Une unité nationale d'animation a été formée et opère au travers d'agences présentes dans les départements¹³³. La gestion de LEADER Plus est assurée par un système très centralisé : les règles de candidature sont définies par le ministère de l'Agriculture et du développement rural (MADR) qui fonctionne selon un mode que certains considèrent comme trop dirigiste. Parce qu'il est financé par le FEOGA, le programme LEADER Plus est placé sous la responsabilité du MADR qui impose son cadre normatif¹³⁴. En élaborant la stratégie nationale de développement rural, il oriente les objectifs généraux et influence ainsi l'orientation des projets. En outre, le Ministère est responsable de l'évaluation et de la sélection des projets, ainsi que de l'attribution des fonds. Le financement des projets a fait l'objet d'âpres négociations. Parmi les critères d'évaluation figurent, outre la pertinence du projet, la capacité administrative et l'expérience acquise par le GAL en matière de gestion des fonds publics. En réalité, d'autres éléments d'appréciation, de nature fondamentalement politique (soutien par un groupe de la majorité politique ou par une institution d'envergure nationale), interviennent dans la décision finale de création ou de refus du GAL.

République tchèque : une floraison d'initiatives

En République tchèque, il n'existe pas à proprement parler de politique de développement rural, à l'exception du volet agricole des politiques régionale et environnementale. Cependant, la re-localisation des politiques publiques est un mouvement déjà ancien comme l'illustre, par exemple, le programme de renouveau des villages, lancé dès 1991 et poursuivi depuis lors. Plusieurs programmes ont concerné les espaces ruraux au cours de la décennie écoulée : le Programme de renouveau rural¹³⁵, le programme SAPARD 2000-2006, le programme opérationnel de développement rural 2004-2006 et le Plan de développement rural horizontal 2004-2006. Le ministère du Développement régional est concerné par l'aide aux micro-régions¹³⁶, il est en charge du Programme de renouveau des villages qui soutient la formation et les projets des micro-régions. L'expérience constitue une bonne base pour le développement de LEADER Plus.

133. Les réseaux d'appui au développement des territoires ruraux sont liés au Secrétariat pour le développement rural qui dépend du MADR. C'est le cas de l'Office du développement régional rural (organe déconcentré), de l'unité nationale du développement rural (centre de recherches pour le DDR), des gestionnaires du développement rural micro-régional appuyés et formés par le Ministère et le DDR.

134. Les GAL doivent rassembler une population comprise entre 10 000 et 100 000 habitants et constituer une unité homogène sur les plans physique, géographique, social et économique.

135. Le ministère du Développement régional organise le concours du meilleur village de l'année. Les villages sélectionnés reçoivent des fonds pour réaliser les projets présentés. Les villages sont mis en compétition pour proposer des idées, avancer des projets pilotes, des aménagements à l'échelle des communes.

136. Le ministère du Développement régional n'est plus très actif en matière de développement rural. Dans le gouvernement mis en place au début de l'année 2007, le développement local est regroupé avec le ministère de l'Agriculture.

Le programme LEADER a été programmé dès 2001. Depuis 2004, la version LEADER Plus fait l'objet d'une sous-mesure du programme opérationnel relevant de l'objectif concernant le développement rural et l'agriculture multifonctionnelle. Cofinancée par le volet orientation du FEOGA, cette mesure est dotée de 5 millions d'euros pour la mise en œuvre de la stratégie et de 1,53 millions pour l'acquisition de compétences (c'est-à-dire les actions de formation). Comme en Hongrie, le programme LEADER Plus est administré par le ministère de l'Agriculture dont la vision est relativement étroite et concerne en priorité les questions intéressant l'activité agricole. Ce Ministère est le principal interlocuteur des GAL.

Dix GAL ont été sélectionnés parmi les trente candidatures déposées, fin décembre 2004, et les fonds ont été répartis en fonction de la population concernée. Chaque GAL doit couvrir un territoire d'une densité supérieure à 120 hab./km², dont la population est comprise entre 10 000 et 100 000 habitants et soutenir entre deux et cinq projets dont au moins un, relatif au développement agricole. Les thèmes fédérateurs des GAL sont l'amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales, le soutien à l'environnement économique, la valorisation de la production locale et des ressources naturelles et culturelles. Les porteurs de projet éligibles peuvent être les entreprises de production ou de transformation du secteur agricole et forestier, les associations, les communes et les regroupements intercommunaux.

Le ministère de l'Agriculture est également responsable du programme LEADER CZ (dit LEADER tchèque). Il s'agit d'un ensemble de mesures identiques aux précédentes et fonctionnant selon les principes et la méthode LEADER. Le programme tchèque est un programme annuel notifié par Bruxelles. Les GAL en formation répondent à l'appel d'offre en proposant des projets relativement modestes (de l'ordre de 3,5 M de couronnes). Le Ministère retient un petit nombre de projets par an à la mesure du budget alloué¹³⁷. On estime à 580 les coopérations existantes, principalement dans les domaines du traitement des déchets, des transports publics, de la distribution d'eau et du développement local. Elles impliqueraient plus de 3000 communes. Seul le programme LEADER CZ appuie la coopération entre les territoires. Au total, c'est-à-dire pour les deux programmes, 36 GAL ont été sélectionnés en République tchèque. Leur taille est variable, quelques uns sont petits et comptent moins de 10 000 habitants, la majorité ont entre 10 et 25 000 habitants, quelques uns sont très grands (trois regroupent autour de 90 000 habitants). Dans l'avenir, les responsables du ministère de l'Agriculture souhaiteraient voir se généraliser une taille médiane de 40 à 50 000 habitants. En matière de participation des acteurs locaux, la différenciation régionale est importante¹³⁸.

Pologne : un manque d'empressement de la part du pouvoir

La politique de développement régional figure dans la stratégie nationale de développement régional pour la période 2001-2006¹³⁹. Le ministère de l'Agriculture et du développement rural est responsable de la définition et de la mise en œuvre de la politique de développement rural. Il est secondé dans cette mission par l'Agence pour la Modernisation et la Restructuration agricole (FAPA), responsable de la centralisation des formulaires de candidature ainsi que de l'évaluation formelle des projets¹⁴⁰.

La mesure LEADER Plus est constituée de deux volets ou schémas. Le schéma I, intitulé « acquisition des compétences » a été ouvert par un appel d'offre publié à l'automne 2006 et clos à la fin de la même année. Au cours de cette phase préliminaire (i.e. le schéma I), 174 candidatures ont pu être sélectionnées en juillet 2005 (5,8 millions d'euros). Il s'agit d'un soutien aux actions de formation et de conseil destinées à promouvoir l'engagement des acteurs dans la perspective d'une analyse du

137. La première année, 121 demandes de reconnaissance de GAL ont été reçues et 16 retenues. La deuxième année 41 demandes reçues et 21 retenues. La troisième année, 64 demandes déposées, 23 sélectionnées.

138. La Bohême méridionale est très active, elle a le plus grand nombre de GAL. Les régions d'Olomouc, de Plzeň, de Liberec sont actives. Dans la région centrale il y a une différence entre Prague et le reste de la région. Dans le grand Prague, l'influence périurbaine est forte sur les micro-régions. Les régions de Pardubice, Vysočina et de Brno sont peu actives.

139. Les voïvodies ont été reconnues comme correspondant au niveau NUTS 2 par la Commission européenne. Elles préparent leur propre stratégie de développement et leur programme régional de mise en œuvre.

140. Un réseau s'est constitué autour de l'Agence pour la Modernisation et la restructuration agricole. Elle était chargée de la gestion des fonds SAPARD. La mise en œuvre du programme Leader Plus lui est confiée. En amont, le Forum rural polonais se charge de la préparation des territoires ruraux pour ce programme. Plusieurs autres institutions apportent soit un appui, soit des informations ou conseils aux communautés rurales. Cf. par exemple : Programme Agro Info (50 points d'info sur les zones rurales). www.agro-info.org.pl. Une unité d'animation nationale vient d'être créée (www.leaderplus.org.pl).

développement potentiel des territoires et d'une élaboration des stratégies de développement intégré. Le schéma II doit apporter un financement pour la mise en œuvre des stratégies de développement.

De nombreux partenariats ruraux sont en cours de constitution sous une forme institutionnelle. En effet, les GAL doivent revêtir la forme juridique d'une fondation, d'une association ou d'une union d'associations, dont l'organe de décision doit comporter au moins pour moitié des représentants des acteurs économiques et sociaux locaux. La procédure formelle de sélection de 80 GAL s'est étendue sur l'année 2006. L'appel d'offre a été rendu public le 31 mars 2006 et clos à la mi-juin, la sélection finale intervenant à la mi-octobre 2006. En Pologne, les conditions d'éligibilité fixent des règles assez contraignantes. Les périmètres des GAL doivent respecter le maillage administratif communal, ne pas avoir une densité de population inférieure à 150 hab./km² tout en excluant les villes de plus de 20 000 habitants de leur périmètre. La stratégie préparée par les GAL doit être compatible avec les instructions données par le ministère de l'Agriculture et du développement rural¹⁴¹.

En Lituanie, les premiers pas du développement rural

La première expérience pour le développement de LEADER Plus s'est accomplie dans le cadre des programmes de pré-adhésion (SAPARD, projet bilatéral « Programme de partenariat rural » mené par les consultants anglais ou encore le programme de partenariat des collectivités locales soutenu par le fonds de l'ONU). Depuis 2004, l'initiative communautaire LEADER Plus, dotée de 2,7 millions d'euros, est la principale mesure pour le développement rural en Lituanie. Elle est administrée par l'Agence nationale de paiement placée sous la responsabilité du ministère de l'Agriculture et chargée de la mise en œuvre des politiques rurales communautaire et nationale. L'objectif du programme LEADER Plus pour la période 2004-2006, consiste à préparer l'élaboration et la mise en place des stratégies de développement intégré selon le principe du partenariat. Le programme prévoit deux volets. Le premier volet du programme intitulé « acquisition des compétences » soutient les diverses actions de formation et d'information des acteurs locaux pour renforcer leur capacité pour l'élaboration et la gestion des futurs projets de développement local. Il est prévu une aide technique et de conseil donnée par les institutions de consultation financées par LEADER Plus, afin d'aider à identifier les problèmes locaux pour préparer une stratégie de développement intégré. De mars 2005 à octobre 2006, l'Agence nationale de paiement a reçu 126 candidatures dont 111 ont été retenues pour un montant d'un million d'euros. Une aide d'environ un demi million d'euros est attribuée à 31 GAL pour l'élaboration ou l'amélioration des stratégies de développement.

Le deuxième volet de LEADER Plus apporte un soutien financier pour la mise en œuvre des stratégies de développement. La mesure dispose de 40 % du budget du programme soit environ un million d'euros. La stratégie de développement doit porter sur les quatre objectifs définis par le programme. Il s'agit de l'utilisation des nouvelles technologies en milieu rural, de l'amélioration de la qualité de vie, du développement des petites entreprises, d'une meilleure utilisation des ressources naturelles et culturelles. En 2006, 10 GAL ont été sélectionnés parmi les 27 candidatures déposées. La majorité des projets retenus (six projets) sont dédiés à l'amélioration de la qualité de vie à la campagne, trois projets visent à améliorer l'utilisation des ressources naturelles et culturelles et un projet est consacré à la création des petites entreprises.

La stratégie intégrée est placée sous la responsabilité d'un GAL dont l'organe de décision doit être composé par des acteurs économiques et sociaux locaux et des membres d'ONG (au moins 50 %), des représentants du secteur privé (25 %) et du secteur public (25 %). La composition du groupe doit respecter la parité hommes - femmes et compter un jeune de moins de 25 ans ainsi qu'un membre ayant des compétences dans la domaine de l'environnement. Le territoire des GAL doit rassembler de 10 000 à 100 000 habitants ruraux y compris des petites villes de moins de 6000 habitants et constituer une unité homogène sur le plan physique, économique et social. De 2004 à 2006, 35 GAL couvrant 90 % du territoire du pays ont vu le jour. Pour la période de programmation 2007-2013, le programme LEADER Plus disposera d'un budget de plus de 115 millions d'euros pour la mise en place des stratégies intégrées.

De la présentation des expériences nationales des programmes LEADER plus, on retiendra quelques points communs : le rôle prépondérant du ministère de l'Agriculture dans la gestion du processus, la

141. Les projets sélectionnés peuvent recevoir une aide financière maximale de 187 500 euros.

centralisation du dispositif et son caractère normatif. Cependant, la taille des périmètres des GAL varie en fonction des caractéristiques de la trame du peuplement rural et des maillages administratifs de chacun des pays.

Géographie des territoires de projet

Les modalités revêtues par ces nouvelles formes de structuration des territoires sont multiples : constitution de regroupements intercommunaux (selon une grande diversité de statuts et de modalités d'association), création de micro-régions dont la reconnaissance institutionnelle emprunte des formes variables, esquisse de territoires de projets (par exemple, en vue de répondre aux appels d'offre des programmes européens LEADER plus). De statut hétérogène, ces nouvelles formes de structuration des territoires ruraux se recomposent aussi rapidement qu'elles se créent ce qui les rend parfois difficiles à cerner. L'échelle de ces territoires fonctionnels se prête mal à une définition institutionnelle univoque, le niveau de structuration concerné se situant entre l'échelon administratif de base (niveau UAL 2) et l'échelon du district (niveau UAL 1) dont l'appellation et le statut varient selon les pays¹⁴². En outre, les périmètres d'inscription des projets sont changeants et ne correspondent qu'imparfaitement aux maillages administratifs (si les limites des unités de base sont respectées, les territoires de projet peuvent être chevauchants par rapport aux maillages administratifs de niveau supérieur (districts et/ou régions). Il convient de ne pas les enfermer dans une définition *a priori* dans la mesure où ce sont avant tout les logiques qui sous-tendent ces nouvelles configurations territoriales qui doivent retenir l'attention.

Les expériences associatives : une nouvelle structuration des relations locales à travers des projets communs

Les études de terrain, effectuées en 2005-2006, ont permis d'analyser le contexte et les configurations d'acteurs qui sont à l'initiative de quelques uns de ces projets. La formation du territoire de projet a pu être précédée par des expériences de regroupement inter-communal. Auquel cas, il existe une dynamique commune à un ensemble de collectivités locales, unies par des liens de complémentarité. La qualité des relations et l'existence de coopérations antérieures jouent incontestablement pour faciliter le processus de rapprochement. Les projets sont le plus souvent à l'initiative des élus locaux, souvent un maire plus dynamique que les autres devenant le porteur de projet. La mise en route de la démarche de regroupement intercommunal implique l'existence de relations entre les élus locaux. La nature de ces relations peut poser question. Reposent-elles sur la reconnaissance d'une autorité morale, une orientation politique partagée, ou des relations de clientélisme ?

L'affirmation d'une recherche de démocratie participative préside, au moins dans le discours, à l'émergence du projet. La méthode de travail pour associer les acteurs locaux prend généralement la forme de forums. On constate le rôle dominant des managers (véritables personnes ressources), ainsi que celui des bureaux d'étude sollicités pour préparer les stratégies. La difficulté d'accès aux ressources en matière d'information, de conseil et de montage des projets est partout patente. En ce qui concerne la réalité de la démocratie participative, le mode de fonctionnement observé laisse dubitatif. Les relations de clientélisme facilitent le montage des dossiers et plus encore leur suivi lors de l'étape décisive de la sélection par les autorités de tutelle. L'analyse des scènes de concertation révèle le rôle déterminant des responsables de collectivités locales dans l'émergence des projets, notamment la présence éventuelle d'un leader parmi le groupe des maires, enfin, l'existence nécessaire de liens de complémentarité, voire de solidarité entre les communes.

Les projets s'inscrivent dans une démarche de développement local : diversification des activités économiques passant par une identification et une valorisation des ressources locales.

142. Avec une tendance à l'affaiblissement puis à l'effacement de cet échelon en République tchèque et en Slovaquie, à la suite des réformes administratives introduisant la régionalisation, et à l'inverse une tendance à l'affirmation de cet échelon en Pologne (*powiat*) et à son institutionnalisation progressive en Hongrie (micro-régions ou *kisterség*).

Ce modèle de développement prend appui sur un système local d'acteurs et implique un mécanisme de construction du territoire. Celui-ci fait appel à un principe de spécification des actifs, c'est-à-dire de recherche de la ressource propre au territoire lui permettant de se différencier de ses voisins. Dans la compétition des territoires, l'offre de services, en direction des entreprises, est cruciale. L'offre peut reposer sur des dotations qui résultent soit d'un long processus d'accumulation de savoir-faire, soit d'une production de biens collectifs financée par la collectivité.

Sur quelles bases sont opérés les regroupements intercommunaux ? C'est le réseau des coopérations intercommunales, la communauté d'action portée par des partenariats public/privé qui déterminent le périmètre d'intervention. Les projets regroupent en général sur la base du volontariat un nombre limité de communes (quelques unités en Pologne, où les communes sont de grande taille, à plus d'une dizaine en Hongrie ou en République tchèque où les communes sont de petite taille). Ils ont été définis à l'initiative des communes ayant accepté de se regrouper sans que l'État intervienne par la définition d'un zonage *a priori*. Mais l'Union européenne impose la notion de taille et de masse critique, critères modulables selon le contexte national ou régional. De ce fait, le format proposé ne correspond pas toujours aux territoires vécus ou produits par les sociétés locales. Le terme de micro-région, employé par les divers pays, ne désigne pas la même réalité sur le plan institutionnel. L'analyse des périmètres de projets révèle un souci de cohérence d'ordre culturel et géographique. Les territoires de projet s'inscrivent dans ce que l'on pourrait appeler le petit « pays », c'est-à-dire une entité définie par des caractères d'homogénéité culturelle, de communauté d'appartenance historique et géographique (coteaux viticoles en Moravie, milieux humides de la basse vallée de la Vistule, par exemple). C'est aussi l'échelle de l'interconnaissance des élus locaux, propice à l'établissement d'une relation de confiance. L'appartenance politique joue un rôle relatif dans des régions où l'orientation politique est assez homogène (centre-droit et droite, en Moravie et en Petite Pologne), tandis qu'en Hongrie, l'indépendance affichée sert d'habillage à des réseaux clientélistes. Pour justifier le « territoire pertinent », la plupart des élus locaux mettent en avant l'idée selon laquelle le développement est avant tout affaire d'action collective. C'est la logique du territoire support d'action collective et mode d'organisation socio-économique qui semble l'emporter. Telle est l'échelle des projets de valorisation des ressources dans une démarche de spécification des actifs et de réalisation d'aménagements concrets.

Conclusion

Le changement de système politique, économique et social s'est accompagné d'un processus graduel de réforme des principes et des structures de l'administration publique territoriale. Aux divers niveaux infra-étatiques, de nouvelles logiques d'encadrement et de gestion des territoires se mettent en place dans le cadre d'une géographie administrative encore incomplètement remodelée. Au niveau local, les modes de gestion présentent à la fois des similarités et des différences. Certaines variables contextuelles éclairent les différences qui ont pu être constatées. Elles ont trait à la taille des collectivités locales et au contexte géographique, mais aussi aux caractéristiques de la culture politique et aux formes d'organisation de la société civile. Les pays d'Europe centrale partagent un passé communiste commun. Entre la soviétisation qui leur a été autrefois imposée et une européanisation procédant d'une sorte de mimétisme institutionnel, la transformation vécue ne se borne pas à la substitution d'un modèle institutionnel par un autre. La logique qui assimilait les intérêts du Parti, de l'État et du peuple a cédé la place à une logique de différenciation et de représentation plurielle des intérêts sociaux. À l'échelle des collectivités locales, leur articulation n'emprunte pas principalement la voie de la politisation mais s'exprime à travers des jeux micro-sociaux plus complexes et à travers d'autres modes d'organisation, principalement associatifs. Comme en Europe occidentale, où il n'existe d'ailleurs pas de modèle institutionnel unique, il y a place pour une différenciation des expériences. Devenue la valeur de référence, la démocratie politique relève d'une construction globale impliquant une nouvelle manière de penser le pouvoir et de mobiliser l'action collective en encourageant les partenariats. Cependant, le principe de concertation entre acteurs locaux, la promotion des initiatives ascendantes et la constitution de territoires de projet qui participent d'une nouvelle gouvernance territoriale peinent encore à entrer dans les faits.

La mosaïque des territoires ruraux centre-européens

Le caractère inédit de la transformation agraire en Europe centrale depuis l'effondrement du système socialiste a modifié brutalement et en profondeur l'organisation des sociétés locales. La privatisation des structures économiques a bouleversé les rapports au travail et l'accès à l'emploi. Elle a introduit le chômage et a accentué la différenciation des revenus et des niveaux de vie. La décollectivisation a déconcentré les activités économiques qui ont changé de nature et surtout de mode de fonctionnement, ce qui a imposé aux acteurs sociaux des choix décisifs pour eux-mêmes et leurs familles : sortir de la coopérative ou postuler comme salarié agricole, rester au village ou émigrer en ville ou à l'étranger, reprendre l'exploitation familiale ou quitter l'agriculture, prendre le risque de créer son entreprise ou prospecter l'embauche sur un marché du travail aléatoire. Dans le même temps, l'évolution des politiques d'intervention a engagé les individus dans la prise en charge du développement local. Des dispositifs plus ou moins opérationnels selon les pays ou les régions sollicitent les initiatives endogènes en faveur de la diversification des activités économiques en milieu rural : développer le tourisme vert, organiser des filières de transformation agro-alimentaire, valoriser les produits de l'artisanat ou des petites industries locales, exploiter des énergies renouvelables, etc. Ils mobilisent des réseaux d'acteurs plus ou moins achevés et plus ou moins efficaces, plus ou moins affranchis également à l'égard des tutelles politiques, plus ou moins émancipés enfin par rapport à l'emprise de certaines structures économiques héritées comme les grandes exploitations agricoles qui ont pris la succession des coopératives socialistes. En outre, l'ampleur de la crise rurale accuse souvent les situations de dépendance à l'égard des impulsions économiques externes dans une logique de sous-traitance industrielle ou de tertiarisation par défaut des emplois locaux.

L'émergence de nouveaux rapports sociaux dans les espaces ruraux prend cependant des formes très diverses dans un ensemble territorial post-socialiste finalement très composite, en tout cas bien moins monolithique que ne le laissent supposer l'héritage socialiste et les caractères du collectivisme agricole en particulier. Ces nouveaux rapports sociaux contribuent à transformer et à différencier la structuration des territoires locaux. En effet, ils modifient ou confortent le profil des activités et des fonctions rurales en faisant varier la part de l'emploi dans les différents secteurs économiques. Par ailleurs, ils accusent ou atténuent les effets sociaux de la crise économique, qui s'expriment notamment par le niveau du chômage, mais qui sont aussi perceptibles à l'évolution des comportements démographiques, migratoires en particulier. Enfin, ils déterminent les dynamiques territoriales en cours, en favorisant ou en paralysant l'intégration socio-économique des espaces ruraux : l'essor ou au contraire la déprise des activités génératrices de revenus et d'emplois sont liés à l'orientation des choix individuels et des démarches collectives, que ce soit pour ces dernières dans un cadre institutionnel ou associatif ; ils dépendent également de décisions politiques et d'interventions économiques externes au milieu rural, et révèlent ainsi le degré d'insertion des territoires ruraux dans l'économie globale. Parce qu'il est sélectif, ce processus d'intégration tend à produire une trame territoriale très hétérogène. Les nouveaux rapports sociaux dessinent donc des territorialités multiples.

Quelles sont alors les logiques socio-économiques qui fondent cette structure territoriale « en mosaïque » ? Comment se distinguent-elles les unes des autres, et permettent-elles d'identifier des types de ruralité ? En quoi ces derniers procèdent-ils des héritages territoriaux et en quoi sont-ils le reflet des trajectoires différenciées de la transformation post-socialiste ? Le poids des contextes nationaux autorise-t-il la comparaison à l'échelle centre-européenne ? Afin d'exprimer et de caractériser la diversité de la ruralité centre-européenne, l'analyse recourt à un ultime traitement statistique multivarié. Ici, le choix des variables répond au souci de leur convergence, mais dépend également de leur caractère discriminant pour chacun des pays concernés. En outre, le manque de fiabilité de certains modes de recensement a parfois exclu la prise en compte de certaines données, comme dans le cas du taux de chômage par exemple. C'est pourquoi la sélection des variables diffère légèrement d'un pays à l'autre. Néanmoins, l'intention de l'analyse est tout d'abord de dégager le profil d'activités dominant des territoires ruraux, en distinguant notamment la part des actifs du secteur primaire et du secteur secondaire. Elle est ensuite d'évaluer le niveau de la crise rurale, en mesurant l'attractivité territoriale, exprimée par la variation de population (1995-2001), par le taux de

chômage, et le cas échéant par le niveau de revenus. Enfin, elle cherche à déterminer le mode d'intégration socio-économique des espaces ruraux, c'est-à-dire à révéler les formes d'insertion de l'économie rurale dans l'économie globale du pays, soit par le développement d'activités nouvelles, soit par l'adaptation des activités existantes (les variables les plus significatives retenues ici étant le nombre de nuitées touristiques, la part de l'agriculture marchande et non marchande, mais aussi la part des actifs du secteur secondaire).

1 - Un rural aux activités socio-économiques différenciées

Les territoires ruraux d'Europe centrale se distinguent tout d'abord par le profil de leurs activités économiques. En effet, la distribution de l'emploi dans les différents secteurs de l'économie locale exprime une diversité structurelle qui relativise le poids de l'agriculture, mais traduit également tout à la fois l'héritage des transformations socialistes et les effets du processus d'adaptation en cours.

Les campagnes d'Europe centrale demeurent des campagnes majoritairement agricoles, surtout si l'on considère l'extension spatiale des régions où la part de l'emploi primaire est largement supérieure aux moyennes nationales respectives. En Allemagne orientale, les plaines et les collines du Mecklembourg et du Brandebourg, mais aussi toute une partie de la moyenne montagne saxonne et thuringienne présentent des taux d'actifs agricoles plus de deux fois supérieurs à la moyenne (6,7 %)¹⁴³. Il en est de même sur le plateau central de Bohême en République tchèque (11,3 %), et en Hongrie dans la partie méridionale de la plaine de l'Alföld, ainsi que sur les plateaux occidentaux du Mezőföld (15,4 %). Dans la plupart de ces régions, lorsque les conditions naturelles le permettent, l'extension des superficies cultivées est maximale, et l'orientation des systèmes de cultures fait alterner bassins céréaliers, bassins laitiers, et autres bassins spécialisés de production, comme la viticulture et l'arboriculture de la Hongrie méridionale. En Pologne, les régions agricoles sont avant tout des régions paysannes qui portent de fortes densités de peuplement : depuis la Podlachie à l'est du pays et jusqu'à la Petite Pologne, en passant par le Plateau de Lublin, l'agriculture occupe la majorité de la population active (59,2 %) dans le cadre de structures de propriété et d'exploitation émiettées. En Lituanie, comparativement, les densités agricoles s'effondrent et les disproportions sont moins flagrantes, mais l'emploi dans le secteur primaire mobilise encore entre le cinquième et le quart de la population active, dans une grande partie de la plaine centrale (districts du nord-ouest, du nord-est et du centre), comme dans les collines de Baltijos dans le sud-est du pays. Au total, l'emploi agricole domine en termes relatifs ou absolus dans près de la moitié des régions rurales d'Europe centrale : dans chacun des pays, les écarts à la moyenne sont très marqués, mais le poids relatif de l'agriculture dans l'économie locale est extrêmement variable d'un pays à l'autre, et les contrastes d'effectifs sont vifs entre la « ruralité paysanne » de la Pologne orientale et la « ruralité agricole » des plaines allemandes, ce qui renvoie à la fois à la diversité des héritages structurels et au mode d'adaptation et d'insertion de l'économie agricole.

Parallèlement, nombreuses sont les régions rurales dans lesquelles la part de l'emploi dans le secteur secondaire pèse comparativement plus lourdement qu'ailleurs. Le rural centre-européen est donc aussi un « rural industriel ». En fait, la situation est plus complexe et la stratification des héritages territoriaux oblige à distinguer les espaces traditionnels de « double activité et d'industrie diffuse », des espaces ruraux soumis aux effets de l'industrialisation des structures économiques régionales à l'époque socialiste, et qui ont donné naissance aux « campagnes ouvrières ». Les premiers caractérisent la plus grande partie de la moyenne montagne allemande, en particulier le massif de la Forêt de Thuringe, le Vogtland, ainsi que la haute vallée de l'Elbe : 38 % de la population active travaille encore dans le secteur industriel dans des branches aussi diverses que le textile, la plasturgie, le bois, la verrerie et la mécanique de précision. La situation est tout à fait comparable en République tchèque, notamment sur le versant méridional des Monts métallifères à la frontière avec la Bavière, mais également dans les Sudètes et en Moravie du sud : des activités industrielles anciennes, largement dynamisées ou reconverties par les investissements étrangers, mobilisent près de 55 % de la main d'œuvre locale dans la petite métallurgie, le travail du cuir, la production de cristal et l'artisanat

143. Toutes les données chiffrées de ce paragraphe correspondent aux moyennes des catégories formées par les opérations du traitement statistique multivarié.

d'art. De même en Hongrie, l'emploi industriel concerne près de la moitié de la population active (46,3 %) dans les régions rurales du nord-ouest du pays, au contact de la frontière autrichienne, ainsi que dans les vallées et les bassins de la dorsale montagneuse du nord-est du pays (Matra et Bükk). Dans ces campagnes hongroises de fortes densités, les régions occidentales de vieille tradition industrielle, irriguées aujourd'hui par les capitaux étrangers, se différencient néanmoins des bassins industriels situés à l'est du Danube et développés par la planification socialiste, où la spécialisation par branches (sidérurgie, carbochimie) et le mode de diffusion de l'emploi industriel tendent à structurer l'économie et la société locales sur le modèle des campagnes ouvrières, que l'on retrouve de manière plus caractéristique en Silésie tchèque (région d'Ostrava), en Bohême septentrionale, et surtout en Pologne. Dans ces régions, la part de l'emploi secondaire dans les campagnes a essentiellement progressé à la faveur des implantations industrielles du socialisme. Dans le cas de la Pologne, les industries en restructuration mobilisent ainsi près du tiers de la main d'œuvre dans les anciennes provinces allemandes (29,3 % en moyenne en Prusse orientale, Poméranie, Silésie), mais la figure de l'ouvrier-paysan caractérise aussi surtout les régions d'industrialisation récente du sud-est du pays, depuis la Galicie jusqu'à la partie méridionale de la Petite Pologne, en passant par les Basses Carpates (25 % d'actifs employés dans l'industrie). En Lituanie, les effectifs industriels des campagnes (autour de 18 % de la population active) procèdent pour la plupart des orientations de la planification soviétique, autant dans les branches de l'industrie lourde sur le littoral de la Baltique (région de Klaipėda), que dans les filières agro-industrielles dont les unités de production s'égrènent les bourgs et petites villes de la plaine septentrionale. Les activités industrielles structurent donc une partie non négligeable des économies rurales centre-européennes. Mais cette « ruralité industrielle » est traversée par une double ligne de partage qui, d'une part, sinue entre deux types d'héritage industriel et, d'autre part, révèle les disparités entre les contextes économiques nationaux : la gamme au sein de laquelle se distribuent les effectifs et les taux d'actifs industriels est très distendue d'un pays à l'autre, et semble s'étirer du cœur de la Bohême aux confins baltiques.

Certains profils d'activités minorent l'importance des fonctions agricoles ou industrielles, et enregistrent indirectement la part prépondérante des activités de services. Cette dernière souligne tout d'abord les effets de la concentration de la fréquentation touristique sur l'emploi local : 65,7 % des emplois dans les districts littoraux et insulaires de la Baltique en Allemagne orientale relèvent du secteur tertiaire, et la proportion est comparable en Hongrie dans les régions riveraines du lac Balaton (64 %). Ici, la part de l'emploi tertiaire et le volume des nuitées touristiques (entre 15 000 et 24 000 nuitées annuelles) sont fortement corrélés, et cette corrélation isole un rural de type « touristique ». Les contraintes du maillage statistique tendent néanmoins à exagérer l'extension spatiale des effets sur l'économie rurale d'une activité de type balnéaire qui concentre les emplois dans des stations. La diffusion de l'activité touristique est plus sensible dans les régions lacustres du Mecklembourg en Allemagne et dans le massif de la Forêt de Bohême en République tchèque, où la fréquentation est suffisamment élevée (plus de 5000 nuitées annuelles) pour modifier la structure de l'emploi des régions rurales.

La tertiarisation du profil d'activités est ensuite liée à la proximité urbaine et à l'étalement résidentiel : Berlin, Leipzig, Prague, Budapest, Poznań, Gdańsk, Varsovie, Vilnius, autour des capitales et des principales agglomérations se sont formées des couronnes périurbaines, plus ou moins étendues, plus ou moins continues, où se localisent des activités de services les plus diverses. Elles dépendent du niveau de métropolisation qui se mesure à la part tenue par le secteur des services aux entreprises par rapport à celles des activités commerciales et des services rendus aux populations, et qui révèle des contrastes marqués entre les capitales centre-européennes. Mais, partout dans ces campagnes « périurbanisées » ou plus justement « sous influence urbaine », la part de l'emploi agricole a régressé pour tendre vers les seuils planchers du niveau national (4,5 % en Allemagne orientale ; 7,25 % en République tchèque, 8,85 % en Hongrie, 18,4 % en Lituanie, et entre 26 et 28 % en Pologne), tandis que la part de l'emploi industriel se maintient et se différencie d'un pays à l'autre en fonction du système productif en place et de la structuration de l'économie urbaine (29,8 % en Allemagne orientale, 49 % en République tchèque, 37 % en Hongrie, 36 % en Pologne, 18 % en Lituanie). Enfin, le profil d'activités peut s'affirmer nettement tertiaire ou tertiarisé dans un certain nombre de régions rurales pourtant éloignées des grandes agglomérations et dénuées de réseau urbain particulièrement étoffé ou hiérarchisé. Dans l'Allemagne des lœss de la plaine de Magdebourg, la tertiarisation de l'emploi est poussée vers les maxima nationaux (entre 65 et 70 %), tout comme en

Hongrie (54 %) dans les régions riveraines de la Slovaquie (collines du Borsod) et de la Roumanie (Nyírség et région de Debrecen), ou en République tchèque dans les collines de Moravie (56,1 %). La « tertiarisation » apparente de l'économie s'y opère « par défaut » et traduit surtout la déprise globale des activités rurales. Les emplois de l'administration, les services du commerce de détail et les emplois aidés des programmes sociaux forment un secteur tertiaire d'accompagnement très hétéroclite qui parvient à peine à amortir les effets de la crise. Dans des régions comparativement plus urbanisées et industrialisées, comme le bassin de Thuringe en Allemagne ou les régions de la Pologne post-socialiste (Silésie, Poméranie occidentale et Mazurie), la part relative des emplois tertiaires (43,4 % en Pologne, 65 % en Allemagne) progresse également en raison de la régression générale de l'activité économique et du délestage de main d'œuvre consécutif à l'adaptation des activités les plus performantes ou les plus résistantes.

L'orientation du profil d'activités exprime donc la différenciation régionale des fonctions socio-économiques des espaces ruraux de l'Europe centrale. Cette différenciation se fonde sur des héritages territoriaux contrastés, mais elle procède également de l'évolution des structures économiques régionales dans le contexte de la transformation post-socialiste. D'autres lignes de discontinuités traversent alors le rural centre-européen à l'échelle régionale : elles dépendent du niveau de crise et renvoient au mode d'intégration des territoires ruraux dans l'économie globale

2 - Crise et prospérité relative du rural centre-européen

Les contrastes régionaux se mesurent en effet par ailleurs aux différents niveaux de la situation de crise rurale. La déprise et l'adaptation des activités économiques ont des conséquences marquées sur la réorganisation du marché du travail, et décident finalement des formes nouvelles de l'attractivité des territoires locaux. Le chômage fait désormais partie de la ruralité centre-européenne, et la distribution géographique de sa variation isole des auréoles relatives de prospérité et de véritables poches de pauvreté. L'évolution des comportements démographiques modifie la répartition et les structures du peuplement : ils tendent à opposer un rural « répulsif » parce que dépeuplé et vieilli, à un rural *attractif* devenu résidentiel et plus dynamique.

Auréoles de repeuplement et de prospérité relative - Les auréoles de repeuplement rural se restreignent pratiquement aux couronnes périurbaines des capitales et des grandes agglomérations. L'excédent migratoire compense le déficit naturel plus ou moins prononcé, nourrit la croissance démographique et atténue le vieillissement structurel. Le desserrement des activités industrielles et commerciales en périphérie, les activités tertiaires induites par l'étalement résidentiel dynamisent un marché du travail, en grande partie soulagé par les migrations pendulaires vers les villes-centres où se concentrent les emplois. En outre, l'évolution des habitudes de consommation des citadins suscite parfois la diffusion des activités d'hébergement, de restauration et de loisirs de fin de semaine, comme en témoigne la progression localisée du nombre de nuitées touristiques dans certaines régions. Les ménages ruraux bénéficient donc de salaires et/ou de revenus d'activités. La dynamique d'ensemble tend à dessiner des aires de prospérité relative où les niveaux de revenus sont nettement supérieurs aux moyennes nationales.

En Allemagne orientale, les districts ruraux sous influence urbaine enregistrent une croissance de 16 % de leur population entre 1995 et 2001. Les couronnes périurbaines de Berlin et de Leipzig forment des îlots de croissance démographique dans des campagnes profondément déprimées par le dépeuplement et le vieillissement. Les taux de chômage se tassent vers les seuils planchers des nouveaux Länder (17,9 % encore cependant en 2001). Les revenus moyens sont de 10 % supérieurs à la moyenne dans un pays où les écarts régionaux sont en grande partie compensés par le système de redistribution. Les différences de revenus sont plus sensibles et vont pratiquement du simple au double en Hongrie et en République tchèque au bénéfice des régions rurales sous influence urbaine, autour des deux capitales principalement. Ces régions périurbaines concentrent l'essentiel du croît démographique pour la période considérée (respectivement +3,5 % et +5,2 %). Les loisirs de fin de semaine ont moins d'effets qu'en Allemagne sur l'emploi local et la structure des activités que le desserrement des fonctions urbaines dans le secteur industriel et commercial, mais les taux de chômage y sont les plus faibles du pays avec respectivement 9,1 % et 5,5 %. En Pologne, excédent

naturel (+1,6 %) et excédent migratoire conjuguent leurs effets sur la croissance de la population dans les seules régions vraiment attractives du pays, même si les niveaux du chômage recensé restent comparativement élevés (19,9 %) par rapport aux régions où la forte charge de main d'œuvre agricole dissimule en partie la sous-activité. La hiérarchisation du réseau urbain en Lituanie amplifie et concentre les flux migratoires et les emplois périurbains autour de Vilnius, la capitale.

Poches de pauvreté et aires de dépeuplement – À l'opposé, des pans entiers de l'espace rural centre-européen continuent de se dépeupler et de payer le prix fort du changement de système. Les zones de dépression démographique et socio-économique s'étendent largement dans les campagnes, mais les disparités régionales de la crise isolent parfois de véritables poches de pauvreté, tandis que l'orientation des flux migratoires désignent des régions de faible attractivité, sinon des secteurs devenus franchement répulsifs. La restructuration de l'économie locale a réduit l'activité à son plus bas niveau ou sélectionne des branches peu pourvoyeuses d'emplois. Le chômage explose en conséquence et se maintient à des niveaux élevés, bien supérieurs aux moyennes nationales. Les revenus des ménages s'effondrent, et le niveau de vie des populations locales dépendent des programmes d'aide sociale.

En Lituanie, les taux de chômage varient du simple au double entre la région de Vilnius et la région des collines de Baltijos (22 %) qui forme pourtant sa proche périphérie dans le sud-est du pays. Le chômage élevé n'épargne pas non plus la plaine agricole notamment dans ses secteurs septentrionaux (19,9 %). Les fortes charges rurales et paysannes de la Pologne orientale minorent l'enregistrement du chômage (autour de 17 % en moyenne), mais alimentent des flux migratoires qui creusent le déficit démographique (entre -3,5 et -3,1 pour mille pour la période 1995-2001). Cependant en Pologne, comme en Hongrie et en République tchèque, ce sont les campagnes ouvrières qui souffrent le plus gravement de la crise. En Silésie comme en Moravie ou dans l'est hongrois, les effets de la désindustrialisation sur l'emploi se conjuguent aux difficultés d'adaptation du secteur agricole dans des régions où la rente naturelle est souvent médiocre. La déconcentration des anciens combinats socialistes a des conséquences désastreuses sur l'emploi en raison de la taille des unités de production, de leur spécialisation productive et de l'absence de structures de reconversion et de formation professionnelle pour une main d'œuvre dont les savoir-faire ont été façonnés par la division socialiste du travail. Sur fond de crise sociale souvent tendue, se greffe parfois le fait ethnique, et la pauvreté rurale s'accuse dans les régions peuplées par des minorités, comme dans le cas des Roms de Hongrie. La crise de l'activité économique se traduit alors partout par le niveau élevé du chômage qui atteint dans chacun des pays des seuils plafonds (29,3 % en Pologne, 25,5 % en Hongrie et 14,7 % en République tchèque), mais joue de manière relative sur la mobilité contrainte, avec un solde migratoire compris entre -2,5 et -1,6 pour mille. Par contre, certaines campagnes allemandes se vident littéralement de leurs forces vives : dans la plaine loessique de Magdebourg et dans le bassin de Thuringe, les prélèvements du déficit migratoire (-9,8 pour mille) accélèrent le dépeuplement et accentuent le vieillissement des populations locales déjà affaiblies par le creusement du déficit naturel (-4,8 pour mille). La crise qui sévit dans les bourgs et les petites villes a singulièrement réduit l'activité, écartant de l'emploi le quart de la population active encore sur place. Ces régions affichent pourtant les meilleures performances de l'agriculture productiviste en termes de rendements et de revenus par exploitation.

Le niveau de crise isole donc des régions rurales en situation de marge ou de périphérie intérieure, et il les oppose à des auréoles de prospérité relative dont l'extension spatiale demeure confinée à l'aire d'influence des grandes agglomérations urbaines. Il distingue toute une gamme de situations intermédiaires où les phénomènes récessifs sont plus ou moins marqués. Mais il ne préjuge pas de l'intégration socio-économique des régions rurales dont certaines formes peuvent être extrêmement sélectives et dévastatrices pour les sociétés locales.

3 - Dynamiques polymorphes d'intégration socio-économique

La transformation des structures économiques implique les sociétés locales dans un processus d'intégration qui procède d'impulsions à la fois internes et externes. La redéfinition ou la

consolidation des fonctions spatiales dans les territoires ruraux s'appuient en effet d'une part sur les capacités endogènes de mobilisation, d'organisation et d'investissement des acteurs sociaux. D'autre part, le processus s'affranchit plus ou moins des pôles externes de commandement économique ou au contraire s'y assujettit. La structuration territoriale se modifie alors en fonction du degré et du mode d'intégration socio-économique.

L'intégration sous influence ou sous dépendance – La métropolisation et l'étalement périurbain transforment les fonctions des territoires ruraux dans le cadre d'un processus exogène d'induction économique. Le dynamisme de l'économie urbaine, la redistribution des activités dans l'espace urbain et l'extension résidentielle en périphérie induisent dans les espaces ruraux en situation périurbaine, des activités nouvelles génératrices de revenus et d'emplois. Les ateliers de montage industriel, les surfaces commerciales, les commerces de détail, les services divers rendus aux populations dépendent tout à la fois des stratégies d'entreprises multinationales et du fonctionnement des marchés de consommation à l'échelle de l'agglomération, et selon le niveau de métropolisation, à l'échelle nationale et internationale. Les marchés urbains réorientent de la même façon les systèmes de cultures et de production agricole en fonction de la demande, privilégiant les systèmes intensifs d'élevage ou de maraîchage, mais également certaines niches agricoles, comme les productions biologiques. La proximité urbaine favorise donc une intégration sous influence qui caractérise la périphérie des capitales et des principales agglomérations.

Les formes de dépendance ne se limitent pas aux espaces périurbains. La réorganisation des filières agro-alimentaires place sous tutelle la plupart des espaces à vocation agricole. Elle conduit à la formation de bassins spécialisés de production et à la concentration des structures d'exploitation. Elles dirige les investissements dans le capital d'exploitation et accélère le délestage de main d'œuvre dans le secteur agricole. La rente naturelle et le fonctionnement du marché contingenté de la PAC orientent les systèmes de cultures, tandis que les objectifs de productivité déterminent la nature et le fonctionnement du système d'exploitation. Les plaines les plus fertiles se transforment en bassins de céréaliculture intensive (Börde de Magdebourg en Allemagne orientale, Plaine du Polabí en République tchèque, Alföld hongrois, Plaine lituanienne). Les régions d'élevage se partagent entre systèmes intensifs et systèmes extensifs (Bassins laitiers de Mazovie orientale et de Podlasie, élevages porcins hors-sol de Grande Pologne, élevage d'embouche du Mecklembourg). Les cultures spécialisées, telles que la viticulture ou l'arboriculture, se concentrent sur les terroirs les plus favorables (petite Coumanie en Hongrie, vallée de l'Elbe en Allemagne). Cette modernisation agricole intéresse autant les exploitations familiales que les exploitations sociétaires dont la distribution respective renvoie aux héritages agraires : en Pologne orientale, l'adaptation au marché est portée principalement par l'agriculture familiale quelle que soit l'orientation du système de cultures ; ailleurs, le dualisme agraire se maintient et le rapport structurel varie parfois en fonction des orientations de production, mais il dépend le plus souvent de l'articulation des rapports sociaux à l'échelle locale. L'exploitation des ressources agricoles n'implique cependant pas systématiquement la prospérité rurale. La modernisation et l'adaptation du secteur agricole s'opèrent souvent de manière exclusive et presque dé-territorialisée, parce que les effets d'entraînement sur les autres activités rurales demeurent limités ou parce que ces dernières sont justement inhibées par la spécialisation agricole intensive, c'est le cas du tourisme vert par exemple. Elles privilégient une forme exogène d'intégration, certes performante, mais surtout dépendante et extravertie.

L'intégration par la valorisation des héritages structurels – En dehors des zones périurbanisées, les cas de prospérité rurale, même relative, ou de crise modérée relèvent plutôt de la reconversion et de la valorisation des héritages structurels. Les fonctions territoriales s'appuient alors sur les structures économiques en place dont l'adaptation peut conduire soit à une spécialisation, soit à une diversification des activités. La concentration de la fréquentation touristique dans des stations balnéaires ou des stations de sport d'hiver conforte la spécialisation fonctionnelle d'un certain nombre d'espaces ruraux déjà cités. L'activité est certes extravertie, mais elle se développe à la faveur de la modernisation des équipements et des infrastructures d'hébergement et de loisirs. Elle dépend souvent de l'apport de capitaux extérieurs, mais elle implique les collectivités locales dans les projets de rénovation, de réhabilitation et de développement. En outre, l'évolution des modes de consommation touristique n'exclut pas la diffusion spatiale de l'activité sous la forme d'unités plus petites.

L'intégration socio-économique s'opère par spécialisation fonctionnelle, génératrice d'emplois permanents ou saisonniers, et de revenus principaux ou complémentaires.

De son côté, la diversification des fonctions spatiales mobilise de front plusieurs secteurs d'activités en procédant au recyclage des savoir-faire de la population active. Les structures agricoles s'insèrent à l'échelle locale et régionale dans une économie rurale, et compensent la médiocrité de la rente naturelle en développant les activités situées en amont et en aval de la stricte production agricole (production d'énergie à partir de la biomasse, transformation agro-alimentaire et vente directe), mais aussi en s'ouvrant à l'agritourisme et en participant aux programmes agri-environnementaux de préservation des milieux naturels et de conservation des paysages agraires. Le tourisme vert se restructure à partir du réseau traditionnel des sites remarquables ou des villes de cure, mais se diffuse également sur la base de l'identification et de la valorisation de ressources nouvelles composées en patrimoine rural (paysages agraires, bâti religieux, historique ou villageois, fêtes et traditions locales). Les savoir-faire industriels enfin attirent les investissements nationaux et étrangers pour participer à la déconcentration des anciens combinats socialistes et à la diffusion des ateliers de production dans le cadre d'un tissu restructuré de PME. Cette diversification des activités se produit souvent au prix de la régulation du marché de l'emploi par la pratique répandue de la double activité, par les déplacements pendulaires ou l'émigration définitive. Mais, cette multifonctionnalité rurale, dynamisée par les impulsions endogènes comme par les investissements externes, soutient l'activité et procure des revenus à la population locale. L'intégration par la diversification des activités caractérise ainsi une partie de la moyenne montagne allemande et tchèque, une partie du piémont silésien et des Carpates polonaises, ainsi que les collines du nord-ouest hongrois, à proximité de la frontière autrichienne.

Marginalisation fonctionnelle et faible intégration – La dynamique d'intégration semble toutefois ignorer une partie du rural centre-européen. La crise frappe durement les structures héritées du socialisme et entraîne le repli des sociétés locales dans des régions qui demeurent à l'écart des principaux flux d'investissements. Le secteur agricole se remet difficilement de la restructuration des coopératives et des fermes d'État en partie liquidées, tandis que les implantations industrielles, figées par la spécialisation productive et lézardées par les nouvelles normes de productivité et de rentabilité, ont un avenir incertain. Le sort des populations locales est alors suspendu aux contenus des programmes d'aides publiques. Cette marginalisation par dépérissement des activités se manifeste également par le repli des sociétés locales sur la petite exploitation non marchande et sur la pratique d'une agriculture de subsistance, comme en témoignent la part des micro-exploitations et/ou le nombre d'actifs agricoles à l'hectare dans certaines régions qui ont finalement comme unique fonction celle de réservoir de populations migrantes (collines de Baltijos en Lituanie, Pologne du sud-est, Hongrie orientale). La réduction de la charge de main d'œuvre agricole à l'hectare n'est cependant pas nécessairement le signe de l'intégration socio-économique : en Pologne occidentale, en Mecklembourg et en Brandebourg, comme dans les collines de Moravie, les structures post-socialistes ne sont que faiblement et insuffisamment transformées par les sociétés locales et les impulsions externes pour favoriser et améliorer l'insertion de l'économie locale dans les réseaux économiques régionaux et nationaux, pour dynamiser l'activité et procurer des revenus.

L'orientation du profil d'activités, la variation du niveau de crise et le mode d'intégration socio-économique conjuguent donc leurs effets pour dessiner une structure territoriale en mosaïque dont les logiques d'organisation s'avèrent complexes. Ces dernières dépendent tout d'abord des héritages structurels qui se distribuent et se différencient à l'échelle régionale. Les territoires locaux portent en effet l'empreinte de structures sociales et économiques inscrites et/ou stratifiées dans des temporalités successives qui semblent ici rejouer dans le processus de transformation post-socialiste. La ruralité centre-européenne se recompose sur les formes héritées de son dualisme agraire. Plus globalement, elle se construit sur des itinéraires de spécialisation et de diversification fonctionnelle qui trouvent prise sur les formes d'organisation spatiale et de structuration sociale du territoire local.

La dynamique contemporaine est par ailleurs singulièrement polarisée par une série d'effets de lieux. À ce titre, la proximité urbaine joue un rôle décisif, car elle accélère le rythme et amplifie la portée de la transformation. La concentration des emplois dans les villes-centres absorbe les surplus sur le marché du travail, les marchés urbains drainent les productions rurales et alimentent les flux de tourisme et de loisirs, l'économie urbaine et l'étalement résidentiel accompagnent la migration de

l'activité et des emplois induits en périphérie. De la même façon, la proximité de la frontière intensifie les flux de toute nature : migrations pendulaires de travail, flux de capitaux et d'investissement dans une logique de sous-traitance, flux de marchandises et fréquentation touristique. Enfin, les caractères physiques des lieux déterminent la valeur de la rente naturelle et le mode d'exploitation des ressources rurales au regard des perspectives de profit et de rentabilité économique : le potentiel agronomique des sols oriente la spécialisation des systèmes de cultures et les formes paysagères font varier le niveau d'attractivité touristique.

Du cœur de la montagne hercynienne aux confins baltiques, de la proximité de la frontière avec les pays les plus développés de l'Union européenne au voisinage avec les États de l'Europe orientale et avec la Russie, le niveau d'intégration socio-économique semble varier progressivement de manière décroissante. Prononcée dans les régions de moyenne montagne du sud-ouest, la diversification des structures d'activités s'atténue vers les plaines du nord et de l'est. Pourtant, à cet effet attendu de gradient ouest/est se superposent de fait des lignes de césure qui accusent les discordances et les contrastes territoriaux. L'inertie relative des activités à la frontière germano-polonaise détonne avec l'intensité des flux qui contribuent à la structuration des territoires locaux en traversant la frontière germano-tchèque, et plus encore la frontière austro-hongroise. Les oppositions régionales propres aux contextes nationaux démultiplient par ailleurs l'effet de discontinuité au sein de cette mosaïque territoriale. En somme, la ruralité centre-européenne se compose de multiples facettes dont l'agencement semble produire quatre grands types de structuration territoriale :

- Localement, le rural centre-européen s'intègre *sous influence urbaine*. La métropolisation et l'étalement périurbain favorisent la croissance et la tertiarisation des activités, en particulier en Allemagne (Type n° 1) et en Hongrie (Type n° 3), tandis que les effets de diffusion demeurent plus limités en Lituanie (Type n° 5). La périphérie des grandes villes polonaises (Type n° 3) se démarque par le poids de la fonction industrielle, tandis qu'en République tchèque (Type n° 1) l'étalement résidentiel s'effectue dans la plaine agricole la plus productive du pays.

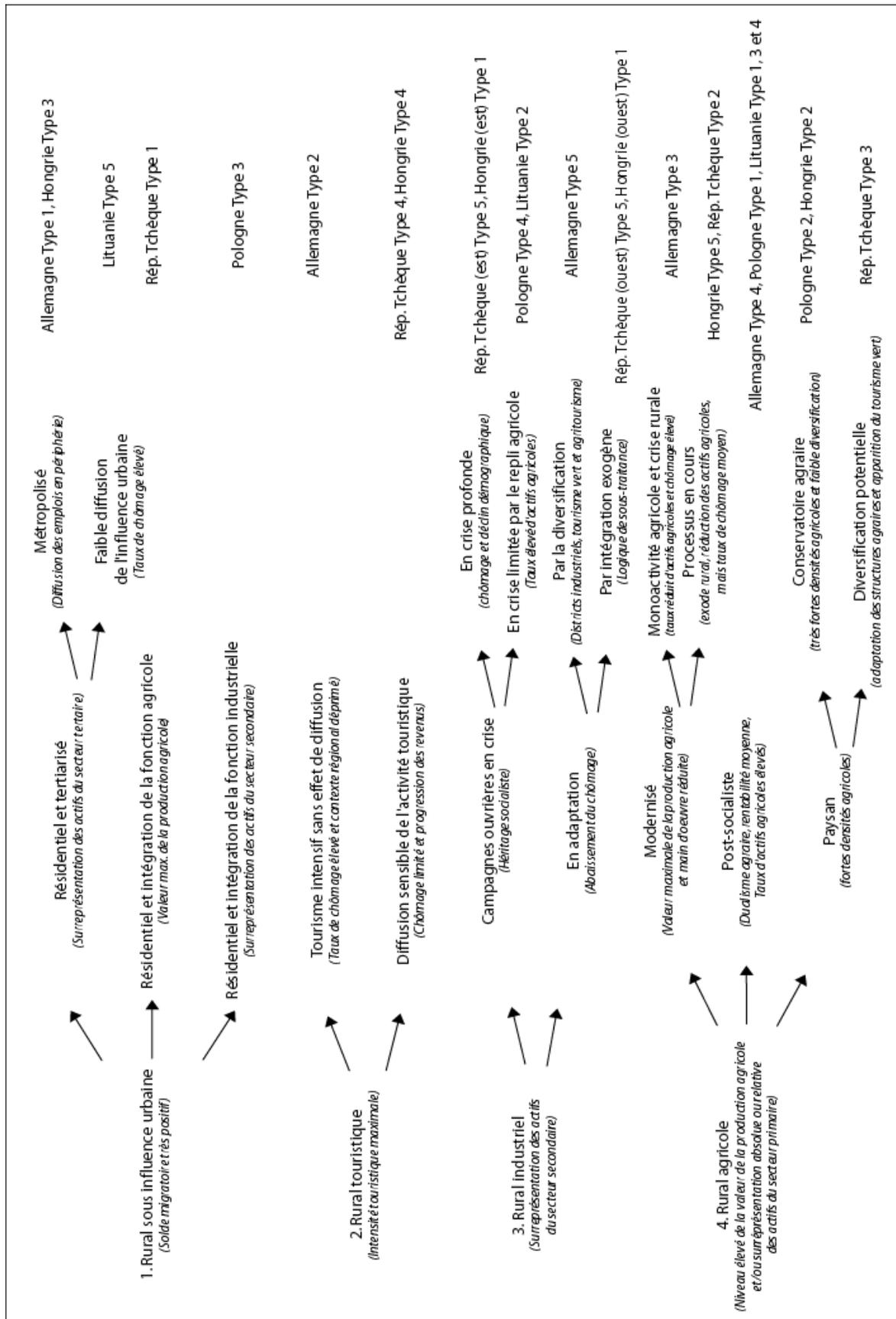
- La concentration de la fréquentation touristique caractérise de manière discriminante un second type de structuration territoriale : le *rural touristique*. Comme en Allemagne (Type n° 2), l'activité peut être intensive et confinée au liseré côtier ou aux abords immédiats des sites les plus fréquentés, alors que les effets de diffusion et d'entraînement sont plus sensibles en Hongrie (Type n° 4) et en République tchèque (Type n° 4).

- Le *rural industriel* est beaucoup moins concentré et intéresse de nombreuses régions rurales, notamment dans les zones hercyniennes et alpines. L'héritage des combinats socialistes pèse cependant sur les campagnes ouvrières à l'avenir incertain, souvent paralysées par une crise profonde comme en Silésie tchèque (Type n° 5) et dans le nord-est de la Hongrie (Type n° 1), même si les structures agraires émietées autorisent le repli temporaire d'une partie de la population active, comme en Pologne (Type n° 4) et en Lituanie (Type n° 2). Néanmoins, l'héritage proto-industriel et/ou la concentration sélective des investissements favorisent parfois l'intégration régionale dans une logique de délocalisation et de sous-traitance à l'échelle européenne, comme en Bohême (République tchèque, type n° 5) et dans le nord-ouest hongrois frontalier de l'Autriche (Type n° 1). La crise est pourtant moins atténuée dans la moyenne montagne allemande (Type n° 5), paradoxalement, mais comparativement désavantagée par le rattrapage progressif des salaires dans le pays réunifié. Le secteur industriel reste toutefois prégnant et la reconversion d'une partie de l'économie locale dans le tourisme vert progresse plus rapidement.

- Le rural centre-européen est enfin et surtout un *rural agricole*, mais ce dernier est singulièrement complexe. L'intégration agro-industrielle sélectionne les exploitations les plus performantes des régions les plus avantagées par la rente naturelle, comme dans les Börde allemandes (Type n° 3) et l'Alföld hongrois (Type n° 5). Dans ces bassins spécialisés de production, la modernisation agricole fait fondre les effectifs de main d'œuvre. La crise est sensible dans les cas de mono-activité (Plaine de Magdebourg), mais s'atténue cependant dans les régions où les structures d'exploitation sont un peu moins concentrées (Petite Coumanie en Hongrie), et surtout là où le potentiel de diversification est plus affirmé comme dans certaines régions tchèques (Type n° 2).

La plus grande part du rural agricole en Europe centrale demeure cependant marquée par les structures post-socialistes. Les exploitations sociétaires qui ont pris la succession des coopératives ou des fermes d'État conservent une forte emprise économique et sociale sur le milieu local. Elles procurent des emplois, afferment les terres des petits propriétaires, et commandent finalement la plus grande partie des activités productives de l'économie régionale. Elle maintiennent souvent dans une situation de dépendance une structure émiétée de petites exploitations familiales orientées vers les productions de subsistance ou à faible ouverture commerciale, qui rappellent à s'y méprendre le mode de fonctionnement du lopin individuel autrefois concédé par les exploitations collectives. En Pologne occidentale (Type n° 1), comme dans la plus grande partie de la Lituanie (Types n° 1, 3 et 4), la faiblesse des autres secteurs économiques et les difficultés de la restructuration de l'agro-industrie accentuent encore le caractère mono-fonctionnel de l'activité régionale, tandis qu'en Allemagne (Type n° 4), la proximité des marchés urbains et la valorisation touristique de la diversité paysagère engagent une timide et fragile diversification dans la production biologique et le tourisme vert.

Le maintien de fortes charges d'actifs agricoles dans le cadre de structures d'exploitation faiblement concentrées distingue en dernier lieu un *rural paysan*. Le conservatoire agraire de la Pologne orientale (Type n° 2) renferme les structures de l'agriculture familiale traditionnelle, épargnées par la collectivisation, mais figées par le socialisme. L'intégration commerciale du secteur agricole a amorcé le processus de sélection et de concentration des structures d'exploitation, mais les activités rurales demeurent insuffisamment diversifiées pour retenir la population active. Le repli sur une économie paysanne peut être aussi facteur de marginalisation et de paupérisation comme dans les régions marquées par la présence de minorités ethniques, par exemple en Hongrie (Type n° 2). Enfin, en Moravie et en Silésie tchèque (Type n° 3), le dualisme des structures agraires ne résout pas la question des surcharges rurales et agricoles dans des régions où le tissu économique est insuffisamment diversifié ou se tertiarise par défaut.



Essai de typologie du rural centre-européen

Agriculture et ruralité : un ré-agencement en vue ?

À l'issue d'un patient déchiffrement des dynamiques de transformation des espaces ruraux centre-européens, il est possible de faire retour sur les hypothèses de départ. Spécificité du fait rural ou bien adaptation et convergence, laquelle des deux thèses en présence permet-elle le mieux de rendre compte des mutations en cours ? La réponse s'avère complexe. L'ampleur et l'accélération des restructurations attestent des efforts poursuivis par les acteurs du monde rural en vue d'une adaptation. En même temps, les recompositions progressent de manière extrêmement inégale selon les pays et les régions, en fonction du poids des héritages structurels et de la disparité des potentialités. Au final, le bilan ne peut se borner à offrir un tableau nuancé des tendances observables venant confirmer ou, le cas échéant, infirmer les hypothèses de départ. L'analyse du changement, envisagé dans son caractère multidimensionnel, relève d'une grille de lecture à la fois diachronique et synchronique qui implique de prendre en compte les interactions entre processus de recomposition et de différenciation.

1 - Au cœur des recompositions, un nouveau mode d'articulation de l'agricole et du rural

Dans un premier temps, on insistera sur les modalités de recomposition de l'économie et de la société rurale afin de mettre en évidence leurs effets différenciateurs sur les espaces ruraux. Les processus ont trait à la diversification des usages et des fonctions de l'espace rural, tendance commune aux évolutions en cours. La deuxième partie de cet ouvrage a largement rendu compte de cette recomposition fonctionnelle. Avec un temps de retard par rapport à l'Europe occidentale, l'économie rurale des pays d'Europe centrale s'est émancipée de la domination de l'activité agricole. Auparavant intégrées au sein des structures collectivistes, les diverses fonctions économiques et sociales ont été désolidarisées les unes par rapport aux autres et se sont progressivement réorganisées dans le cadre de nouvelles structures majoritairement constituées par de petites et moyennes entreprises. Le rôle et les fonctions assignés aux territoires ruraux dans le nouveau modèle de croissance, adopté par les économies centre-européennes, ont été redéfinis. La disparition d'un monde rural monofonctionnel a laissé place à un rural multifonctionnel et polymorphe. Les reconfigurations reposent sur la mobilisation de nouvelles potentialités et sources de richesse dont la gamme a été sensiblement élargie.

Aux activités productives, agricole et non agricole, sont venues s'ajouter les fonctions résidentielle et récréative, ainsi que les fonctions écologique (préservation des espaces de nature) et culturelle (conservation du patrimoine rural, matériel et immatériel). L'espace rural est devenu le support d'usages diversifiés. Le ré-agencement de ces usages qui mobilisent les ressources sur un même territoire peut être source de tensions. L'arbitrage entre des usages économiques et non économiques se révèle d'autant plus délicat qu'il fait intervenir une pluralité de formes d'appropriation des ressources et des biens impliquant des personnes privées et des personnes publiques. L'identification des biens ruraux est devenue plus difficile, les biens privés (terres agricoles, forêts, lacs et plans d'eau, etc.) ayant en même temps le statut de biens de nature, c'est-à-dire de biens communs. De fait, la multifonctionnalité de l'espace rural rend sa gestion publique plus complexe parce qu'elle fait intervenir un plus grand nombre d'acteurs, des propriétaires, des producteurs, des résidents permanents ou temporaires, des usagers et les représentants élus de ces diverses catégories. Cette situation, en soi radicalement nouvelle, exige non seulement une re-formulation de la législation, mais également une adaptation des comportements et des pratiques des différentes catégories d'utilisateurs afin de réguler les tensions et de prévenir les conflits d'usage. Elle invite à développer de nouvelles formes de concertation et de participation dont la mise en œuvre incombe principalement aux collectivités locales.

2 - Des trajectoires de reconfiguration polymorphe

Les reconfigurations qui procèdent du développement de la multifonctionnalité ont été décrites à travers les typologies élaborées et commentées dans cet ouvrage. Les classifications en fonction de critères ayant trait d'une part, aux activités agricoles, d'autre part, aux activités non agricoles, ont permis d'analyser les modalités de diversification des fonctions et des usages des espaces ruraux selon quelques dominantes. Celles-ci peuvent s'ordonner selon un gradient de spécialisation-intégration des espaces monofonctionnels aux espaces articulant des fonctions et des usages multiples. La catégorisation selon les fonctions économiques est une approche classique mettant en œuvre une méthodologie éprouvée¹⁴⁴. Elle trouve ses limites dans le processus de diversification en cours qui a pour effet d'atténuer les dominantes fonctionnelles. Ce mode de classification, pertinent à l'échelle d'un espace national, l'est moins dès lors qu'il est appliqué à un ensemble de pays dont les transformations structurelles sont inégalement avancées et où le ré-agencement des relations entre l'agricole et le rural revêt des formes variées. La politique européenne de développement rural serait bien inspirée d'en tenir compte.

La typologie reposant sur des critères d'ordre démographique a souligné l'existence de dynamiques contrastées dont les composantes ressortissent principalement au positionnement de chaque territoire par rapport au continuum rural-urbain. La proximité ou l'éloignement par rapport à la ville est l'une des clés de compréhension de ces dynamiques. Le long de ce continuum, du rural périurbain au rural périphérique, s'agencent des espaces d'attractivité décroissante. Le positionnement par rapport au fait urbain, moteur des transformations à l'œuvre dans les espaces ruraux, introduit une autre série de critères qui ont trait à l'attractivité et au développement des fonctions d'accueil ou, à l'inverse, à la marginalisation économique et sociale. Cette catégorisation rencontre aussi ses limites lorsque certains auteurs en viennent à parler d'espaces intermédiaires ou en situation d'attente. Attente de quoi ? Attente d'un mouvement d'urbanisation qui déverserait de nouveaux résidents en transformant la campagne en appendice des banlieues ? Espoir d'une conversion des fonctions et des usages en réponse à la demande d'une société globale qui étanche sa soif de dépaysement en inventant de nouvelles figures du rural ? Ce dernier processus de valorisation du rural qui s'épanouit pleinement dans les campagnes allemandes, s'esquisse à peine ailleurs et sa diffusion demeure ponctuelle. L'on retrouve là le thème du décalage temporel affectant les transformations des campagnes de l'Europe centrale et orientale par rapport à celles de l'Europe occidentale.

Dans une perspective de synthèse, le dernier chapitre s'est efforcé de dégager et de caractériser quelques grands types. L'approche typologique retenue est de nature composite et fait intervenir des principes et des critères de nature différente. Certains sont d'ordre morphologique et fonctionnel tandis que d'autres ont trait aux trajectoires suivies. Ces critères se déclinent différemment en fonction du positionnement des lieux dans l'espace. Or, la valeur du contexte géographique n'est jamais absolue mais au contraire relative et changeante.

Les essais typologiques qui précèdent ont mis en évidence des processus sociétaux communs aux espaces ruraux des anciens et des nouveaux pays membres qui renvoient à l'évolution des activités et des modes de vie dans les sociétés urbanisées. Avec un temps de retard, les trajectoires rurales centre-européennes témoignent de tendances similaires. La remarque est moins simple qu'il n'y paraît. En réalité, le décalage temporel affectant les transformations des campagnes de l'Europe centrale par rapport à celles de l'Europe occidentale a valeur de rupture. L'ancien régime communiste affectait des finalités productives aux espaces ruraux, au service d'un projet politique et social rapprochant la ville et la campagne. L'utopie projetant d'éliminer l'antagonisme traditionnel entre la ville et la campagne ne s'est pas réalisée. Toutefois, ce dessein s'est partiellement incarné dans la figure sociale de l'ouvrier-paysan tandis que l'amélioration des conditions de vie, de l'habitat et des équipements collectifs, et la progression des revenus ont profité à l'ensemble des habitants de la campagne. Ces retombées du progrès social ne sont pas parvenues à modifier, au plan idéologique, l'image dévalorisée de la campagne dans l'imaginaire social. Le paysan polonais, le kolkhozien lituanien ou le petit producteur hongrois, pour n'évoquer que ces figures stéréotypées, ont conservé des valeurs, des

144. Illustrée par les travaux des géographes polonais, Jerzy Bański, Władysława Stola, « Transformation of the Spatial and Functional Structure of Rural Areas in Poland », in *Studia Obszarów Wiejskich*, vol. 3, 2002, 13 p.

modes de vie et une sociabilité propres à l'univers de la campagne. Sans doute, plus d'une décennie après la fin du collectivisme agraire, ces traits identitaires spécifiques s'estompent-ils sous l'effet de l'altération des frontières entre urbain et rural mais leur dissolution n'est pas entièrement achevée. Le « paysan post-socialiste », pour reprendre une formulation de sociologue, est là pour rappeler que la ruralité est une catégorie socialement construite, c'est-à-dire insérée dans un contexte idéologique. C'est dans ce cadre d'analyse qu'il convient de replacer les espaces ruraux que l'on a qualifiés de « post-socialistes » parce qu'ils portent la trace de structures et de comportements hérités. Les trajectoires de cette catégorie d'espaces, marqués par la crise économique et sociale, renvoient à la notion de dépendance par rapport au passé.

Les recherches portant sur la transformation post-socialiste révèlent la diversité des itinéraires suivis par les territoires ruraux. Dans le processus de différenciation à l'œuvre, les configurations historiques sont à l'origine d'un « chemin de dépendance », les héritages du passé pré-socialiste et socialiste ont pesé, au moins dans un premier temps, sur les itinéraires de décollectivisation. Cependant, dès ce moment initial, d'autres mécanismes ont été à l'œuvre faisant une large place aux capacités d'adaptation et d'anticipation des acteurs sociaux. Du fait même de l'établissement d'un nouveau contexte économique et social, mais aussi idéologique, les marges de manœuvre dont ceux-ci disposent s'avèrent variables. Beaucoup dépend des conditions dans lesquelles l'énergie créatrice des acteurs sociaux peut être mobilisée. Les premiers chocs essuyés, les collectivités locales ont entrepris de reformuler leur projet de développement, en même temps qu'elles expérimentaient de nouvelles modalités d'articulation avec la société globale. Le changement des systèmes territoriaux n'est ni immédiat ni univoque, il donne naissance à des reconfigurations polymorphes. On le voit, la catégorie du rural nous parle du temps autant que de l'espace. Elle est ce révélateur de la diversité des histoires sociales européennes.

3 - La politique de développement rural, une nouvelle approche stratégique

L'intégration européenne constitue un facteur de résurgence de la problématique du rural. À l'échelle de l'ensemble de l'Union européenne, les derniers élargissements sont responsables de l'inclusion de nouvelles périphéries dans lesquelles l'agricole et le rural conservent un poids important. Ce sont des partenaires aux performances et aux potentialités fort disparates qui ont rejoint l'Union européenne. Or, au fur et à mesure des élargissements successifs, le renforcement de l'hétérogénéité structurelle rend plus difficiles l'adoption d'une politique commune dans le domaine agricole.

L'agriculture se trouve au cœur des questions que la société se pose sur son alimentation, son environnement, ses ressources naturelles, ses relations économiques avec l'extérieur. Les attentes sont multiples et s'expriment de manière simultanée et concurrente : produire une alimentation abondante et à faible coût, améliorer et garantir la sécurité et la qualité des aliments, contribuer aux échanges extérieurs, respecter l'environnement et préserver la valeur des paysages, participer au développement des territoires. À la veille de l'élargissement, en juin 2003, une réforme de la PAC, introduisant le « découplage », la « conditionnalité » et la « modulation » (le transfert de ressources du 1^{er} au 2^e pilier) a été adoptée pour être mise en œuvre à partir de 2005. On est passé d'une politique traitant les problèmes structurels du secteur agricole à une politique s'occupant des rôles multiples de l'agriculture dans la société et des défis à relever dans un contexte rural plus large. L'enjeu est de savoir dans quelle mesure l'agriculture continuera ou non « à tenir » l'espace rural, c'est-à-dire à le contrôler, à le mettre en valeur et à l'entretenir. Quel type d'agriculture choisir ? Les demandes sociétales imposent de poursuivre la réforme de la PAC en vue d'une agriculture « durable », prenant en compte les multiples dimensions, économique, sociale, territoriale que revêt le concept de durabilité, à savoir la capacité à assurer un niveau de vie équitable et une stabilité de revenus aux agriculteurs (viabilité économique), la capacité de transmission d'un potentiel aux générations futures (reproduction sociale), la reproductibilité environnementale. De tels choix d'orientation impliquent le maintien de transferts publics au bénéfice du secteur agricole, en particulier pour aider les jeunes agriculteurs à s'installer et pour moderniser les structures.

Or, on peut se demander si les négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce qui cherchent à libéraliser davantage les échanges n'impliqueront pas de renoncer aux dernières

protections, en entraînant la perte des aides pour des millions de producteurs agricoles en Europe ? Si le « modèle agricole européen » est en perdition, quel en sera l'impact sur les agricultures et les territoires ruraux des nouveaux États membres ? S'agissant de ces derniers, des raisons d'un autre ordre s'ajoutent aux précédentes pour rendre impératif, au delà de la réforme de la PAC, la mise en œuvre d'une authentique politique de développement rural. Les problèmes sociaux, tels que le chômage et l'exclusion sociale, réactivent la nécessité de politiques en faveur de la cohésion pour prévenir les risques de marginalisation et de paupérisation de pans entiers de l'espace rural européen. Les inégalités de développement territorial qui se creusent peuvent faire craindre de refouler les périphéries rurales dans un arrière-monde où l'absence d'avenir réduirait les populations au désespoir ou à la fuite. Il y a là un authentique enjeu pour l'Union européenne. Par ses orientations et ses financements, la politique de développement rural de l'Union européenne 2007-2013 est-elle à la hauteur de ce défi ?

Les nouvelles orientations stratégiques de la politique de développement rural poursuivent trois objectifs principaux : renforcer la compétitivité du secteur agricole (axe 1), améliorer l'environnement et l'espace rural par le soutien à la gestion des terres (axe 2), améliorer la qualité de la vie dans les zones rurales et promouvoir la diversification des activités économiques (axe 3)¹⁴⁵. La réforme intègre également l'initiative communautaire LEADER sous la forme d'un axe « méthodologique », consacré à l'approche LEADER (axe 4). Cette nouvelle politique est décrite dans le règlement (CE) n° 1698/2005 qui forme un ensemble unique de règles de programmation, de financement, de suivi, de contrôle et elle s'accompagne de la mise en place d'un seul Fonds, le Fonds européen agricole pour le développement rural. Les États membres vont devoir se fonder sur ces orientations pour préparer leurs plans stratégiques nationaux de développement rural. Parmi l'ensemble de ces mesures, celles qui relèvent de l'axe LEADER sont de nature à améliorer la gouvernance et à mobiliser le potentiel de développement endogène des zones rurales. L'approche LEADER est destinée à aider les acteurs du monde rural à mettre en œuvre des stratégies locales de développement intégré dans le cadre de partenariats locaux, appelés Groupes d'action locale (GAL)¹⁴⁶.

Dans le nouveau contexte de diffusion du modèle européen de développement territorial, le rôle de l'invention endogène s'annonce déterminant sans être cependant exclusif. Dans cette perspective, les potentialités des territoires ruraux des nouveaux États membres sont significatives. Une nouvelle phase, caractérisée par une profonde mutation du mode de gestion publique, s'ouvre pour ces territoires.

145. Décision du conseil du 20 février 2006 relative aux orientations stratégiques de la Communauté pour le développement rural (période de programmation 2007-2013).

Politique de développement rural de l'Union européenne 2007-2013, Fact Sheet, 19 p.
[//ec.europa.eu/agriculture/rurdev/](http://ec.europa.eu/agriculture/rurdev/), consultation avril 2007.

146. Dans les nouveaux États membres, plus d'une centaine de GAL se sont créés. Leur formation a été évoquée dans le chapitre 6.

Les auteurs

Pascal Chevalier, docteur en géographie, est maître de conférences à l'Université Paul Valéry – Montpellier III, rattaché au laboratoire Mutations des territoires en Europe (Université Paul Valéry, Montpellier III – Université de Perpignan, CNRS). Ses recherches portent sur les dynamiques de recomposition des espaces ruraux en France et en République tchèque, et particulièrement sur le rôle de la tertiarisation des économies locales sur le développement des territoires. Sa thèse sur les « *Dynamiques tertiaires de l'espace rural* » a été publiée en 2002 aux presses de l'Université Paul Valéry–Montpellier III. En collaboration avec Alain Berger et Marc Dedeire, il a publié "*Les nouveaux territoires ruraux. Éléments d'analyses*", aux presses de l'Université Paul Valéry–Montpellier III, en 2005.

Samuel Depraz, normalien et agrégé de géographie, est maître de conférences à l'Université Jean Moulin – Lyon III. Membre du laboratoire Mutations des territoires en Europe (Université Paul Valéry, Montpellier III – Université de Perpignan, CNRS) et associé à l'UMR 5600 Environnement, ville, société (Lyon), ses recherches portent sur la transformation des espaces ruraux en Hongrie et dans les nouveaux Länder allemands. Il analyse plus particulièrement la prise en compte des facteurs environnementaux et des politiques de protection de la nature (parcs nationaux, espaces protégés) dans les stratégies de développement local des campagnes d'Europe centrale et orientale. Il a publié de nombreux articles parmi lesquels: « Paternalistic Countryside: the Hard Way towards Local Development in the Rural Municipalities of Central Hungary », in *Eastern European Countryside*, 2006, n°12, p. 93-110; « Action environnementale et démocratie locale en Hongrie post-socialiste », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, 2005, vol. 36, n°1, p. 33-61 ; « Le concept d'Akzeptanz et son utilité en géographie sociale : exemple de l'acceptation sociale des parcs nationaux allemands », in *L'Espace géographique*, 2005, vol. 34 n°1, p. 1-16.

Guillaume Lacquement est maître de conférences au département de géographie et d'aménagement de l'Université de Perpignan. Membre du laboratoire Mutations des territoires en Europe (Université Paul Valéry, Montpellier III – Université de Perpignan, CNRS), il consacre son activité de recherche à la géographie des espaces ruraux dans les nouveaux Länder allemands. Il a notamment publié *La décollectivisation dans les nouveaux Länder allemands, acteurs et territoires face au changement de modèle agricole* aux éditions L'Harmattan (1996) et une « Géographie de la frontière interallemande depuis la réunification », in *Territoires en mutation*, n° 9 , 2002, ouvrage distingué par le prix Charles Grad de la Société de géographie de Paris-Sorbonne, en 2003.

Jurgita Mačiulytė, maître de conférences au département de géographie et d'aménagement des territoires de l'Université de Vilnius. Elle s'intéresse à la recomposition des territoires ruraux en Lituanie post-soviétique. Elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe Mutations des territoires en Europe de l'Université Paul Valéry de Montpellier et le Centre d'étude des mondes russe, caucasien et centre européen de l'École des hautes études en sciences sociales à Paris. Elle a publié sa thèse sur « Les mutations agraires dans l'espace lituanien », in *Territoires en Mutations*, n°8/2002, ouvrage distingué par le prix Conrad Malte Brun de la Société de géographie de Paris-Sorbonne, en 2003.

Marie-Claude Maurel est géographe, directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales à Paris. Spécialiste des pays d'Europe centrale et orientale, elle dirige, depuis 2006, le Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES) à Prague, en République tchèque. Ses travaux ont porté sur les sociétés rurales en Europe centrale et orientale pendant la période collectiviste et après. Elle a publié de nombreux articles et ouvrages consacrés aux processus de recomposition des territoires ruraux en Europe post-communiste. Parmi les plus récents, on retiendra *La transformation post-collectiviste. Mutations agraires en Europe centrale*, L'Harmattan, 1994, *Recomposition de l'Europe médiane*, Sedes-Nathan, 1997, *Le repli paysan, trajectoires de l'après communisme en Pologne*, L'Harmattan, 2003 et *Démocratie et gouvernement local en Pologne*, CNRS-éditions, 2006. Elle a établi de longue date des liens étroits de coopération avec l'Institut du développement de l'agriculture et de la campagne de l'Académie polonaise des sciences et avec le Centre de recherche régionale de l'Académie des sciences de Hongrie. Elle est responsable d'un programme international de coopération scientifique du CNRS portant sur « les acteurs du développement local à l'épreuve du modèle européen », développé en partenariat avec les chercheurs de ces pays.

Jean-Claude Raynal est géographe, ingénieur d'études cartographe à l'École des hautes études en sciences sociales et membre de l'équipe pédagogique du Master « Territoires, espaces et sociétés » où il enseigne la géomatique. Ses travaux de recherche en géographie et en environnement portent sur la gestion concertée des ressources naturelles. Sa thèse de doctorat en géographie, soutenue en 2004, intitulée « Pratiques cynégétiques, transformations territoriales et régulations sociales », traite des rapports sociaux et spatiaux autour des enjeux de la nature. L'ouvrage est à paraître en 2007 aux Presses Universitaires de la Méditerranée.

Agriculture et ruralité - Bibliographie

Généralités

Abrahams (Ray), *After Socialism Land Reform and Social Change in Eastern Europe*, Berghahn Books, Oxford, 1996, 221 p.

Bański (Jerzy) et **Owsiński** (Jan) (éds.), *Alternatives for European Rural Areas*, Polish Academy of Sciences, Varsovie, vol. 1, 2003, 136 p.

Baum (Sabine) et **Weingarten** (Peter), « Typisierung ländlicher Räume in Mittel- und Osteuropa » [Typologie des espaces ruraux en Europe centrale et orientale], in *Europa Regional*, vol. 12 n° 3, Leibniz-Institut für Länderkunde, Leipzig, 2004, p. 149-158.

Benz (Arthur) et **Papadopoulos** (Ioannis) (éds.), *Governance and Democracy, Comparing National, European and International Experiences*, Routledge, Londres, 2006, 302 p.

Chavance (Bernard) (éd.), *Les Incertitudes du grand élargissement, L'Europe centrale dans l'intégration européenne*, L'Harmattan, Paris, 2004, 282 p.

Depraz (Samuel), *Recompositions territoriales, développement rural et protection de la nature dans les campagnes d'Europe centrale post-socialiste*, thèse de doctorat, Université Paul Valéry / UMR 5045 CNRS, n.p., Montpellier, 2005, 525 p.

Dobry (Michel), « Les Voies incertaines de la transitologie : choix stratégiques, séquences historiques, bifurcations et processus de *path dependence* », in *Revue française de science politique*, vol. 50 n° 4-5, 2000, p. 579-584.

Drgona (Vladimir) et **Turnock** (David), « Policies for Rural Eastern Europe in Transition : The Case of Slovakia », in *Geojournal*, 50, 2000, p. 235-247.

Elissalde (Bernard), « Géographie, temps et changement spatial », in *L'espace géographique*, n° 3, 2000, p. 224-236.

Goetz (Stefan-J.), **Jaksch** (Tanja) et **Siebert** (Rosemarie) (éds.), *Agricultural Transformation and Land Use in Central and Eastern Europe*, Ashgate, Aldershot, 2001, 340 p.

Grabski-Kieron (Ulrike) et **Krajewski** (Christian), « Ländliche Raumentwicklung in der erweiterten EU. Chancen und Probleme » [Aménagement rural dans l'Europe élargie : chances et problèmes], in *Geographische Rundschau*, vol. 59 n° 3, 2007, p. 12-19.

Halfacree (Keith), **Kováč** (Imre) et **Woodward** (Rachel) (éds.), *Leadership and Local Power in European Rural Development*, Ashgate, Aldershot, 2002, 279 p.

Hann (Chris), *The Post-Socialist Agrarian Question : Property Relations and the Rural Condition*, Lit, Münster, 2003, 472 p.

Granberg (Leo) et **Kováč** (Imre) (éds.), *Actors on the Changing European Countryside*, Hungarian Academy of Sciences, Institute for Political Science, Budapest, 1998, 283 p.

Granberg (Leo), **Kovách** (Imre) et **Tovey** (Hilary), *Europe's Green Ring*, Ashgate, Aldershot, 2001, 366 p.

Jollivet (Marcel) (éd.), *Vers un rural post-industriel : rural et environnement dans huit pays européens*, L'Harmattan, coll. Environnement, Paris, 1997, 371 p.

Jollivet (Marcel) et **Eizner** (Nicole) (éds), *L'Europe et ses campagnes*, Presses de Sciences Po, Paris, 1996, 399 p.

Leonard (Pamela) et **Kaneff** (Deema), *Post-Socialist Peasant?*, Palgrave, New York, 2002, 225 p.

Maurel (Marie-Claude) (éd.), *Les Décollectivisations en Europe centrale*, tome 1 : *Autopsie d'un mode de production*, Montpellier, *Espace rural*, n° 30, 1992, 270 p.

Maurel (Marie-Claude) (éd.), *Les Décollectivisations en Europe centrale*, tome 2 : *Itinéraires de privatisation*, Montpellier, *Espace rural*, n° 33, 1994, 190 p.

Maurel (Marie-Claude), *La Transition post-collectiviste. Mutations agraires en Europe centrale*. L'Harmattan, coll. Pays de l'Est, Paris, 1994, 366 p.

Maurel (Marie-Claude), « The Resetting of Rural Areas in Post-Communist Central Europe », in *Pécsi Politikai Tanulmányok*, III, Université de Pécs, Pécs, 2006, p. 191-204.

Samson (Ivan) (éd.), *Pôles de croissance et pôles de développement à l'est 1994-2015*, DATAR / ROSES / Université Pierre-Mendès-France, Grenoble, 1996, 232 p.

Schmied (Doris) (éd.), *Winning and Losing. The Changing Geography of Europe's Rural Areas*, Ashgate, Aldershot, 2005, 307 p.

Soós (Gábor), **Toka** (Gabor) et **Wright** (Glen), *State of Local Democracy in Central Europe*, Local Government and Public Service Reform Initiative/OSI, Budapest, 2002, 496 p.

Swinnen (Johan) et **Rozelle** (Scott), *From Marx and Mao to the Market. The Economics and Politics of Agricultural Transition*, Oxford University Press, Oxford, 2006, 218 p.

Zawalińska (Katarzyna) (éd.), *Institute of Rural and Agricultural Development*, Polish Academy of sciences, Varsovie, 2005, 329 p.

Méthodologie, définitions et données statistiques

Ballas (Dimitris), **Kalogerisis** (Thanasis) et **Labrianidis** (Lois), « A Comparative Study of Typologies for Rural Areas in Europe », communication au 4^e Congrès de l'Association des sciences régionales, Université de Leeds, 2003, 38 p.

Bibby (Peter) et **Shepherd** (John), *Developing a New Classification of Urban and Rural Areas for Policy Purposes*, DEFRA/INS, Londres, 2002, 24 p.

Bonnamour (Jacqueline), *Géographie rurale, position et méthodes*, Masson, Paris, 1993, p. 7.

Bontron (Jean-Claude) et **Cabanis** (Sylvie), *Essai de typologie socio-économique des cantons français*, SEGESA / DATAR, Paris, 1993, 60 p.

Bontron (Jean-Claude), **Cabanis** (Sylvie) et **Velard** (Lucette), *Nouvelle approche de la diversité des agricultures régionales*, SEGESA, Paris, 1992, 89 p.

Boscacci (Flavio) (éd.), *A Typology of Rural Areas in Europe, Indicators on Strength and Weakness of Rural Territories and Selection of Areas (NUTS III)*, Strategic Study: « Towards a New Urban Rural Partnership in Europe », Study Programme on European Spatial Planning of the European Commission, École Polytechnique, Milan, 1999, 36 p.

COMMISSION EUROPÉENNE, *Rural Development in the European Union, Statistical and Economic Information Report*, DG Agri, Bruxelles, 2006, 401 p.

COMMISSION EUROPÉENNE, *Update to the Extended Impact Assessment n°SEC(2004)931*, document n°SEC(2005)914 final, Bruxelles, 2005, 34 p.

COMMISSION EUROPÉENNE, *Proposal for a Council Regulation on Support to Rural Development by the European Agricultural Fund for Rural Development*, Extended impact assessment n°SEC(2004)931, Bruxelles, 2004, 77 p.

ČESKÝ STATISTICKÝ URAD, *Statistical Yearbook of the Czech Republic*, Prague, annuel.

ČESKÝ STATISTICKÝ URAD, *Districts of the Czech Republic 2003*, Prague, 2004, 168 p.

EUROSTAT, « Les Zones densément peuplées dans l'Union européenne : essai de délimitation et de caractérisation des unités urbaines », in *Statistiques en bref* n°CA-DN-99-002, 1999, 8 p.

GŁOWNY URZAD STATYSTYCZNY, *Rocznik Statystyczny Wojewodztw* [Annuaire statistique des voïvodies], Varsovie, annuel.

GŁOWNY URZAD STATYSTYCZNY (GUS), *Rocznik Statystyczny* [Annuaire statistique], Varsovie, annuel.

GŁOWNY URZAD STATYSTYCZNY (GUS), *Rocznik Statystyczny Rolnictwa* [Annuaire statistique de l'agriculture], Varsovie, annuel.

GŁOWNY URZAD STATYSTYCZNY (GUS), *Powiaty w Polsce* (Annuaire statistique des powiats), Varsovie, annuel.

Houillon (Vincent) et **Thomsin** (Laurence), « Définitions du rural et de l'urbain dans quelques pays européens », in *Espace, Populations, Sociétés*, n°3, 2000, p. 195-200.

KÖZPONTI STATISZTIKAI HIVATAL, *Területi Statistikai Évkönyv* [annuaire statistique régional], Budapest, annuel.

OCDE, *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*, Rapport du « Programme de développement rural », Paris, 1994, 97 p.

Pfuderer (Simone), *Statistics on Rural Development and Household Income*, Unece Agri Task Force, note n°1, Genève, 2003, 38 p.

STATISTISCHES BUNDESAMT, *Kreiszahlen, ausgewählte Regionaldaten für Deutschland*, Wiesbaden, annuel.

STATISTISCHES BUNDESAMT [Office fédéral de la statistique], *Landwirtschaft in Zahlen 2003* [L'Agriculture en chiffres 2003], Wiesbaden, 2004, 21 p.

Allemagne

Auel (Katrin), « Multilevel Governance, Regional Policy and Democratic Legitimacy in Germany », in Benz (Arthur) et Papadopoulos (Ioannis) (éds), *Governance and Democracy, Comparing National, European and International Experiences*, Routledge, Londres, 2006, p. 73-110.

Bade (Franz-Josef), « Zu den wirtschaftlichen Chancen und Risiken der ländlichen Räume » [Les Chances et les risques économiques dans les espaces ruraux], in *Raumforschung und Raumordnung*, n° 4/5, 1997, p. 247-259.

Beetz (Stefan), « Innovationsmilieus und Innovationsdeutungen in ländlich-peripheren Regionen » [Les Milieux d'innovation et les interprétations de l'innovation dans les régions rurales périphériques], in Altrock, (Uwe), Güntner (Simon), Huning (Sandra), Nuissl (Henning) et Peters (Deike) (éds), *Landliebe – Landleben*, Berlin, 2005, p. 51-68.

Birg (Herwig), « Dynamik der demographischen Alterung, Bevölkerungsschrumpfung und Zuwanderung in Deutschland - Prognosen und Auswirkungen » [Dynamique du vieillissement démographique, déclin de la population et immigration en Allemagne – Prévisions et répercussions], in *Aus Politik und Zeitgeschichte*, Beilage zur Wochenzeitung: *Das Parlament*, B 20/2003, 12 mai 2003, p. 6-17.

Birg (Herwig), *Die demographische Zeitenwende - Der Bevölkerungsrückgang in Deutschland und Europa* [Le Changement d'époque démographique – La diminution de la population en Allemagne et en Europe], C.H. Beck Verlag, 4. Auflage, Munich, 2005 (1ère édition : 2001), 226 p.

Born (Karl-Martin), **Goltz** (Elke) et **Saupe** (Gabriele), « Wandermotive zugewanderter älterer Menschen. Ein anderer Blick auf die Entwicklungsprobleme peripherer Räume in Brandenburg » [Les Motivations migratoires de la population âgée. Un autre regard sur les problèmes de développement des espaces périphériques en Brandebourg], in *Raumforschung und Raumordnung*, vol. 62 n° 2, 2004, p. 109-120.

Bröckling (Frank), **Grabski-Kieron** (Ulrike) et **Krajewski** (Christian) (éds), « Stand und Perspektiven der deutschsprachigen Geographie des ländlichen Raumes » [Situation et Perspectives de la géographie rurale de langue allemande], in *Arbeitsberichte, Arbeitsgemeinschaft angewandte Geographie*, n° 35, 2004, p. 101-108.

Bruckmeier (Karl), « LEADER in Germany and the Discourse of Autonomous Regional Development », in *Sociologia Ruralis*, vol. 40 n° 2, 2000, p. 219-227.

BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG [Ministère de la Construction et de l'Aménagement du territoire], *Raumordnungsbericht 2005* [Rapport sur l'aménagement du territoire 2005], vol. 21, Bonn, 2005, 371 p.

BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG (BBR), « Neue Leitbilder der Raumentwicklung in Deutschland » [Les nouveaux modèles de l'aménagement du territoire en Allemagne], in *Informationen zur Raumentwicklung*, n° 11-12, 2006, p. 605-735.

BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMORDNUNG (BBR), « Demographischer Wandel und Infrastruktur im ländlichen Raum – von europäischen Erfahrungen lernen? » [Le Changement démographique et les infrastructures dans l'espace rural – Quelles leçons des expériences européennes ?], in *Informationen zur Raumentwicklung*, n° 12, 2003, p. 709-787.

BUNDESAMT FÜR BAUWESEN UND RAUMPLANUNG, *Raumordnungsbericht 2000*, Band 7, Bonn, 2001, 315 p.

BUNDESMINISTERIUM FÜR ERNÄHRUNG, LANDWIRTSCHAFT UND VERBRAUCHERSCHUTZ [Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection du consommateur], *Nationaler Strategieplan der Bundesrepublik Deutschland für die Entwicklung ländlicher Räume 2007-2013* [Plan national de stratégie de la République fédérale d'Allemagne pour le développement des espaces ruraux] http://www.bmelv.de/cln_045/nn_751686/SharedDocs/downloads/08-LaendlicheRaume/Strategiepapier,templateId=raw,property=publicationFile.pdf/Strategiepapier.pdf (avril 2007).

Depraz (Samuel), « Du territoire identitaire au maillage fonctionnel : la réforme graduelle des communes dans les nouveaux Länder allemands », in Bleton-Ruget (Annie), Commerçon (Nicole) et Gonod (Philippe) (éds), *Territoires institutionnels, territoires fonctionnels*, IRVSM, Mâcon, 2006, p. 227-235.

Depraz (Samuel), « Le Concept d'Akzeptanz et son utilité en géographie sociale : exemple de l'acceptation sociale des parcs nationaux allemands », in *L'espace géographique*, vol. 34 n° 1, 2005, p. 1-16.

Depraz (Samuel), « Ancrage culturel d'un imaginaire : de la forêt aux parcs naturels allemands, une mise en scène de l'univers du conte ? », in *La Grande Oreille, revue littéraire de recherche sur le conte*, n° 24, 2005, p. 54-58.

Henkel (Gerhard), *Der ländliche Raum, Gegenwart und Wandlungsprozesse seit der 19. Jahrhundert in Deutschland* [L'espace rural, temps présent et processus de transformation depuis le XIX^e siècle en Allemagne], Borntraeger/Teubner coll. Studienbücher der Geographie, Berlin-Stuttgart, 2004, 383 p.

Kemper (Franz-Josef), « Regionale Bevölkerungsentwicklung zwischen Wachstum und Schrumpfung » [Les Évolutions démographiques régionales entre croissance et déclin], in *Geographische Rundschau*, vol. 56 n° 9, 2004, p. 20-25.

Kawka (Rupert) et **Lutter** (Horst) (éds), « Neue Leitbilder der Raumentwicklung in Deutschland » [Les Nouveaux Modèles de l'aménagement du territoire en Allemagne], in *Informationen zur Raumentwicklung*, n° 11-12, 2006, p. 605-724.

Koks (Martina) (éd.), « Demographischer Wandel und Infrastruktur im ländlichen Raum – von europäischen Erfahrungen lernen? » [Changement démographique et infrastructures en milieu rural – Quelles leçons des expériences européennes ?], in *Informationen zur Raumentwicklung*, n° 12, 2003, p. 709-787.

Lacquement (Guillaume), *La Décollectivisation dans les nouveaux Länder allemands ; acteurs et territoires face au changement de modèle agricole*. L'Harmattan, coll. Pays de l'Est, Paris, 1996, 256 p.

Lacquement (Guillaume), « L'agriculture post-collectiviste dans les montagnes des nouveaux Länder allemands : de l'adaptation à l'innovation », in Rieutort (Laurent) (éd.) : *Crises et Mutations des agricultures de montagne*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2003, p. 461-478.

Lacquement (Guillaume), « Politique d'intégration territoriale et ancienne frontière interallemande », in Maurel (Marie-Claude) (éd.), *Annales de Géographie*, n° 636 - *La Nouvelle Europe centrale : les implications territoriales de l'intégration européenne*, mars-avril 2004, p. 168-187.

Lacquement (Guillaume), « Les changements fonctionnels dans les territoires ruraux des nouveaux Länder allemands », in *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 81 n° 2, 2005, p. 155-167.

Laschewski (Lutz) et **Siebert** (Rosemarie), « Effiziente Agrarwirtschaft und arme ländliche Ökonomie ? Über gesellschaftliche und wirtschaftliche Folgen des Agrarstrukturwandels in Ostdeutschland » [Une économie agricole efficiente ou une économie de pauvreté rurale ? Les conséquences économiques et sociales du changement des structures agraires en Allemagne orientale], in *Berliner Debatte Initial*, vol. 12 n° 6, 2001, p. 31-42.

Mehl (Peter) (éd.), *Agrarstruktur und ländliche Räume: Rückblick und Ausblick* [Les Structures agraires et les espaces ruraux : rétrospective et perspective], Bundesforschungsanstalt für Landwirtschaft, Sonderheft 201, Braunschweig, 1999, 281 p.

Müller (Bernd), *Der ländliche Raum und seine zukünftige Entwicklung* [L'Espace rural et son évolution future], Grin Verlag, Munich, 2004, 45 p.

Streith (Michel), *Dynamiques paysannes en Mecklembourg, survie d'un savoir-faire*, LIT Verlag, coll. Freiburger Sozialanthropologische Studien vol. 7, Münster / Hambourg, 2005, 232 p.

Wollmann (Hellmut) et **Roth** (Roland) (éds), *Kommunalpolitik, politisches Handeln in den Gemeinden* [Politique communale, politiques publiques d'intervention dans les communes], Leske / Budrich, Opladen, 1999, 851 p.

Wollmann (Hellmut), « Local Government Systems : from Historic Divergences towards Convergence ? Great Britain, France and Germany as Comparative Cases in Point », in *Government and Policy*, n° 18, 2000, p. 33-55.

Hongrie

Barta (Györgyi), **Fekete** (Eva), **Kukorelli** (Irén) et **Timár** (Judit), *Hungarian Spaces and Places: Patterns of Transition*, Centre for Regional Studies, Pécs, 2005, 595 p.

Csatári (Bálint), « Major Changes in the Hungarian Micro-regions », in Floriańczyk (Zbigniew) et Czapiewski (Konrad) (éds.), *Rural Development Capacity in Carpathian Europe, Rural areas and development*, European Rural Development Network, Varsovie, vol. 3, 2005, p. 79-94.

Faragó (László), « Regional "Winners" and "Losers" », in Hajdú (Zoltán) (éd.), *Regional Processes and Spatial Structures in Hungary in the 1990's*, Académie des sciences de Hongrie, Centre d'études régionales, Pécs, 1999, p. 316-327.

Ferge (Zsuzsa), « L'évolution des politiques sociales en Hongrie depuis la transformation de système », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 29 n° 3, septembre 1998, p. 35-59.

Depraz (Samuel), « Développement local et politiques de gestion des communes rurales en Hongrie centrale », in *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol. 82 n° 2, 2005, p. 168-181.

Depraz (Samuel), « Paternalistic Countryside : the Hard Way towards Local Development in the Rural Municipalities of Central Hungary », in *Eastern European Countryside*, n° 12, 2006, p. 93-110.

Depraz (Samuel), « Action environnementale et démocratie locale en Hongrie post-socialiste », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 36 n° 1, 2005, p. 33-61.

Depraz (Samuel), « Les Parcs naturels en Hongrie, protection de la nature et développement local », in *Le Courrier des Pays de l'Est*, n° 1035, 2003, p. 71-79.

Hajdú (Zoltán), *Regional Processes and Spatial Structures in Hungary in the 1990's*, Hungarian Academy of sciences, Pécs, 1999, 354 p.

Hajdú (Zoltán) et **Pálné Kovács** (Ilona), *Portrait of South Transdanubia: a Region in Transition*, Hungarian academy of sciences, Centre for Regional Studies, Pécs, 2003, 204 p.

Henshal Momsen (Janet), **Kukorelli** (Irén) et **Timar** (Judit), *Gender at the Border, Entrepreneurship in Rural Post-socialist Hungary*, Ashgate, Aldershot, 2005, 142 p.

Kovach (Imre), « Leadership, Local Power and Rural Restructuring in Hungary », in Halfacree (Keith), Kovách (Imre) et Woodward (Rachel) (éds.), *Leadership and Local Power in European Rural Development*, Ashgate, Aldershot, 2002, p. 91-144.

Kovács (Katalin), « The Agricultural Restructuring in Hungary 1990-2001 », in *Geographia Polonica*, vol. 76 n° 1, printemps 2003, p. 55-72.

Kovács (Teréz), *Rural Development in Hungary*, Centre for Regional Studies, Discussion Papers n° 34, Pécs, 2001, 43 p.

Meusberger (Peter) et **Jöns** (Heike) (éds), *Transformations in Hungary, Essays in Economy and Society*, Physica-Verlag, Heidelberg, 2001, 382 p.

Némes-Nagy (József), « New Regional Patterns in Hungary », in Meusberger (Peter) et Jöns (Heike) (éds), *Transformations in Hungary, Essays in Economics and Society*, Physica-Verlag, Heidelberg, 2001, p. 39-64

Némes-Nagy (József), « Regional Disparities in Hungary during the Period of Transition to a Market Economy », in *Geojournal*, vol. 32 n° 4, 1994, p. 363-368.

Némes-Nagy (József), « Les disparités régionales dans la Hongrie en transition », in *Revue de géographie de l'Est*, tome 53 n° 1-2, 2003, p. 33-42.

Lituanie

Lietuvos žemės ūkis 2003 [L'Agriculture lituanienne en 2003], Agrarinės ekonomikos institutas, Vilnius, 2004, 201 p.

Lietuvos žemės ūkis ir kaimo plėtra [Agriculture et Développement rural en Lituanie], Agrarinės ekonomikos institutas, Vilnius, 2005, 203 p.

Maciulytė (Jurgita) et **Daugirdas** (Vidmantas), « Décentralisation et Collectivités territoriales en Lituanie », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, vol. 35 n° 3, 2004, p. 99-118.

Maciulytė (Jurgita), « La Recomposition de l'espace rural lituanien dans la perspective de l'intégration européenne », in Maurel (Marie-Claude) (éd.), *Annales de Géographie*, n° 636 - *La Nouvelle Europe centrale*, mars-avril 2004, p. 188-210.

Maciulytė (Jurgita), « L'Agriculture en Lituanie. Dix ans de transition », in *Le Courrier des pays de l'Est*, n° 1025, 2002, p. 52-60.

Maciulytė (Jurgita), *Les Mutations agraires dans l'espace lituanien*, in *Territoires en mutation*, Publication de l'UMR 5045 du CNRS n° 9/2002, Montpellier, juin 2001, 186 p.

Maciulytė (Jurgita) et **Maurel** (Marie-Claude), « Décollectivisation et Indépendance : la trajectoire agraire lituanienne », in *Bulletin de l'Association des géographes français*, n° 4, 1998, p. 455-469.

Maurel (Marie-Claude), « La Conversion structurelle de l'agriculture lituanienne », in *Estonie, Lettonie, Lituanie: 10 ans d'indépendance recouvrée*, Langues'O, Paris, 2001, p. 87-102.

STATISTIKOS DEPARTAMENTAS, *Visuotinio 2003 m. žemės ūkio surašymo rezultatai*, [Recensement agricole de 2003], Vilnius, 2005, 273 p.

STATISTIKOS DEPARTAMENTAS, *Visuotinio 2003 m. žemės ūkio surašymo rezultatai apskritimis ir savivaldybėmis*, [Recensement agricole de 2003 par savivaldybė et apskritis], Vilnius, 2005, 435 p.

Plasseraud (Yves), *Les États baltes*, Montchrestien, Paris, 1996, 160 p.

Plasseraud (Yves), *Les États baltes, les sociétés gigognes, la dialectique minorités-majorités*, Éd. Armeline, Crozon, 2003, 435 p.

Péchoux (Pierre-Yves), « La Lituanie post-soviétique : nation, territoire, mutation économique », in *Bulletin de l'Association des géographes français*, n° 1, 1998, p. 66-75.

Péchoux (Pierre-Yves), « La Lituanie aujourd'hui : la restauration d'un État national dans son territoire », in *Slavica occitania*, n° 3, 1996, p. 59-86.

Sites Internet consultés :

Ministère des Finances de Lituanie : <http://www.finmin.lt>

Ministère de l'Agriculture de Lituanie : <http://www.zum.lt>

Agence de Financement du ministère de l'Agriculture de Lituanie : <http://www.nma.lt>

LEADER Plus en Lituanie : <http://www.leaderplus.lt>

Institut national de statistique : <http://www.stat.gov.lt>

Pologne

Bański (Jerzy), « Selected Aspects of Present-day Changes in Polish Rural Space », in *Geographia Polonica*, vol. 76 n° 1, Spring 2003, p. 73-96.

Bański (Jerzy), *Przestrzenny wymiar współczesnych procesów na wsi* [Dimension spatiale des processus sociaux à la campagne], Polska Akademia Nauk, IgiPZ, Varsovie, 2005, 149 p.

Bański (Jerzy), *Geografia Polskiej wsi* [Géographie de la campagne polonaise], Polskie Wydawnictwo Ekonomiczne, Varsovie, 2006, 218 p.

Frenkel (Izasław) et **Rosner** (Andrzej), (éds), *Atlas Demograficzny i Społeczno-Zawodowy Obszarów Wiejskich w Polsce* [Atlas démographique et socio-professionnel des zones rurales en Pologne], IRWiR-PAN, Varsovie, 1995, 165 p.

Frenkel (Izasław), *Ludność, zatrudnienie i bezrobocie na wsi w latach 1988-1995* [La Population, l'emploi et le chômage à la campagne dans les années 1988-1995], IRWiR-PAN, Varsovie, 1997, 117 p.

Frenkel (Izasław), « Rural Unemployment in Poland », in *Wieś i Rolnictwo*, n° 4 (113), 2001, p 71-89.

Gorzelałak (Grzegorz), *Regional and Local Potential for Transformation in Poland*, Euroreg, Varsovie, 1998, 186 p.

Halamska (Maria), « Les Paysans polonais dans le processus de transition », in *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. XCVI, janvier-juin 1994, p. 33-56.

Halamska (Maria), « La Difficile Reconversion de l'agriculture étatique en Pologne », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 3, 1995, p. 91-118.

Halamska (Maria) et **Maurel** (Marie-Claude), « L'Agriculture polonaise et la question de l'intégration européenne : regards croisés », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 4, 1996, p. 45-78.

Halamska (Maria), *Dekolektywizacja rolnictwa w Europie srodkowej i jej społeczne konsekwencje* [La Décollectivisation de l'agriculture en Europe centrale et ses conséquences sociales], IRWiR-PAN, Varsovie, 1998, 224 p.

Maurel (Marie-Claude), **Halamska** (Maria) et **Lamarque** (Hugues), *Le Repli paysan. Trajectoires de l'après communisme en Pologne*, L'Harmattan, Paris, 2003, 252 p.

Maurel (Marie-Claude) et **Halamska** (Maria), *Démocratie et Gouvernement local en Pologne*, CNRS éditions, Paris, 2006, 265 p.

Rosner (Andrzej), « Źródła utrzymania ludności wiejskiej » [Sources de revenu de la population rurale], in *Chłop, rolnik, farmer?* [Paysan, agriculteur, farmer ?], Instytut Spraw Publicznych, Varsovie, 2000, p. 53-65.

Rosner (Andrzej), « Problematic Village Areas. Identification and Characteristics of the Local Authorities », in *Wieś i Rolnictwo*, n° 3, 2004, p. 55-69.

Swianiewicz (Paweł), (éd.), *Consolidation or Fragmentation ? The Size of Local Governments in Central and Eastern Europe*, Local Government and Public Service Reform Initiative, Budapest, 2002, 329 p.

Szafraniec (Krystyna), « Polish Peasants between "Real Socialism" and "Real Capitalism" », in *Eastern European Countryside*, n° 4, 1998, p. 49-64.

Wierzbicki (Zbigniew) et **Kaleta** (Andrzej) (éds), *Rolnictwo i Wieś europejska. Od korzeni ku wspólnej przyszłości w XXI wieku* [L'agriculture et la Campagne en Europe. Des origines à l'aube du XXI^e siècle], Uniwersytet N. Kopernica, Torun-Varsovie, 1998, 346 p.

République tchèque

Doucha (Tomáš) et **Divila** (Emil), « Farm Transformation and Restructuring in Czech Agriculture. After ten years », in Ieda (Osamu) (éd.) *The New Structure of the Rural Economy of Post-communist Countries*, Slavik Research Center, Sapporo, 2001, p. 43-59.

Doucha (Tomáš), « Czech Agriculture and the EU accession. A Need for a New Strategy », in *Agricultural Economics*, n° 50-3, 2004, p. 94-99.

Doucha (Tomáš), **Divila** (Emil) et **Fischer** (Michal), « Land Use and Ownership and the Czech Farm Development », in Floriańczyk (Zbigniew) et Czapiewski (Konrad) (éds), *Rural Development Capacity in Carpathian Europe*, vol. 3, Rural areas and development, Varsovie, 2005, p. 139-152.

Hudečková (Helena) et **Lošťák** (Michal), « Privatization in the Czech Agriculture », in *Eastern European Countryside*, n° 1, 1993, p. 47-56.

Hudečková (Helena) et **Kučerová** (Eva), « The Czech Republic in Rural Europe », in *Agricultural Economic*, 47, 11, 2001, p. 481-489.

Kučerová (Eva), « Rural Anticipation of the Welfare State in the Czech Republic », in *Eastern European Countryside*, n° 10, 2004, p. 69-80.

Majerová (Věra), « Four Milestones in the Societal and Economic Development of Czech Agriculture », in *Czech Sociological Review*, vol. 8 n° 2, 2000, p. 157-176.

Nešpor (Zdeněk), « "The Son Has Ploughed", But a Foreign Son. Five Case Studies on Transformation Strategies in Czech Agriculture after 1989 », in *Sociologický časopis = Czech Sociological Review*, vol. 42 n° 6, 2006, p. 1171-1194.

Těšitel (Jan), **Kušová** (Drahomíra) et **Bartoš** (Michael), « Role of Tourism in Development of Rural Marginal Areas (Region of Šumava Mts in Czech Republic) », in Bański (Jerzy) et Owsiański (Jan) (éds.), *Alternatives for European Rural Areas*, Polska Akademia Nauk, IgiPZ, Varsovie, vol. 1, 2003, p. 81-92.

Zrinscak (Georgette), *Mutations des campagnes tchèques – Une décollectivisation pragmatique*, Belin, Collection Mappemonde, Paris, 1997, 256 p.

Zrinscak (Georgette), « Crises et Mutations des campagnes tchèques (1989-1995) », in *L'Information géographique*, vol. 61 n° 3, 1997, p. 95-101.

Zrinscak (Georgette), « Y a-t-il un modèle agraire tchèque ? », in *Enquêtes rurales*, n° 7, 2000, p. 75-96.

Slovaquie

Atlas obyvatel'stva Slovenska [Atlas de la population en Slovaquie], Univerzita Komenského, Bratislava, 2006, 168 p.

Blaas (Gejza) et **Wolz** (Axel), « Economic Situation and Structural Changes in Slovakian Agriculture », in *Eastern European Countryside*, n° 4, 1998, p. 99-116.

Blaas (Gejza), « Agricultural Reform in Slovakia: Changing Institutions and Structure », in Ieda (Osamu) (éd.), *The New Structure of the Rural Economy of Post-communist Countries*, Slavik Research Center, Sapporo, 2001, p. 60-75.

Danglová (Olga), « Decollectivization and the Strategy for Survival of Post-socialist Agricultural Co-operatives Farms », in *Slovenský národopis [Ethnologie slovaque]*, vol. 52 n° 2, 2004, p. 122-139.

Lompech (Michel) et **Spišiak** (Peter), « L'Agriculture de montagne en Slovaquie dans la transformation post-socialiste », in *Crise et Mutation des agricultures de montagne*, Presses universitaires Blaise Pascal, coll. CERAMAC, Clermont-Ferrand, 2003, p. 441-459.

Lompech (Michel), *Décollectivisation et Politique de développement rural en Slovaquie*, thèse de doctorat, Université Montpellier III, n.p., Montpellier, 2003, 377 p.

Namerová (Iveta), « Private Farmers in Slovakia : Genesis, Composition, Conflict », in *Eastern European Countryside*, n° 5, 1999, p. 59-74.

Agriculture et ruralité en Europe centrale

sous la direction de Marie-Claude Maurel et Guillaume Lacquement

Sortis de l'économie collectiviste au début de la décennie 1990, les agricultures et les territoires ruraux d'Europe centrale traversent des mutations de grande ampleur.

En dépit d'un déclin démographique et d'un recul de l'emploi agricole, le maintien d'une forte ruralité reste un trait spécifique. Les trajectoires de recomposition témoignent des restructurations à l'œuvre dans l'agriculture, de la diversification des activités économiques et de la diffusion de nouveaux usages de l'espace rural. De nouveaux rapports sociaux contribuent à différencier les territoires ruraux où zones de prospérité relative et poches de pauvreté tissent un rural « en mosaïque ». À la rencontre des politiques d'action publique et d'initiatives endogènes, l'émergence de territoires de projet participe d'un nouveau mode de gouvernance des sociétés rurales.

Le processus d'intégration, au sein de l'Union européenne, des territoires ruraux des nouveaux Etats membres d'Europe centrale est largement engagé. Apportant leur héritage politique et culturel, leur savoir-faire et leur potentiel de production, ils sont appelés à jouer un rôle déterminant dans la formulation d'une nouvelle politique de développement rural.



Sources : Jarris A., H.I. Reuter, A. Nelson, E. Guevara, 2006.
 Hole-filled seamless SRTM data V3, CIAI
 © EHESS - J.-C. Raynal / UMR 5045 CNRS, 2006

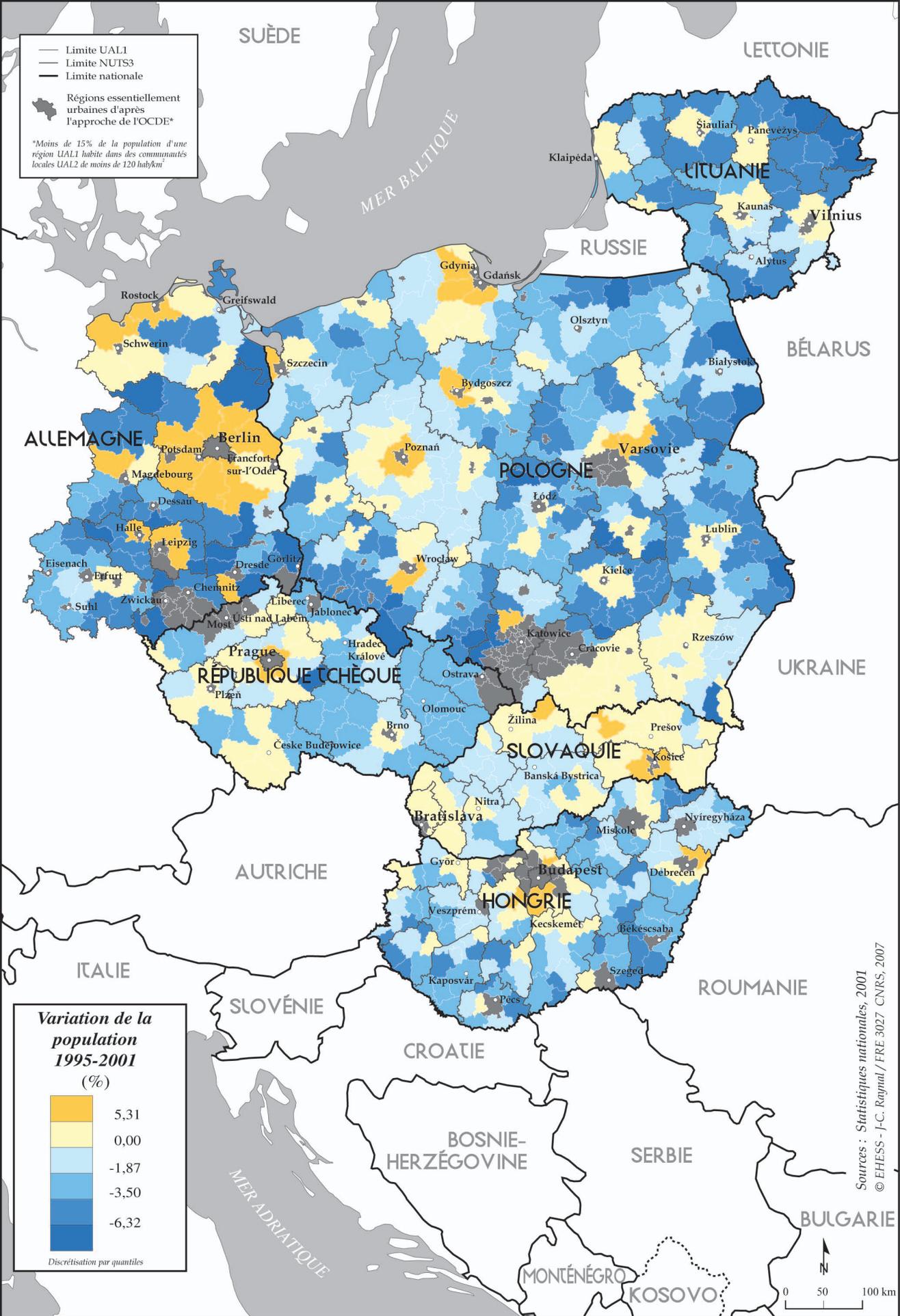
Carte n°1 - Régions naturelles en Europe centrale



Carte n°2 - Maillage administratif

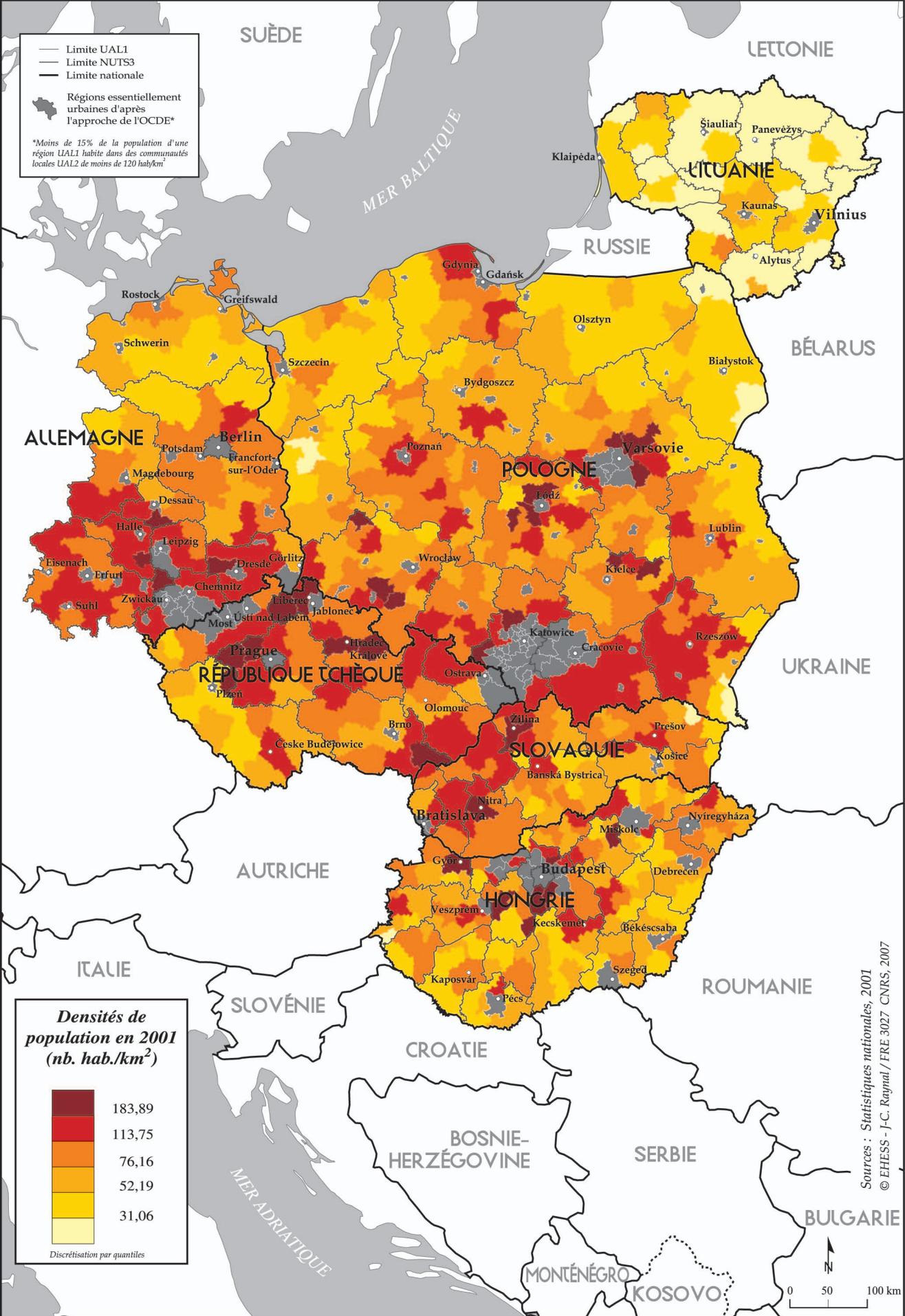


Carte n°4 - Distribution de la population rurale dans les unités administratives

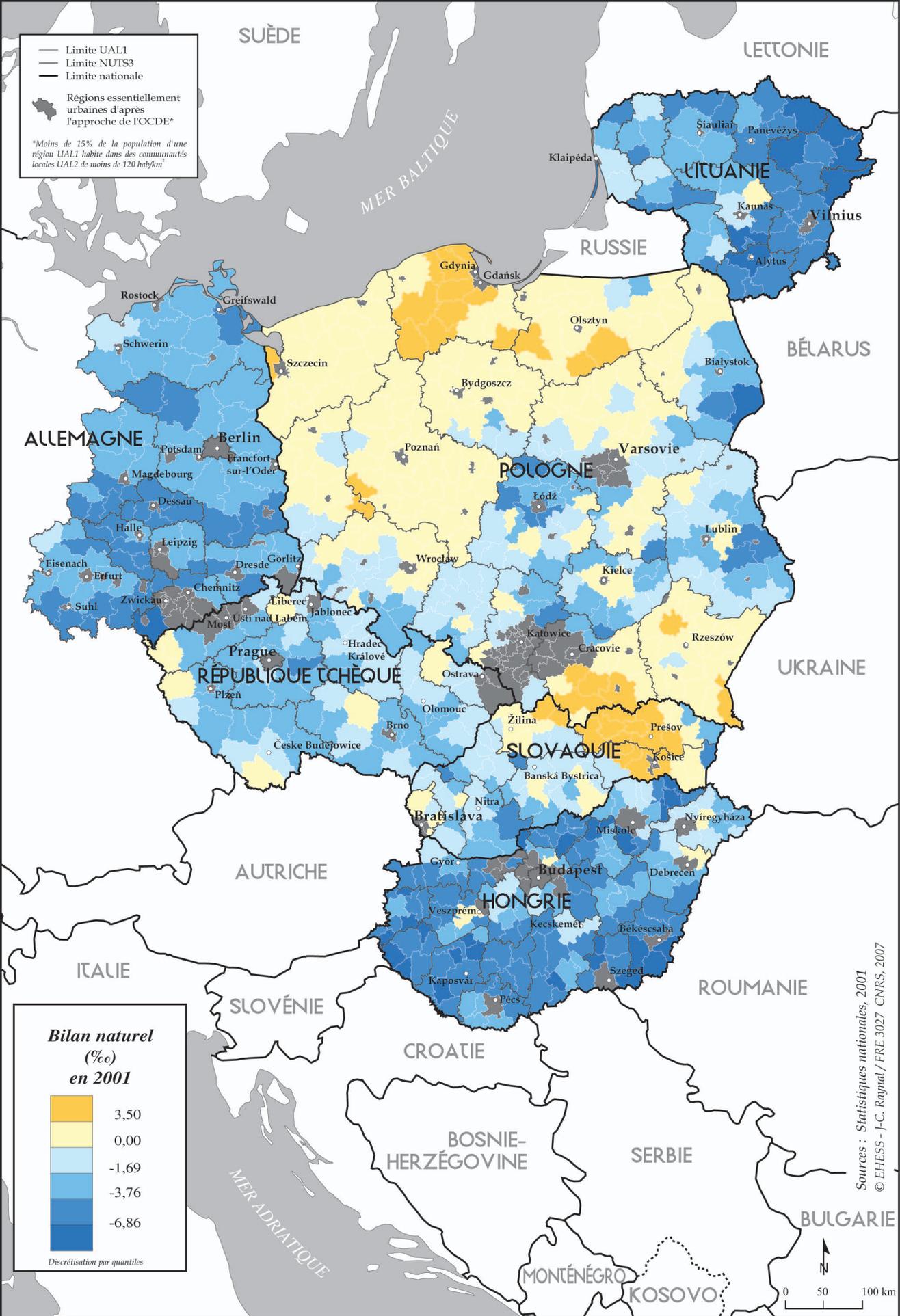


Sources : Statistiques nationales, 2001
 © EHESS - J.-C. Ragniol / FRE 3027 CNRS, 2007

Carte n°5 - Variation de la population entre 1995 et 2001



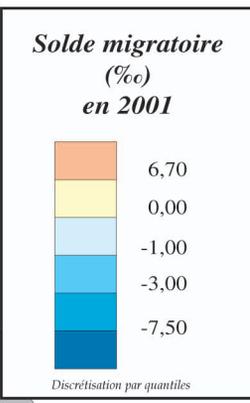
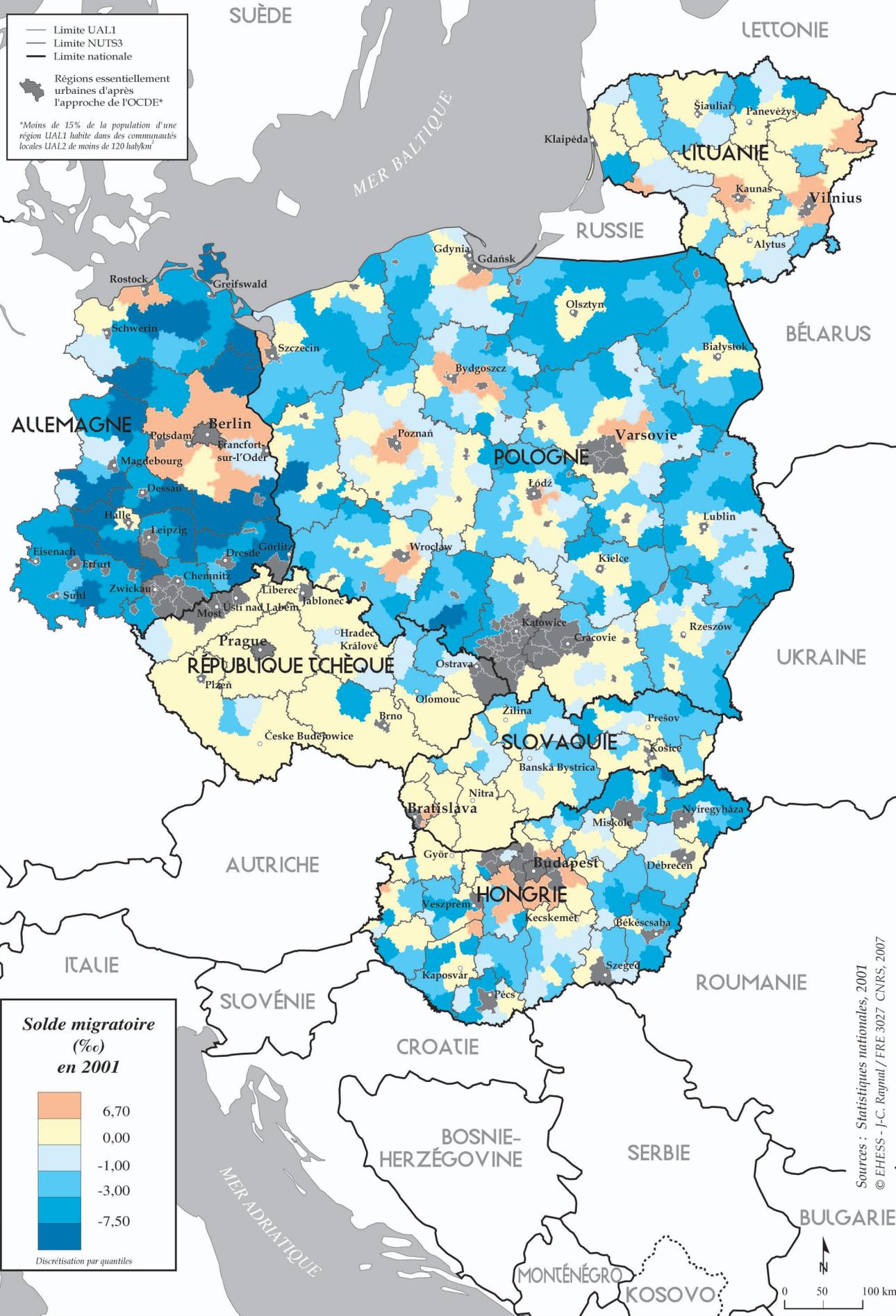
Carte n°6 - Densités de population en 2001



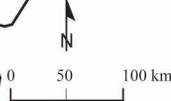
Sources : Statistiques nationales, 2001
 © EHESS - J.-C. Raynaud / FRE 3027 CNRS, 2007

Carte n°7 - Bilan naturel

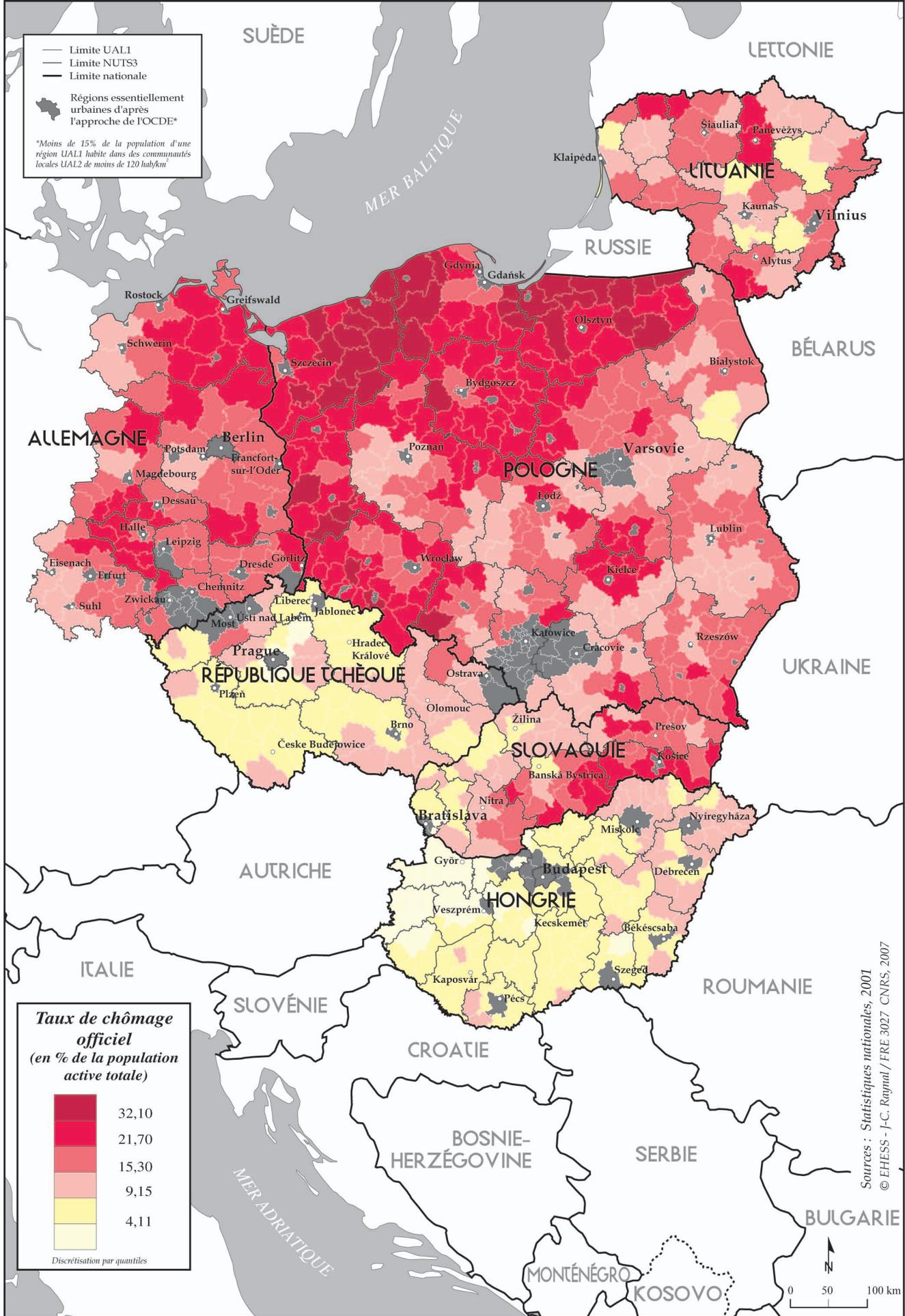
— Limite UAL1
 — Limite NUTS3
 — Limite nationale
 ■ Régions essentiellement urbaines d'après l'approche de l'OCDE*
 *Moins de 15% de la population d'une région UAL1 habite dans des communautés locales UAL2 de moins de 120 hab/km²



Sources : Statistiques nationales, 2001
 © EHESS - J.-C. Ragnan / FRE 3027 CNRS, 2007

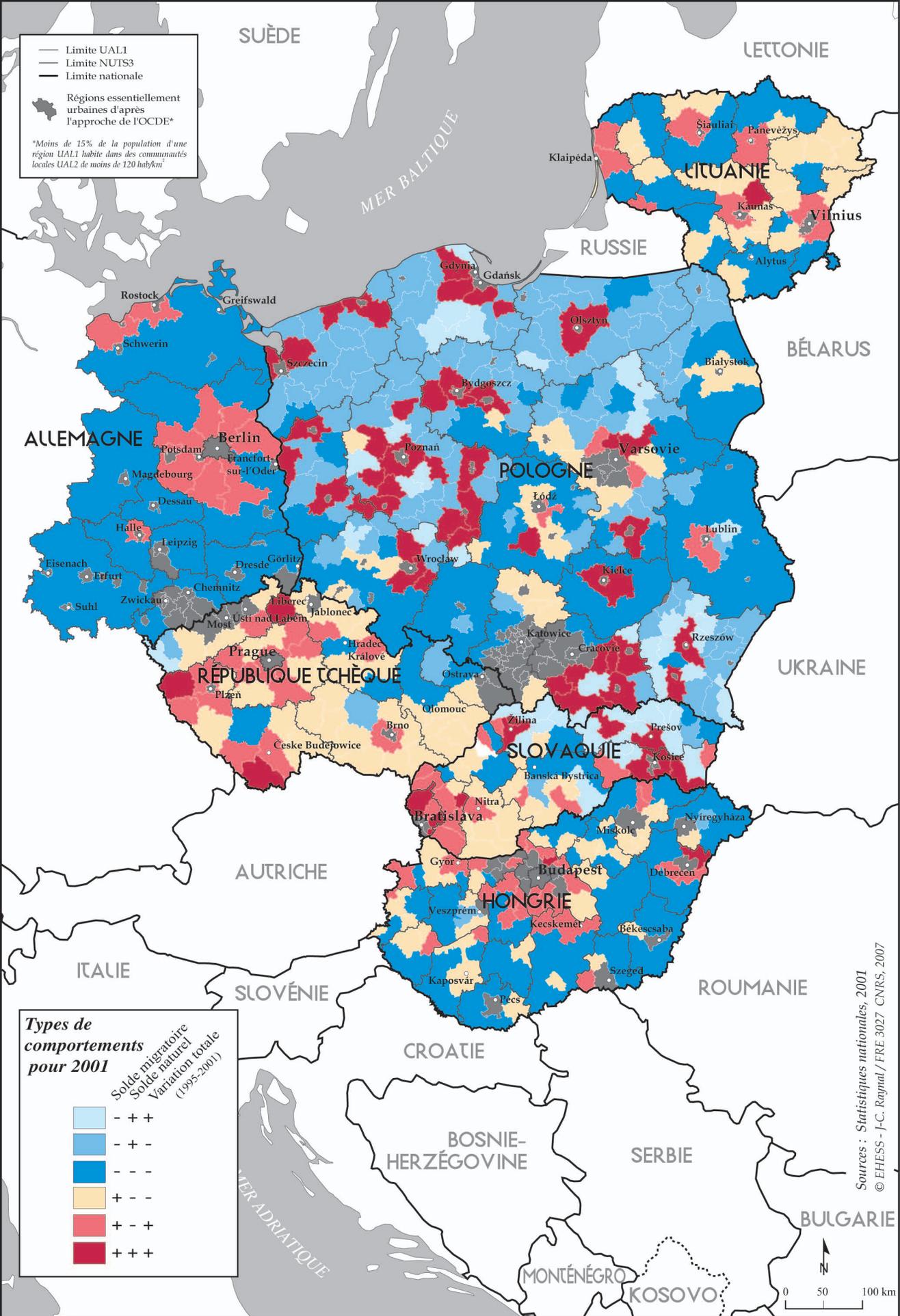


Carte n°8 - Solde migratoire



Sources : Statistiques nationales, 2001
© EHESS - J.-C. Raynal / FRE 3027 CNRS, 2007

Carte n°9 - Chômage



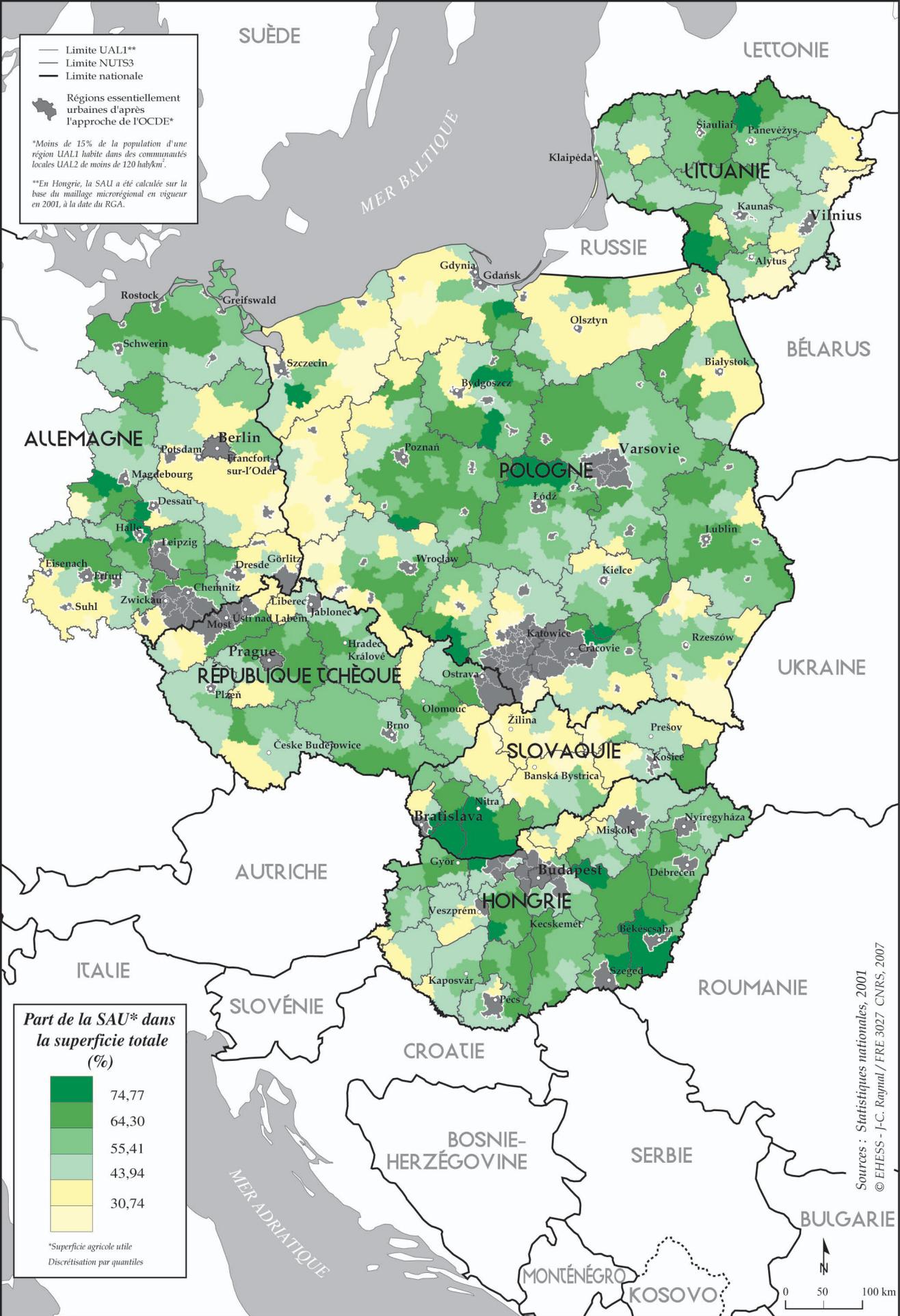
— Limite UAL1
 — Limite NUTS3
 — Limite nationale
 Région essentiellement urbaines d'après l'approche de l'OCDE*
 *Moins de 15% de la population d'une région UAL1 habite dans des communautés locales UAL2 de moins de 120 hab/km²

Types de comportements pour 2001
 Solde migratoire
 Solde naturel
 Variation totale (1995-2001)

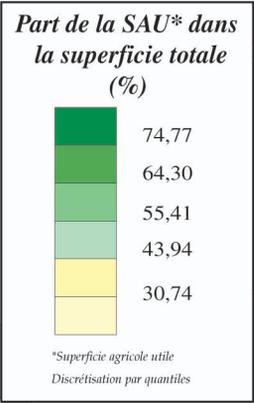
Light Blue	- + +
Medium Blue	- + -
Dark Blue	- - -
Yellow	+ - -
Red	+ - +
Dark Red	+ + +

Sources : Statistiques nationales, 2001
 © EHESS - J.-C. Raynaud / FRE 3027 CNRS, 2007

Carte n°10 - Bilan des comportements démographiques

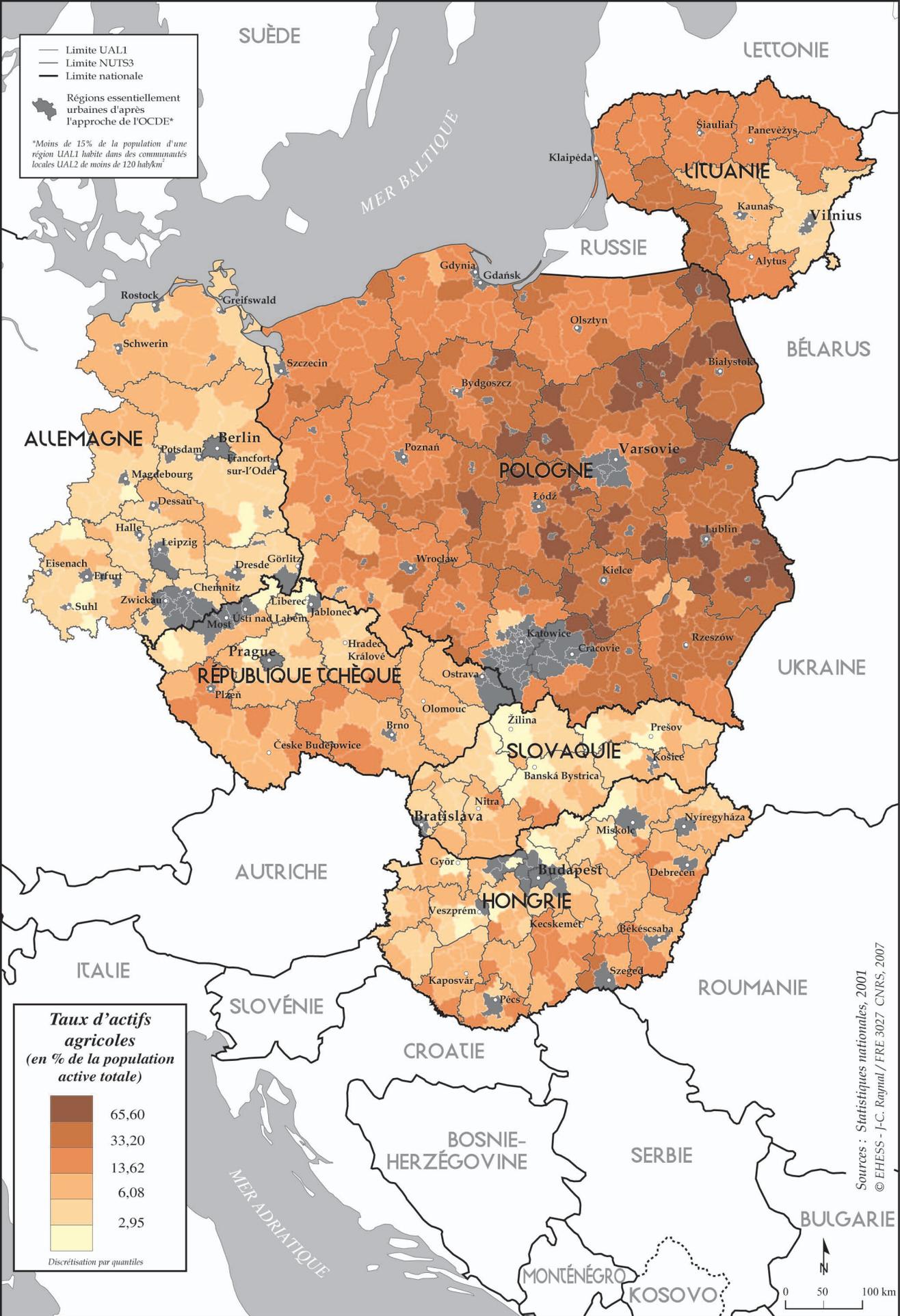


— Limite UAL1**
 — Limite NUTS3
 — Limite nationale
 ■ Régions essentiellement urbaines d'après l'approche de l'OCDE*
 *Moins de 15% de la population d'une région UAL1 habite dans des communautés locales UAL2 de moins de 120 habitants.
 **En Hongrie, la SAU a été calculée sur la base du maillage microrégional en vigueur en 2001, à la date du RGA.



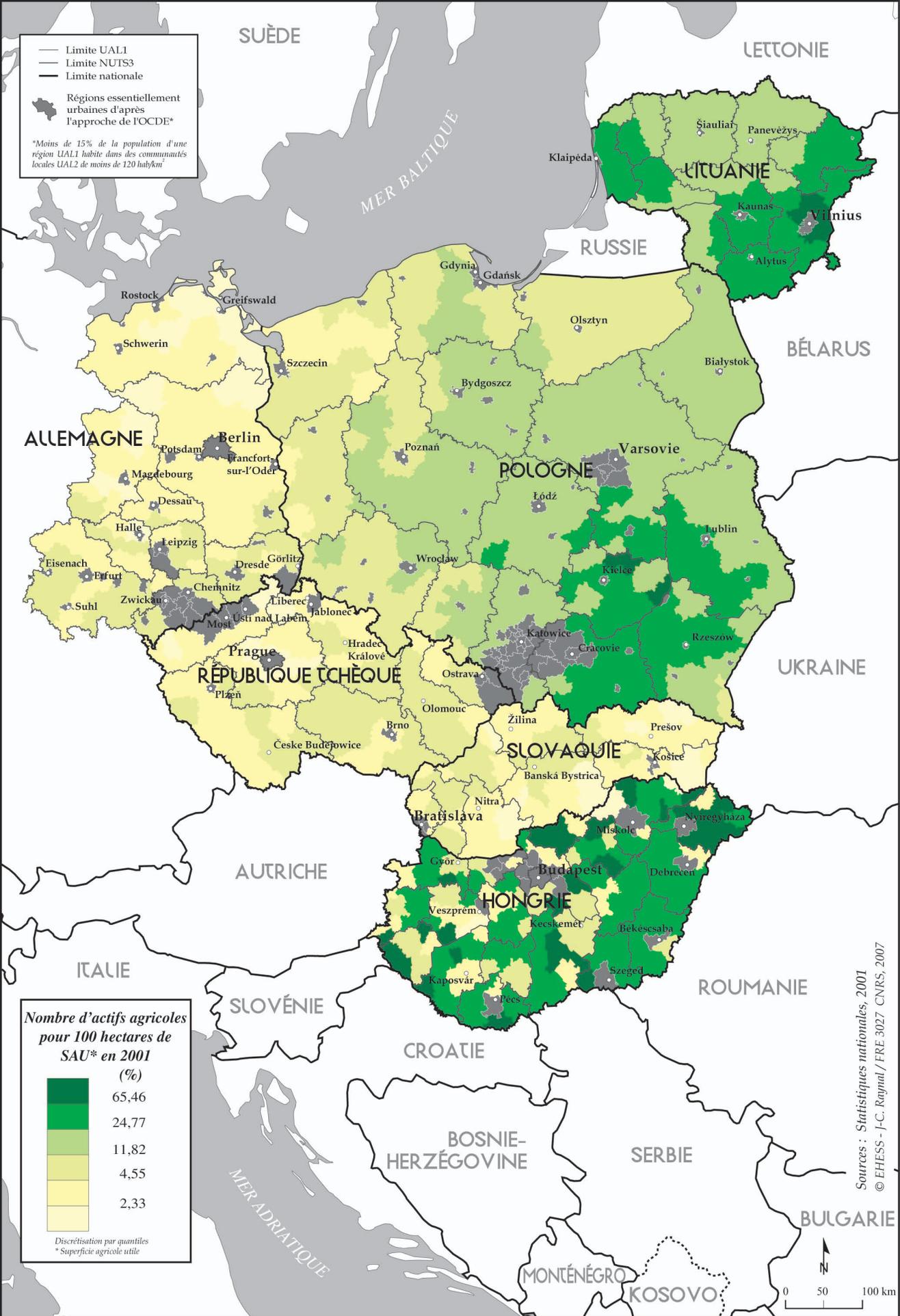
Sources : Statistiques nationales, 2001
 © EHESS - J.-C. Raynal / FRE 3027 CNRS, 2007

Carte n°11 - Superficie agricole utile

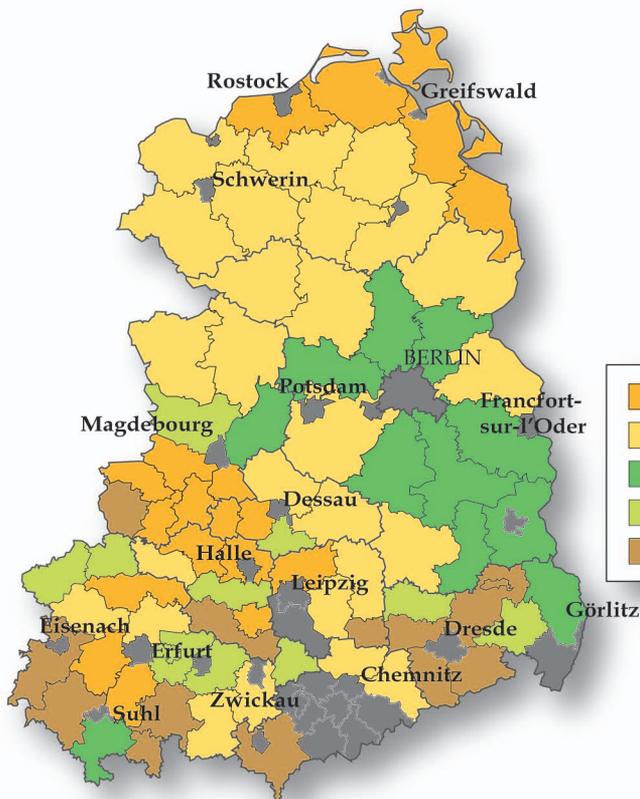


Sources : Statistiques nationales, 2001
 © EHESS - J.-C. Raynaud / FRE 3027 CNRS, 2007

Carte n°12 - Actifs agricoles



Carte n°13 - Charge en actifs agricoles



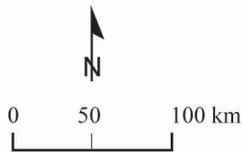
En Allemagne

- 1- Grande agriculture productiviste
- 2- Grandes structures et moindre intensification agricole
- 3- Régions agricoles et forestières spécialisées par défaut
- 4- Bassins d'élevage intensif
- 5- Espaces de faible concentration structurelle

— Limite UALI
 — Limite NUTS3
 — Limite nationale

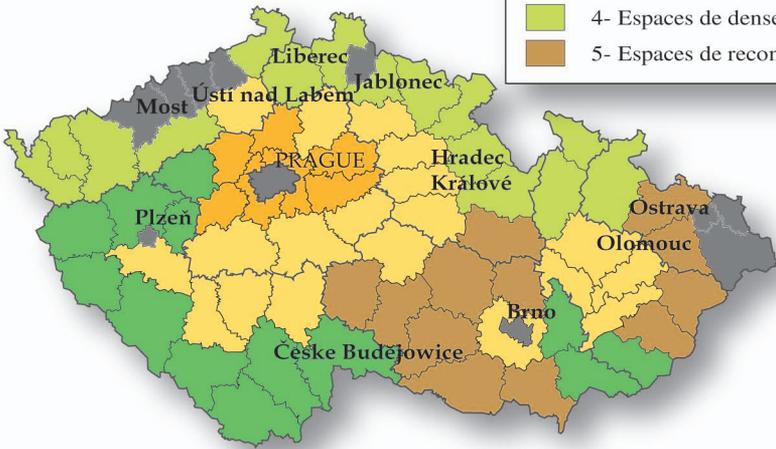
■ Régions essentiellement urbaines d'après l'approche de l'OCDE*

*Moins de 15% de la population d'une région UALI habite dans des communautés locales UAL2 de moins de 120 hab/km²

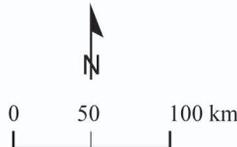
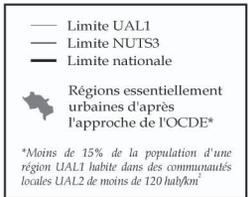
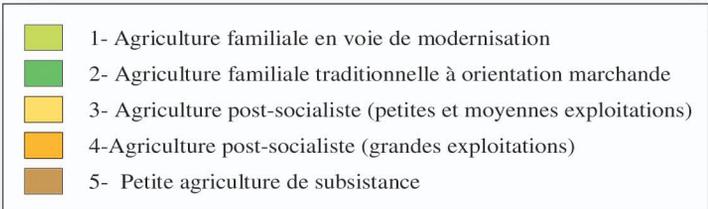
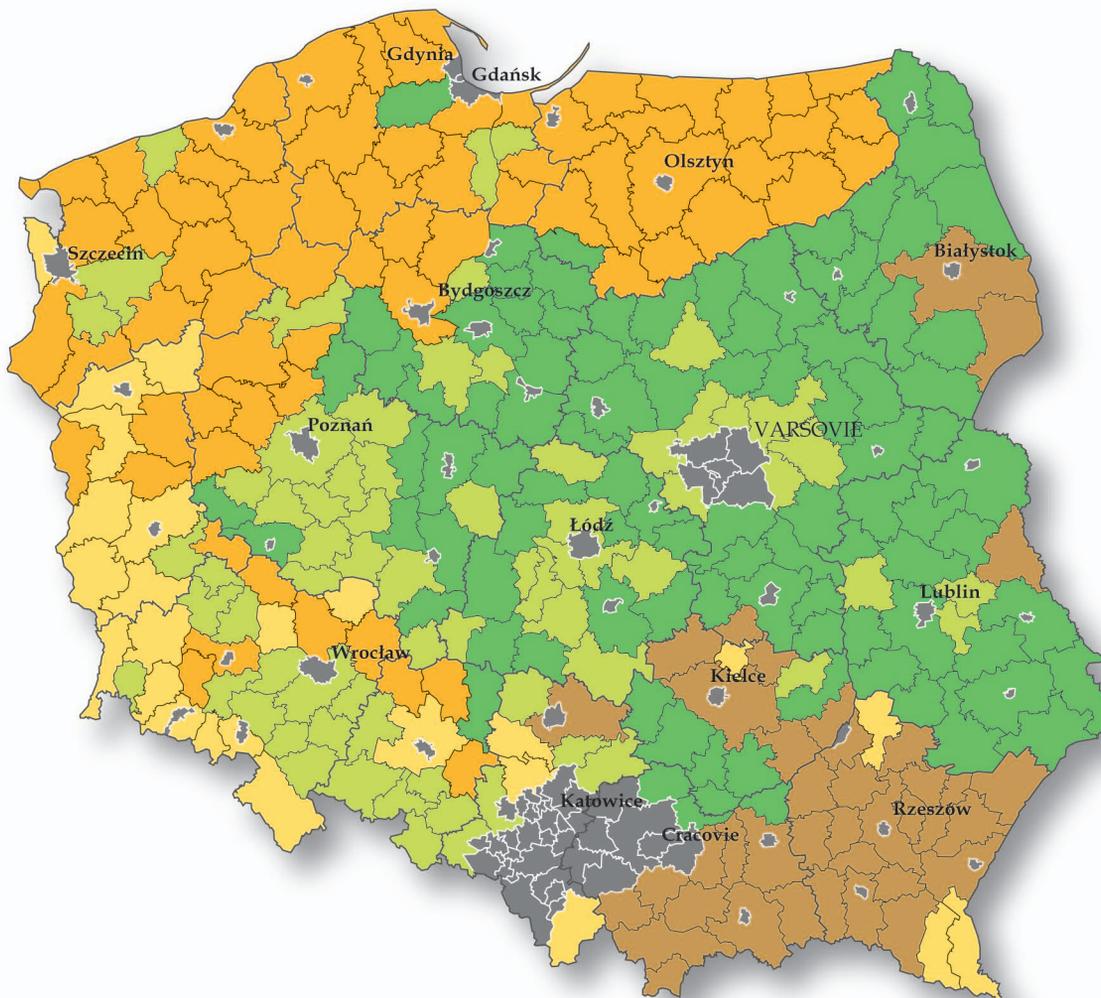


En République tchèque

- 1- Grande agriculture productiviste
- 2- Espaces agricoles performants avec moindre spécialisation
- 3- Espaces agricoles extensifs de type agro-sylvo-pastoral
- 4- Espaces de dense occupation agricole
- 5- Espaces de reconversion difficile

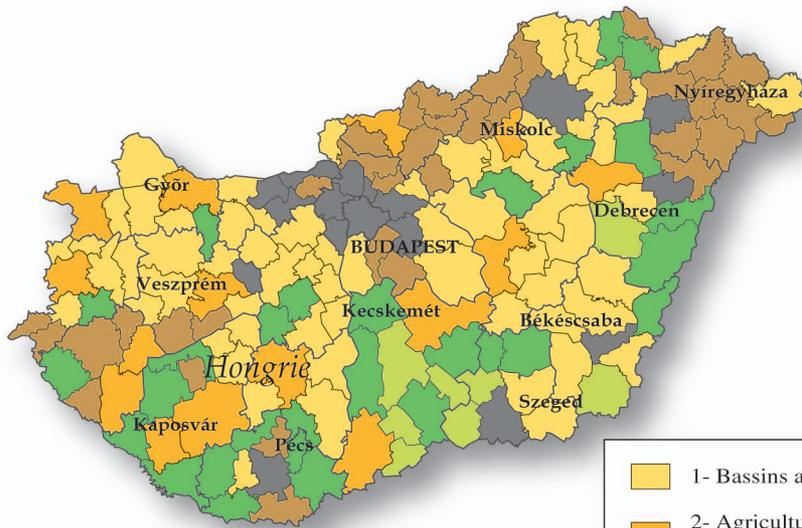


Carte 14 - Types d'espaces agricoles en Allemagne et en République tchèque



Sources : Statistiques nationales, 2001
© EHESS - J.-C. Reynal / UMR 5045 CNRS, 2006

Carte 15 - Types d'espaces agricoles en Pologne



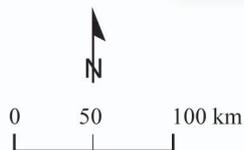
En Hongrie

- 1- Bassins agricoles à dominante céréalière
- 2- Agriculture périurbaine, très grandes exploitations sociétares
- 3- Agriculture sociétaire peu performante
- 4- Exploitations familiales d'agriculture spécialisée
- 5- Petite agriculture de subsistance

— Limite UAL1
 — Limite NUTS3
 — Limite nationale

Régions essentiellement urbaines d'après l'approche de l'OCDE*

*Moins de 15% de la population d'une région UAL1 habite dans des communautés locales UAL2 de moins de 120 hab/km²

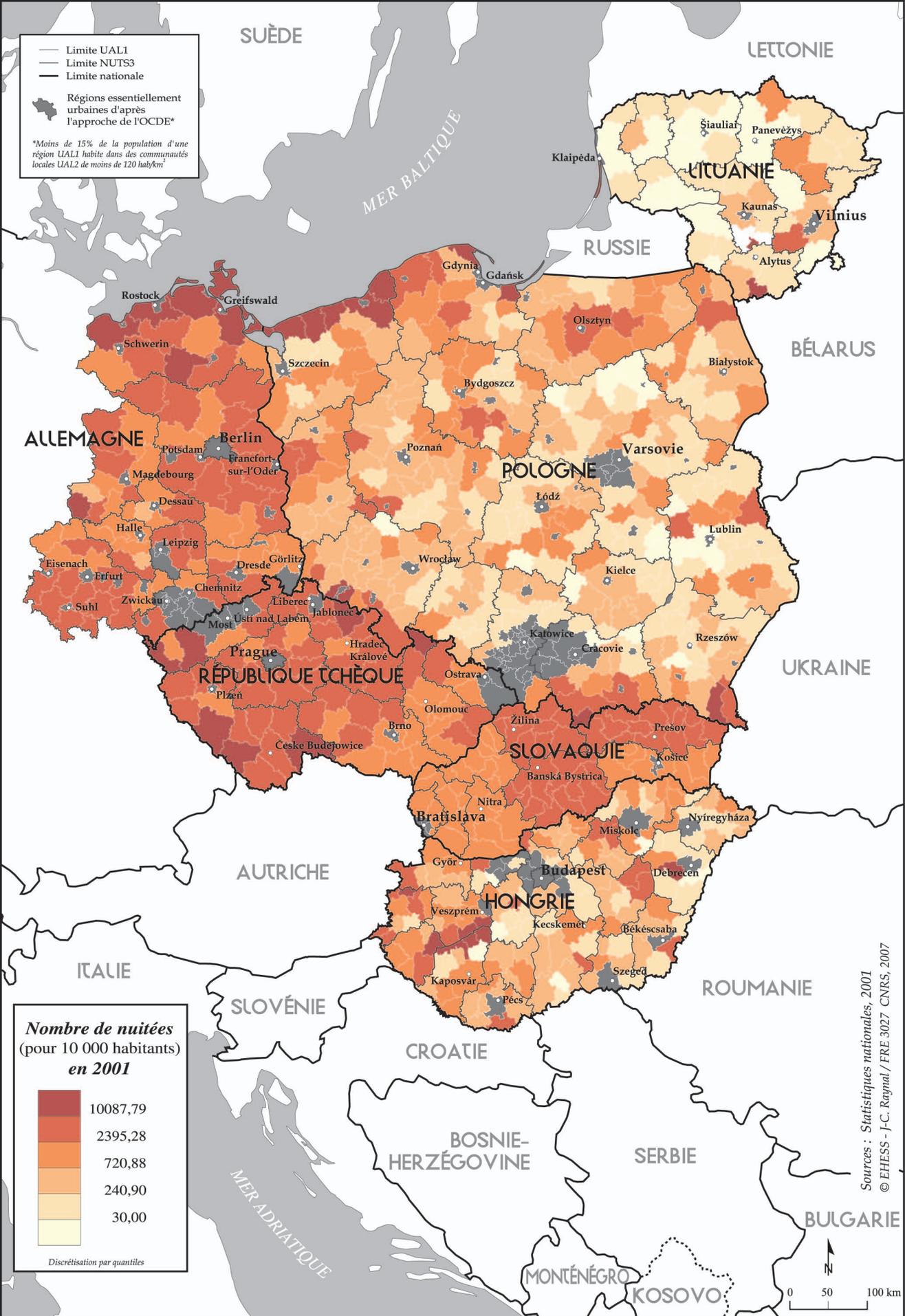


En Lituanie

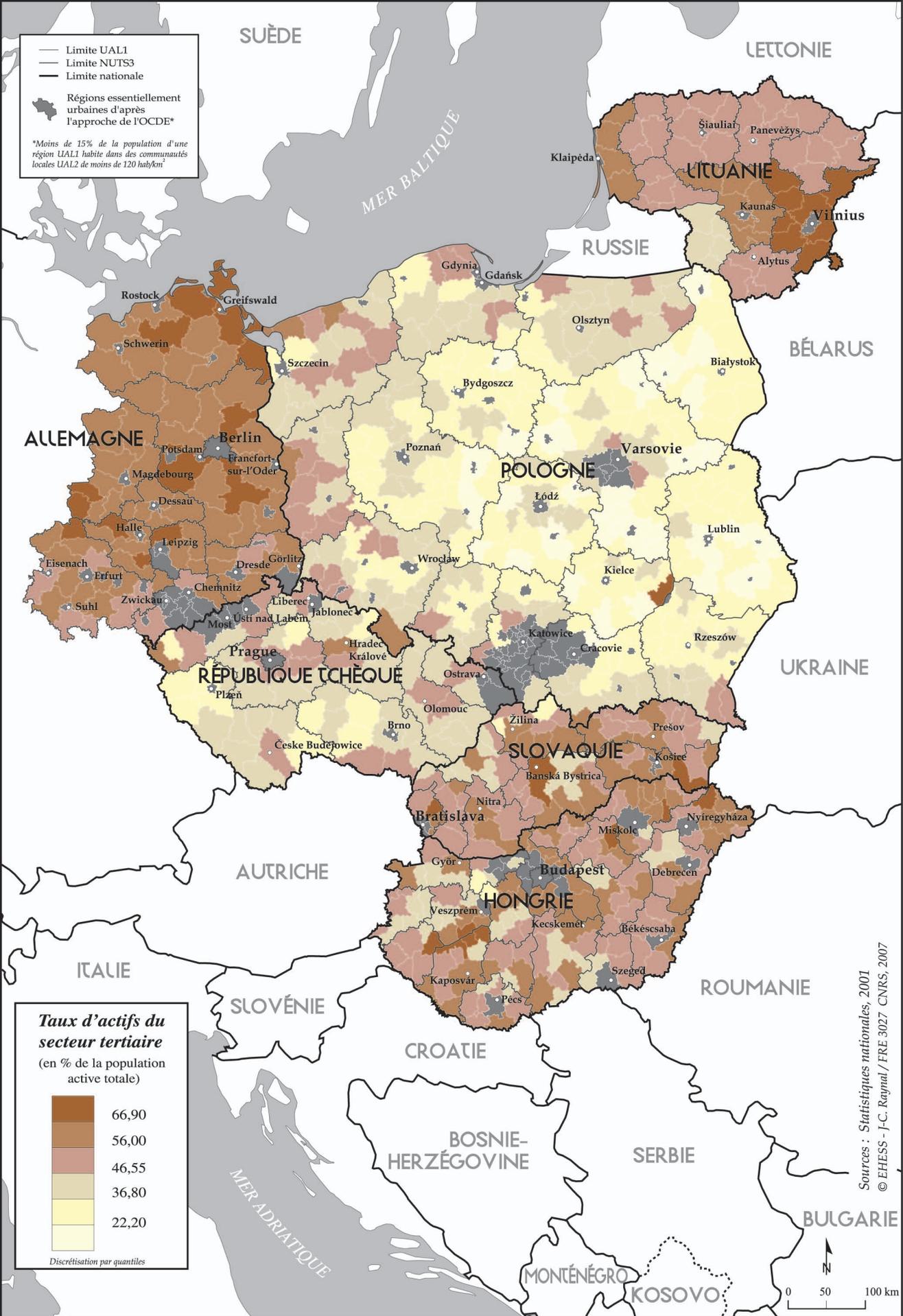
- 1- Grande agriculture productiviste
- 2- Grandes structures et moindre intensification
- 3- Agriculture familiale orientée vers l'élevage bovin
- 4- Polyculture familiale
- 5- Petite agriculture de subsistance



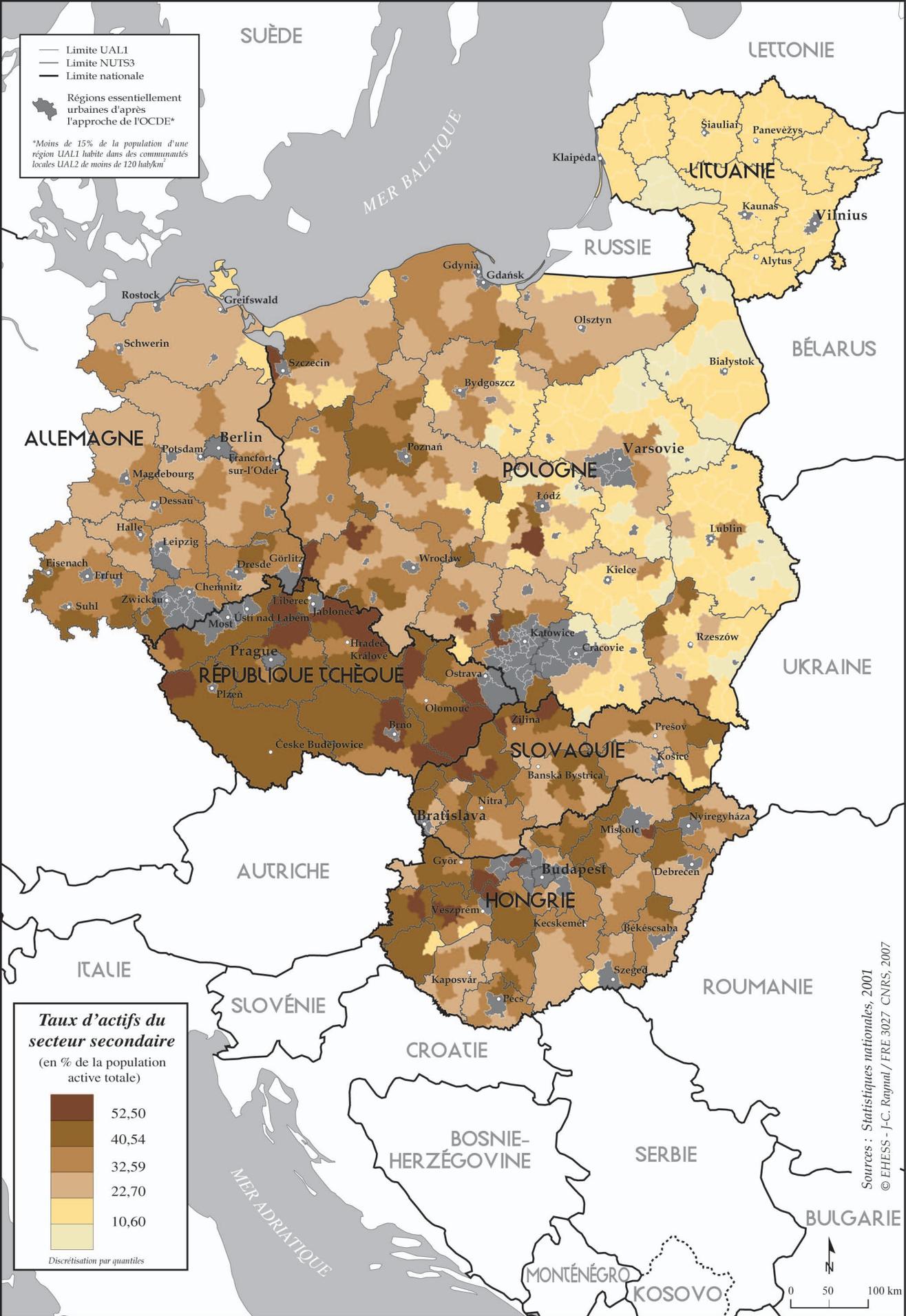
Carte 16 - Types d'espaces agricoles en Hongrie et en Lituanie



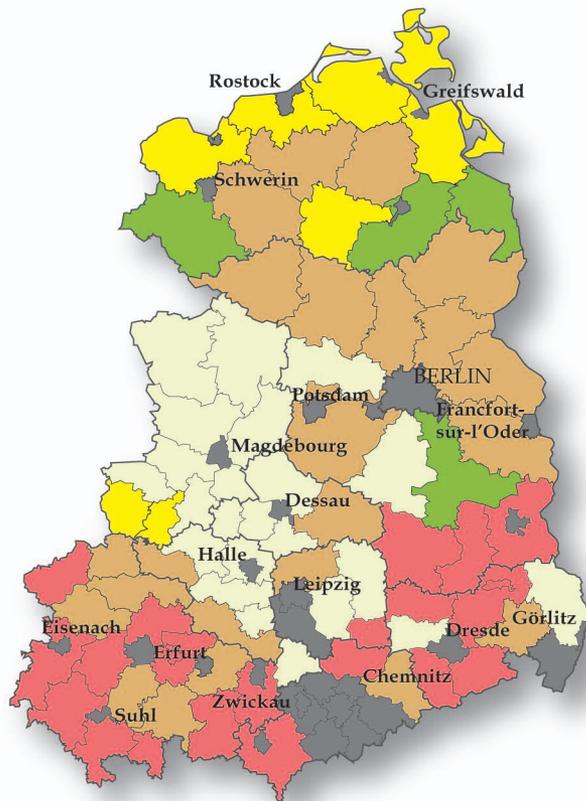
Carte n°19 - Intensité touristique



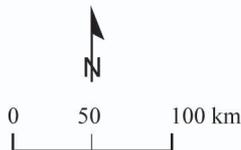
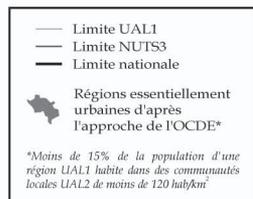
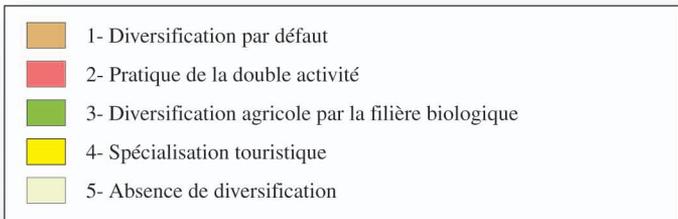
Carte n°20 - Actifs du secteur tertiaire



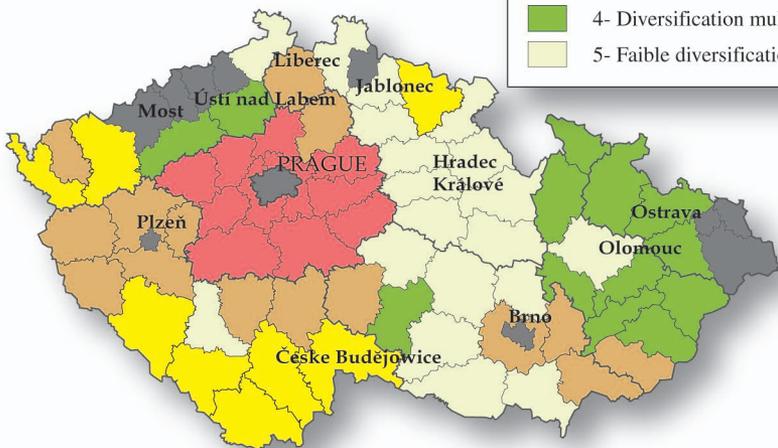
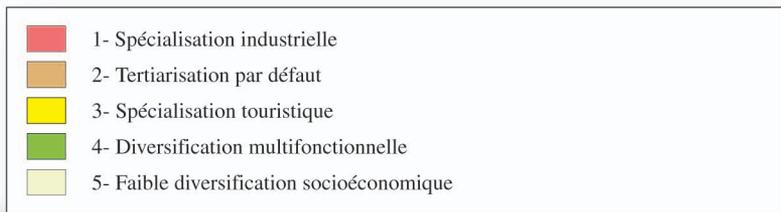
Carte n°21 - Actifs du secteur secondaire



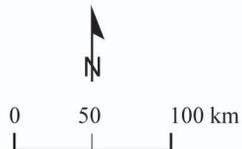
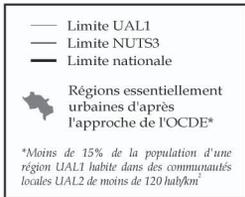
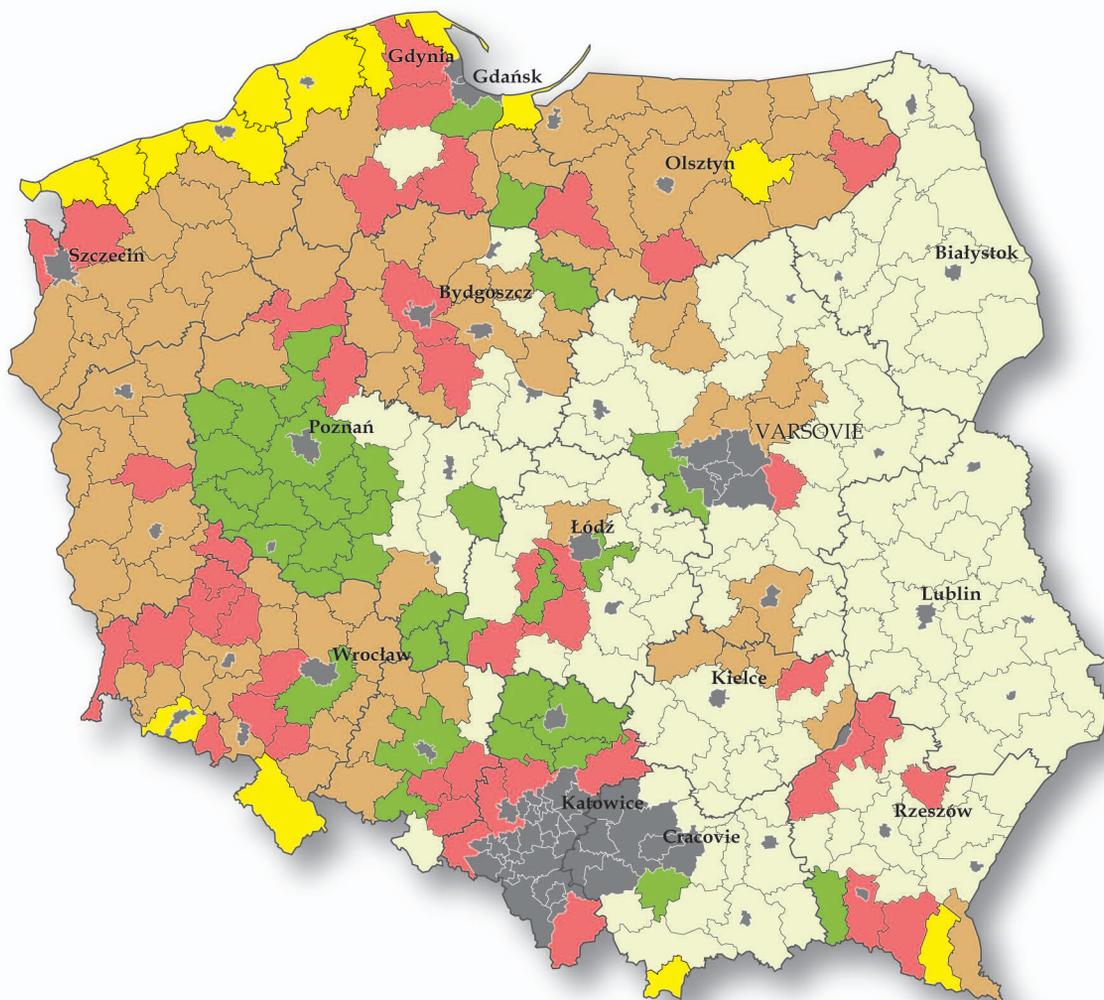
En Allemagne



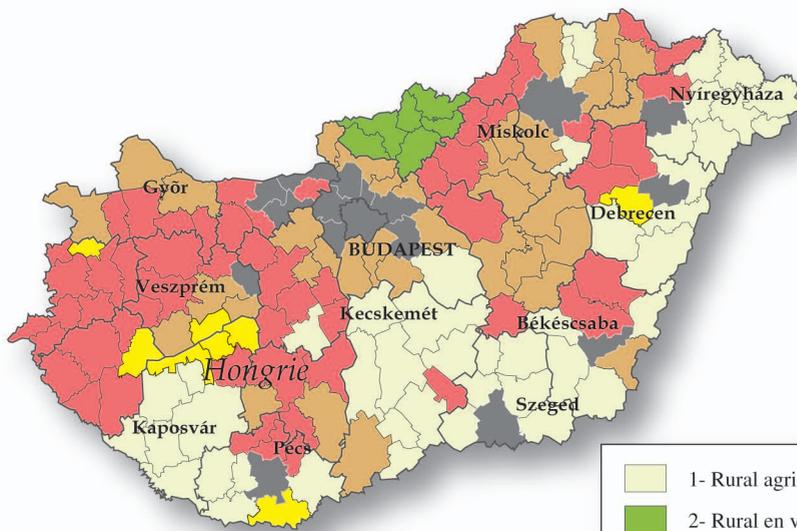
En République tchèque



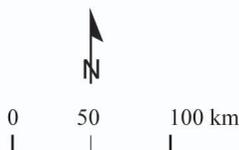
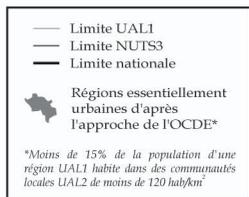
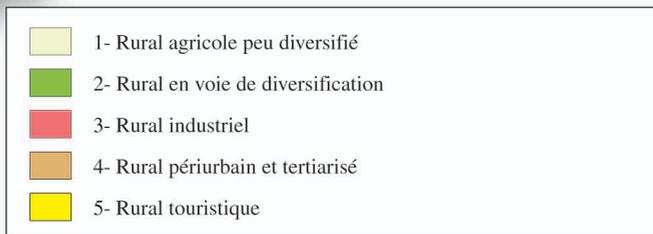
Carte 22 - Types de diversification socioéconomique en Allemagne et en République tchèque



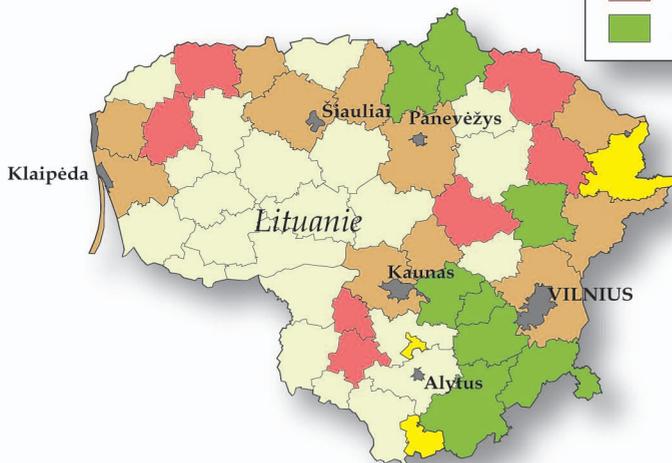
Carte 23 - Types de diversification socioéconomique en Pologne



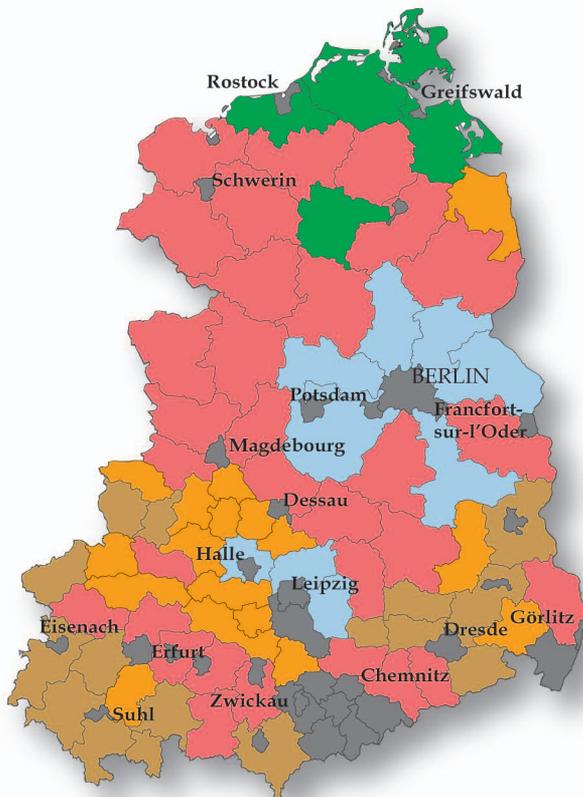
En Hongrie



En Lituanie



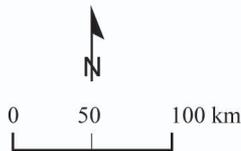
Carte 24 - Types de diversification socioéconomique en Hongrie et en Lituanie



En Allemagne

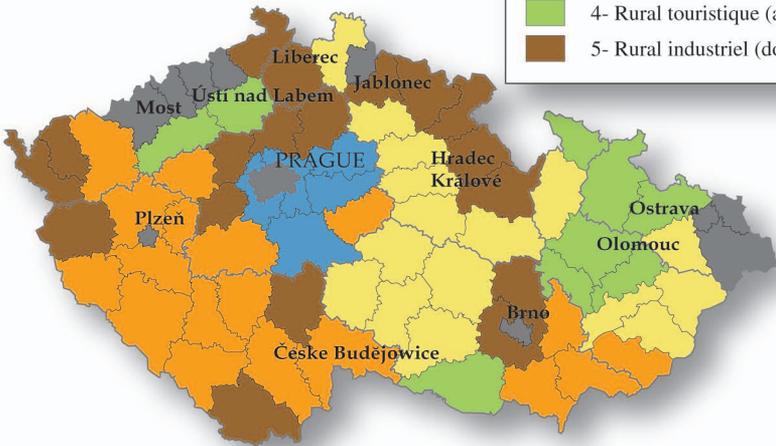
- 1- Rural périurbain (croissance de l'activité économique et de la population)
- 2- Rural touristique (tourisme intensif)
- 3- Rural agricole (mono-activité, déclin démographique)
- 4- Rural post-socialiste (dualisme agraire et faible diversification)
- 5- Rural industriel (double activité et diversification, déclin démographique)

— Limite UALI
 — Limite NUTS3
 — Limite nationale
 Régions essentiellement urbaines d'après l'approche de l'OCDE*
 *Moins de 15% de la population d'une région UALI habite dans des communautés locales UAL2 de moins de 120 hab/km²

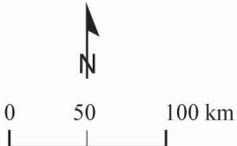
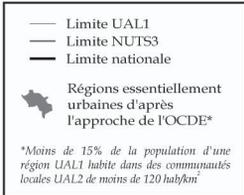
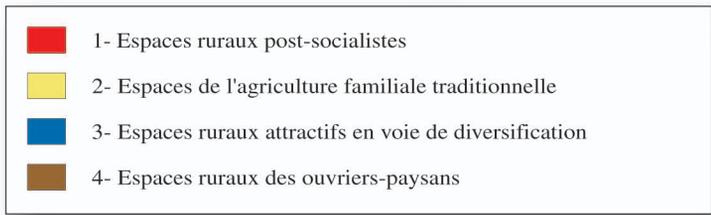
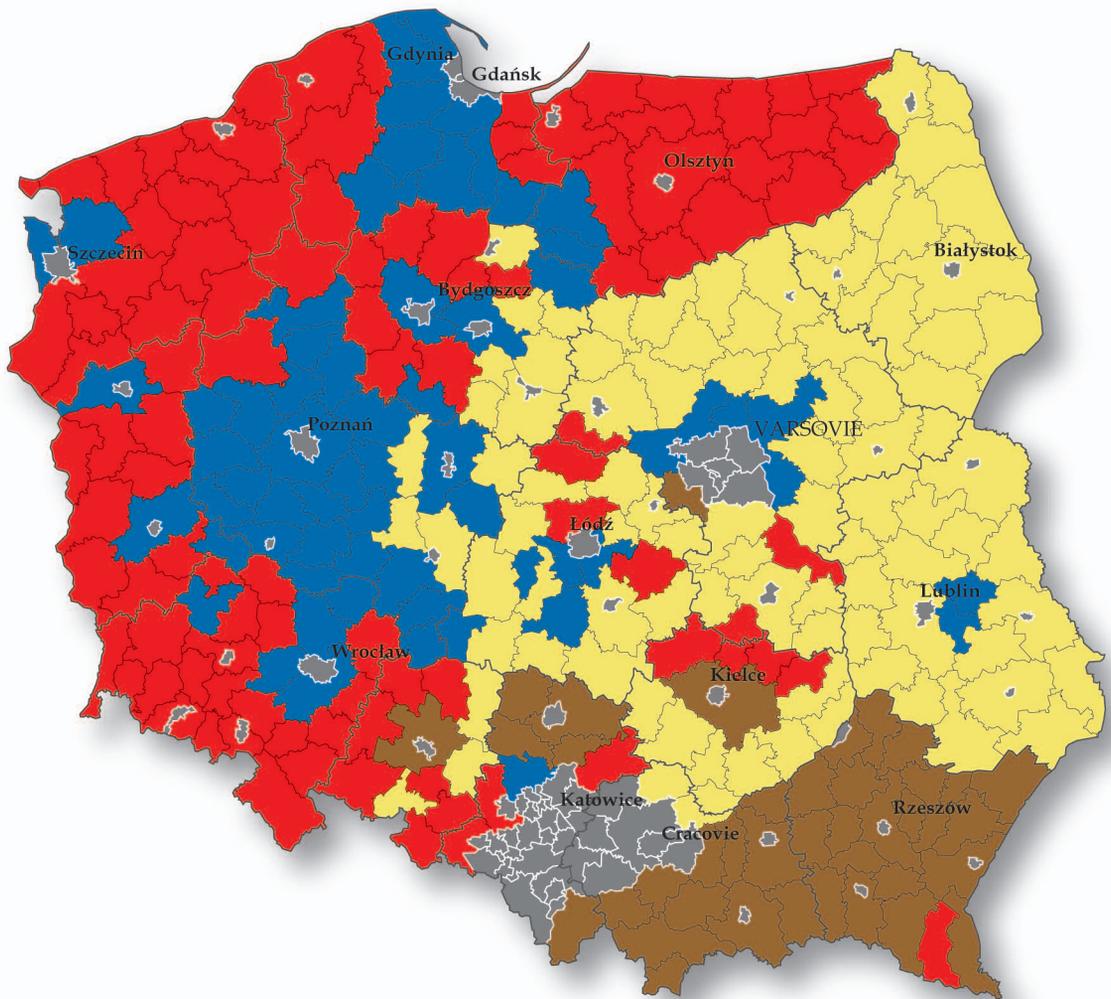


En République tchèque

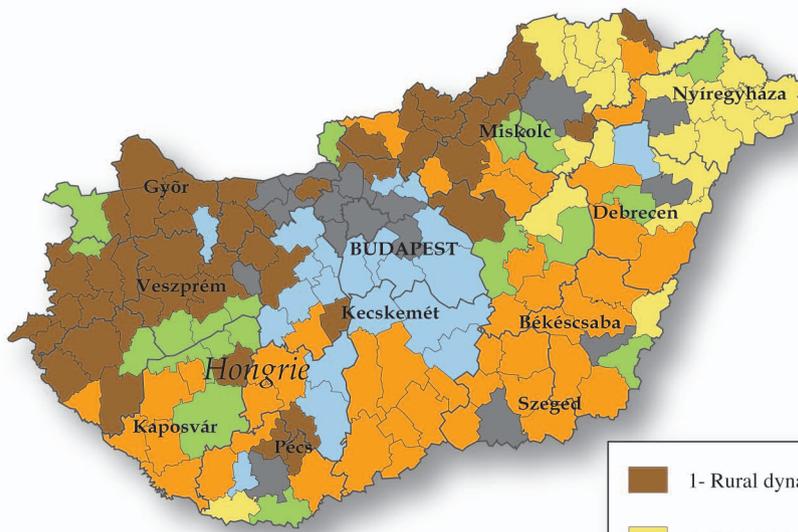
- 1- Rural périurbain (étalement résidentiel dans un bassin de grandes cultures)
- 2- Rural agricole (modernisation agricole et diversification des activités)
- 3- Rural paysan (crise et diversification par défaut)
- 4- Rural touristique (avec diffusion relative)
- 5- Rural industriel (double activité, crise et diversification)



Carte 25 - Types de ruralité en Allemagne et en République tchèque



Carte 26 - Types de ruralité en Pologne



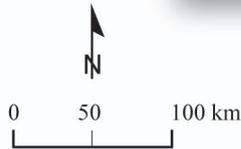
En Hongrie

- 1- Rural dynamisé, diversifié, à dominante industrielle
- 2- Périphérie rurale en crise avec fait ethnique
- 3- Rural sous influence urbaine avec fort essor démographique
- 4- Rural touristique à monoactivité et/ou à fort potentiel
- 5- Rural agricole de grands bassins

— Limite UAL1
 — Limite NUTS3
 — Limite nationale

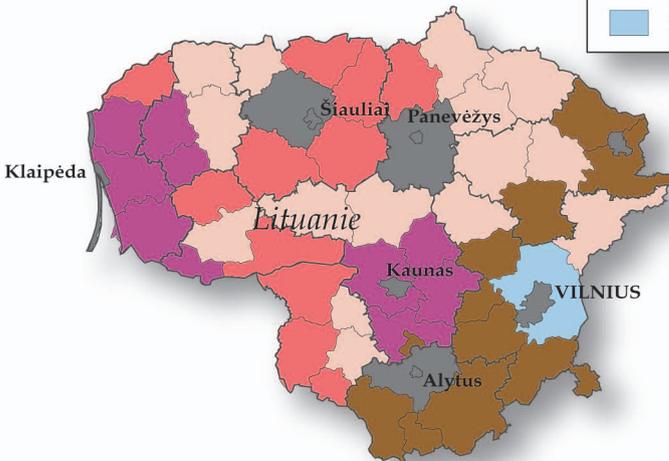
Régions essentiellement urbaines d'après l'approche de l'OCDE*

*Moins de 15% de la population d'une région UAL1 habite dans des communautés locales UAL2 de moins de 120 hab/km²



En Lituanie

- 1- Rural agricole en voie de modernisation (grandes cultures et grandes structures)
- 2- Rural en déclin (crise industrielle et agriculture de subsistance)
- 3- Rural agricole faiblement modernisé (agriculture sociétaria peu rentable et agriculture familiale traditionnelle)
- 4- Rural agricole en voie de diversification (faible chômage et croît démographique)
- 5- Rural sous influence urbaine (attraction migratoire, mais crise)



Carte 27 - Types de ruralité en Hongrie et en Lituanie